EXTRAIT DU CATALOGUE

Cet extrait de catalogue contient un certain nombre de publications sur l'Entomologie et l'Ornithologie que l'on peut trouver à notre librairie, spécialement consacrée aux sciences naturelles. Les personnes qui désireraient recevoir nos catalogues périodiques pourront nous en faire la demande. Elles y trouveront annoncées les publications de Zoologie, de Botanique, de Géologie ou de Paléontologie publiées dans tous les pays.

Rynchotes, méthode mononymique. Paris, 1848. . . . . 8 fr.

DES INSECTES HÉMIPTÈRES (Cigales, Punaises, ... 12 fr. 50

ISIBLES A LA VIGNE, et particulièrement de la nts, avec l'indication des moyens qu'on doit em- 4 avec 25 planches col. (72 fr.) . . . . . 50 fr.

IS EUROPÆORUM LEPIDOPTERORUM. Parisiis, . . 5 fr.

18 fr. 50

. 69 fr.

vec 80 pl. . 100 fr.

SI DEGLI . 400 fr.

lumes de . 225 fr.

ES. Paris, . . 5 fr.

. 450 fr.

1838-1846. . 30 fr.

de la mé- vol. in-4 . . . . . 15 fr.

SCRIPTÆ AC DEPICTÆ. Lipsiæ, 1840. In-4 avec . . . . . 28 fr.

psiæ, 1845. In-4 avec 60 pl. col. . . . . . 28 fr.

INSECTORUM QUÆ IN MUSEIS PARISIANIS FABRICIUS, præmissis ejusdem descriptionibus; cognitæ. Parisiis, an. VIII; grand in-4 cartonné, ésentant plus de 300 espèces. (65 fr.) . . . . 35 fr.

DIS PARTIES DU MONDE : l'Asie, l'Afrique et l'A- plément par Stoll. 1787-1791. 1 vol. — Ensemble, ... 250 fr.

S, par Audouin, Blanchard, Doyère, Milne Edwards. 4 vol. grand in-8 avec 202 pl. gravées. . . . . . 124 fr.

Le même, figures coloriées. . . . . . 275 fr.

— LES OISEAUX, par d'Orbigny. 2 vol. grand in-8 avec 102 pl. gravées. . . . . . 60 fr.

Le même, figures coloriées. . . . . . 135 fr.

DEJEAN, BOISDUVAL ET AUBÉ. — ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLEOPTÈRES D'EUROPE. Paris, 1829-1831. 5 vol. in-8 avec 269 pl. col. (356 fr.) . . . . . 150 fr.

DEJEAN. — CATALOGUE DES COLEOPTÈRES. 3e édition. Paris, 1837. 1 vol. in-8. . . . . 15 fr.

DIXON'S DOVECOTE AND AVIARY, comprising the Natural History and Treatment of Pigeons and other Domestic Birds, London. 1 vol. in-8 avec grav. . . . . . 6 fr.

DROUET (H.). — COLÉOPTÈRES AÇORÉENS. Paris, 1859. In-4 de 22 p. . . . . 2 fr.

DRURY (D.). — ILLUSTRATIONS OF NATURAL HISTORY, according to their different genera; very few of which have hitherto been figured by any author, with a particular description of each insect; interposed with remarks and reflections on the nature and properties of many of them. London, 1772-1782. 3 v. in-4 avec 150 pl. gravées sur cuivre et coloriées avec soin. (120 fr.). 80 fr.

La traduction française de ce bel ouvrage est en regard du texte.

DUFOUR (LÉON). — RECHERCHES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES SUR LES HÉMIPTÈRES, accompagnées de considérations relatives à l'histoire naturelle et à la classification de ces insectes. Paris, 1833. 1 vol. in-4 avec 19 pl. gr. (25 fr.). . . . . 22 fr.

DUMÉRIL (C.). — ENTOMOLOGIE ANALYTIQUE. Paris, 1860. 2 vol. in-4 avec de nombreuses planches. . . . . 28 fr.

EDWARDS ET CATESBY. — RECUEIL DE DIVERS OISEAUX ÉTRANGERS et peu connus qui se trouvent dans les ouvrages d'Edwards et Catesby, traduit par Huth. Nurnberg, 1768-1776. 9 tomes en 3 vol. in-folio reliés avec 402 pl. gr. et col. avec soin. . . . . 70 fr.

ERICHSON. — GENERA ET SPECIES STAPHYLINORUM INSECTORUM COLEOPTERORUM FAMILIÆ. Berolini, 1840. In-8 avec 5 pl. . . . . 24 fr.

ERNST ET ENGRAMELLE. — PAPILLONS D'EUROPE, peints d'après nature. Paris, 1779-1792. 8 vol. in-4 avec 350 fig. col. . . . . 200 fr.

FABRICIUS. — ENTOMOLOGIA SYSTEMATICA, emendata et aucta secundum ordines, genera, classes, species cum supplemento et indicibus. Hafniæ, 1792. 7 vol. in-8. . . . . 45 fr.

FAUVEL (A.) — LES LÉPIDOPTÈRES DU CALVADOS. Manuel descriptif contenant des tableaux dichotomiques de toutes les divisions, la synonymie d'Engramelle, et des remarques sur les espèces nuisibles. 1re Partie : Diurnes et Crépusculaires. Caen, 1863. In-4 de 74 pages. . . . . . . 3 fr.

L'ouvrage aura 4 parties.

—— **CATALOGUES DES INSECTES RECUEILLIS A LA GUYANE FRANÇAISE.** Caen, 18.2. 2 parties in-8. . . . . 1 fr. 25

—— **NOTICES ENTOMOLOGIQUES.** 1re Partie : Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie. Paris, 1862. In-8 de 68 pages et 3 pl. . . . . 2 fr.

—— **SYNOPSIS DES ESPÈCES NORMANDES DU G. MICROPIPLUS** (Staphylinides). In-8 de 23 pages. . . . . 75 c.

FRITSCH (ANTON.). — NATURGESCHICHTE DER VŒGEL EUROPA'S. Prag, 1856-1861. 1 vol. in-folio avec 32 pl. col. représentant 300 sujets et texte en 3 cahiers in-8. . . . . 150 fr.

GEOFFROY. — HISTOIRE ABRÉGÉE DES INSECTES QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS DE PARIS. An VII. 2 vol. in-4 avec 22 pl. col. . . . . 20 fr.

GODARD ET DUPONCHEL. — HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, ou Papillons de la France. Ouvrage basé sur la méthode de M. Latreille, avec des figures de chaque espèce dessinées et coloriées d'après nature, avec le supplément et le catalogue. Paris, 1821-1845. 18 vol. in-8 avec 548 pl. gravées et coloriées. (892 fr.). . . . . 400 fr.

—— **ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES CHENILLES,** avec les figures de chaque espèce dessinées, gravées et coloriées d'après nature. Paris, 1843. 2 vol. in-8 cartonnés, avec 92 pl. col. (93 fr.). . . . . 50 fr.

GŒDART (S.). — MÉTAMORPHOSES NATURELLES, ou Histoire des insectes, observée très-exactement suivant leur nature et leurs propriétés. Amsterdam, 1700. 3 vol. in-12, avec 126 pl. gravées et coloriées avec soin. (30 fr.). . . . . 15 fr.

GOULD AND MARTIN. — A GENERAL HISTORY OF THE TROCHILIDÆ OR HUMMING BIRDS. London, 1861. 1 vol. in-12 avec 16 pl. col. . . . . 13 fr.

GRAVENHORST. — ICHNEUMOLOGIA EUROPEA. Vratislaviæ, 1829. 3 vol. in-8. (40 fr.). . . . 30 fr.

HAGEN (H. A.). — BIBLIOTHECA ENTOMOLOGICA, ou Bibliographie complète de tous les ouvrages, journaux ou brochures publiés sur l'Entomologie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à l'année 1861. Leipsig, 1863. 2 vol. in-8 de 1,200 pages. . . . . 27 fr. 50

HAHN ET HERRICH-SCHÆFFER. — DIE WANZENARTIGEN INSECTEN. Nurnberg, 1831-1853. 9 vol. in-8 avec 324 pl. col. (220 fr.). . . . . 160 fr.

HARRIS. — A NATURAL HISTORY OF ENGLISH MOTHS AND BUTTERFLIES, containing a complete Modern Nomenclature of all the Species figured in the work. London, 1840. 1 v. in-fol., demi-rel. mar. 44 pl. col. containing 400 fig. after the original drawings. (210 fr.). . . . 105 fr.

HERRICH SCHAEFFER. — SYSTEMATISCHE BEARBEITUNG DEN SCHMETTERLINGE VON EUROPA. Regensburg, 1843-1855. Ouvrage complet en 65 livraisons avec 646 pl. in-4 coloriées. Prix de chaque livraison. . . . . 13 fr. 50

HEWITSON (W. C.). — **EXOTIC BUTTERFLIES.** London, 1851-1865. 2 vol. in-4, demi-rel. chagr., avec 300 fig. col. avec soin. . . . . . . 250 fr.

JAUBERT (J. B.) **ET BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE** — **RICHESSES ORNITHOLOGIQUES DU MIDI DE LA FRANCE.** Paris, 1862. 1 vol. in-4, avec 25 planches coloriées, représentant les oiseaux dans leur grandeur naturelle. . . . . . . 40 fr.

JURINE. — **NOUVELLE MÉTHODE DE CLASSER LES HYMÉNOPTÈRES ET LES DIPTÈRES.** Genève, 1807. In-4 avec 14 pl. (30 fr.). . . . . . . 20 fr.

—— **HISTOIRE DES MONOCLES QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS DE GENÈVE.** Genève, 1820. 1 vol. in-4 avec 22 pl. col. (30 fr.). . . . . . . 20 fr.

KIRBY AND SPENCE. — **AN INTRODUCTION TO ENTOMOLOGY** or Elements of the natural history of Insects. 7e édition, augmentée. London, 1860. 1 vol. in-18. . . . . . . 7 fr. 50

LACORDAIRE. — **INTRODUCTION A L'ENTOMOLOGIE,** comprenant les principes généraux de l'Anatomie, de la Physiologie des insectes, des détails sur leurs mœurs, et un résumé des principaux systèmes de classification, etc. Paris, 1834-1838. 2 vol. in-8 et 24 pl. col. . . . . . . 22 fr.

—— **HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES COLÉOPTÈRES** (Cantharides, Charançons, Hannetons, Scarabées, etc.). Paris, 1854-1859. 6 vol. avec 40 pl. col. . . . . . . 63 fr.

LAMY (R. P.). — **OBSERVATIONS SUR LA STRUCTURE DES YEUX DE DIVERS INSECTES** et sur la trompe des papillons. Lyon, 1706. In-12 de 157 pages et 15 fig. . . . . . . 2 fr.

LATREILLE. — **HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE** et particulière des Crustacés et des Insectes. Paris, an X-XIII. 14 vol. in-8 avec 110 pl.. . . . . . . 40 fr.

—— **COURS D'ENTOMOLOGIE,** ou Histoire naturelle des Crustacés, des Arachnides, des Myriapodes et des Insectes. Paris, 1831. 1 vol. in-8 avec 14 pl. (15 fr.). . . . . . . 12 fr.

—— **LES CRUSTACÉS,** les Arachnides et les Insectes distribués en familles naturelles. Paris, 1829. 2 vol. in-8 (24 fr.).. . . . . . . 10 fr.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU ET BRULLÉ. — **HISTOIRE NATURELLE DES HYMÉNOPTÈRES** (Abeilles, Guêpes, Fourmis, etc.). Paris, 1836-1846. 4 vol. in-8 avec 48 pl. col. . . . . . . 50 fr.

LESSER. — **THÉOLOGIE DES INSECTES,** ou Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes, avec des notes par P. Lyonnet. La Haye, 1742. 2 tomes en 1 vol. in-8 avec fig. (8 fr.). . . . . . . 5 fr.

LESSON. — **HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES.** Paris. 1 vol. grand in-8 avec 85 pl. gravées et coloriées avec soin. . . . . . . 35 fr.

—— **HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS,** suivie d'un supplément à l'histoire naturelle des Oiseaux-mouches. Paris, 1831. 1 vol. grand in-8 avec 65 pl. grav. et col.. . . . . . . 35 fr.

—— **HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES,** ou les Colibris et les Oiseaux-mouches; suivi d'un Index général dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre Trochilus. Paris, 1832. 1 vol. in-8 avec 66 pl. gr. et col. . . . . . . 35 fr.

—— **HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS ET DES ÉPIMAQUES.** Paris, 1835. 1 vol. gr. in-8 avec 40 pl. grav. et col. . . . . . . 35 fr.

—— **CENTURIE ZOOLOGIQUE,** ou Choix d'animaux rares nouveaux ou imparfaitement connus. Paris, 1830. 1 vol. in-8 avec 80 planches inédites, dessinées d'après nature par M. Prêtre. (50 fr.). 25 fr.
Le même ouvrage, figures coloriées.

—— **ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE,** ou Recueil de figures d'animaux peintes d'après nature. Paris, 1831. In-8 avec 60 pl. gr. et col. . . . . . . 45 fr.

—— **MANUEL D'ORNITHOLOGIE,** ou Description des genres et des principales espèces d'oiseaux. Paris, 1828. 2 vol. in-32. . . . . . . 7 fr.

LEVAILLANT (F.). — **HISTOIRE NATURELLE DES PERROQUETS.** Paris, 1805. 2 vol. in-folio, avec 144 pl. col. . . . . . . 150 fr.

—— **ET BOURJOT SAINT-HILAIRE.** — **HISTOIRE NATURELLE DES PERROQUETS,** IIIe volume (pour faire suite à la publication de Levaillant), contenant les espèces laissées inédites par cet auteur ou découvertes récemment, destiné à compléter une monographie figurée de la famille des Psittacidés, avec la classification, la synonymie et la description de chaque espèce. Paris, 1837. 1 v. avec 111 pl. col. in-folio. . . . . . . 150 fr.
in-4. . . . . . . 100 fr.

LYONET. — **TRAITÉ ANATOMIQUE DE LA CHENILLE QUI RONGE LE BOIS DE SAULE.** La Haye, 1762. In 4 avec 18 planches. (36 fr.). . . . . . . 27 fr.

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX D'EUROPE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX

D'EUROPE

PAR

FLORENT PRÉVOST

AIDE-NATURALISTE DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

ET

C. L. LEMAIRE

DOCTEUR EN MÉDECINE

AVEC 80 PLANCHES REPRÉSENTANT 200 SUJETS

PEINTES D'APRÈS NATURE

GRAVÉES SUR ACIER PAR PAUQUET

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

24, RUE HAUTEFEUILLE

AVANT-PROPOS.

Forcé de ne point dépasser les limites qui nous furent tracées à l'époque où l'on nous confia la rédaction du texte pour l'ouvrage des Oiseaux Exotiques, ce ne fut pas sans quelque difficulté que nous parvînmes à ranger dans un ordre un peu méthodique, les cent-quarante-quatre espèces qui composent le troisième volume de la ***Bibliothèque Zoologique.***

Aujourd'hui, nous avons un cadre bien plus vaste à remplir. Nous nous sommes engagé à donner à nos lecteurs une description aussi exacte et aussi complète que possible de tous les oiseaux d'Europe. Or, plus de quatre cents espèces sont répandues sur cette partie du globe appartenant à l'ancien continent. Il nous reste parconséquent beaucoup plus de latitude, et nous pourrons, dans les excursions lointaines que nous nous proposons de faire, parcourir à loisir et dans toutes les directions ce vaste et riche domaine de l'ornithologie.

Nous ne serons plus ici condamné à choisir ça et là quelques unes des espèces les plus propres à fixer l'attention par la bizarrerie de leur forme ou la vivacité de leurs couleurs. Le nombre des espèces que nous avons à décrire est déterminé d'avance, et chacune des grandes divisions de Cuvier, Oiseaux de proie, Passereaux, Grimpeurs, Gallinacés, Echassiers et Palmipèdes, sera chargée de nous les fournir. De cette manière, il nous sera permis enfin de faire choix d'une méthode, de suivre une classification empreinte de quelque esprit philosophique.

Laissons donc pour quelque temps loin de nous les régions brûlantes des tropiques, et dirigeons nos pas vers des climats plus tempérés.

Désormais l'Europe entière va nous appartenir avec ses montagnes couvertes de neige, ses lacs, ses étangs, ses forêts d'oliviers et ses riantes prairies. Nous visiterons ces lieux, et si les oiseaux qui les habitent ne sont point, ainsi que ceux des forêts du Brésil, parés d'un aussi brillant plumage, si nos yeux ne sont plus éblouis par les reflets de l'or et des pierres précieuses dont nous vîmes étinceler la poitrine des Colibris et des oiseaux-mouches, en revanche notre oreille sera plus d'une fois charmée par d'harmonieux concerts; car la nature a donné à plusieurs de nos espèces européennes un gosier flexible, une voix pleine de charme et de douce mélodie.

Ce sont surtout les mœurs et les habitudes que nous serons à même d'étudier avec fruit. De son côté, le lecteur ne sera plus obligé de s'en rapporter aux descriptions souvent bien arides et bien pâles du naturaliste; il aura chaque jour la nature vivante sous les yeux, chaque jour il pourra la consulter, méditer sur ses admirables instincts, ses harmonies, ses immuables lois, et décider enfin si nous nous sommes écarté de la vérité, ou si cette même nature a été décrite et interprétée par nous d'une manière exacte et fidèle.

Quant aux figures qui doivent accompagner notre texte, nous pouvons répondre d'avance du soin et de la vérité avec lesquels elles seront exécutées par le crayon habile des artistes à qui l'ouvrage des Oiseaux Exotiques a déjà valu des éloges flatteurs et si bien mérités. Notre classification sera calquée sur celle de M. Temminck; les planches auront le même format que son Manuel d'Ornithologie, et les personnes entre les mains desquelles se trouve cet ouvrage, pourront, si elles le désirent, les y intercaler. Le besoin d'une publication de ce genre se faisait depuis longtemps sentir; et, sous ce rapport, les éditeurs auront, je crois, rendu un service réel aux amis de la science.

GÉNÉRALITÉS
SUR L'ORNITHOLOGIE.

L'ornithologie (de ορνισ, ορνιθοσ, Oiseau, et λογοσ, discours) est cette branche de l'histoire naturelle qui a trait à l'organisation des oiseaux, à leurs mœurs et à la classification des espèces.

Nous nous occuperons surtout ici de l'organisation.

Nous parlerons d'abord des principales parties qui concourent à former le squelette. Nous noterons ensuite les particularités les plus saillantes que présentent l'anatomie et la physiologie des organes, et nous terminerons en disant un mot de la classification que nous nous proposons d'adopter.

Les oiseaux font partie de la grande division des vertèbrés : ils sont bipèdes et ovipares. De même que chez l'homme, on distingue chez les oiseaux des membres supérieurs ou *thoraciques*, et des membres inférieurs ou *pelviens*. Les supérieurs sont formés par le bras, l'avant-bras, la main et quelques vestiges de doigts. Le bras se compose d'un seul os, l'*humérus;* l'avant-bras de deux os, le *radius* et le *cubitus*, et la main d'une seule rangée d'os du carpe, d'un seul métacarpe, d'un os styloïde qui représente le pouce, d'un doigt à deux phalanges et d'un second os styloïde plus petit que le premier. La réunion de ces différentes pièces osseuses recouvertes de plumes constitue *l'aile* de l'oiseau.

Le membre inférieur est formé par la cuisse, la jambe, le tarse et les doigts.

La cuisse se compose du *fémur*, la jambe du *tibia* et du *péroné*. Le fémur est toujours plus court que le tibia, et celui-ci plus long que le péroné qui est ordinairement très grêle. A la suite du tibia est un autre os que Cuvier a considéré comme le tarse, parce qu'il fait suite au tibia. Les oiseaux sont plus ou moins haut perchés sur leurs jambes, suivant que les os du tarse sont plus ou moins allongés. Il y a ordinairement trois doigts en avant, dont le médian est le plus long, et un quatrième en arrière qui est le pouce.

La tête s'articule avec la colonne vertébrale. Les vertèbres cervicales, dont le nombre varie suivant les espèces, sont très mobiles et permettent à l'oiseau de tourner facilement la tête. Les côtes sont au nombre de sept de chaque côté. Le sternum consiste en une large plaque osseuse, concave en arrière et convexe en avant, sur les parties latérales de laquelle viennent s'articuler les premières côtes. Du milieu sternum s'élève une crête longitudinale à laquelle on donne le nom de brechet et dont la grandeur est proportionnée à la puissance du vol. Chez les oiseaux qui ne volent pas, ou dont le vol est très imparfait, le sternum est dépourvu de cette crête osseuse. Il y a deux omoplates et deux clavicules. Ces dernières se réunissent par une de leurs extrémités au dessus du sternum, en prenant la forme d'un V ou d'une espèce de fourchette, nom sous lequel on désigne vulgairement cette disposition des clavicules. La partie appelée moëlle, que l'on trouve dans l'intérieur des os chez les mammifères, existe aussi chez les oiseaux, mais seulement dans le jeune âge. Plus tard, cette moëlle est remplacée par de l'air qui pénètre dans le système osseux.

Passons maintenant à l'étude des principaux organes contenus dans les cavités splanchniques.

Système nerveux. — Le cerveau des oiseaux est assez volumineux, moins cependant que celui des mammifères. Les détracteurs de la phrénologie ont avancé, mais à tort, que les oiseaux n'avaient qu'un très petit cervelet et que cependant ils étaient très amoureux. Il est au contraire démontré que cet organe acquiert chez eux un vo-

lume considérable. Ajoutez à cela le degré puissant de vitalité dont ils jouissent, et vous concevrez sans peine leurs brûlans amours.

Appareil respiratoire. — Il y a deux larynx : un supérieur dont la composition est fort simple, et un inférieur, situé à la bifurcation de la trachée artère. C'est dans ce dernier, qui représente une véritable glotte, que se forme la voix. La trachée artère, dont les anneaux sont complets et les muscles très puissans, contribue par ses dilatations et ses retractions successives à modifier et à faciliter le chant. Les poumons, ordinairement très volumineux, s'enfoncent entre les espaces intercostaux et restent adhérens aux côtes. Ils se prolongent jusque dans la cavité abdominale ; car il n'existe pas de diaphragme, ou du moins il est réduit à quelques faisceaux de fibres latérales. Les bronches se terminent dans de larges cellules à air, qui s'étendent partout le corps et jusque dans l'épaisseur des os.

La surface du poumon ainsi que la plèvre, qui chez les oiseaux se continue avec le péritoine, sont criblées de petits trous; de sorte que l'air pénètre dans toutes les cavités du corps, dans le tissu cellulaire et jusque dans l'intérieur des plumes et des os. L'air ingéré dans ces différentes parties, va se mélanger avec le sang qui sort des poumons et qui est déjà oxigéné ; il exerce parconséquent son action sur le sang des artères aussi bien que sur celui des vaisseaux pulmonaires. Il y a, comme on voit, double oxigénation, et c'est ce qui explique ce surcroît de vitalité si remarquable chez les oiseaux. Outre que cette respiration si active prête à tout leur système musculaire une énergie assez grande pour les soutenir au milieu de leur marche aérienne, il faut encore remarquer que l'existence de l'air dans l'intérieur des os doit alléger leur corps et rendre leur vol plus facile.

Organe de la circulation. — Le cœur des oiseaux est très vaste et très puissant. Il y a deux ventricules et deux oreillettes.

Canal alimentaire. — Le pharynx forme la première partie de ce canal. L'œsophage fait suite au pharynx ; son diamètre est plus grand que chez les mammifères. Parvenu près de la clavicule, il

présente un renflement appelé jabot, qui est un second estomac; c'est un magasin où l'animal entasse sa nourriture, et qui, lorsqu'il est plein, fait saillie à l'extérieur. Au dessous du jabot, l'œsophage reprend son calibre ordinaire pour se dilater encore près du cœur et former le ventricule *succinturié*, autre jabot garni de cryptes, dans lequel les alimens sont soumis à un nouveau degré d'humidité et de ramollissement. Vient enfin le gézier, troisième dilatation de l'œsophage, qui peut être considéré comme le véritable estomac et dont les fibres musculaires sont extrêmement vigoureuses. Les oiseaux avalent souvent de petites pierres qui, arrivées dans le gézier, opèrent une espèce de trituration et facilitent leur digestion. Le *pylore* et le *cardia* sont dépourvus de valvules et aboutissent l'un à l'autre : cette disposition explique la sortie de certaines graines qui, traversant rapidement le pylore, sont rejetées par l'anus sans éprouver aucune altération, et conservent encore la propriété de germer. C'est sans doute à cette cause que doit être attribuée la germination féconde d'un grand nombre de graines et l'apparition soudaine de plusieurs plantes sur des montagnes et dans des pays où l'œil du botaniste ne les avait jamais aperçues. La digestion de l'oiseau se termine dans le canal intestinal et le cœcum qui est presque toujours double. Le cloaque est une espèce de poche où sont renfermés les organes de la génération et dans laquelle vient aboutir le rectum.

Appareil urinaire.— Les reins, dont la structure est la même que celle des mammifères, sont appliqués immédiatement sur les os. Il n'existe point de vessie. Les urines sont versées dans le cloaque où elles se mélangent avec les matières fécales.

Organes de la génération. — Ils consistent chez le mâle en une espèce de tubercule placé dans l'abdomen, et en un ovaire situé chez la femelle, au dessus de l'anus. Les organes qui chez le mâle président à la formation de la liqueur fécondante, sont au nombre de deux, et se trouvent au dessus des reins. Très volumineux à l'époque de la ponte, ils demeurent comme atrophiés tout le reste de l'année. Le mâle n'est ordinairement propre à la fécondation qu'une seule fois

par an. Il n'y a parconséquent qu'une seule ponte. L'état de domesticité, l'abondance et la richesse de la nourriture sont la cause des pontes multipliées des poules de nos basse-cours.

Appareil de la vision. — Le sens de la vue est très développé chez les oiseaux. La cornée transparente offre une convexité très considérable. Le cristallin est plat et le corps vitré petit. Il y a trois paupières, une supérieure, une inférieure et une troisième appelée membrane clignotante, mue par un appareil musculaire tout particulier, situé dans l'angle interne de l'œil. Cette membrane, qui jouit d'une certaine transparence, sert à diminuer l'action trop vive des rayons lumineux et permet à l'oiseau de fixer le soleil.

Sens de l'ouie. — L'oreille est dépourvue de conque, excepté chez les oiseaux de nuit. Après la vue, l'ouie est le sens qui jouit le plus de délicatesse.

Sens de l'odorat. — La disposition peu favorable de l'appareil olfactif doit faire supposer que le sens de l'odorat est très peu développé. Il existe cependant des espèces qui sont attirées de très loin par des émanations cadavériques.

Sens du goût. — Les papilles cornées dont la langue est enveloppée, ne doivent pas permettre que ce sens soit aussi exquis que les autres.

Sens du toucher. — La peau étant revêtue de plumes insensibles, le sens du toucher ne peut exister chez les oiseaux.

Étudions maintenant la surface de la peau, c'est-à-dire les plumes qui la recouvrent ; mais avant tout indiquons les noms sous lesquels sont désignées vulgairement les principales régions du corps.

La *face* se compose : 1° des *joues*, qui occupent l'espace compris entre l'œil, le front et la base du bec ; 2° du *capistrum*, représenté par la partie inférieure du front; 3° de *l'auréole* ou *région ophthalmique*, consistant en un cercle qui environne le globe oculaire; 4° des *tempes* ou régions temporales, limitées en bas par l'oreille et en haut par l'œil et le vertex. On désigne sous le nom de *lorum* la ligne qui s'étend de l'angle du bec à celui de l'œil.

Le *sinciput* est la partie antérieure et supérieure de la tête, et s'é-

tend jusqu'au *vertex* qui en est le point le plus élevé. Au dessous et en arrière du vertex est l'occiput, partie la plus postérieure de la tête. La nuque représente la partie la plus inférieure de l'occiput. Le cou commence là où finit la nuque. Le dos s'étend depuis la partie inférieure du cou jusqu'au croupion. Les rectrices viennent s'implanter sur l'extrémité obtuse de ce dernier qui est parsemé de glandes. On en aperçoit deux plus volumineuses que les autres dans lesquelles l'oiseau vient souvent puiser, au moyen de son bec, une matière graisseuse dont il enduit ses plumes afin de les rendre moins perméables à l'eau et à l'humidité. Les *épaules* forment la partie antérieure des ailes, depuis l'articulation jusqu'à l'extrémité de l'humérus. *La poitrine* est représentée par cette portion de peau qui recouvre toute la région antérieure du sternum et qui, se prolongeant sous les ailes, constitue les aisselles. *L'abdomen* ou le ventre fait suite à la poitrine et s'étend jusqu'à l'anus; ses parties latérales et supérieures prennent le nom de *flancs*.

Les plumes portent différens noms suivant le siége qu'elles occupent.

Les *pennes alaires* ou *rémiges* sont les plus grandes plumes de l'aile. Elles sont raides et élastiques; leurs barbes sont plus courtes du côté externe.

On les subdivise en *rémiges primaires*; celles-ci toujours au nombre de dix, sont attachées à la main; en *régimes secondaires*, prenant leur point d'attache sur l'avant-bras : leur nombre est indéterminé. On trouve encore quelques *rémiges bâtardes*, au nombre de quatre, s'insérant le long du pouce; elles forment l'aileron ou fouet de l'aile.

Les pennes caudales ou *rectrices*, implantées sur le croupion, ont des barbes presque égales des deux côtés de la tige. Leur nombre varie depuis dix jusqu'à dix-huit.

Les tectrices ou *couvertures* se distinguent en tectrices *alaires* et tectrices *caudales*, suivant qu'elles recouvrent ou les ailes ou la queue. Elles sont dites *supérieures* quand elles sont placées au dessus de l'aile ou de la queue, et *inférieures* quand elles garnissent le dessous

de ces organes. Les tectrices caudales supérieures sont encore connues sous le nom d'uropygiles, et les inférieures sous celui de subcaudales ou anales.

On nomme *grandes tectrices alaires*, celles qui, après les rémiges, sont les plus grandes plumes de l'aile. *Les petites tectrices* sont celles qui garnissent le pli de l'aile, et les *moyennes tectrices*, celles qui se trouvent placées entre les grandes et les petites.

Les *plumes scapulaires* ont leur point d'attache sur l'humérus. Elles unissent l'aile avec le dos, mais s'étendent davantage sur cette dernière partie. Elles sont moins fortes que les rémiges et les tectrices.

Mue des oiseaux.— La mue consiste en un changement qui s'opère dans le plumage de l'oiseau à une certaine époque de l'année. Tous les oiseaux muent régulièrement en automne. Parvenu à son entier développement, le plumage reste ordinairement invariable; chez quelques oiseaux, cependant, ses couleurs changent deux fois pendant l'année. Dans d'autres espèces, le mâle seul quitte son vêtement et prend en hiver le plumage de la femelle.

CLASSIFICATION ORNITHOLOGIQUE.

De toutes les classifications du règne animal, celle des oiseaux est sans contredit la plus difficile à établir. Une classification naturelle dans ce cas, nous paraît une chimère, une véritable pierre philosophale pour la découverte de laquelle on se consumera toujours en efforts impuissans.

Nous avons indiqué dans notre *Avant-Propos* les motifs qui nous ont déterminé à suivre la classification de M. Temminck. Nous allons en présenter les principales divisions; mais avant, qu'il nous soit permis de mettre sous les yeux de nos lecteurs un tableau de la classification de Cuvier.

Cet auteur a groupé tous les oiseaux dans six grands ordres distincts. Cette classification est fondée sur les différentes formes que présentent le bec et les pattes.

PREMIER ORDRE. — OISEAUX DE PROIE.

Leurs caractères consistent en un bec et des ongles crochus, très forts. Ceux-ci portent le nom de serres. Les ailes sont très longues.

Les oiseaux de proie se divisent en *diurnes* et *nocturnes*.

Les premiers ont les yeux dirigés sur les côtés. Une membrane appelée *cire*, couvre la base du bec dans laquelle sont percées les narines. Trois doigts devant, un derrière, sans plumes, les deux externes presque toujours réunis à leur base par une courte membrane.

Les seconds ont de très grands yeux dirigés en avant, entourés d'un cercle de plumes effilées. La pupille est d'une grandeur démesurée, de telle sorte que les rayons lumineux arrivent en trop grande quantité sur la rétine, et ne permettent pas à ces oiseaux de supporter l'éclat de la lumière.

DEUXIÈME ORDRE. — PASSEREAUX.

Cet ordre comprend un très grand nombre d'espèces qui ont beaucoup de ressemblance entre elles.

Première grande division des Passereaux.—Elle comprend les espèces qui ont le doigt externe réuni avec l'interne seulement par une ou deux phalanges. Ces espèces sont reparties en quatre familles.

1re *famille*. Les *Dentirostres*. — Bec échancré aux côtés de la pointe.

2me *famille*. Les *Fissirostres*.— Bec court, large, aplati horizontalement; légèrement crochu, sans échancrure, fendu très profondément.

3me *famille*. Les *Conirostres*.— Bec robuste, conique, sans échancrure.

4me *famille*. Les *Tenuirostres*.—Bec grêle, allongé, plus ou moins arqué, sans échancrure.

Deuxième grande division des Passereaux.

Elle ne comprend qu'une famille, celle des *Syndactiles* formée d'espèces dont le doigt externe, presque aussi long que celui du milieu, lui est uni jusqu'à l'avant-dernière articulation.

TROISIÈME ORDRE.—GRIMPEURS.

Contient les espèces dont le doigt externe se dirige en arrière comme le pouce.

QUATRIÈME ORDRE.—GALLINACÉS.

Les oiseaux de cet ordre ont les doigts antérieurs réunis à leur base par une courte membrane. Mandibule supérieure voûtée.

CINQUIÈME ORDRE.—ÉCHASSIERS.

Ils ont pour caractères : des tarses ordinairement très hauts et le bas des jambes nu. Cet ordre comprend cinq familles.

1re *famille.* Les *Brévipennes.* — Leurs ailes sont très courtes.

2me *famille.* Les *Pressirostres.*—Jambes hautes, sans pouce ou dont le pouce est trop court pour toucher le sol. Bec médiocre, mais assez fort. L'oiseau s'en sert pour chercher sa nourriture dans la terre.

3me *famille.* Les *Cultirostres.* — Bec gros, long et fort, souvent même tranchant et pointu.

4me *famille.* Les *Longirostres.* — Bec grêle, long et faible, ne permettant à l'oiseau que de fouiller dans la vase.

5me *famille.* Les *Macrodactyles.* — Doigts de pieds très longs, sans membranes entre les bases de leurs doigts ou plus ou moins comprimés sur les côtés.

SIXIÈME ORDRE.—PALMIPÈDES.

Les oiseaux de cet ordre ont des tarses courts, comprimés et palmés entre les doigts. Ils sont divisés en quatre familles.

1re *famille.* Les *plongeurs.* — Jambes implantées plus en arrière que dans tous les autres oiseaux; mauvais voiliers, nageant sous l'eau.

2me *famille.* Les *Longipennes.* — Vol étendu ; ailes très longues ; bec sans dentelure, crochu chez les uns, pointu chez d'autres.

3me *famille.* Les *Totipalmes.* — Pieds courts. Pouce réuni avec les autres doigts dans une seule membrane. Malgré cette conformation, les totipalmes peuvent se percher sur les arbres.

4me *famille.* Les *Lamellirostres.* — Bec épais, revêtu d'une peau molle plutôt qu'une véritable cire ; ses bords garnis de petites dents.

CLASSIFICATION DE M. TEMMINCK, COMPARÉE AVEC CELLE DE CUVIER.

L'auteur du *Manuel Ornithologique* divise tous les oiseaux en seize ordres principaux qui sont 1° les rapaces, 2° les omnivores, 3° les insectivores, 4° les granivores, 5° les zygodactyles, 6° les anisodactyles, 7° les alcions, 8° les chélidons, 9° les pigeons, 10° les gallinacés, 11° les alectorides, 12° les coureurs, 13° les gralles, 14° les pinnatipèdes, 15° les palmipèdes, 16° les inertes.

Les rapaces de M. Temminck représentent les *oiseaux de proie* de Cuvier; il n'y a que le nom de changé.

Les omnivores, *les insectivores*, *les granivores, les zygodactyles*, *les anisodactyles*, *les alcions et les chélidons* renferment toutes les espèces composant l'ordre des *passereaux.*

Les gallinacés de Cuvier répondent aux *gallinacés* de M. Temminck, moins les *pigeons* dont ce dernier fait un ordre à part.

Les alectorides, les coureurs, les gralles et les pinnatipèdes représentent l'ordre des *échassiers.*

Les palmipèdes de M. Temminck répondent aux *palmipèdes* de Cuvier.

Quant à l'ordre des *inertes*, il se compose de deux espèces dont l'existence n'est pas encore bien démontrée.

Nous devons prévenir le lecteur, que nous avons été obligé de transporter l'ordre des rapaces au commencement du second volume, c'est-à-dire après les sept premiers ordres de M. Temminck, formant les anciens passereaux de Cuvier.

Cette transposition est devenue indispensable afin de permettre aux artistes d'apporter tous leurs soins aux études des différentes poses des oiseaux de proie dont la physionomie, les habitudes et les mœurs offrent plusieurs particularités plus ou moins remarquables.

ORDRE DES OMNIVORES.

Caractères des omnivores d'après M. Temminck.

Les omnivores, ainsi nommés parce qu'ils tirent également leur nourriture du règne animal et du règne végétal, ont le bec fort, robuste et tranchant sur ses bords. La mandibule supérieure est plus ou moins échancrée à la pointe. Les pieds ont quatre doigts, trois devant et un derrière; les ailes de médiocre longueur.

L'ordre des omnivores se compose d'oiseaux qui ordinairement voyagent par troupes. Ils construisent leur nid sur les arbres, dans les trous des masures et des vieilles tours; dans des fentes de rochers et quelquefois dans des trous pratiqués naturellement sur des troncs d'arbres. Une seule femelle suffit à un mâle. Leur chair est généralement dure et de mauvais goût.

GENRE CORBEAU.

CORVUS (LINN.)

Les corbeaux, de la famille des corvidés et de la section des conirostres, ont pour caractères : un bec gros et fort, droit à sa base, aplati par les côtés, à bords tranchans et courbé vers la pointe. Les plumes de la partie antérieure du front, fermes et sans barbules, s'avancent sur les narines qu'elles recouvrent entièrement.

Celles-ci, ovalaires, sont placées à la base du bec. La structure de ces plumes très fines, avait fait dire mal à propos que les narines des corbeaux étaient recouvertes par des crins. Il y a quatre doigts aux pieds, trois devant et un derrière, presque entièrement divisés. La première rémige de moyenne longueur, les deuxième et troisième plus courtes que la quatrième qui est la plus longue.

Les corbeaux, oiseaux bavards, pétulans et taquins se laissent facilement élever en domesticité. Leurs facultés intellectuelles paraissent être très développées. Ils parviennent souvent à retenir des mots qu'ils ont entendu répéter plusieurs fois et imitent aussi la voix des autres animaux. Ils sont très rusés et savent éviter les piéges; ils distinguent de très loin un homme armé d'un fusil, et dans ce cas ne se laissent jamais approcher. Ils amassent des provisions qu'ils cachent avec le plus grand soin ainsi que des objets inutiles qu'ils dérobent souvent à leur maître. C'est sans doute à la finesse de leur odorat qu'il faut attribuer cette facilité avec laquelle ils devinent à des distances quelquefois très considérables la présence des cadavres de nos bêtes de somme abandonnées au milieu des champs et des prés.

Toute nourriture leur est bonne, et souvent ils font beaucoup de dégats dans les champs ensemencés, dans les vergers et les nouvelles plantations; mais d'un autre côté ils rendent quelques services en détruisant une grande quantité de larves; c'est ce qui fait que dans certains pays on les protège, tandis que dans d'autres ils sont poursuivis comme des ennemis très dangereux. Suivant M. Dupont de Nemours, les corbeaux auraient la faculté de communiquer entre eux par un langage très expressif, tout-à-fait digne de fixer l'attention des naturalistes. Ils sont répandus dans tous les pays du globe.

PREMIÈRE SECTION.—CORBEAU PROPREMENT DIT.

Leur queue, de médiocre longueur, est carrée ou presque carrée; bec gros et fort; mandibule supérieure arquée sur une grande partie de sa longueur.

CORBEAU NOIR.

Corvus corax. LINN. — *Le Corbeau.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 13. t. 2. *Id.* pl. enl. 495*.

Tout le corps d'un beau noir brillant, avec des reflets mélangés de bleu et de violet sur le dessus du corps ; pennes de la queue arrondies à leur extrémité ; bec et pieds noirs ; mandibule supérieure recourbée à son extrémité ; l'iris blanc et brun.

Les oiseaux de cette espèce n'approchent des villes et ne descendent dans les plaines que lorsqu'ils sont pressés par la faim. Ils ne se séparent jamais de leur femelle, avec laquelle ils vivent retirés dans les rochers ou les montagnes couvertes de forêts. Ils se nourrissent de petits mammifères, tels que taupes, souris, jeunes lièvres ; les petits poulets, les jeunes canards et les œufs de toutes espèces ne sont pas non plus épargnés. Ils mangent aussi des fruits, des grains, des poissons morts et toutes sortes de viandes putréfiées.

Ils nichent sur les arbres les plus élevés, dans les masures et les rochers les plus inaccessibles. Ils pondent de trois à six œufs d'un vert sale, tachetés et rayés de brun noirâtre.

CORNEILLE NOIRE.

Corvus corone, LINN.—*Corneille noire* ou *Corbine,* BUFF. *Ois.* v. 3, p. 45, t. 5. *Id.* pl. enl. 483.

Cette espèce, que l'on confond mal à propos dans nos contrées avec le corbeau noir dont elle porte le nom, est d'une taille plus petite que ce dernier. Corps d'un noir foncé, avec des reflets violets assez vifs sur le cou et les ailes ; bec et pieds noirs, iris brun.

Les corneilles noires sont répandues en grand nombre sur toutes les parties de l'Europe occidentale.

Elles s'abattent par bandes au milieu des prairies et des champs où, dit Buffon, on les voit errant pêle mêle avec nos troupeaux et nos

* Nous entendons par nos citations de Buffon, indiquer l'édition de Paris, in-4°.

bergers; sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis avec une familiarité qui les ferait prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés.

Souvent aussi elles apparaissent au sein de nos villes, planant au dessus des clochers et des tours des églises.

Depuis quelques années, le jardin des Tuileries à Paris est envahi par des nuées de corneilles. Peu soucieux de troubler la demeure des rois, ces sinistres oiseaux ont placé leurs nids sur la cime des vieux maronniers, et dès l'aube du jour, font retentir les airs de leur croassement insupportable.

C'est probablement à cette espèce de corneille qu'il faut rapporter les nombreuses anecdotes racontées par les historiens et parmi lesquelles nous en choisirons une dont nous nous garderons bien de garentir l'authenticité. Sous l'empire de Tibère, une corneille allait, dit-on, tous les matins saluer l'empereur à la tribune, ce qui avait amené de nombreuses pratiques à l'échoppe du savetier, maître de la corneille ; mais un voisin jaloux ne tarda pas à empoisonner l'oiseau à qui l'on fit de magnifiques funérailles. Une foule immense l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure ; et longtemps après sa mort on parlait encore à Rome de la corneille de Tibère.

La corneille noire est omnivore. Elle niche sur les arbres et pond quatre ou six œufs d'un vert bleuâtre marqué de taches d'un gris cendré et de couleur olivâtre.

CORNEILLE MANTELÉE.

Corvus cornix. LINN.—*La Corneille mantelée.* BUFF. *Ois.* v. 3, p. 61, t. 4. *Id.* pl. enl. 76.

La tête, la gorge, les ailes et la queue sont noires, avec des reflets bleuâtres. Le dos, le ventre et la poitrine d'un gris cendré. Pennes de la queue arrondies. On la voit souvent dans nos climats se mêler aux Freux avec lesquels elle passe l'hiver pour regagner les pays septentrionaux.

Elle est omnivore ; se nourrit de coquillages, de poissons ou bien encore de grenouilles, suivant qu'elle habite les bords de la mer ou des marais.

Elle niche sur les arbres ; pond quatre ou six œufs d'un vert clair avec des taches et des raies d'un brun foncé.

FREUX.

Corvus Frugilegus. LINN.— *Le Freux* ou *Frayonne,* BUFF. *Ois.* V. 3. p. 55. *Id.* pl. enl. 484.

Le bec blanchâtre à sa base et environné d'une peau rugueuse non garnie de plumes, est noir dans le reste de son étendue. L'oiseau enfonce son bec tout entier dans la terre pour y chercher des insectes et des graines. C'est à cette habitude que doit être attribuée la dénudation de la base des deux mandibules qui, chez les jeunes freux, est encore recouverte de plumes comme dans les espèces précédemment étudiées. Tout le plumage est d'un beau noir avec des reflets de pourpre et de violet. Pieds noirs ; iris d'un gris blanc.

Ils se nourrissent exclusivement de grains et d'insectes, mais jamais ils ne recherchent les voieries ni aucune chair, à moins qu'ils ne soient bien tourmentés par la faim.

Ils volent par troupes nombreuses et placent leurs nids les uns auprès des autres, de sorte que le même arbre en contient quelquefois dix ou douze.

Les freux habitent l'Europe. Aldrovande doute qu'ils se trouvent en Italie. Ils restent toute l'année en Angleterre, mais en France et dans plusieurs autres contrées ils sont oiseaux de passage. Ils se mêlent pendant l'hiver à nos corbines ; leur chair est assez bonne à manger.

Ils pondent trois ou cinq œufs oblongs, d'un vert pâle avec des grandes taches d'un cendré olivâtre et d'un brun foncé.

CHOUCAS.

Corvus monedula. LINN.—*Les Choucas.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 69. *Id.* pl. enl. 523.

Le sommet de la tête est d'un noir violeté ; l'occiput et la partie supérieure du cou d'un gris cendré ; les ailes et le dos d'un noir offrant à peu près les mêmes reflets que le dessus de la tête; la poitrine, le ventre et la queue sont tout-à-fait noirs. Le bec beaucoup plus court que dans les espèces précédentes est également noir ainsi que les pieds ; iris blanc.

La femelle est d'un noir moins brillant.

Les choucas habitent les champs et les villes ; ils restent plus longtemps dans nos contrées que le freux et la corneille ; on en aperçoit un assez grand nombre pendant l'été. Très répandus en Hollande. Ils nichent dans les trous des vieux édifices, et quelquefois aussi dans les trous de gros arbres. Ils sont très abondans sur les tours de Vincennes qu'ils ne quittent jamais.

Leur nourriture consiste en insectes, œufs de perdrix, grains et fruits.

Les œufs, au nombre de cinq à six, ont un fond verdâtre marqué de quelques taches brunes.

DEUXIÈME SECTION.—PIES.

Les pies se distinguent des corbeaux proprement dits par la forme de la queue qui est toujours étagée ; c'est-à-dire que les rectrices du centre sont plus longues que celles des côtés. Le bec est toujours droit dans toute sa longueur.

PIE.

Corvus Pica. LINN.—*La Pie.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 85. *Id.* pl. enl. 488.

Tête, gorge, haut de la poitrine, cou, dos et tectrices supérieures de la queue d'un beau noir ; ventre blanc ; rémiges primaires verdâ-

tres, blanches dans leurs parties internes ; rémiges secondaires bleues avec une teinte violette ; scapulaires blanches ; la queue d'un assez beau vert avec des reflets violets et cuivrés; bec, iris et pieds noirs.

La femelle ne diffère du mâle que par des reflets un peu moins brillans.

La pie qui dans plusieurs de nos provinces a été baptisée du nom de Margot qu'elle articule avec beaucoup de facilité, imite aussi la voix des autres animaux et la parole de l'homme; elle parle avec une très grande volubilité. Les objets polis et brillans attirent surtout son attention ; elle s'en empare avec toutes les précautions d'un voleur et court, remplie de joie, cacher aussitôt son larcin dans les lieux les plus secrets. Elle saute plutôt qu'elle ne marche ; son vol est moins élevé que celui des corbeaux. Elle ne fait guère que de voltiger d'arbre en arbre et n'entreprend jamais de voyages de long cours.

Cet oiseau est très commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et dans toute l'Europe, en général, excepté dans les pays de montagnes où il est très rare.

Il est omnivore et cause souvent de grands dommages dans les vergers; se nourrit aussi d'œufs et de petits oiseaux.

Il construit son nid avec beaucoup de soin et de solidité sur la cime des arbres, et montre une grande tendresse pour ses petits qu'il défend quelquefois avec une audace et un courage bien remarquables contre les attaques d'oiseaux de proie beaucoup plus forts que lui.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un bleu verdâtre tacheté irrégulièrement de noir.

TROISIÈME SECTION.—GEAIS.

Queue tantôt ronde, tantôt étagée, mais plus courte que celle des pies; bec plus court, presque droit jusqu'à la pointe qui s'infléchit un peu.

LE GEAI.

Corvus glandarius. LINN.—*Le Geai.* BUFF. *Ois.* v. 3. pag.107. t. 8. *Id.* pl. enl. 481. —LEVAILL. *Ois. de parad. et geais.* pl. 40 *et* 41.

La tête est surmontée d'une huppe formée de plumes très fines, légèrement tachetées de noir et de bleu. Deux moustaches noires prennent naissance de chaque côté à la base de la mandibule inférieure. Tectrices alaires rayées de bleu, de blanc et de noir; rémiges noires dans leur partie interne et blanches du côté externe ; tout le reste du plumage d'un cendré lie de vin ; bec noir ; iris bleu ; pieds brunâtres.

Le geai est un oiseau très vif, très curieux de son naturel ; sa pétulance est telle qu'il est bien difficile de le conserver en cage sans voir bientôt toutes ses plumes brisées et privées de leur éclat. Il accourt au moindre bruit, mais se hâte de fuir quand il y a pour lui quelque apparence de danger. Les geais ont l'habitude de s'appeler les uns les autres. « Cet instinct, dit Buffon, qu'ils ont de se réunir à la voix de l'un d'eux, offre plus d'un moyen pour les attirer dans les piéges, et il ne se passe guère de pipée qu'on ne prenne plusieurs. » J'ai été à même dans ma jeunesse de constater ce que dit ici Buffon. Je me rappelle en effet que dans une seule soirée, dix geais tombèrent en notre pouvoir; mais ce qui me frappa par dessus tout, c'est que dans les douze ou quinze chasses à la pipée auxquelles je pris part pendant mes deux mois de vacances, le premier oiseau qui vint s'abattre sur l'arbre au pied duquel était construite notre cabane fut toujours un geai.

Ces oiseaux nichent dans les bois, sur les chênes les plus touffus, quelquefois aussi dans les buissons; leurs nids sont bien loin d'être construits avec autant d'art et autant de précaution que ceux des pies. Ils vivent dans presque toutes les contrées de l'Europe; on en trouve aussi dans l'Asie.

Leur nourriture principale consiste en noisettes, chataignes, glands,

pois, groseilles, cerises, vers et insectes; ils dévorent quelquefois les petits des autres oiseaux. Ils font des provisions comme les pies, mais oublient souvent le lieu de leur cachette.

Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont d'un gris verdâtre faiblement tacheté de brun.

GEAI IMITATEUR.

Corvus infaustus. LATH.—*Geai de Sibérie.* BUFF. *Ois.* v. 3. pag. 118. *Id.* pl. enl. 608.—LEVAILL. *Ois. de paradis et geais*, v. 1. p. 131. pl. 47.

La tête, couronnée d'une huppe, est noirâtre avec quelques légères teintes de violet foncé. Gorge, cou, dos et scapulaires d'un gris cendré; poitrine, ventre et croupion d'un gris roussâtre; une partie des rémiges et des tectrices alaires d'un gris cendré, l'autre partie d'un roux assez vif ainsi que les pennes latérales de la queue; les deux pennes du milieu de cette dernière d'un gris cendré; bec noir; pieds bruns.

Il niche dans les bois et les buissons; habite les parties septentrionales de l'Europe, en Norvège, en Suède et dans le nord de la Russie.

GENRE CASSE-NOIX.

NUCIFRAGA. (BRISS.)

De la famille des corvidés et de la section des conirostres, ce genre se distingue par un bec épais, sensiblement droit sur toute sa longueur, convexe en dessus, comprimé par les côtés, effilé à sa pointe. Mandibule supérieure arrondie, sans arête saillante, plus longue que l'inférieure; narines situées à la base du bec, rondes, ouvertes, cachées par des poils dirigés en avant; trois doigts devant et un derrière, l'extérieur soudé à la base. Les deuxième et troisième rémiges plus courtes que la quatrième qui est la plus longue.

Le genre casse-noix dont la seule espèce est européenne, a été ainsi nommé à cause de l'habitude qu'à l'oiseau d'ouvir les noix en frappant dessus à coup de bec, après les avoir préalablement assujéties dans un sillon. Il va aussi à l'exemple des pics rechercher les insectes placés sous l'écorce des arbres qu'il brise avec son bec. Il vit et émigre en grandes bandes ; il niche dans les trous naturels des arbres.

LE CASSE-NOIX.

Nucifraga caryocatactes. BRISS.—*Le Casse-Noix.* BUFF. *Ois.* v. 3. pl. 122. t. 9. *Id.* pl. enl. 50.

La base du bec et les narines sont couvertes de plumes blanches; tout le plumage est d'un brun couleur de suie sur lequel tranchent assez agréablement des mouchetures d'un beau blanc, plus larges sur la poitrine et le ventre que partout ailleurs. Le dessus de la tête, les rémiges et les grandes tectrices alaires n'ont point de taches blanches. Les rectrices sont blanches à leur extrémité ; bec et pieds couleur de corne; iris brun.

Le casse-noix est d'un naturel moins défiant et moins rusé que celui des pies et des corbeaux.

Il habite principalement les montagnes qu'il ne quitte que lorsqu'il est pressé par la faim. Il se trouve en Auvergne, en Savoie, en Franche-Comté, en Suisse, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapin, ainsi que dans la partie méridionale de la Suède.

Il se nourrit de larves, d'insectes, de noisettes, quelquefois de jeunes oiseaux et d'œufs ; mais ce qu'il recherche surtout et ce dont il mange avec avidité ce sont les pignons renfermés dans les cônes de pin. Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un gris fauve.

GENRE PYRRHOCORAX.

PYRRHOCORAX. (CUV.)

Bec médiocre, comprimé, arqué et tranchant, avec une très petite échancrure à la pointe ou sans échancrure ; narines situées à la base du bec, latérales, ovoïdes, couvertes de plumes courtes dirigées en avant; pieds forts, quatre doigts presque totalement séparés ; la quatrième et la cinquième rémiges les plus longues.

Les mœurs de ces oiseaux sont les mêmes que celles de nos corbeaux, seulement elles sont plus sauvages. Ils vivent en grandes troupes et ne quittent jamais la cime des montagnes couvertes de neige et de glace ; ils nichent dans les fentes des rochers, dans les trous de vieux bâtimens déserts, souvent aussi dans les tours des églises, quelquefois mais bien rarement sur les arbres ; ils se nourrissent de graines, de baies, d'insectes et de voieries.

PYRRHOCORAX CHOQUARD.

Pyrrhocorax-Pyrrhocorax. CUV. — *Corvus pyrrhocorax.* GMEL. p. 376. sp. 17.—*Le Choquar* ou *Choucas des Alpes.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 76. t. 6. *Id.* pl. enl. 531,

Tout le plumage est d'un beau noir avec des reflets verts principalement sur les ailes ; la queue un peu arrondie ; bec d'un jaune orangé ; iris brun ; pieds rouges. Il habite le plus ordinairement les hautes Alpes du nord et celles de l'Helvétie; ne se montre qu'accidentellement dans le Jura, les Apennins et les Vosges pendant les hivers rigoureux.

Les œufs, au nombre de quatre, sont blancs, tachés de jaune.

PYRRHOCORAX CORACIAS.

Pyrrhocorax graculus. (TEMM.)—*Le Coracias et le Coracias huppé* ou *sonneur.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 1 *et* 9. t. 1. *Id.* pl. enl. 255.

Plumage généralement noir avec des reflets violets sur la tête, le dos, la gorge et le ventre, et verdâtres sur les ailes et la queue; celle-ci

est carrée. Bec et pieds d'un rouge vermillon; iris brun. Il se distingue du choquard par un bec plus long que la tête, effilé à la pointe et sans échancrure ; tandis que le choquard a le bec plus court que la la tête et muni d'une très faible échancrure à la pointe.*

Il habite les hautes Alpes de la Suisse, de l'Italie, du Tyrol et de la Bavière.

Les œufs, au nombre de trois à quatre, sont d'un blanc sale avec des taches brunes.

GENRE JASEUR.

BOMBYCIVORA. (TEMM.)

Ce genre, de la famille des tyrannidés et de la section des dentirostres, est caractérisé par un bec petit, droit, assez élevé, légèrement recourbé. La mandibule supérieure présente un petit crochet à sa pointe avec une dent assez prononcée; narines situées à la base du bec, ouvertes et cachées par des poils ; trois doigts en avant et un derrière; le doigt extérieur soudé à celui du milieu ; les première et deuxième rémiges les plus longues.

Les mœurs des jaseurs ne sont pas bien connues. Il n'en existe qu'une espèce en Europe et une autre dans l'Amérique septentrionale.

GRAND JASEUR.

Bombycivora garrula TEMM. —*Le Jaseur.* BUFF. *Ois*. v. 3. p. 429. t. 261. LEVAILL. *Ois. de parad. geais et rolliers*. v. 1. p. 137. pl. 49.

Le nom latin Bombycivora donné au grand jaseur, semblerait indiquer qu'il se nourrit habituellement de papillons de nuit, tandis

* Dans sa première édition, M. Temminck avait rangé le choquard et le coracias, ainsi que le casse-noix dans le genre corvus. Cuvier place le premier avec les merles dans sa division des dentirostres et le second avec la huppe, dans celle des tenuirostres; il fait, comme on le voit, de ces deux espèces, deux genres distincts.

qu'il ne recherche cette nourriture que lorsque les baies et les graines viennent à lui manquer. Son nom français ne paraît pas lui convenir beaucoup mieux, puisque son gazouillement consiste seulement en un petit cri (zi, zi, ri) qu'il répète, il est vrai, assez fréquemment. Quelques auteurs lui accordent la faculté d'imiter la voix humaine ; d'autres, au contraire, prétendent qu'il est très silencieux.

La tête du jaseur est surmontée d'une huppe formée de plumes très fines, dont le fond grisâtre est mélangé de brun rouge; gorge noire; une bande de la même couleur s'étend au-dessus des yeux. La poitrine, le derrière de la tête et du cou, la partie supérieure du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun clair roussâtre, tirant sur la couleur de noisette. Le croupion, les couvertures supérieures de la queue, le ventre et les flancs sont d'un gris cendré. Les rémiges primaires sont noires, terminées de blanc et de jaune. Les rémiges secondaires, marquées de blanc à leur extrémité, se terminent par de petites palettes d'un très beau rouge. Tectrices inférieures de la queue d'un brun marron ; les pennes de celle-ci sont jaunes à leur extrémité. Bec et pieds noirs ; iris rouge.

Les jeunes avant leur première mue, n'ont aucune espèce d'appendice aux rémiges secondaires.

Le grand jaseur que l'on a aussi appelé le jaseur de Bohême, bien qu'il ne soit pas plus nombreux et qu'il ne séjourne pas plus longtemps dans ce pays que dans d'autres contrées, habite le nord de l'Europe; il se montre accidentellement, et seulement depuis le mois de novembre jusqu'au commencement de janvier, au nord de l'Angleterre, en France et en Italie. Un abaissement excessif de température force souvent ces oiseaux d'abandonner les contrées septentrionales, et de passer dans des climats plus tempérés; voilà sans doute la cause de leur présence parmi nous. Ils émigrent à la manière de certains mammifères, c'est-à-dire qu'il restent trois ou quatre ans dans un pays, puis au bout de ce temps, ils se rendent par milliers dans d'autres régions.

Leur nourriture consiste en insectes, mais principalement en baies

de toutes espèces; raisins, baies de genièvre, de laurier, groseilles sauvages, etc.

Propagation inconnue.

Il paraît qu'il niche dans les fentes des rochers.

GENRE ROLLIER.

CORACIAS. (LINN.)

Les rolliers, de la famille des rollidés et de la section des conirostres, ont le bec droit, plus ou moins renflé à sa base, comprimé sur les côtés et dans toute sa longueur. La mandibule supérieure est courbée vers la pointe; narines situées à la base du bec, latérales, linéaires. Les plumes de la partie antérieure du front ont une direction particulière qui fait que les narines ne sont recouvertes qu'à moitié; c'est ce qui distingue les rolliers des corbeaux. Trois doigts devant et un derrière, entièrement divisés; première rémige un peu plus courte que la deuxième qui est la plus longue.

Les mœurs de ces oiseaux ne sont pas connues; ils vivent relégués dans l'épaisseur des forêts, et sont d'un caractère très sauvage. Des auteurs prétendent cependant qu'on peut les apprivoiser et leur apprendre à parler.*

ROLLIER VULGAIRE.

Coracias garrula. LINN. — *Le Roll.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 135. t. 70. *Id.* pl. enl. 486.

Dos, scapulaires et rémiges secondaires d'un brun fauve; petites tectrices alaires d'un bleu violet; les grandes et les moyennes d'une couleur d'aigue-marine, ainsi que le dessus de la tête, le haut du cou, la gorge, la poitrine, le ventre et la queue; la première rectrice

* M. Temminck a placé les rolliers parmi les omnivores, et pourtant il les indique comme se nourrissant exclusivement d'insectes.

de chaque côté, plus longue que les autres, est noire à son extrémité. Bec noir; pieds jaunâtres; iris brun et gris.

Il se trouve dans les grandes forêts de chênes et de bouleaux; en Allemagne, en Suède, en Danemarck, dans les provinces méridionales de la Russie et dans d'autres contrées de l'Europe. Il n'est pas très commun en France.

Se nourrit de hannetons, de sauterelles, de vers et de limaçons. On en a vu se réunir aux corneilles dans les terres labourées, pour y ramasser des grains et des insectes. Il niche dans les trous des arbres.

Les œufs, au nombre de quatre à sept, sont d'un blanc lustré.

GENRE LORIOT.

ORIOLUS. (TEMM.)

Les loriots, de la famille des mérulidés et de la section de dentirostres, ont le bec en cône allongé, tranchant, comprimé horizontalement à sa base; mandibule supérieure relevée par une arête, échancrée vers le bout où elle se recourbe sur l'inférieure qui a la pointe aiguë; narines placées à la base du bec, percées horizontalement dans une grande membrane, et non recouvertes de plumes; trois doigts devant et un derrière, l'extérieur soudé au doigt du milieu; la première rémige très courte, la deuxième moins longue que la troisième qui est la plus longue.

Ils vivent dans les bois et les broussailles; ne se réunissent en troupe que lorsqu'ils veulent quitter un pays, autrement ils sont accouplés deux à deux. Ils apportent beaucoup d'industrie dans la confection de leur nid qu'ils attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, au moyen de longs brins de paille ou de chanvre qui, allant d'un rameau à l'autre, lui donnent une très grande solidité.

LORIOT.

Oriolus galbula. LINN.—*Le Loriot*, BUFF. *Ois.* V. 3, p. 254, t. 17. *Id.* pl. enl. 26.

Ailes et queue noires; rectrices terminées de jaune; le reste du corps d'un jaune doré; un petit trait noir entre l'œil et la base du bec, celui-ci d'un brun rougeâtre; iris rouge; pieds gris.

La femelle est d'un vert olivâtre sur la partie supérieure du corps, et d'un gris blanc, teint de jeaunâtre en dessous. Les jeunes de l'année ressemblent à la femelle.

Cette espèce qui se trouve aussi aux Indes orientales et en Chine, ne paraît dans nos contrées que vers le milieu du printemps, et va passer l'hiver en Afrique; elle se trouve rarement en Suède et en Angleterre; assez abondante en Hollande et plus encore en France et en Italie. Elle se nourrit de vers, de chenilles et de différentes sortes de baies sauvages. Toutefois elle préfère les fruits aux insectes.

Elle place son nid sur la cime des arbres les plus élevés. Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un blanc pur avec quelques taches brunes ou noires toujours isolées.

GENRE ÉTOURNEAU.

STURNUS. (LINN.)

Les étourneaux, de la famille des sturnidés et de la section des conirostres, ont le bec en forme de cône allongé, ne se terminant pas par une pointe, mais bien par une portion aplatie. La mandibule supérieure s'avance sur le front et dépasse l'inférieure dont la surface est plane. Les narines placées près de la base du bec, ont une ouverture longitudinale à demi-fermée par une mambrane; trois doigts devant et un derrière; le doigt extérieur soudé à sa base à celui du milieu. La deuxième et la troisième rémiges sont les plus longues.

Les étourneaux sont des oiseaux turbulens et querelleurs. Ils vivent en grandes troupes. Ils ont l'habitude de voler serrés les uns contre les autres, formant une espèce de tourbillon qui s'agite avec rapidité dans les airs.

Cette façon de voler les défend de l'agression des oiseaux de proie qui sont tout à la fois effrayés du nombre de leurs ennemis et étourdis par leurs cris et leur battemens d'ailes.

La chasse se fait de différentes manières. Nous citerons les deux plus remarquables. La première consiste à lâcher au milieu d'une bande d'étourneaux un ou deux oiseaux de leur espèce, portant aux pattes des ficelles enduites de glue, dans lesquelles plusieurs étourneaux viennent bientôt s'empêtrer. Leurs mouvemens sont dès lors paralysés, le vol devient impossible, et l'oiseleur ne tarde pas à les voir culbuter à ses pieds. Une seconde manière de les chasser, moins employée, il est vrai, mais qui ne laisse pas d'avoir son côté plaisant, mérite d'être mentionnée. On prépare une peau de vache ou de bœuf que l'on dresse dans une prairie au milieu d'un troupeau de bêtes à cornes. Le chasseur se met à l'affut dans le corps de la vache postiche, et peut à son aise décharger son fusil sur les bandes nombreuses qui viennent se nourrir d'insectes voltigeant sans cesse près des troupeaux ou se trouvant naturellement dans leur fiente. L'habitude qu'ont ces oiseaux de voler autour de celui qui est tombé sous le plomb meurtrier, permet facilement de les tirer à plusieurs reprises et d'en faire une riche collection. Les étourneaux se nourrissent de vers, de chenilles, de limaçons et de différentes espèces de semences qu'ils cherchent dans les fumiers et les crottins des animaux. Ils mangent des cerises, des raisins et du chenevis. Une fois établis dans les lieux qu'ils affectionnent, il est bien rare qu'ils les abandonnent. Ils apportent fort peu de soin dans la construction de leur nid qui se compose de quelques brins de paille et d'un peu de coton. Ils le placent dans le voisinage des colombiers, sous les toitures des maisons et dans des trous d'arbres.

ÉTOURNEAU VULGAIRE.

Sturnus vulgaris. LINN. — *L'étourneau* ou *Sansonnet.* BUFF. *Ois.* V. 3. p. 176. t. 15. *Id.* pl. enl. 75.

Le plumage est généralement noirâtre avec des reflets violets sur la gorge et le haut de la poitrine. Le dessous du corps et les flancs ont des reflets verdâtres. Le cou, le dessus de la tête et du dos sont marqués de petites taches triangulaires d'un blanc un peu roussâtre. Les rémiges sont liserées de brun roux. Les tectrices sub-caudales sont bordées de blanc. Le bec est jaune ; les pieds couleur de chair.

La femelle a beaucoup de points blancs sur les parties inférieures et le bec moins jaune. L'étourneau vulgaire ou sansonnet se distingue de la plupart des autres oiseaux d'Europe par ces reflets métalliques que nous avons vus si brillans chez les oiseaux exotiques et que nous ne retrouverons plus que dans un très petit nombre de nos espèces européennes. Son gozier très flexible lui permet, quand il est jeune, d'apprendre à siffler des airs et prononcer plusieurs phrases de suite.

Il habite presque toutes les contrées de l'Europe.

Les œufs, au nombre de quatre à sept, sont d'un gris nuancé de vert cendré.

ÉTOURNEAU UNICOLORE.

Sturnus unicolor. (LE CHEV. DE LA MARMORA.)

Tout le plumage, y compris les ailes et la queue, est noir, avec quelques reflets assez ternes de vert et de violet. La base du bec est noirâtre ; celui-ci est jaune dans le reste de son étendue. Les pieds sont d'un jaune terreux.

Cet oiseau habite la Sardaigne. Il place son nid dans les fentes de rochers ; s'approche aussi des maisons de campagne et se pose sur les toits.

Les œufs ont la même forme et la même couleur que ceux du sansonnet.

GENRE MARTIN.

PASTOR. (TEMM.)

Bec en cône allongé, un peu arqué, très comprimé latéralement; mandibule supérieure un peu échancrée; narines ovales, ouvertes dans de longues fossettes à la base du bec, et à moitié fermées par une membrane garnie de plumes très petites. Première rémige presque nulle, les deuxième et troisième les plus longues.

Ces oiseaux ont les mêmes mœurs que les étourneaux; ils vivent comme eux en troupes nombreuses. On les voit très souvent se poser sur le dos des moutons ou des vaches pour y chercher des insectes dont ils font leur principale nourriture; ils se nourrissent aussi de fruits et de semences. L'assiduité très marquée de ces oiseaux auprès des troupeaux, a engagé M. Temminck à leur donner le nom de pastor. Les martins sont d'un caractère peu craintif. Ils répètent assez facilement les sons qui viennent frapper leurs oreilles. Ils nichent dans les trous d'arbres et dans les masures.

MARTIN ROSELIN.

Pastor roseus. TEMM. — *Turdus roseus.* GMEL. *Syst.* 1. p. 819. sp. 15. —*Le Roselin.* LEVAILL. *Ois. d'Afr.* v. 2. p. 96. pl.—*Le Merle couleur de rose.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 348. t. 22. *Id.* pl. enl. 251.

Tête surmontée d'une huppe; celle-ci, la tête, le cou, la gorge et le haut de la poitrine d'un noir à reflets violets; le ventre et le dos d'un joli rose; rémiges d'un brun violeté avec des reflets verdâtres; tectrices alaires liserées de rose; les rectrices de la même couleur que les rémiges; les couvertures inférieures de la queue, noires, rayées de blanc; bec jaunâtre; pieds jaunes; iris brun.

La femelle n'a point la huppe aussi longue; ses couleurs sont moins vives, le rose est quelquefois mélangé de brun.

Habite les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique; de passage dans le midi de l'Italie et de l'Espagne.

On ignore la couleur des œufs qui sont au nombre de six.

ORDRE DES INSECTIVORES.

Bec médiocre ou court, droit, arrondi, faiblement tranchant ou en alène ; mandibule supérieure courbée et échancrée vers la pointe, le plus souvent garnie à sa base de quelques poils rudes, dirigés en avant ; pieds à trois doigts devant et un derrière, articulés sur le même plan, l'extérieur soudé à la base ou uni jusqu'à la première articulation au doigt du milieu.

La voix de ces oiseaux est assez harmonieuse; ils se nourrissent principalement d'insectes, quelquefois aussi, mais bien rarement, de baies et de fruits.

GENRE PIEGRIÈCHE.

LANIUS. (LINN.)

Les piegrièches, de la famille des lanidés et de la section des denti-rostres, ont le bec robuste, de médiocre longueur, comprimé latéra-lement dans toute son étendue, courbé seulement vers la pointe où il forme un crochet précédé d'une échancrure semblable à une petite

dent; mandibule inférieure droite ; trois doigts devant et un derrière entièrement divisés; première rémige de moyenne longueur, deuxième un peu plus courte que les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

Le caractère des pies-grièches est fier et plein d'intrépidité ; souvent elles s'élancent avec rage contre les pies ou les cresserelles qui passent trop près de leur nid. Véritables pygmées à côté du superbe milan, les pies-grièches ne craignent pas toutefois de se mesurer avec ce redoutable ennemi : une fois le combat engagé, elles montrent un acharnement vraiment incroyable, lui enfoncent leurs ongles dans les entrailles, et à coup de bec le forcent souvent à lâcher prise. Cette lutte se termine quelquefois par la mort des deux champions, et l'on voit le milan culbutant au milieu des airs, entraîner dans sa chûte son implacable ennemi qui reste accroché après lui comme s'il voulait même après sa mort le poursuivre encore de toute sa fureur.

Ce penchant carnassier qui distingue les pies-grièches les a souvent fait regarder comme des oiseaux de proie; et M. Temminck, dans la premiére édition de son ouvrage, les avait placées à la suite de l'ordre des rapaces dont elles diffèrent par la conformation de leurs ongles qui ne sont point rétractiles, et celle de leurs doigts nullement faits pour saisir.

La voix cadencée des pies-grièches, leur nourriture qui consiste principalement en gros insectes, et les lieux qu'elles ont coutume d'habiter, ce sont là autant de points de contact qui les rapprochent des oiseaux chanteurs et justifient la place qu'on leur a assignée dans l'ordre des *insectivores*.

Le vol de ces oiseaux est prompt et irrégulier; leur queue est sans cesse en mouvement. Ils nichent dans les bois, en plaine et dans les buissons.

PIE-GRIÈCHE GRISE.

Lanius excubitor. LINN. — *Pie-grièche grise.* BUFF. *Ois.* v. 1. p. 296. t. 20. *Id.* pl. enl. 445.

Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un joli gris cendré; un cercle noir autour des yeux; une bande de la même couleur se prolonge derrière ceux-ci; ailes noires et blanches; parties latérales du cou, gorge, ventre et poitrine d'un blanc pur; les deux pennes extérieures de la queue blanches, les deux du milieu entièrement noires; les autres blanches et noires; bec et pieds noirs.

Très répandue dans presque toute l'Europe; sédentaire dans plusieurs contrées, de passage dans d'autres.

Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont blancs, marqués de taches d'un brun sale.

PIE-GRIÈCHE MÉRIDIONALE.

Lanius meridionalis. TEMM. *Man. Orn.* 2e édit. v. 1. p. 143.

Le dessus de la tête, du cou, du dos et du croupion d'un gris cendré très foncé; une large bande noire s'étend sur les côtés de la tête et se prolonge en pointe au devant de l'œil; gorge et parties latérales du cou d'un blanc grisâtre; poitrine et ventre d'un gris légèrement teinté de rose; les scapulaires de la même couleur que le dos; ailes noires; origine des rémiges d'un blanc pur; grandes tectrices marquées de blanc à leur extrémité; les quatre pennes du milieu de la queue toutes noires, les autres comme dans l'espèce précédente; pattes grises.

Elle habite la Provence, l'Italie, la Dalmatie, l'Espagne et l'Egypte.

On n'est pas encore parvenu à découvrir les œufs de cette espèce.

PIE-GRIÈCHE A POITRINE ROSE.

Lanius minor. LINN.—*La Pie-grièche d'Italie.* BUFF. *Ois.* v. 1 pag. 298. *Id.* pl. enl. 32. f. 1.

Un bandeau noir sur le front, occupant la région ophthalmique et se prolongeant sous la forme d'une bandelette sur les parties latérales de la tête; le dessus de celle-ci, l'occiput, la nuque et le dos d'un gris bleuâtre; gorge et parties latérales du cou blanches; poitrine et ventre d'un rose tendre; ailes noires; un miroir blanc sur le milieu des rémiges; grandes tectrices alaires blanches à leur extrémité; les quatre pennes du milieu de la queue entièrement noires; la première de chaque côté est blanche, les autres sont noires et blanches; pattes grises.

Elle habite l'Italie, l'Espagne, et apparaît quelquefois dans le nord de l'Europe, jusqu'en Russie. On la trouve aussi, mais assez rarement dans quelques provinces de France.

Les œufs, au nombre de six, sont oblongs, d'un vert blanchâtre. Ils ont vers le centre une zône formée de petits points d'un gris olivâtre.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

Lanius rufus. BRISS. — *La Pie-grièche rousse.* BUFF. *Ois.* v. 1. p. 301. *Id.* pl. enl. 9. f. 1. *Le mâle.*—LEVAILL. *Ois. d'Afr.* v. 2. pl. 63.

Front d'un brun noirâtre très foncé; une large bande de la même couleur s'étend depuis la partie postérieure de l'œil jusqu'à la partie inférieure du cou. Derrière de la tête et du cou d'un roux très vif; gorge, poitrine et ventre d'un beau blanc; la partie supérieure du dos et les ailes noires; un miroir blanc sur les rémiges; l'extrémité des tectrices alaires et des rémiges secondaires également blanche ainsi que la partie inférieure du dos; les deux pennes du milieu de la queue noires; les autres noires et blanches; bec noir; pattes d'un brun foncé.

Cette espèce habite la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Très rare en Hollande; elle est abondante en Afrique. Elle niche dans les buissons. Les œufs, au nombre de six, sont d'un vert blanchâtre parsemé de grandes et de petites taches cendrées.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR.

Lanius collurio. BRISS. — *La Pie-grièche écorcheur.* BUFF. *Ois.* v. 1. pag. 304. t. 21. *Id.* pl. enl. 31. f. 2.—LEVAILL. *Ois. d'Afr.* v. 2. pl. 64. f. 1 *et* 2.

Le front, le dessus de la tête, la nuque, le haut du dos et le croupion d'un cendré bleuâtre ; l'œil entouré de noir ; cette couleur se prolonge en avant jusque sur la mandibule supérieure, et en arrière jusque sur l'orifice des oreilles. Gorge blanche ; poitrine et ventre rose ; dos et tectrices alaires d'un roux marron; rémiges noirâtres, bordées de roux foncé ; les deux pennes du milieu de la queue noires, les autres blanches et noires ; bec noir, pattes brunes.

Chez la femelle, la nuque et le croupion sont d'un roux cendré; plumes des côtés du cou, de la poitrine et des flancs entourées de fines raies brunes; les deux pennes latérales de la queue rayées dans leur longueur de brun et de blanc jaunâtre ; les quatre pennes du milieu d'un brun roux uniforme.

Elle fréquente surtout la lisière des bois où existent des bruyères; elle se trouve dans toute l'Europe, et place son nid dans les enfourchures des branches des buissons à épines.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont roses avec des taches rougeâtres, ou bien jaunâtres avec des taches d'un gris-cendré verdâtre.

GENRE GOBE-MOUCHE.

MUSCICAPA. (LINN.)

Les gobe-mouches, de la famille des tyrannidés et de la section des dentirostres, ont pour caractères : un bec triangulaire, déprimé horizontalement, élargi vers sa base et terminé par une pointe forte, plus ou moins crochue et échancrée ; narines ovoïdes couvertes en partie par des poils dirigés en avant ; trois doigts devant et un derrière, le doigt extérieur soudé à sa base au doigt du milieu ; ongle postérieur très arqué ; la première rémige très courte, la deuxième moins longue que les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

Les gobe-mouches, d'un caractère en général sauvage et solitaire, d'une voix triste et peu mélodieuse, sont des oiseaux voyageurs, beaucoup plus nombreux dans les pays dont la température élevée favorise la multiplication des insectes. Ils se nourrissent exclusivement de mouches et d'autres insectes ailés qu'ils n'attrapent ordinairement qu'au vol, d'où leur est venu le nom qu'ils portent aujourd'hui.

Ces oiseaux sont très utiles à l'homme, en purgeant la terre d'une grande quantité de petits animaux destructeurs.

Ils se perchent à la sommité des arbres et nichent sur les plus grosses branches, quelquefois dans les trous naturels de celles-ci et dans les fentes des rochers.

GOBE-MOUCHE GRIS.

Muscicapa grisola. LINN. — *Le Gobe-Mouche proprement dit.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 517. t. 25. f. 2. *Id.* pl. enl. 565. f. 1.

Le dessus de la tête est varié de gris et de brun. Le dos, les ailes et la queue sont bruns ; rémiges et tectrices alaires bordées de blanc ; gorge et ventre de cette dernière couleur ; les côtés du cou, la poi-

trine et les flancs sont marqués de petites taches brunes existant au centre de chaque plume. Pattes d'un brun jaunâtre.

Il habite les forêts et rarement les jardins; répandu jusqu'en Suède et dans les provinces tempérées de la Russie; rare en Hollande.

GOBE-MOUCHE A COLLIER.

Muscicapa albicolis. TEMM. *Man. Orn.* 2e édit. v. 1. p. 1. 153. — *Le Gobe-Mouche à collier*, *de Lorraine.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 520. t. 25. f. 1. *Le vieux mâle. Id.* pl. enl. 565. f. 2.

Le front blanc, le sommet de la tête, les joues, le dos, les rémiges et les petites couvertures des ailes noires; un large collier blanc qui s'étend jusque derrière la nuque; gorge, devant du cou, poitrine et ventre de cette dernière couleur. Un miroir blanc à l'origine des rémiges; couvertures des ailes blanches ainsi que quelques rémiges secondaires dont les barbes intérieures sont noires; toutes les pennes de la queue sont noires, à l'exception de la première et quelquefois des deux premières qui ont quelques taches blanches. La vieille femelle diffère du vieux mâle du printemps par le gris cendré des parties supérieures, les rémiges secondaires qui sont blanches extérieurement et les deux pennes latérales de la queue qui sont liserées de blanc. Chez le vieux mâle la queue est toute noire; le collier blanc est chez la femelle très faiblement indiqué.

Le gobe-mouche à collier habite principalement les provinces du centre de l'Europe, ne se rencontre jamais dans le nord et dans le midi de la France; il n'existe pas en Hollande. Il niche dans les trous d'arbres, au sein des plus vastes et des plus épaisses forêts.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un bleu verdâtre, pointillés au gros bout de fines taches grises.

GOBE-MOUCHE BECFIGUE.

Muscicapa luctuosa. TEMM. *Man. Orn.* 2e édit. v. 1. p. 155.

Un bandeau blanc couvre le bas du front. La tête, le derrière du cou, le dos et le dessus de la queue entièrement noirs; les ailes de cette dernière couleur; les grandes tectrices alaires et les rémiges secondaires sont blanches; ces dernières terminées de noir sur leurs barbes intérieures; gorge, poitrine et ventre d'un blanc pur; bec noir; pattes grises.

La vieille femelle diffère du mâle par le manque du miroir, par le cendré brun très uniforme des parties supérieures et par les trois pennes latérales de la queue dont les bords sont blancs.

Cette espèce est très répandue dans les provinces méridionales, le long de la Méditerranée et dans toute l'Italie où elle fréquente les bois d'oliviers et de figuiers. Elle se trouve aussi dans les provinces du centre de la France et de l'Allemagne; on ne l'a jamais vue en Hollande

Elle vit habituellement dans les bois, en plaine, dans les parcs et les vergers.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un bleu verdâtre très clair.

GOBE-MOUCHE ROUGEATRE.

Muscicapa parva. BESCHT. *Naturg. dent.* v. 3. p. 442.

La tête, le dessus du cou et le dos d'un cendré rougeâtre; pennes des ailes d'un brun foncé; la gorge et le haut de la poitrine d'un roux très vif; cette couleur est séparée du cendré rougeâtre de la tête et du dessus du cou par une bande de gris bleuâtre qui s'étend depuis l'œil jusqu'au niveau du pli de l'aile; flancs d'un roux clair; partie inférieure de la poitrine et ventre blancs; les quatre pennes du milieu

de la queue sont noirâtres, les autres sont blanches dans la plus grande partie de leur étendue et noirâtres à leur extrémité; bec et pied bruns.

De passage annuel dans les forêts de l'Allemagne, assez commun dans les parties orientales.

GENRE MERLE.

TURDUS (LINN.)

Les merles, de la famille des mérulidés, de la section des dentirostres, ont pour caractères : un bec comprimé latéralement, à mandibule supérieure arquée et échancrée vers sa pointe ; mandibule inférieure droite ; narines de forme ovoïde, situées à la base du bec, en partie couvertes d'une membrane nue ; des poils à l'ouverture du bec ; trois doigts devant et un derrière ; le doigt externe soudé à la base du doigt médian ; la première rémige très courte, les autres variant de longueur.

Parmi ces oiseaux les uns émigrent en grandes troupes, les autres sont sédentaires et ne quittent jamais le canton qu'ils habitent, pourvu qu'on ne vienne pas les y troubler. Leur chair est en général très succulente.

M. Temminck à divisé le genre merle en deux sections d'après les différences d'habitudes que présentent ces oiseaux.

PREMIÈRE SECTION.—SYLVAINS.

Les oiseaux de cette section nichent toujours dans les bois, les buissons, les parcs ou les jardins. Ils voyagent par bandes et se nourrissent principalement de baies, excepté pendant le temps de l'éducation des jeunes ; ce sont alors les insectes qui deviennent leur principal aliment.

MERLE DRAINE.

Turdus viscivorus. LATH. *Ind.*v. 1. p. 326. — *Le Draine.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 295. t. 19. f. 1. *Id.* pl. enl. 489.

Le dessus de la tête, du cou, les ailes et la partie supérieure du dos d'un brun cendré, le reste du dos et le croupion d'un brun roussâtre; tectrices alaires bordées de blanc. Il existe entre le bec et l'œil un espace d'un gris-blanc. La gorge, la poitrine et le ventre d'un blanc jaunâtre, sont marqués de taches brunâtres, en forme de fer de lance sur la gorge et ovales sur le ventre et la poitrine. Le bec, brun à sa base, est noirâtre à sa pointe; pieds jaunes; ongles noirs.

Cette espèce connue aussi sous le nom de grosse grive, grive de gui, parceque le gui fait une partie de sa nourriture, se plaît surtout dans les forêts où croissent les genévriers. Le draine ne quitte pas l'Angleterre; il est oiseau de passage dans quelques contrées de la France; très rare en Hollande; il niche dans le nord sur des pins et des sapins.

Les œufs, au nombre de trois à cinq, sont d'un vert blanchâtre, marqué de quelques grandes taches violettes et de points roux.

MERLE LITORNE.

Turdus pilaris. LINN.—*La Litorne* ou *Tourdelle.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 301 *Id.* pl. enl. 490.

Un trait blanc au dessus de l'œil; le dessus de la tête, le derrière du cou, le bas du dos et le croupion d'un gris cendré tacheté de noir à la partie supérieure de la tête; le haut du dos, les scapulaires et les tectrices alaires d'un brun peu foncé; rémiges noirâtres; queue noire; tectrices sub-caudales blanches; gorge, poitrine d'un roux assez vif, parsemé de taches noires; ventre blanc; plumes des flancs tachées de noir et bordées de blanc; bec jaunâtre; pieds d'un brun foncé.

les oiseaux de cette espèce apparaissent dans nos contrées au mois de novembre, époque à laquelle ils quittent les forêts noires du nord qu'ils habitent de préférence ; ils sont très communs surtout au printemps dans les plus hautes vallées des Alpes suisses.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un vert de mer pointillé de roux.

MERLE GRIVE.

Turdus musicus. LINN. — *La Grive*, BUFF. *Ois*. v. 3. p. 280.
Id. pl. enl. 406.

La tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un brun olivâtre ; tectrices alaires bordées de jaune roussâtre ; les côtés du cou et la poitrine d'un jaune un peu roux, semé de taches brunâtres de forme triangulaire ; ventre et flancs blancs, marqués de taches ovoïdes de la même couleur que celles de la poitrine ; bec brun ; pieds d'un gris brunâtre.

Cette espèce, qui est assez abondante dans presque toute l'Europe, visite nos contrées vers la fin de septembre où elle séjourne peu après les vendanges ; mais elle revient au printemps et niche alors sur les pommiers et les pruniers ; son chant est fort agréable.

Les œufs, au nombre de trois à six, sont d'un bleu foncé avec de grands et petits points bruns.

MERLE MAUVIS.

Turdus iliacus. LINN.—*Le Mauvis*. BUFF. *Ois*. v. 3. p. 309.
Id. pl. enl. 51.

Les parties supérieures sont d'un brun olive. Cette espèce assez semblable à la précédente, s'en distingue facilement 1° par deux traits longitudinaux, dont l'un blanc est situé au dessus des yeux, et l'autre noir s'étend de la base du bec à la partie antérieure de l'œil ; 2° par la forme des taches du cou, de la poitrine et des côtés du ventre, qui sont longitudinales et non triangulaires ; enfin par le roux vif dont sont

colorés les flancs et les tectrices alaires inférieures. Il faut noter de plus que les tectrices supérieures ne sont pas bordées de jaune roux comme dans l'espèce précédente. Bec brun; pieds d'un gris clair.

Ces oiseaux arrivent dans nos contrées au mois de septembre et émigrent vers le midi au milieu de novembre. Ils reviennent ensuite vers le nord de l'Europe, et notamment en Suède où ils nichent dans les touffes de sureau et de sorbier dont ils aiment beaucoup les baies, et souvent aussi dans les buissons de bouleau; leur chair est très délicate.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un bleu verdâtre taché de noir.

MERLE A PLASTRON.

Turdus torquatus. LINN.—*Le Merle à plastron blanc.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 340. t. 31. *Id.* pl. enl. 516.

Tout le plumage est noir à l'exception de la poitrine qui est traversée par une large bande d'un blanc pur. Les plumes sont bordées de gris blanc. Iris couleur noisette ; bec jaunâtre dans un tiers de son étendue; pieds bruns.

Cette espèce qui porte aussi le nom de merle terrier ou buissonnier, sans doute à cause de l'habitude qu'elle a de nicher contre terre et au pieds des buissons, ne se montre dans nos contrées qu'à l'automne et au printemps. Elle habite aussi la Suède et l'Ecosse; niche en Allemagne ; très rare en Hollande.

Le plumage du merle mauvis présente des variations accidentelles; il est tantôt tout blanc, tantôt blanchâtre ou bien tapiré de blanc.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un vert blanchâtre marqué de points d'un brun roux.

MERLE NOIR.

Turdus merula. LINN. — *Le Merle*, BUFF. *Ois.* v. 3. p. 330. t. 20. *Id.* pl. enl. 2.

Tout le plumage d'un noir profond ; bec et tour des yeux jaunes ; iris et pieds noirs. Le plumage varie quelquefois du blanc pur au blanc jaunâtre. Le dicton populaire relatif aux merles blancs ne saurait donc être raisonnablement admis.

La femelle est couleur de suie; sa gorge est irrégulièrement tachée de brun foncé et de brun clair ; sa poitrine est d'un brun roussâtre, et son ventre d'un cendré foncé ; pieds bruns; bec noirâtre.

Le merle noir ou merle commun est l'espèce qui se trouve dans nos contrées. Il reste ordinairement sédentaire dans les lieux qu'il habite pourvu qu'on ne vienne pas le tourmenter; il se réfugie pendant l'hiver dans les bois les plus touffus et principalement dans ceux qui sont plantés d'arbres toujours verts: tels que les genévriers, les sapins, etc. On le voit quelquefois dans nos jardins. Le merle se laisse approcher difficilement du chasseur qu'il aperçoit de très loin ; et c'est sans doute à cette circonstance qu'il doit sa réputation de finesse. Cela ne l'empêche pas de tomber dans les différens pièges, pourvu que la main qui les tend sache se rendre invisible. La voix du merle, naturellement désagréable, peut facilement se modifier par l'éducation. Certains merles noirs retiennent aisément les airs qu'ils entendent siffler, et peuvent même contrefaire la voix humaine. Le merle entre de bonne heure en amour et chante bien avant les beaux jours du printemps.

Il se trouve dans plusieurs parties de l'Europe; très commun en Hollande.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un gris verdâtre, avec des tâches d'un brun clair ou de couleur livide.

MERLE A GORGE NOIRE.

Turdus atrogularis , TEMM. *Man*, *Ornit.*, 2e édit. p. 169. v. 1.

Le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les ailes et la queue d'un cendré olivâtre. Joues, gorge et devant du cou noirs; poitrine et ventre d'un blanchâtre mélangé de roux sur les flancs qui sont parsemés de petites taches d'un brun foncé. Couvertures inférieures de la queue roussâtres, toutes terminées de blanc; bec d'un brun noirâtre; la mandibule inférieure jaune à sa base; iris et pieds bruns.

Cette espèce n'a encore été observée qu'en Hongrie et en Russie. On ne sait absolument rien sur sa nourriture et sa propagation.

MERLE NAUMANN.

Turdus naumanni, TEMM. *Man. Ornit.*, 2e édit. p. 170 v. 1.

Une tache noirâtre en forme de croissant occupe toute la région de l'oreille; sommet de la tête d'un brun foncé; toutes les autres parties supérieures d'un cendré roux passant au roux foncé sur le croupion et les pennes latérales de la queue; rémiges et pennes du milieu de la queue d'un brun foncé; les plumes des parties latérales du cou, de la poitrine et des flancs présentent à leur centre une tache d'un roux vif. Ventre d'un blanc pur; le dessous de la queue tout roux; bec et pieds bruns.

Cette espèce se montre en Silésie, en Autriche et en Hongrie; on la trouve aussi en Dalmatie et dans le midi de l'Italie.

Nourriture et propagation inconnues.

DEUXIÈME SECTION. — SAXICOLES.

Les oiseaux de cette section passsent leur vie au milieu des rochers et des montagnes rocailleuses. Ils sont solitaires ; se nourrissent presque exclusivement d'insectes, quelquefois de baies.

MERLE DE ROCHE.

Turdus saxatilis. LATH. — *Le Merle de roche*, BUFF. pl. enl. 562. *Le mâle.*

Tête et cou d'un bleu clair ; partie supérieure du dos et croupion noirs; milieu du dos blanc; ailes brunâtres; poitrine et ventre d'un beau roux ardent ainsi que la queue dont les deux pennes du milieu sont brunes ; pattes couleur de plomb.

Il habite la Suisse, le Tyrol, la Hongrie, la Turquie, l'Archipel, les Apennins, les Alpes et les Pyrénées. On le trouve isolé sur les Vosges et d'autres montagnes de la France. Il est commun dans le nord de l'Italie.

Il niche dans les fentes des rochers; construit son nid avec la mousse des arbres.

Les œufs, au nombre de quatre, sont d'un bleu verdâtre sans taches.

MERLE BLEU.

Turdus cyanus. GMEL. — *Le Merle bleu.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 355. t. 24 *Id.* pl. enl. 250. *Vieux mâle.*

Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un beau bleu foncé; gorge, poitrine et ventre d'un bleu plus clair ; sur les plumes de la poitrine et du ventre se dessinent des croissans noirs et blancs; ailes et queue noires; pieds d'un gris bleuâtre.

La femelle a le bleu des parties supérieures mêlé de brun et de cendré ; sur la gorge et le devant du cou sont de grandes taches

roussâtres. Les autres parties inférieures sont rayées et variées de bleuâtre, de cendré et de brun.

Le merle bleu habite le midi de la France, l'Espagne, la Sardaigne et l'Italie; très abondant dans les hautes vallées du Piémont; moins connu dans le Tyrol; rare en Suisse et très commun au-delà des Appennins. Il niche dans les fentes des rochers, sur les vieilles tours et quelquefois dans les creux d'arbres.

Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanc verdâtre.

GENRE CINCLE.

CINCLUS. (BESCHT.)

Ce genre, qui appartient à la famille des mérulidés et à la section des dentirostres, offre les caractères suivans : bec tout-à-fait droit, comprimé et tranchant ; mandibule supérieure légèrement recourbée sur l'inférieure. Narines fendues longitudinalement, recouvertes par une membrane; trois doigts devant et un derrière; le doigt extérieur soudé à sa base ; la troisième et la quatrième rémiges sont les plus longues.

Les cincles, auxquels on donne aussi le nom de merles d'eau, doivent être rangés, malgré leurs habitudes aquatiques, dans la classe des oiseaux terrestres. Ils habitent et nichent sur le bord des petits ruisseaux. Leur nourriture se compose d'insectes aquatiques.

CINCLE PLONGEUR.

Cinclus aquaticus. BESCHT. — *Le Merle d'eau.* BUFF. *Ois.* v. 8. p. 134. t. 11. *Id.* pl. enl. 940.

Le dessus de la tête et du cou d'un brun bai ; gorge et poitrine blanches ; ventre et flancs d'un brun roux; ailes, dos, croupion et queue d'un brun noirâtre. Des écailles d'une teinte un peu plus

claire sur les tectrices alaires, le dos et le croupion ; iris gris ; pieds jaunâtres.

Les habitudes de cet oiseau sont bien dignes de fixer l'attention du naturaliste. On ne voit point le cincle, à l'exemple de la plupart des oiseaux aquatiques, rechercher les eaux stagnantes des étangs et des marais fangeux; c'est près du bord des lacs et des ruisseaux des hautes montagnes qu'il dirige sa marche pleine de lenteur et de gravité.

C'est là qu'on le voit souvent se reposer sur les pierres et les cailloux contre lesquels viennent se briser en murmurant les eaux limpides des fontaines et des cascades. Le cincle se nourrit d'insectes qu'il va chercher sur le lit même de la rivière.

Ce n'est point en plongeant, comme le font plusieurs oiseaux d'eau, qu'il parvient à s'emparer des petites proies aquatiques ; lorsqu'il entre dans un ruisseau, c'est le côté le moins profond qu'il choisit ; il suit la pente du terrain, s'avance avec sa gravité accoutumée et disparaît peu à peu sous les eaux au fond desquelles il marche toujours la tête haute et se promène en tous sens avec la même lenteur et la même facilité que s'il était encore sur le rivage; on a observé qu'au moment ou l'eau lui passait les genoux, il laissait pendre ses ailes et les agitait quelques instans , s'environnant ainsi d'une couche d'air qui pût lui permettre de respirer pendant un temps assez long. Ce fait pourrait peut-être servir à expliquer le mode de respiration de cet oiseau. Ses plumes très épaisses sont rendues imperméables par une substance graisseuse dont-elles sont enduites.

Le cincle habite la Suède, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie ; il est sédentaire dans tout ces pays, excepté en Hollande, où il est oiseau de passage.

Buffon dit qu'il fabrique son nid avec beaucoup de soin et qu'il le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux; ce nid entrelacé d'herbe et de mousse est recouvert d'un dôme de même matière.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc pur.

GENRE BEC-FIN.

SYLVIA. (LATH.)

Bec très fin, droit, en alène; base plus élevée que large; pointe de la mandibule supérieure présentant souvent une échancrure; narines latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane; trois doigts devant et un derrière, l'extérieur soudé à sa base à celui du milieu; la première rémige très courte; les deuxième et troisième sont les plus longues.

Ce genre, qui se compose des plus petites espèces d'oiseaux qui se trouvent en Europe, doit être divisé en deux sections : les riverains et les sylvains ; cette dernière section se sub-divise en roitelets et en troglodytes.

PREMIÈRE SECTION.—RIVERAINS.

Sommet de la tête déprimé; ailes courtes, très arrondies; queue longue, toujours très étagée. Quelques espèces de cette section ont beaucoup de rapport avec les merles et se trouvent placées entre ceux-ci et les bec-fins.

Ils habitent au milieu des roseaux et des joncs dont est couvert le bord des fleuves, des marais, des rivières et des étangs. Leur chant est peu mélodieux. Leur nourriture consiste en insectes aquatiques.

BEC-FIN ROUSSEROLLE.

Sylvia turdoides. MEYER. — *Turdus arundinaceus.* TEMM. *Man. Orn.* 1e édit. p. 96. — *La Rousserolle.* BUFF. *Ois.* v. 3. pag. 293. t. 18. *Id.* pl. enl. 513. (*)

Le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les ailes et la queue sont d'un brun roussâtre. Sourcils d'un blanc jaunâtre; gorge

(*) Cette espèce chez laquelle des observations ultérieures ont démontré les mêmes habitudes que chez les bec-fins, avait été rangée parmi les merles dans la première édition de M. Temminck.

blanche; poitrine d'un blanc jaunâtre devenant plus foncé sur le ventre et les flancs; bec jaune à sa racine, brun vers sa pointe; iris brun; queue arrondie; pattes jaunâtres.

Cette espèce, très abondante en Hollande, se trouve aussi assez communément dans quelques provinces de France et dans le Piémont. Elle niche dans les joncs et dans les roseaux.

Les œufs, au nombre de trois à cinq, sont verdâtres, avec des taches cendrées et noirâtres.

BEC-FIN RUBIGINEUX.

Sylvia galactotes. TEMM. *Man. Orn.* 2[e] édit. p. 181 v. 1.

Le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et la queue d'un roux assez vif; les yeux sont ombragés d'un sourcil blanc au-dessous du quel existe une petite raie brunâtre. Ailes d'un brun bordé de roussâtre; gorge, poitrine et ventre d'un blanc isabelle qui devient roussâtre sur les flancs; toutes les pennes latérales de la queue présentent près de leur extrémité une grande tache noire. L'extrémité de chaque penne est d'un blanc pur. Mandibule supérieure brune; l'inférieure jaune excepté la pointe qui est brune; pattes jaunâtres.

Il habite les provinces méridionales de l'Espagne.

La nourriture, la propagation et les habitudes de cette espèce sont totalement inconnues.

BEC-FIN RIVERAIN.

Sylvia fluviatilis. MEYER. *Tasschenb. deut.* v. 1. p. 229.

Dessus de la tête et du cou, ailes, dos, coupion et queue de couleur olivâtre avec quelques nuances de brun; gorge blanche, parsemée de petites taches longitudinales de couleur olivâtre; côtés du cou, poitrine et ventre d'un blanc olivâtre avec des taches en forme de fer de lance d'un olivâtre plus foncé; milieu du ventre blanc; cou-

vertures inférieures de la queue d'un brun olivâtre, terminées par un grand espace blanc ; queue très étagée ; pieds jaunâtres.

Il habite en Autriche et en Hongrie, le long des bords du Danube.

On ne connaît ni le nid ni les œufs de cette espèce.

BEC-FIN LOCUSTELLE.

Sylvia locustella. LATH. *Ind.* v. 2. p. 515. sp. 25.—*L'alouette locustelle.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 42. — CUV. *Reg. anim.* v. 1. p. 567.; *mais les synonymes n'y appartiennent point.*

La tête, le cou, les ailes, le dos, le croupion et la queue sont bruns avec une légère nuance olivâtre dans quelques endroits ; une tache d'un brun noir occupe le centre de chaque plume. Gorge, devant du cou et milieu du ventre d'un blanc pur ; couvertures inférieures de la queue d'un jaune roussâtre avec des taches brunes.

Il habite en Autriche, en Hongrie, en Italie et dans le midi de la France; rare en Hollande et en Angleterre. On le trouve sur le bord des fleuves.

Il niche dans les roseaux et les grandes touffes d'herbes.

BEC-FIN TRAPU.

Sylvia certhiola. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 186.

Toutes les parties supérieures d'une couleur olivâtre présentent çà et là des taches ovoïdes d'un brun noir ; ces taches occupent le centre de chaque plume. Gorge, devant du cou, poitrine et milieu du ventre d'un blanc pur ; de très petites taches d'un brun foncé existent sur le devant de la gorge. Flancs, abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un roux clair ; queue longue et très étagée ; les pennes noirâtres en dessous sont terminées par un grand espace d'un cendré blanchâtre ; pattes jaunâtres.

Il habite la Russie méridionale.

Propagation inconnue.

Cette espèce qui a les plus grands rapports avec la précédente s'en distingue par un bec fort, à mandibule supérieure noire, l'inférieure étant jaune, et par sa queue dont toutes les pennes sont terminées en dessous par un grand espace cendré. Le bec-fin locustelle a un bec unicolor, fortement en alène; une queue unicolore jusqu'au bout. Le bec-fin trapu semble plus ramassé par la largeur de sa queue, tandis que la locustelle a des formes plus sveltes.

BEC-FIN AQUATIQUE.

Sylvia aquatica. LATH. *Ind.* v. 2. sp. 510. sp. 11. — *Fauvette aquatique.* SONN.— *Nouv. édit. de* BUFF. *Ois.* v. 15. p. 132.

Une bande d'un brun noir s'étend depuis la base de la mandibule supérieure jusqu'à l'occiput ; au-dessus et au-dessous de cette bande en existe une autre d'un blanc jaunâtre. La nuque, le derrière du cou, le haut du dos et les scapulaires d'un gris très légèrement roussâtre avec des taches longitudinales noirâtres ; les ailes d'un brun grisâtre; les tectrices bordées de gris blanchâtre et les rémiges de blanc jaunâtre ; gorge, côtés du cou, poitrine et ventre d'un blanc roux très clair se renforçant surtout sur le ventre et les flancs; rectrices d'un brun foncé dans le milieu avec une large bordure grisâtre ; tectrices sub-caudales rousses ; bec noir à sa pointe, jaune à sa base; pattes jaunes.

Cette espèce est très abondante en Italie, dans le Piémont et quelquefois dans le midi de la France; elle est peu abondante en Allemagne et très rare en Hollande.

BEC-FIN PHRAGMITE.

Sylvia phragmitis. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 633. — LATH *syn.* v. 4. p. 430. sp. 21.—*Id. suppl* p. 180.

Au-dessus de l'œil existe une large bande d'un blanc jaunâtre, suivie d'une autre de couleur noire. Sommet de la tête, haut du dos et scapulaires, d'un brun olivâtre avec des taches nuancées de brun

sur le centre de chaque plume ; ces taches sont noires sur le sommet de la tête. Rémiges noirâtres, bordées de blanc jaunâtre; partie inférieure du dos, croupion et tectrices caudales supérieures brunâtres; gorge, poitrine et ventre d'un blanc roux surtout sur les flancs, la région anale et les tectrices sub-caudales ; queue d'un brun cendré ; pattes jaunâtres.

Il habite les marais de la Hollande ; se trouve en Angleterre, en France et en Allemagne.

Son nid, dont la forme est celle d'un panier, est entrelacé avec beaucoup d'art dans les roseaux. On le trouve quelquefois sous la racine des arbres, et sur le bord des eaux.

Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanchâtre sale ou d'un cendré fauve, avec des petits points blancs qui sont le plus souvent réunis en zône.

BEC-FIN DES ROSEAUX OU ÉFARVATTE.

Sylvia arnudinacea. LATH. *Ind.* v. 2. p. 510. sp. 12 —*Fauvette de roseaux.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 142.

Une petite bande d'un blanc jaunâtre s'étend depuis la base de la mandibule supérieure jusqu'au dessus de l'œil. Sommet de la tête, dessus du cou, dos et croupion d'un brun roussâtre ; les ailes brunes bordées de roux ; gorge et devant du cou d'un blanc pur; poitrine et ventre d'un blanc jaunâtre ; cette dernière couleur est plus prononcée sur les flancs. Queue d'un brun olivâtre ; pattes jaunâtres.

Il est très répandu en Hollande, en France, en Allemagne et en Angleterre. Il devient très rare dans le midi et dans les contrées orientales. Il se cache dans les roseaux au milieu desquels il construit son nid avec autant d'art que la précédente espèce.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un blanc verdâtre avec des taches vertes et brunes qui sont plus nombreuses et plus rapprochées vers le gros bout.

BEC-FIN VERDEROLLE.

Sylvia palustris. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. pag. 639. t. 26. *Naum. voy.* édit. in-8. t. 46. p. 105.

Une bande d'un blanc jaunâtre s'étend depuis la base de la mandibule supérieure jusqu'au dessus de l'œil. Dessus de la tête et du cou, dos, croupion et queue d'un brun olivâtre ; les ailes brunes bordées de cendré ; gorge d'un blanc pur ; poitrine et ventre d'un blanc jaunâtre ; le jaune domine sur le ventre et les flancs ; pattes jaunes.

Cette espèce qui ne se cache jamais dans les roseaux, mais que l'on voit souvent posée sur les tiges les plus élevées des chanvres et des buissons, est assez commune dans tout le midi et les contrées orientales, le long du Danube. On la trouve encore en Suisse et dans quelques parties de l'Allemagne.

Son nid, de forme sphérique, est placé à terre parmi les racines des buissons.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un cendré clair couvert de taches foncées et plus claires, d'un cendré bleuâtre.

Outre les différences qui existent dans les habitudes et dans le chant du bec-fin des roseaux et du bec-fin verderolle, espèces qui ont tant d'analogie entre elles, il y a encore d'autres signes qui permettent de les distinguer. Le plumage de la première est teint généralement de roussâtre et le bec est comprimé à sa base, tandis que le plumage de la seconde est généralement teint d'olivâtre et le bec est déprimé à sa base et dans toute sa longueur.

BEC-FIN BOUSCARLE.

Sylvia cetti. MARMORA —BUFF. *Ois.* pl. enl. 655. f. 2.

Entre le bec et l'œil existe un petit trait grisâtre. Dessus de la tête et du cou, tectrices alaires, dos et croupion d'un brun ferrugineux foncé; rémiges d'un brun foncé ; gorge, devant du cou, milieu du ventre blancs ; côté du cou, flancs, cuisses et ventre d'un brun roux, moins

foncé que celui des parties supérieures; tectrices sub-caudales rousses terminées de blanc; bec et pieds d'un brun clair.

Il habite la Sardaigne et plusieurs autres parties méridionales de l'Europe; on l'a aussi aperçu en Angleterre. Il fréquente le bord des rivières et les buissons épineux; il se nourrit des petits insectes ailés qui vivent dans le voisinage des eaux.

DEUXIÈME SECTION. — SYLVAINS.

Les oiseaux de cette section vivent habituellement dans les bois. Leur nourriture consiste en baies, vers et insectes. Leur corps est svelte; leur queue qu'ils portent horizontalement est longue, large et à pennes égales. Le bec est droit, grêle, comprimé à la pointe. Leur voix est mélodieuse.

BEC-FIN ROSSIGNOL.

Sylvia luscinia. LATH. *Ind.* v. 2. p. 506. sp. 1. — *Le Rossignol.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 81. t. 6. f. 1.—*Id.* pl. enl. 615.

Le dessus de la tête et du cou, les ailes, le dos et le croupion d'un brun légèrement roux; gorge et ventre blanchâtres; poitrine et flancs d'un gris cendré; queue couleur de rouille; bec brunâtre, un peu jaune à sa base; tarses jaunes. La femelle ne diffère pas du mâle. Il existe des variétés albines.

Tout le monde connaît le chant du rossignol, les sons moëlleux et flutés qu'il tire de son gosier flexible; son ramage a cela de remarquable qu'il se compose d'une succession non interrompue de sons qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes, sachant toujours les moduler avec le goût et la précision du plus habile symphoniste. La voix de cet oiseau dont les muscles du larynx sont plus puissans que dans aucune autre espèce, et même plus puissans dans le mâle qui chante que dans la femelle qui ne chante pas, paraît égaler au moins la portée de la voix humaine. D'après M^{r} le docteur Remond, le chant du rossignol, quoique très varié, ne comprendrait qu'une seule

octave. Cet oiseau profite des belles nuits du printemps pour chanter ses amours, et se repose pendant le jour à l'ombre des bosquets et des épais buissons.

Les anciens qui pensaient qu'il ne dormait point dans cette saison, attachaient à sa chair une propriété anti-soporeuse. Il suffisait, suivant eux, de mettre le cœur et les yeux d'un rossignol sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie. Non seulement, dit Buffon, les rossignols dorment pendant le jour, mais ils rêvent et d'un rêve de rossignol, car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Ami brûlant de la liberté, le rossignol ne se laisse que très difficilement élever en cage; on y parvient cependant lorsqu'on sait l'entourer d'un printemps pour ainsi dire perpétuel; dans ce cas il continue à chanter et finit par s'attacher à la personne qui a soin de lui, au point de mourir de regret lorsqu'il vient à être séparé d'elle. Il retient facilement les airs qu'on lui siffle, et apprend aussi à répeter des phrases. Ses chants commencent au mois d'avril et ne cessent qu'à la fin de juin. Quoique d'un caractère sauvage et timide, le rossignol n'est point défiant et tombe facilement dans les piéges qu'on lui tend. On le prend à la pipée, aux gluaux, dans le trébuchet, etc. Il vit toujours solitaire; il est assez commun dans toute l'Europe et nous quitte l'hiver pour passer en Asie. Il se nourrit d'insectes aquatiques et autres, de petits vers et d'œufs de fourmis; il ne dédaigne pas non plus les figues, les baies, etc. Sa chair est fort bonne à manger lorsqu'elle est grasse, et pourrait rivaliser avec celle des ortolans. On se souvient sans doute de cette fantaisie d'Hélyogabale qui mangeait des langues de rossignols, de paons, etc. Qui ne se rappelle encore ce plat fameux du comédien Esope, dont parle Pline, composé d'une centaine d'oiseaux plus ou moins célèbres par leurs talens de chanter et leur facilité à parler.

Le rossignol place son nid sur les branches les plus basses des arbustes, ou sur une touffe d'herbe et quelques fois à terre, au pied même de ces arbustes. Il habite les bois, les buissons et les jardins.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un vert olivâtre.

BEC-FIN PHILOMÈLE.

Sylvia philoméla. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 507. t. 35. f. 1. — *Motacilla luscinia major.* GMEL.—*Syst.* 1. p. 950. sp. 1.—*Luscinia major.* BRISS. *Ornit.* v. 3. p. 400.

La tête, le dessus du cou, le dos et le croupion d'un gris-brun terne; les ailes d'un gris un peu plus foncé; gorge blanche; poitrine, ventre et flancs d'un cendré clair devenant plus foncé près de la région anale; queue rousse; mandibule supérieure brunâtre; l'inférieure blanchâtre; pattes jaunes.

Il habite dans différentes parties de l'Allemagne. Il est très rare en France, et on ne le voit jamais en Hollande. Il se trouve dans les bois et particulièrement le long des ruisseaux.

Il niche comme l'espèce précédente, mais plus fréquemment dans les lieux bas et humides.

Les œufs, d'un brun olive teint de brun foncé, sont plus grands que ceux du rossignol.

BEC-FIN SOYEUX.

Sylvia sericea. NATTER.

L'œil dont le pourtour est blanc est surmonté d'un sourcil de la même couleur. Tout le dessus du corps de cet oiseau est à-peu-près de la même couleur que dans l'espèce précédente; la queue au lieu d'être rousse est d'un gris brun semblable à celui des parties supérieures. La gorge est blanche, ainsi que le milieu du ventre; les côtés du cou et la poitrine d'un gris cendré clair passant au gris brun sur les flancs, le ventre et les tectrices sub-caudales. La mandibule supérieure brune, l'inférieure jaune; pattes jaunâtres.

Les quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues.

Cette espèce dont la découverte est due à M. Natterer, commissaire du musée de Vienne, ne mérite pas le nom qu'elle porte au-

jourd'hui ; car son plumage n'est pas plus soyeux que celui du rossignol.

Il habite les provinces méridionales de l'Espagne.

On ne connaît point la couleur de ses œufs.

BEC-FIN ORPHÉE.

Sylvia orphea. TEMM. *Man. ornith.* 2e édit. v. 1. p. 198. — *La Fauvette.* BUFF. pl. enl. 579. f. 1. *Femelle du bec-fin orphée ; pour la description*, p. 119, *depuis la ligne* 5 *jusqu'à la ligne* 24. — *La Fauvette proprement dite.* CUV. *Règ. anim.* v. 1. p. 397.

Le front, le sommet de la tête et les joues sont noirâtres; occiput, nuque, dessus du cou, dos et croupion d'un cendré très foncé; rémiges primaires noirâtres ; rémiges secondaires et tectrices alaires d'un noir tirant sur le brun ; gorge, côtés du cou et haut de la poitrine blancs; ventre, poitrine et flancs d'un rose clair; plumes de la région anale et tectrices sub-caudales d'un roux clair; queue d'un brun foncé; la penne extérieure de chaque côté de la queue est blanche dans toute sa longeur; l'extrémité des barbes intérieures est cendrée. Les autres pennes de la queue sont blanches à leur extrémité ; mandibule inférieure jaune à sa racine, la supérieure noirâtre; pattes d'un jaune brunâtre.

Il est commun en Italie et dans les départemens méridionaux de la France et de la Savoie. On ne le trouve jamais dans le nord.

Il niche dans les buissons , souvent aussi dans les trous de masure et sous les toits.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont presque blancs, marqués irrégulièrement de taches jaunâtres et de petits points bruns.

BEC-FIN RAYÉ.

Sylvia nisoria. BESCH. *Naturg. deut.* v. 3. p. 547.

La tête, le dessus du cou , les scapulaires , le dos et le croupion

d'un cendré un peu foncé ; les plumes des scapulaires et du croupion sont terminées par une petite raie brune et une autre blanche; les ailes d'un cendré brunâtre sont liserées de gris blanchâtre ; gorge, devant du cou, poitrine et ventre blanchâtres avec des raies transversales de gris cendré; le devant du cou et le milieu du ventre sont d'un blanc pur. Couvertures inférieures de la queue cendrées, avec de larges bordures blanches.

Bec brun; iris jaune ; pattes d'un jaune verdâtre.

Il habite les buissons et les taillis. On le trouve principalement en Suède, dans les provinces du nord de l'Allemagne et en Hongrie; il est assez rare en Autriche.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un blanchâtre marqué de taches d'un cendré pourpré, ou d'un cendré pur.

BEC-FIN A TÊTE NOIRE.

Sylvia atricapilla. LATH. — *Ind.* v. 2. p. 508. sp. 6. — *La Fauvette à tête noire.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 125. t. 8. f. 1.

Dessus de la tête d'un noir profond; joues, côtés de la tête , dessus du cou et petit espace compris entre l'œil et la base du bec d'un gris cendré; ailes, dos, croupion et queue d'un cendré nuancé d'olivâtre; pennes des ailes d'un gris brun, bordées extérieurement d'olivâtre et intérieurement de blanchâtre; gorge, poitrine et ventre d'un cendré blanchâtre; bec et pieds brunâtres.

La tête de la femelle est de couleur rousse; ventre d'un blanc légèrement teint de roux. Cette espèce de fauvette, est, suivant Buffon, celle dont le chant est le plus pur et le plus mélodieux. Elle chante encore bien long-temps après que le rossignol s'est tu. Elle se laisse facilement élever en cage et montre beaucoup d'affection pour son maître.

Elle habite depuis le nord, même depuis la Laponie jusque dans les provinces méridionales de la France et dans les parties orientales.

Elle niche dans les buissons. Les œufs, au nombre de quatre à six, de forme obtuse, sont d'un jaune blanchâtre nuancé de roux et parsemé d'un petit nombre de taches plus foncées.

BEC-FIN MÉLANOCÉPHALE.

Sylvia melanocephala. LATH. *Ind. orn.* v. 2. p. 509. sp. 7.

Front, sommet de la tête, occiput et joues d'un noir profond; le dessus du cou, le dos et le croupion d'un gris foncé ; ailes noirâtres; gorge, devant du cou et milieu du ventre blancs; le reste des parties inférieures d'un gris cendré; queue de la même couleur que les ailes. La première penne de chaque côté est blanche à son extrémité ainsi que sur ses barbes externes. Il y a aussi une tache blanche sur les deuxième et troisième pennes; les yeux sont entourés d'un cercle rougeâtre clair, les orbites étant nus. Iris brun; pieds brunâtres; base de la mandibule inférieure blanche, le reste noir.

La tête, chez la femelle, d'une couleur cendré noirâtre.

Il habite le midi de l'Espagne, la Sardaigne et les états napolitains; il niche dans les buissons loin des habitations.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un blanc jaunâtre plus foncé.

BEC-FIN SARDE.

Sylvia sarda. MARMORA.

Front, sommet de la tête, joues, scapulaires, dos et croupion d'un cendré noirâtre plus profond au front et près des yeux; ailes noires; côtés et devant du cou, poitrine et flancs d'un cendré plus clair, se nuançant de vineux sur le ventre et près des cuisses; milieu du ventre d'un blanc légèrement teint de vineux; queue de la même couleur que les ailes. La première penne caudale est liserée de blanc;

orbitres des yeux nus, environnés d'un cercle rouge vermillon; base de la mandibule inférieure jaunâtre, le reste noir; pieds jaunâtres.

Il habite les buissons dans les lieux incultes et déserts; très commun en Sardaigne; se trouve sans doute aussi dans le royaume de Naples et en Sicile.

Propagation inconnue.

BEC-FIN FAUVETTE.

Sylvia hortensis. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 524. sp. 4. — *La petite Fauvette.* BUFF. pl. enl. 579. f. 2.

Un cercle blanc autour de l'œil, dessus de la tête et du cou, scapulaires, dos et croupion d'un gris brun très légèrement nuancé d'olivâtre; les pennes des ailes sont d'un cendré très foncé, noires sur la tige, bordées de gris en dehors. Une ligne blanche sur le pli de l'aile; sur la partie latérale du bas du cou une tache assez large d'un brun cendré pur; gorge blanchâtre; poitrine et flancs d'un gris roussâtre; ventre blanc; tectrices sub-caudales d'un blanc sale un peu roussâtre; bec brun; base de la mandibule inférieure jaunâtre; pattes brunâtres.

Si la nature n'a point paré cette espèce d'une riche livrée, elle l'en a bien dédommagée par les grâces naturelles dont brille tout son petit être. Qui de nous n'a assisté par une de ces belles matinées du printemps aux délicieux concerts des fauvettes? qui n'a mainte fois été éveillé par leur aimable gazouillement? Alors que tout repose dans la nature, que l'air commence à s'enbaumer des parfums du matin, la vigilante fauvette nous annonce par ses chansons le lever du soleil, et déjà l'écho des bosquets répête au loin ses accens amoureux. Voyez-là cette petite folle, sautant de branche en branche, aller agacer ses compagnes, puis disparaître aussitôt dans le plus épais buisson pour y redire ses chansonnettes. Comme elle est vive et légère, pétulente et gracieuse dans tous ses mouvemens; tout en elle respire la joie, le bonheur et l'amour; Aussi a-t-elle souvent inspiré nos poètes et lui devons-nous des vers

charmans, empreints de la plus touchante mélancolie. La fauvette est un modèle d'amour maternel. Son mâle a mille petits soins pour elle tout le temps qu'elle est occupée à couver. Elle niche dans les jardins, les bocages et les champs semés de légumes. Elle place son nid sur la ramée qui soutient les fèves ou les pois, ou bien encore dans les buissons et dans les haies.

L'espèce que nous venons de décrire se trouve dans presque tous les pays tempérés de l'Europe. Elle nous quitte en automne avec plusieurs autres espèces de fauvettes.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont blanchâtres, parsemés de taches et de points verdâtres et grisâtres.

BEC-FIN GRISETTE.

Sylvia cinerea. LATH. *Ind.* v. 1. p. 514. — *Fauvette grise* ou *grisette.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 132. *Id.* pl. enl. 579. f. 3.

Tête et dessus du cou cendrés; dos et croupion d'un gris un peu ferrugineux; les ailes d'un brun noirâtre; les rémiges et les tectrices bordées de roux très vif; la première rémige liserée de blanc; gorge et milieu du ventre blancs; poitrine légèrement teinte de rose; les flancs et le reste du ventre d'un gris légèrement roussâtre; queue d'un brun noirâtre; la première penne caudale de chaque côté a la barbe extérieure et le bout d'un blanc pur; la suivante seulement terminée de blanchâtre.

Il habite les haies et les taillis; se trouve en France et en Allemagne; très abondant en Hollande.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un gris verdâtre moucheté de nombreuses taches roussâtres et olivâtres.

BEC-FIN BABILLARD.

Sylvia curruca. LATH *Ind.* v. 2. p. 509. sp. 9. — *Curruca garrula.* BRISS. *Ornit.* v. 3. p. 384. sp. 7. — *La Fauvette babillarde.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 135.

Toutes les parties supérieures du corps d'un gris cendré plus foncé

sur la tête, en dessous et derrière l'œil; ailes d'un brun foncé, bordées de gris cendré à l'extérieur; gorge et devant du cou d'un blanc pur; côtés de la poitrine et du ventre d'un blanc un peu grisâtre et prenant un ton roux vers l'anus; queue noirâtre, la penne extérieure cendrée, bordée et terminée de blanc, mais blanche sur toute la barbe extérieure; les deux suivantes terminées par une petite tache blanche; mandibule supérieure noire, l'inférieure jaune; pattes gris-rose; tour des yeux blanc.

Son nom de babillard vient de ce que ce bec-fin répète sans cesse le même refrain. Outre ce ramage plein de gaîté, il fait entendre une sorte de sifflement, *bjie*, *bjie*, dans l'épaisseur des buissons.

Il n'habite que les provinces tempérées de l'Europe; on le trouve aussi en Asie; il niche dans les buissons épineux et les taillis.

Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanc verdâtre avec des taches bleuâtres et brunâtres.

BEC-FIN A LUNETTES.

Sylvia conspicillata. MARMORA.

Un cercle blanc autour des yeux; sommet de la tête et joues cendrés; un trait noir situé entre l'œil et le bec; scapulaires et dos d'un roux un peu vineux; ailes noirâtres; les couvertures bordées d'un roux vif; gorge d'un blanc pur; poitrine et ventre d'une teinte vineuse se nuançant de roussâtre sur les flancs; queue noirâtre; la penne extérieure presque entièrement blanche, la deuxième terminée par une grande tache blanche, et la troisième par une très petite; bec jaune à la base et noir à la pointe; pieds jaunâtres.

Cette espèce qui a quelque ressemblance avec la grisette dont elle se distingue par sa petite taille, par des espèces de lunettes noires sur les yeux et ses couleurs plus vives, ne se trouve qu'en Sardaigne.

Propagation inconnue.

BEC-FIN PITTE-CHOU.

Sylvia provincialis. GMEL. *Syst.* 1. p. 958. sp. 67. — *Le Pitte-Chou de Provence.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 158. *Id.* pl. enl. 655. f. 1.

Tête, cou, dos et croupion d'un gris noirâtre; ailes d'un brun noirâtre, cendrées extérieurement; gorge, poitrine et ventre d'un rouge lie de vin, la gorge parsemée de petits points blancs; le milieu du ventre de cette dernière couleur; queue d'un gris noirâtre, la penne externe de chaque côté terminée de blanc; pieds jaunâtres; bec noir, jaunâtre à la base.

Le nom de ce bec-fin, qu'on pourrait croire venir de ce que l'oiseau a l'habitude de se cacher sous les choux où il va chercher sa nourriture, signifie seulement en provençal, petit, menu; ce qui est conforme à l'éthymologie italienne, piccino, piccinino.

Il habite en Espagne et dans le midi de l'Italie; on le trouve le long de la Méditerranée; il est assez rare au centre de la France et en Angleterre; on ne l'a jamais vu en Allemagne ni en Hollande; il niche dans les buissons touffus, à quelque distance de terre et dans l'épaisseur du feuillage.

Les œufs, au nombre de quatre ou six, d'un blanchâtre marqué d'un grand nombre de petits points bruns et cendrés, dont la réunion forme souvent une zône vers le gros bout.

BEC-FIN PASSERINETTE.

Sylvia passerina. LATH. *Ind.* v. 2. p. 508. sp. 5. — *La Passerinette.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 123. *Id.* pl. enl. 579. f. 2.

Sommet de la tête, joues, nuque et côtés du cou d'un cendré blanchâtre; dessus du cou, dos, scapulaires et croupion d'un gris légèrement olivâtre; ailes d'un gris brunâtre; tectrices alaires bordées de roux; gorge, poitrine et ventre d'un blanc pur, une légère teinte de roux

très clair se mêle au blanc de la poitrine et devient plus prononcée sur les flancs ; queue d'un cendré noirâtre.

Cet oiseau a un petit cri dans lequel semble se trouver les deux dernières syllabes de son nom, *passerine*.

Il habite le midi de l'Italie, la Sardaigne et le midi de l'Espagne; assez commun en Lombardie, dans les buissons proche du Pô.

Propagation inconnue.

BEC-FIN SUBALPIN.

Sylvia subalpina. BONNELLI. *Femelle.*

Tête, joues, dessus du cou, dos, scapulaires et croupion d'un cendré pur; ailes noirâtres; rémiges secondaires et tectrices liserées de roux; gorge, devant du cou, ventre et flancs d'une couleur vineuse; milieu du ventre et tectrices sub-caudales blanches; penne extérieure de chaque côté de la queue blanche en dehors et à son extrémité; bec brun en dessus et noir en dessous ; pieds bruns.

On ne l'a encore trouvé qu'aux environs de Turin et de Gênes.

BEC-FIN ROUGE-GORGE.

Sylvia rubecula. LATH. *Ind.* v. 2. p. 520. sp. 42. — *Rouge-Gorge.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 196. t. 11. *Id.* pl. enl. 301 f. 1.

Sommet de la tête, dessus du cou, scapulaires, dos et croupion d'un gris-brun olivâtre ; rémiges noirâtres ; front, espace entre le bec et l'œil, gorge, devant du cou et poitrine d'un roux ardent; flancs d'un cendré olivâtre; ventre d'un blanc pur; bec et pattes noirâtres.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un brun cendré. Le roux de la poitrine est plus terne.

Le rouge-gorge dont le nom vient de cette plaque d'un roux oranger qui recouvre sa gorge et sa poitrine, reste tout l'été dans l'épaisseur des bois et ne s'approche des habitations qu'au moment de son départ qui a lieu en automne. Il se plaît dans les endroits humides;

il chante dès l'aube du jour et ne se couche que fort tard. La voix du mâle est assez mélodieuse pendant le temps des nichées.

Quelques-uns passent l'hiver dans nos contrées, et quand le froid est trop rigoureux, que la neige qui couvre la terre ne permet plus au rouge-gorge d'y chercher sa nourriture, c'est alors qu'on le voit souvent entrer dans les maisons pour y ramasser les miettes de pain et autres débris du repas; s'il trouve les portes fermées, le petit audacieux frappe du bec les vîtres comme pour demander l'hospitalité.

Le rouge-gorge est fort en réputation dans l'Irlande et en Angleterre par rapport à son heureux instinct, et son chant est si agréable et si varié qu'on le compare à celui du rossignol.

Des écrivains dignes de foi prêtent à ces oiseaux une singulière habitude. Dès qu'ils aperçoivent le cadavre de l'un des leurs ou bien encore des cadavres humains gisants et abandonnés, ils se rassemblent par troupes et s'empressent de leur rendre la sépulture en les couvrant de branchettes, de mousse et de feuilles sèches, jusquà ce qu'ils les aient dérobés tout à fait à la vue.

On lit dans le poète Michel Drayton, qui vivait sous l'illustre Élisabeth, le passage suivant relatif au rouge-gorge.

« Le rouge-gorge nous enseigne l'amour du prochain; ne le voyons-nous pas couvrir religieusement de mousse légère le front et les yeux d'un mort, quand ses proches ou ses amis ont été assez inhumains pour lui refuser ces saints et derniers devoirs ! »

Les oiseaux de cette espèce sont peu défians et surtout fort curieux: aussi tombent-ils souvent dans les piéges. Ce sont toujours les premiers oiseaux que l'on prend à la pipée. Le bruit occasioné par les préparatifs de la chasse, loin de les épouvanter ne fait au contraire que piquer leur curiosité; et bien souvent ils viennent derrière les pipeurs s'embarrasser dans les premiers gluaux qui sont à peine tendus. Il suffit quelquefois d'imiter, en suçant le doigt, le petit cri de *uip*, *uip* des rouge-gorges pour les voir arriver par bandes. Le cri de *ti-rit, ti-rit, ti-ri-ti-ti* est celui qu'ils font entendre le matin et le soir, et toutes les fois que leur curiosité vient à être excitée.

Cette espèce, très abondante en France et en Hollande, est répandue dans toute l'Europe; c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que l'on chasse ces petits oiseaux dont la chair est excellente à manger. Le rouge-gorge place son nid près de terre, dans la mousse ou dans les herbes. On prétend qu'après l'avoir construit, il le couvre d'un amas de feuilles, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite et oblique qu'il bouche d'une feuille en sortant. Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont d'un blanc jaunâtre avec des taches et des raies brunes.

BEC-FIN GORGE-BLEUE.

Sylvia succica. LATH. *Ind.* v. 2. p. 521. sp. 43.—*La Gorge-Bleue.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 206. t. 12.

Les yeux surmontés d'un sourcil blanc; dessus de la tête et du cou, ailes, dos et croupion brunâtres; gorge et devant du cou d'un bleu d'azur. La poitrine est traversée par trois larges bandes dont la première est noire, la seconde blanche et la dernière d'un roux vif; rectrices latérales d'un très beau roux dans leur partie supérieure et noire à leur extrémité ; ventre d'un blanc grisâtre, passant au roux sur les flancs.

Notre description a été faite d'après un vieux mâle. Chez l'adulte il n'y a pas de raie blanche au-dessus des yeux ; il existe de plus une large tache blanche sur la gorge. La femelle diffère du mâle par une raie longitudinale noirâtre qui se réunit sur le haut de la poitrine en un large espace noirâtre teint de cendré.

Tandis que le rouge-gorge habite l'intérieur des bois, le bec-fin gorge-bleu se tient le long de leurs lisières, cherchant les prés humides et les roseaux. Il vient avant son départ visiter les jardins, les avenues et les haies; il se laisse facilement approcher. Ainsi que les rouge-gorges les oiseaux de cette espèce vivent solitaires ; on en voit rarement plus de deux ensemble. Le ramage du mâle n'a quelque douceur que pendant le temps des amours. Le gorge-bleu niche dans

les buissons et dans les trous d'arbres. Les œufs, au nombre de six, sont d'un bleu verdâtre.

BEC-FIN ROUGE-QUEUE.

Sylvia tithys. SCOPOLI. *Ann. hist. nat.* 1. n° 233. — *Sylvia thys.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 512. sp. 16. — *Le Rouge-Queue.* BUFF. *Ois.* v. 5. *p.* 180.

La tête, le dessus du cou, le dos et les tectrices alaires d'un cendré bleuâtre; rémiges d'un brun noirâtre, liserées de blanc, surtout les rémiges secondaires qui ont de larges bordures blanches ; capistrum, joues, gorge et poitrine d'un noir profond; cette dernière couleur est mélangée d'un peu de gris sur la poitrine et le haut du ventre; le reste des parties inférieures d'un blanc grisâtre; rectrices et tectrices caudales d'un roux ardent; les deux rectrices du milieu brunes; bec et pieds noirâtres. La femelle a des teintes généralement plus ternes sur les parties supérieures, et d'un cendré plus clair sur les parties inférieures. Les rémiges sont bordées de gris cendré.

Cet oiseau passe toute la belle saison dans l'intérieur des bois, et ne paraît guère en plaine qu'au moment de son départ, en automne. Il ne sort du bois que le matin et le soir. Le rouge-queue ne fait entendre qu'un petit son fluté, *suit*, prolongeant d'une manière très douce la première syllabe. Il se pose ordinairement sur les branches isolées qui sortent d'un buisson ou qui traversent un sentier; il niche dans les petits buissons près de terre, dans les fentes des rochers ou des masures. On le trouve souvent dans les lieux rocailleux et aux environs des décombres et des vieux châteaux.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un bleu verdâtre.

BEC-FIN DES MURAILLES.

Sylvia phœnicurus. LATH. *Ind.* v. 2. p. 511. sp. 15. — *Le Rossignol des murailles.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 170. t. 6. f. 2. *Id.* pl. enl. 351.

Front et sourcils d'un blanc pur; capistrum noir, ainsi que la gorge

et le devant du cou ; la partie postérieure de la tête, le dessus du cou et du dos d'un gris cendré bleuâtre; ailes d'un cendré brunâtre ; poitrine, ventre et flancs d'un roux vif; croupion et pennes latérales de la queue de couleur rousse; couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre; bec jaunâtre à sa base et noire à sa pointe; pattes d'un brun carminé.

Dans la femelle, la gorge est blanche et d'un noirâtre tacheté de roussâtre ; quand c'est une femelle très vieille, les ailes sont bordées de jaune roussâtre dans l'un et l'autre cas.

Cet oiseau, d'un caractère triste et sauvage, ne peut être que très difficilement apprivoisé ; il refuse de manger, et se laisse souvent mourir de tristesse et d'ennui ; son chant, quoique moins étendu et moins varié que celui du rossignol, se compose cependant de quelques modulations assez agréables.

Le bec-fin des murailles niche comme l'indique son nom, dans les trous des rochers, des vieilles murailles ou dans les creux d'arbres. On prétend qu'ils abandonnent leur nid dès qu'ils s'aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils sont occupés à le confectionner. On les voit assez souvent dans nos villes, perchés sur une cheminée ou sur le pignon d'un mur, imprimant sans cesse à leur queue des petits mouvemens latéraux de droite à gauche. Ils habitent encore le long des lisières des bois, dans les buissons et dans les jardins où ils vivent solitaires. Ils se trouvent en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe.

Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un bleu verdâtre clair.

BEC-FIN A POITRINE JAUNE.

Sylvia hippolais. LATH. *Ind.* v. 2. p. 507. sp. 4.— *La Fauvette des roseaux.* BUFF. pl. enl. 581. f. 2, *mais la description appartient à la véritable Fauvette des roseaux.* — *Petite Fauvette à poitrine jaune.* SONN. édit. de Buffon. *Ois.* v. 15. p. 96. — *Le grand Pouillot.* CUV. *Règ. anim.* v. 1. p. 369.

Un petit trait jaune entre le bec et l'œil; dessous de la tête et du

cou, dos, scapulaires et croupion d'un gris verdâtre; ailes brunâtres; rémiges primaires liserées de gris verdâtre, rémiges secondaires entourées de larges bordures blanchâtres ; gorge, devant du cou, poitrine et ventre, y compris les tectrices sub-caudales, d'un jaune-paille; queue brunâtre; bec jaunâtre; pattes d'un brun noirâtre.

Il habite la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède et la Hollande; il se tient dans les grands bois; on l'aperçoit rarement dans les jardins.

Ce bec-fin, ainsi que les cinq espèces qui vont suivre, se nourrissent principalement de mouches qu'ils attrapent au vol ou sur les feuilles; aussi M. Temminck en a-t-il fait une petite tribu qu'il a appelée les *muscivores*.

Le bec-fin à poitrine jaune niche sur les buissons de haute-futaie ou sur des pins.

Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanc-rougeâtre moucheté de petites taches rouges.

BEC-FIN SIFFLEUR.

Sylvia sibilatrix. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 561. — *Sylvia sylvicola.* LATH. *Ind. suppl.* v. 2. p. 53. sp. 1.

Au-dessus de l'œil un large sourcil d'un jaune clair; sommet de la tête, dessus du cou, dos, croupion et tectrices uropygines d'un vert clair; ailes noirâtres; rémiges liserées de vert clair; gorge, devant du cou, plumes de l'aisselle et des cuisses jaunes; poitrine et ventre blancs; pennes de la queue noirâtres; bec jaunâtre; pieds brunâtres.

Cette espèce, assez commune en France, en Allemagne et en Hollande, mais plus rare en Angleterre, habite les bois les plus touffus. Elle niche dans les troncs des vieux arbres, entre leurs racines ou à terre.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un blanc terne marqué de taches rougeâtres dont la réunion forme un cercle vers le bout obtus.

BEC-FIN POUILLOT.

Sylvia trochilus. LATH. *Ind.* v. 2. p. 550. sp. 155— *Le Pouillot* ou *le Chantre.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 344. *Id.* pl. enl. 651. f. 1.

Une ligne demi-circulaire, d'un jaune sale, s'étend depuis la base du bec jusqu'au-dessus de l'œil. Tête, cou, dos, scapulaires et croupion olivâtres; rémiges et tectrices alaires d'un cendré foncé, liserées d'olivâtre ; poitrine, ventre et flancs jaunâtres; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc assez pur ; bec et pieds bruns.

La femelle a les parties inférieures d'une teinte moins pure et moins jaunâtre.

Le roitelet, le troglodyte et le pouillot sont les trois plus petits oiseaux que nous possèdions en Europe. Le nom de pouillot vient, à ce qu'il paraît, de *pullus, pusillus*, pour désigner un oiseau de très petite taille. Dans quelques provinces on lui donne encore le nom de *Tuit-tuit*, qui exprime le chant qu'il fait entendre en automne, époque à laquelle il abandonne les bois pour se réfugier dans nos jardins et nos vergers. Les oiseaux de cette espèce arrivent par troupe au mois d'avril ; mais une fois installés, ils se séparent et vivent par paires de deux. Comme ils sont quelquefois chez nous avant le développement des feuilles, si la température vient à baisser un peu trop à cette époque, on les trouve souvent morts de froid sur les chemins. Leur nid de la même forme et construit de la même manière que celui des troglodytes, est placé dans l'épaisseur des buissons ou dans une touffe d'herbe.

Le bec-fin pouillot se trouve en France, en Allemagne, en Angleterre et en Hollande jusqu'en Suède.

Les œufs, au nombre de six, sont blancs, marqués de petites taches d'un rouge pourpré.

BEC-FIN VÉLOCE.

Sylvia rufa, LATH. *Ind.* v. 2. p. 516. sp. 27.— *La petite Fauvette rousse*. BUFF. *Ois*. v. 3. p. 146.

Les yeux surmontés d'un petit sourcil blanc jaunâtre ; dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un gris légèrement brun, avec des nuances olivâtres ; ailes et queue d'un cendré brunâtre ; rémiges et tectrices alaires liserées de vert ; couvertures inférieures des ailes jaunes; gorge et devant du cou blancs ; ventre blanc, nuancé de brun très clair et de jaunâtre; la penne extérieure de la queue de chaque côté liserée de blanc ; pieds jaunâtres; bec brunâtre, bordé de jaune.

Cette espèce qui est assez difficile à découvrir, habite les grands bois, principalement ceux de pins et de sapins. Elle se trouve en France, en Suisse, en Allemagne et en Hollande. Elle niche à terre, parmi les feuilles et les herbes, quelquefois entre des racines.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un blanc verdâtre, avec des taches noirâtres très nombreuses sur le gros bout.

BEC-FIN NATTERER.

Sylvia nattereri. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 227.

Sommet de la tête et nuque d'un cendré brun qui se nuance sur le dos et sur les petites couvertures des ailes en brun olivâtre. Depuis le bec jusqu'au-dessus des yeux s'étend une bandelette d'un blanc pur; pennes alaires d'un cendré noirâtre, toutes liserées de verdâtre clair; gorge, poitrine et ventre blancs; queue noirâtre; couvertures supérieures de la queue jaunes; mandibule inférieure blanche; la supérieure d'un brun clair; pieds d'un cendré foncé.

La femelle a les parties supérieures d'une teinte plus claire.

Cet oiseau, qui se trouve en Espagne, porte le nom du naturaliste qui l'a découvert.

BEC-FIN CISTICOLE.

Sylvia cisticola. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 228.

Les plumes du dessus de la tête, du cou et du dos, les rémiges secondaires et les tectrices alaires ont leur circonférence d'un roux pâle, tandis que leur centre est noir, ce qui produit un très grand nombre de taches très larges disposées l'ongitudinalement. Parties inférieures du dos et du croupion rousses sans taches noires ; rémiges primaires noirâtres ; gorge blanche ; poitrine et ventre d'un blanc légèrement roussâtre, devenant plus foncé sur les flancs ; queue d'un brun noirâtre ; une grande tache noire vers l'extrémité de toutes ses pennes latérales ; bec et pieds d'un jaune roussâtre.

La femelle a des teintes plus claires.

Cette espèce habite les provinces du Portugal et de l'Espagne.

Son nid, composé de tiges de graminés liées entre elles, et dont la forme est celle d'un entonnoir fermé par le bas, est construit au milieu des touffes d'herbe.

PREMIÈRE SOUS-DIVISION DES BECS-FINS.

ROITELETS.

Leur bec est très fin, en forme d'aiguille et très comprimé à sa base. Les deux mandibules rentrent un peu en dedans sur les côtés. Les narines sont couvertes de petits poils dirigés en avant.

Ces oiseaux passent l'hiver dans nos climats où ils font une chasse continuelle aux insectes.

ROITELET ORDINAIRE.

Sylvia regulus. LATH. *Ind.* v. 2. p. 548. sp. 152.— FRISCH. t. 24. f. 4.— NAUM. *Vog.* t. 47. f. 110. *La femelle.*

La région des yeux d'un gris cendré; tête surmontée d'une huppe d'un jaune orangé très vif; les plumes placées sur les côtés de la huppe sont noires et disposées sous forme de deux petites bandelettes latérales ; derrière de la tête, dessus du cou, dos et croupion d'un vert olivâtre faiblement teint de jaune ; rémiges et tectrices alaires d'un brun noirâtre; les premières bordées extérieurement d'olivâtre et intérieurement de blanchâtre ; les secondes terminées de blanc ; côtés du cou, gorge, poitrine et ventre d'un cendré roussâtre avec quelques nuances d'olivâtre ; rectrices brunâtres, liserées de vert; bec noir; pieds noirâtres.

Chez la femelle la huppe est jaune-citron. Toutes les autres couleurs sont moins vives.

Cet oiseau, dont le nom sert dans notre langue à peindre la faiblesse, est en effet le plus petit de tous les oiseaux qui vivent en Europe. La couronne qui brille sur sa tête lui a valu le nom de roi, dont le diminutif roitelet indique la petitesse de sa taille. La gracilité de ses formes est telle, qu'il parvient presque toujours à s'échapper à travers les mailles des filets et les barreaux de sa cage. Doué d'une extrême agilité, il se livre à un mouvement presque continuel; on le voit quelquefois se glisser avec la rapidité de l'éclair à travers les charmilles de nos jardins, voltigeant de branche en branche, et se tenant indifféremment dans toutes les situations et souvent les pieds en haut; il se laisse approcher de très près; son cri est celui de la sauterelle. L'automne sa chair devient très bonne à manger.

Il habite de préférence dans les forêts de pins et de sapins, sur la cîme desquels il aime à se percher. On le trouve aussi dans les

plaines, dans les bois et dans nos jardins. Il établit son nid sur l'extrémité des rameaux du pin ou du sapin.

Les œufs, au nombre de cinq à six, qui ne sont guère plus gros que des pois, sont d'un blanc rose.

Cette espèce se trouve répandue dans presque toute l'Europe.

ROITELET TRIPLE BANDEAU.

Sylvia ignicapilla. BREHM.— *Le Roitelet.* BUFF. *Ois.* v. 5. pag. 363. t. 16. f. 2. *Id.* pl. enl. 651. f. 3. —*Roitelet huppé. Vieil ois. d'Amér. sept.* v. 2. p. 50. pl. 106. — NAUM. *Vog.* t 47. f. 109.

Tête surmontée d'une huppe d'un beau jaune doré ; les plumes de chaque côté de la huppe sont noires et diposées comme dans l'espèce précédente. Au-dessus et au-dessous de l'œil existe une bande blanche. L'œil est traversé par une raie noire. Dessus du cou, dos et croupion d'un vert olivâtre, passant au jaunâtre dans un assez grand espace sur les côtés du cou; les ailes et la queue, la gorge, la poitrine et le ventre sont comme dans l'espèce précédente. Bec et pieds noirs.

Chez la femelle le blanc des bandelettes est moins pur et le noir plus terne. Les plumes de la huppe sont d'un orange terne ; le grand espace sur les côtés du cou qui est jaunâtre chez le mâle est ici d'un vert olivâtre.

Cette espèce a des habitudes un peu différentes de celles du roitelet ordinaire. Elle fréquente les buissons, se perche sur les branches basses des arbres et voyage ordinairement par paire ; tandis que le roitelet ordinaire ne se plaît que sur la cîme des arbres, qu'il vit et émigre presque toujours en petites troupes.

Les œufs de ces deux espèces sont semblables.

Le triple bandeau est très commun en France et dans les provinces Belges. On peut le voir en hiver dans le jardin des Plantes, à Paris, où il fixe sa résidence sur les pins et les sapins.

DEUXIÈME SOUS-DIVISION DES BECS-FINS.

TROGLODYTES.

Le bec des troglodytes est légèrement arqué. Les ailes et la queue sont courtes. Ils vivent ordinairement cachés dans l'épaisseur du feuillage ; il n'en existe qu'une seule espèce en Europe.

TROGLODYTE ORDINAIRE.

Sylvia Troglodytes. LATH. *Ind.* v. 2. p. 547. sp. 148. -- *Le Troglodyte.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 352. t. 16. f. 1 *Id.* pl. enl. 631. f. 2.—FRISCH. *Vog.* t. 24. f. 3.—NAUM. t. 47. f. 108.

Les yeux sont ombragés d'un sourcil blanc; tout le dessus du corps brun; cette dernière couleur beaucoup plus terne sur le dessus de la tête et le cou que sur les ailes, le dos, le croupion et la queue; rémiges marquées extérieurement de taches noires et roussâtres; gorge et poitrine d'un gris légèrement bleuâtre; flancs, ventre, région anale et couvertures inférieures de la queue d'un brun marqué de taches blanches et de raies transversales noires; rectrices et couvertures supérieures de la queue rayées de noir ; pattes jaunâtres.

La femelle a des teintes plus roses et les raies transversales moins bien dessinées.

Le nom de troglodyte, qui a été donné à cet oiseau par les anciens, signifie habitant des cavernes. Le troglodyte se réfugie, en effet, dans les trous des murs et sous les toitures des maisons. Il passe l'hiver avec nous dans nos contrées , et, malgré la rigueur des frimats, il conserve toujours sa gaîté. C'est surtout quand il est tombé de la neige qu'il fait entendre son petit ramage, représenté par les syllabes *si-di-ri-ti, si-di-ri-ti.* Son chant, plus animé sur le soir, nous annonce du froid pour la nuit. Il vit ainsi dans les basse-cours et dans les chantiers , ne se montrant qu'à la dérobée au faîte des piles

de bois et des tas de fagots qui lui servent de cachette et sur lesquels il aime à sautiller un instant, sa petite queue toujours relevée. Il se trouve aussi sur le bord des ruisseaux qui ne gêlent pas, et se retire dans les saules creux, où un chasseur assura à Buffon en avoir trouvé plus de vingt réunis dans le même trou.

Le troglodyte fixe son domicile dans les bois, où il fait son nid près de terre, sur des branchages entassés ou sur le gazon ; quelquefois sous un tronc, et même jusque sur la loge des charbonniers. Ce nid, presque tout rond, fort gros et composé presque entièrement de mousse à l'extérieur, n'a qu'une petite entrée fort étroite pratiquée sur le côté, et devient assez difficile à deviner en raison du tas de mousse dont il est environné sans aucun apprêt. L'oiseau abandonne ses œufs s'il s'aperçoit qu'on les ait découverts. Les petits quittent le nid avant de pouvoir voler. Le peu de défiance et l'excessive curiosité du troglodyte pousse ce petit étourdi jusqu'à entrer dans la loge du pipeur. Cet oiseau est répandu dans une très grande partie de l'Europe.

Les œufs, au nombre de dix, sont d'un blanc terne avec une zône pointillée de rougeâtre au bout.

GENRE TRAQUET.

SAXICOLA. (Bescht.)

Les traquets appartiennent à la famille des Sylvidés et à la section des Dentirostres. Le bec est droit et grêle, à arète saillante, un peu déprimé à la base ; la pointe des deux mandibules en alène ; la supérieure semble courbée ; narines ovoïdes, situées sur les côtés du bec et à sa base, à moitié fermées par une membrane ; trois doigts en avant et un en arrière ; l'externe est soudé à sa base au doigt du milieu ; ailes toujours courtes et tarses allongés. S'il faut en croire Belon, le nom de ces oiseaux tirerait son origine du mouvement continuel qu'ils impriment à leurs ailes pour s'envoler à tout moment, mouvement qui a été comparé à celui du traquet d'un moulin. Les traquets, en raison de la longueur de leurs tarses, sont assez bons coureurs ; ils ne se perchent jamais sur des arbres élevés ; c'est tout au plus si on les aperçoit quelquefois sautillant dans le bas des buissons. C'est surtout sur les pierres, sur les mottes de terre et dans les chemins rocailleux qu'ils passent la plus grande partie de leur vie. Ils se nourrissent exclusivement d'insectes qu'ils attrapent en courant. Ils diffèrent en cela de plusieurs espèces qui ne les saisissent jamais qu'au vol. Ils sont difficiles à tuer parce qu'ils sont cachés par les pierres et les mottes de terre. Ils nichent dans des trous, souvent aussi à terre entre les racines de buissons.

TRAQUET RIEUR.

Saxicola cachinnans. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 236. — *Turdus leucurus*. GMEL. *Syst.* 1. p. 820. — LATH. *Ind. orn.* v. 1. p. 344. sp. 58. — *Merle à queue blanche*. CUV. *Règ. anim.* v. 1. p. 351.

La tête, le cou, le dos, la gorge, la poitrine et le ventre sont noirs; ailes d'un brun noir; couvertures supérieures et inférieures de la

queue blanches; les deux pennes caudales du milieu noires jusqu'à un demi-pouce de leur origine; toutes les autres ont une bande noire vers le bout, et sont terminées par une pointe blanche ; bec et pieds noirs.

Il habite le midi de l'Espagne, la Sardaigne, la Sicile et les îles de l'Archipel. On ne le trouve que très rarement dans le midi de la France.

On ne sait rien de sa propagation ni de sa manière de se nourrir.

TRAQUET MOTEUX.

Saxicola œnanthe. BESCHT. — *Sylvia œnanthe.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 529. sp. 79. — *Le Moteux ou Vitrec.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 237. *Id.* pl. enl. 554. f. 1 et 2.

Sourcils blancs; espace noir entre la base du bec et l'œil; cette dernière couleur passe au-dessous des yeux et occupe une surface assez étendue derrière eux. Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un gris cendré; ailes noires; gorge et devant du cou d'un blanc très légèrement roussâtre; ventre et poitrine d'un blanc mêlé de roussâtre sur les flancs; tectrices supérieures et inférieures de la queue blanches; à l'exception des deux pennes du milieu de la queue qui sont noires, toutes les autres sont blanches, avec du noir à leur extrémité. Bec et pieds noirâtres.

La femelle a les parties supérieures d'un brun cendré ; le front est gris roussâtre, le dessus de l'œil d'un brun foncé ; ailes d'un brun noirâtre, liserées de brun clair ; cou et poitrine roussâtres; le reste légèrement teint de cette dernière couleur.

L'habitude qu'à ce traquet de se tenir habituellement perché sur les mottes de terre lui a valu le nom de Moteux. Il porte aussi, dans les campagnes, celui de Cul-Blanc. Ce nom lui vient de ce qu'en volant il laisse apercevoir la partie blanche du derrière de son corps. Du reste, il vole toujours en rasant la terre.

Cet oiseau, très commun dans nos campagnes, niche sous les gazons et les mottes de terre qui se trouvent dans les champs nouvellement labourés ; il place encore son nid sous les pierres auprès des terriers abandonnés par les lapins. Le mâle a la plus vive affection pour sa femelle ; il lui apporte à manger pendant qu'elle couve, et se charge de faire sentinelle aux environs du nid. S'il aperçoit quelque promeneur, il vole aussitôt au-devant de lui, le dépasse souvent comme pour lui donner le change et le forcer à suivre un autre chemin. Quand il voit sa petite famille hors de danger, il prend sa volée en cercle et retourne, le cœur plein de joie, près de sa compagne chérie.

Les oiseaux de cette espèce, répandus depuis le midi de l'Europe jusqu'en Suède, viennent dans nos provinces vers la fin de mars et s'en retournent en août et septembre. Ils voyagent par petites troupes. Du reste, ils sont assez solitaires et s'accouplent deux à deux tout le temps qu'ils sont parmi nous. Les traquets se trouvent aussi dans l'Asie méridionale.

Ils se nourrissent de mouches, de hannetons et autres insectes.

Les œufs, au nombre de six, sont de couleur verdâtre clair.

TRAQUET-STAPAZIN.

TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 239. — *Sylvia stapazina.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 530. sp. 80. — *Le Cul-Blanc-Roux.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 246. — *Bec-fin montagnard.* TEMM. *Man. orn.* 1re édit. p. 437.

Une large bande d'un beau noir sur les parties latérales de la tête; le dessus de celle-ci, le cou et le dos roussâtres; partie inférieure du dos et croupion d'un blanc pur; ailes noires; rémiges secondaires et tectrices alaires bordées et terminées de roux ; toute la gorge noire; poitrine et ventre d'un roux clair tirant sur la couleur de café au lait; tectrices caudales supérieures et inférieures d'un blanc pur; à l'excep-

tion des deux pennes du milieu de la queue qui sont noires, toutes les autres sont blanches dans presque toute leur étendue, et noires à leur extrémité. Bec et pieds brunâtres.

La description que nous venons de donner a été faite sur un vieux mâle après la mue d'automne. Dans ceux qui ont été pris au printemps, le sommet de la tête, le croupion et les parties inférieures sont d'un blanc pur.

Chez la vieille femelle le sommet de la tête est d'un brun roussâtre; les yeux sont ombragés par de larges sourcils blanchâtres. Le noir de la gorge est mélangé de gris et quelquefois de roux.

Le traquet stapazin ne se trouve jamais dans le centre de l'Europe; il est au contraire assez commun dans les parties méridionales, en Italie, en Dalmatie et dans l'Archipel.

TRAQUET OREILLARD.

Saxicola aurita. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 241.— *Sylvia stapazina. var.* B. LATH. *Ind.* p. 531.— *Le Cul-Blanc roussâtre.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 245.

Ce traquet est absolument semblable au précédent, si ce n'est sa gorge qui est blanche, tandis qu'elle est noire dans le stapazin. On le trouve quelquefois en Lorraine où il habite les montagnes; suivant Brisson il se trouverait aussi en Languedoc. Il est abondant sur les Apennins, dans les provinces Illyriennes, en Sardaigne et dans les États napolitains.

TRAQUET LEUCOMÈLE.

Saxicola leucomela. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 243.— *Muscicapa leucomela* et *melanoleuca.* LATH. *Ind.* v. 1. p. 469. sp. 6 et 7.

Côtés de la tête, espace entre l'œil et le bec noirs; haut de la tête, occiput et derrière du cou d'un blanc pur; dos et ailes d'un brun noirâtre; gorge et devant du cou d'un noir profond; poitrine et ventre blancs; à l'exception des deux pennes du milieu de la queue qui sont noires, les autres pennes sont blanches et terminées de noir. Bec et pattes noires.

La femelle a les parties supérieures d'un brun cendré qui est plus clair sur la tête. Poitrine et ventre d'un gris cendré; gorge et devant du cou d'un cendré foncé teint de roussâtre.

Cette espèce n'habite que dans le nord de l'Europe, en Laponie et dans le nord de la Russie. Elle se nourrit de vers et autres insectes. Elle niche dans les fentes des rochers et dans les trous que construisent les guêpes le long des bords escarpés des fleuves.

TRAQUET TARIER.

Saxicola rubetra. BESCHT. —*Sylvia rubetra.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 525. sp. 58. — *Grand Traquet* ou *Tarier.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 224. *Id.* pl. enl. 678. f. 2.— NAUM. t. 48. f. 113 et 114.— FRISCH. t. 22. f. 1. B. *Le mâle.*

Une bande blanche s'étend depuis la base de la mandibule supérieure de chaque côté jusqu'à l'occiput, en passant au-dessus des yeux. Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un brun noirâtre; les plumes de ces différentes parties sont bordées de jaune roussâtre. Les ailes qui sont brunâtres et dont les rémiges sont liserées de roux, présentent, sur leur bord supérieur et interne, une large bande longitudinale d'un blanc pur. Sur les côtés du cou existe une plaque d'un brun noir, dont les plumes ne sont point bordées de roux. Gorge blanche ; un trait longitudinal de cette dernière couleur s'étend sur les parties latérales du cou; le devant de celui-ci, poitrine et flancs d'un roux clair; milieu du ventre d'un blanc roussâtre ; les deux pennes du milieu de la queue noires ; les autres blanches sur leur moitié supérieure et noires dans le reste de leur étendue ; bec et pattes noires.

La femelle est d'un blanc jaunâtre partout où le mâle est d'un blanc pur. L'espace blanc sur l'aile est moins grand et toutes les plumes sont marquées d'une petite tache brune.

Il habite le nord et le midi de l'Europe, surtout dans les pays montueux.

Son nid, placé dans les herbes et dans l'épaisseur des buissons, renferme sept œufs verdâtres.

TRAQUET PATRE.

Saxicola rubicola BESCHT. — *Sylvia rubicola.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 523. sp. 49. — *Le Traquet.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 215. t. 3. *Id.* pl. enl. 678. f. 1. — *Traquet pâtre.* LEVAILL. *Ois. d'Afrique.* v. 4. pl. 180. f. 1 et 2. — *Le très vieux mâle.*

Toute la tête, le dessus du cou et le dos noirs ; plumes du cou et du dos légèrement bordées de roux blanchâtre ; une large tache blanche sur le haut des ailes qui sont noirâtres ; gorge noire ; côtés du cou blancs ; poitrine d'un roux foncé ; ventre et flancs d'un blanc roussâtre ; tectrices caudales supérieures et inférieures blanches ; queue noire. Bec et pattes noirs.

La femelle a les parties supérieures d'un brun noirâtre ; leurs plumes sont bordées de roux jaunâtre ; rémiges et rectrices brunes, liserées également de roux jaunâtre ; gorge noire, marquée de petites taches blanchâtres et roussâtres ; le blanc des côtés du cou et du haut de l'aile occupe une surface moins étendue. Le roux de la poitrine est moins ardent.

Ce traquet se pose sur les branches les plus élevées des haies et des arbrisseaux ; il aime aussi à se percher sur les tiges du blé de Turquie et sur les échalas les plus hauts dans les vignes. Il fuit les lieux humides et se plaît davantage dans les terrains arides, les bruyères et les prés en montagne. Très solitaire, il est toujours seul, hors le temps de l'accouplement. Il se laisse approcher de très près.

Cet oiseau dont la chair devient très grasse, nous quitte dès le mois de septembre. Il habite dans presque tous les pays de l'Europe ; est très commun dans les provinces de France et fait son nid dans les terrains abandonnés du cultivateur, sous les pierres et les racines des buissons.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un vert bleuâtre avec quelques taches rousses peu marquées, mais plus nombreuses vers le gros bout.

GENRE ACCENTEUR.

ACCENTOR. (BESCHT.)

Bec de moyenne longeur, robuste, droit, taillé en pointe acérée; les bords des deux mandibules comprimés; la supérieure échancrée vers la pointe; narines basales, nues, percées dans une grande membrane; trois doigts devant et un derrière; l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu. Première rémige presque nulle; seconde presque aussi longue que la troisième qui est la plus longue.

Les espèces qui composent ce genre supportent une température plus basse que les espèces précédentes. Outre les insectes, les semences des plantes et les grains leur servent de nourriture pendant l'hiver, époque à laquelle ils quittent les régions élevées des hautes montagnes pour descendre dans la plaine.

Leur bec assez fort sert à briser les enveloppes des semences.

ACCENTEUR-PÉGOT ou DES ALPES.

Accentor Alpinus. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 700. n° 1.—*Sturnus collaris.*—LATH. *Ind.* v. 1. p. 323. sp. 5.—*La Fauvette des Alpes.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 156. t. 10. *Id.* pl. enl. 668.

Tête, cou, dos et croupion d'un gris cendré, marqué sur le dos de grandes taches brunes; ailes d'un brun noirâtre; rémiges secondaires largement bordées de roussâtre; celles-ci ainsi que les tectrices alaires terminées par une tache blanche; gorge blanche avec des petites taches brunes à l'extrémité de chaque plume; poitrine d'un gris cendré; ventre et flancs d'un roussâtre mêlé de blanc et de gris; mandibule supérieure brune; l'inférieure jaune à sa base, noire à sa pointe.

La femelle a des couleurs un peu moins vives que celles du mâle.

Les oiseaux de cette espèce vont par petites troupes. Ils se tiennent communément à terre et se perchent rarement sur les arbres. Ils courent vite en rasant le sol comme la caille et la perdrix.

L'accenteur pégot habite les montagnes des Alpes voisines de France et d'Italie ainsi que celles de l'Auvergne et du Dauphiné. Il est très commun sur le mont Saint-Bernard, dans les environs de l'hospice. On le trouve encore assez abondamment dans quelques pays montueux de la France et de l'Allemagne.

Il niche dans les fentes des rochers, quelquefois sous les toits des maisons.

Les œufs, au nombre de cinq, sont verdâtres.

ACCENTEUR-MOUCHET.

Accentor modularis. CUV. — *Sylvia modularis*. — LATH. *Ind*. v. 2. p. 511. sp. 13. — *Le Mouchet*, *traîne-buisson*, ou *Fauvette d'hiver*. BUFF. *Ois*. v. 5. p. 151. *Id*. pl. enl. 615. f. 1.

Dessus de la tête, derrière et côtés du cou cendrés; dos et scapulaires d'un brun roux avec des taches d'un brun plus foncé; croupion gris roussâtre; ailes noirâtres, liserées de roux; gorge, poitrine d'un gris cendré bleuâtre, devenant blanchâtre sur le ventre; flancs roussâtres; queue d'un brun noirâtre; couvertures inférieures de la queue blanches avec une tache d'un brun roux au centre de chaque plume; mandibule supérieure brune, blanche sur ses bords; mandibule inférieure jaunâtre; pattes jaunâtres.

Les taches brunes du sommet de la tête sont plus nombreuses chez la femelle.

L'accenteur mouchet est désigné dans quelques provinces de France sous les noms de fauvette d'hiver, de rossignol d'hiver et de traîne-buisson. Le premier de ces noms indique que l'oiseau passe la mauvaise saison avec nous. Le second vient de l'habitude qu'il a de parcourir les buissons en se tenant toujours assez près de terre. Le nom de gratte-paille lui a encore été donné en Brie, sans doute parce qu'on le voit quelquefois en hiver s'approcher des aires des granges pour y chercher quelques grains dans les pailles.

Ces oiseaux, d'un caractère peu défiant, voyagent par bandes; ils

arrivent parmi nous vers la fin d'octobre ; *ti-tit*, *ti-ti-tit*, tel est le petit ramage par lequel ils annoncent leur arrivée dans nos provinces de France ; ils nous quittent au printemps. Ils habitent dans presque toutes les régions tempérées de l'Europe.

Ils nichent dans les taillis ; leur nid est placé près de terre ou sur la terre même. Lorsqu'un chat ou quelque ennemi de ce genre vient à s'approcher du nid d'un mouchet, la mère, afin de détourner son attention, s'élance au devant de lui et voltige terre-à-terre jusqu'à ce qu'elle l'ait éloigné.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un bleu clair.

ACCENTEUR MONTAGNARD.

Accento montanellus. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 251.

Un capuchon d'un noir profond, couvre la tête et l'occiput. Une large bande jaunâtre passe au-dessus des yeux, à partir de la base du bec jusqu'à l'occiput ; un trait noir s'étend de la base du bec jusque derrière l'œil où il forme une plaque assez large qui couvre l'orifice des oreilles ; parties supérieures du corps et scapulaires d'un cendré rougeâtre, marqué de grandes taches longitudinales d'un rouge brique ; ailes d'un cendré brunâtre bordé de cendré rougeâtre ; tectrices alaires bordées de roux et terminées de blanc jaunâtre formant sur l'aile une double bande. Gorge, poitrine et ventre d'un jaunâtre clair, avec des taches brunes rougeâtres sur le ventre et les flancs ; queue brune, mais les baguettes d'un brun rougeâtre ; base du bec jaune, pointe brune ; pieds jaunâtres.

Il habite les parties orientales du midi de l'Europe ; on le trouve aussi en Asie.

Sa nourriture consiste en insectes pendant l'été et en semences pendant l'hiver.

GENRE BERGERONNETTE.

MOTACILLA. (LATH.)

Ce genre, qui appartient à la famille des Silvidés et à la section des Dentirostres a pour caractères : un bec grêle, en forme d'alène, avec un léger rebord à son extrémité; des narines latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane nue ; un tarse très élevé ; trois doigts devant et un derrière, l'extérieur soudé à sa base à celui du milieu ; l'ongle du doigt de derrière est plus long que ceux de devant qui sont très petits ; la queue est très longue , égale et horizontale. L'oiseau lui imprime un mouvement continuel de haut en bas, d'où lui est venu aussi le nom de hoche-queue.

Ces oiseaux sont très peu farouches et se laissent approcher de fort près. C'est sans doute l'habitude qu'ils ont de se promener sans crainte au milieu des troupeaux, sur le dos desquels ils sautillent avec la plus grande sécurité et d'avertir, dit-on, le berger par leurs cris, de l'approche du loup, qui leur a valu le nom de Bergerette ou Bergeronnette.

Buffon s'exprime ainsi au sujet des bergeronnettes lavandières : on les voit souvent, dit-il, voltiger sur les écluses des moulins et se poser sur les pierres; elles y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour alentour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent et semblant imiter du battement de leur queue celui qu'elles font pour battre leur linge, habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de Lavandière.

Les bergeronnettes ne se perchent jamais sur les branches des arbres ou des arbustes. Outre les prairies, elles fréquentent encore la rive des eaux. Elles entrent même, à la faveur de leurs longs tarses, à la profondeur de quelques lignes dans l'eau qui mouille la grève des rivages. Elles arrivent au printemps en France et nous quittent

pour la plupart en hiver. Vers la fin de l'automne elles s'attroupent en très grandes bandes et se réfugient le soir dans les oseraies, d'où elles appellent toutes celles qui passent en faisant entendre leur petit cri de ralliement : *guit, guit, guit, guit, guit.* Elles se dirigent en hiver vers les contrées méridionales et quelquefois très lointaines. Des navigateurs disent que dans leur trajet outre-mer, ces oiseaux se rabattent assez souvent sur les vaisseaux où ils boivent et mangent avec une grande familiarité. Leur nourriture consiste en insectes de tout genre.

BERGERONNETTE LUGUBRE.

Motacilla lugubris. PALLAS.

Nous renvoyons, pour la description de cette bergeronnette, à l'espèce suivante qui lui est parfaitement semblable, et dont il n'est permis de la distinguer que par le blanc qui descend plus bas sur les parties latérales du cou de la bergeronnette grise. La lugubre habite le midi de l'Europe et quelques provinces du midi de la France : elle fréquente le bord des eaux et les prairies ; se nourrit de larves, de cousins et d'insectes de marais.

Sa propagation est inconnue.

BERGERONNETTE GRISE.

Motacilla alba. LINN.— *La Lavandière.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 251. t. 14. f. 1. *Id.* pl. enl. 652. f. 1. *Le mâle en habit de noces.* — FRISCH. t. 23. p. 2. A.— NAUM. *Vog.* t. 59. f. 86.

Le front, les joues et les côtés du cou d'un blanc pur ; le reste de la tête, le dessus du cou, le haut du dos et le croupion d'un noir profond ; gorge et haut de la poitrine de cette même couleur ; rémiges d'un brun noirâtre ; tectrices alaires noires, bordées de blanc ; flancs et milieu du dos cendrés ; ventre blanc ; les deux pennes extérieures de la queue blanches, celles du milieu noires ; bec et pieds de cette dernière couleur.

La femelle a le front et les joues d'un blanc un peu sale ; l'espace noir de l'occiput est moins grand et les tectrices alaires sont bordées de gris.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe jusqu'en Suède ; on la trouve aussi en Afrique et en Asie.

Elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon; sous les piles de bois qui forment des chantiers le long des rivières, ou bien encore entre les fentes des rochers, sous les ponts, dans les tours et dans les troncs des arbres. Le père et la mère défendent leurs petits avec beaucoup de courage : quand une main cruelle vient leur enlever leur couvée, ils suivent le ravisseur en volant au-dessus de sa tête et cherchent à l'attendrir par des accents pleins de douleur.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont blancs, semés de noir.

BERGERONNETTE JAUNE.

Motacilla boarula. LINN.—*Motacilla melanope*. PALL. v. 3. p. 696. n° 16 p. 503. sp. 4 et 5. — *La Bergeronnette jaune*. BUFF. *Ois*. v. 5. p. 268. —LATH. *Ind*. v. 2. *Id*. pl. enl. 28. f. 1. *Jeune femelle*.— NAUM. *Naturg. deut*. v. 3. p. 459.

Un sourcil blanc au-dessus de chaque œil; la tête, le dessus du cou et le dos d'un cendré lavé de verdâtre sur le haut et sur les scapulaires; croupion et tectrices caudales supérieures jaunâtres ; ailes noirâtres ; tectrices alaires bordées de blanc et d'olivâtre ; une bande blanche sur les parties latérales de la gorge ; celle-ci, d'un noir profond ; poitrine et ventre d'un jaune clair ; les six pennes intermédiaires de la queue noires ; des trois pennes latérales l'extérieure entièrement blanche; les deux autres sont noires sur les barbes extérieures ; pieds jaunes.

La gorge, chez les femelles et les mâles après leur mue d'automne, est d'un blanc légèrement teint de rougeâtre ; le trait au-dessus des yeux plus jaunâtre ; les parties supérieures sont d'un cendré olivâtre; la poitrine et le ventre d'un jaune plus pâle.

Cette espèce reste souvent avec nous pendant l'hiver. Elle cherche sa nourriture sur les bords des ruisseaux limpides et surtout des sources chaudes. Elle fréquente moins les prairies que l'espèce précédente ; habite le nord de l'Europe et pose son nid sur la terre, entre des tas de pierres et dans les trous qui existent sur le bord des ruisseaux.

Les œufs, au nombre de six à huit, sont d'un blanc sale, parsemés de taches jaunâtres.

BERGERONNETTE CITRINE.

Motacilla citreola. PALL. v. 3. p. 696.— LATH. *Ind*. v. 2. p. 504. sp. 9.

Sommet de la tête, joues, gorge, poitrine, ventre et tectrices supérieures de la queue d'un jaune citrin ; une large bande noire en forme de croissant existe sur l'occiput. Nuque, dos et scapulaires d'un cendré plombé ; rémiges primaires d'un brun noirâtre ; les secondaires bordées de blanc ainsi que les grandes tectrices alaires ; rectrices d'un brun noirâtre ; les deux latérales de chaque côté d'un blanc pur ; bec et pieds bruns.

Les femelles et les mâles, après leur mue d'automne ou en hiver, ont l'occiput du même jaune que le reste de la tête. Les vieilles femelles se distinguent toujours des mâles par le jaune un peu moins vif des parties inférieures ainsi que par le manteau et les petites tectrices alaires qui sont d'un cendré olivâtre.

Cette espèce, qui est très rare, n'a été trouvée que dans la Russie orientale et en Crimée.

BERGERONNETTE PRINTANNIÈRE.

Motacilla flava. LINN.— *Bergeronnette de printemps.* BUFF. *Ois*. v. 5. p. 265. t. 14. f. 1. *Id*. pl. enl. 674. f. 2. — NAUM. t. 39. f. 88. — FRISCH. t. 23. f. 2.

Une ligne blanche s'étend depuis la base de la mandibule supérieure jusqu'au dessus de l'œil, derrière lequel elle se prolonge. Une seconde ligne blanche, partant de la base de la mandibule inférieure, va jusqu'au-dessous de l'orifice des oreilles. Tête et nuque d'un gris cendré; dos et croupion d'un vert olivâtre; ailes d'un brun noirâtre; tectrices alaires bordées de blanc jaunâtre; gorge, poitrine et ventre d'un joli jaune clair; pennes intermédiaires de la queue noires; les latérales blanches sur leurs barbes externes et noires sur leurs barbes internes; pieds noirâtres.

La femelle a les parties supérieures plus cendrées; les parties inférieures sont d'un jaune moins vif. La gorge est blanche.

Cette espèce fréquente le bord des eaux et les prairies. Elle vient en automne, comme les autres bergeronnettes, au milieu de nos troupeaux. Elle est commune en Angleterre, en France et paraît être répandue dans toute l'Europe. Les insectes de tout genre forment sa nourriture. Elle place son nid dans les trous abandonnés des taupes, sous les racines des arbres et quelquefois au milieu des blés avant la moisson.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un vert olivâtre avec des taches d'un rose clair.

GENRE PIPIT.

ANTHUS. (BESCHT.)

Ce genre, de la famille des Alaudidés, a un bec droit, grêle, cylindrique vers la pointe en forme d'alène, à bords fléchis en dedans vers le milieu ; base de la mandibule supérieure en arrête ; pointe légèrement échancrée ; narines basales à moitié fermées par une membrane voûtée ; trois doigts devant et un derrière, l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu ; ongle de derrière plus ou moins courbé, le plus souvent excédant la longueur du doigt postérieur. La première rémige nulle, la seconde un peu plus courte que les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

Ces oiseaux qui ont été confondus par plusieurs auteurs avec les véritables alouettes, en diffèrent essentiellemement, tant par leurs mœurs et leurs habitudes que par des caractères particuliers. Leur queue est très longue et leur tête en forme de cône allongé, caractères qu'on ne trouve dans aucune espèce d'alouette. Ils se nourissent exclusivement d'insectes, tels que mouches, cousins, petits hannetons, sauterelles, insectes aquatiques et larves. Ils se tiennent dans les champs ou sur le bord des eaux.

PIPIT RICHARD.

Anthus richardi. (VIEILL.)

Sourcils blancs au-dessus des yeux ; dessus de la tête et du cou, scapulaires, dos et croupion d'un brun roussâtre ; le centre de chaque plume d'un brun très foncé ; ailes noirâtres liserées de jaunâtre ; gorge et ventre d'un blanc pur ; poitrine et flancs légèrement roussâtres, parsemés de taches lancéolées brunâtres ; queue noirâtre ; la penne caudale extérieure toute blanche ; sur la seconde se dessine une grande

tache de cette dernière couleur. Bec fort; mandibule supérieure brune, l'inférieure jaunâtre; iris brun; pieds jaunâtres; l'ongle postérieur peu arqué, et beaucoup plus long que le doigt.

Cette espèce passe en Picardie; on la trouve aussi vers les Pyrénées et probablement dans les régions chaudes de l'Europe; elle se tient toujours à terre et remue la queue comme les bergeronnettes.

PIPIT SPIONCELLE.

Anthus aquaticus. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 745.—*Alauda campestris spinoletta*. LATH. *Ind.* v. 2. p. 495. sp. 12. *var. b.* — BUFF. pl. enl. 661 f. 2. *représentation de la Spioncelle sous le faux nom d'Alouette-Pipi.*

Un trait blanc au-dessus des yeux; dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un gris brun, le centre des plumes un peu plus foncé; ailes brunâtres; tectrices alaires bordées et terminées de blanc jaunâtre; gorge, poitrine, ventre et flancs blanchâtres, avec des taches longitudinales assez larges d'un brun cendré clair, dessinées çà et là sur ces différentes parties, mais plus nombreuses sur la poitrine; les deux pennes du milieu de la queue d'un brun cendré; les latérales noires; les trois extérieures blanches et noires; pieds d'un brun marron; ongle postérieur arqué et long de plus de quatre lignes.

Les taches des parties inférieures sont plus nombreuses chez la femelle. Les vieux mâles pendant le peu de temps qu'ils se livrent à l'acte de la génération ont le devant du cou, la poitrine, la partie supérieure du ventre et les flancs colorés d'une teinte de roux rose très clair; le reste du plumage est de la même couleur qu'en automne.

Cette espèce habite le midi de l'Europe. Elle se trouve aussi aux environs de Paris et dans quelques provinces du centre où elle est seulement de passage; paraît en Angleterre et en Hollande. Elle fréquente le bord des eaux et des fleuves; niche dans les lieux solitaires et cache son nid sous des mottes de gazon et quelquefois dans les fentes des pierres et des rochers.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un blanc sale, marqués de petits points bruns vers le gros bout.

PIPIT ROUSSELINE.

Anthus rufesceus. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 267.—*La Rousseline.* BUFF. pl. enl. 661. f. 1.

Au-dessus des yeux une large bande d'un blanc jaunâtre; tête, dessus du cou, dos et croupion d'un gris lavé de roussâtre clair. Sur le milieu de chaque plume une légère teinte brune; ailes brunâtres; tectrices alaires bordées et terminées de roux clair; gorge, poitrine et ventre d'un blanc teint de roux également clair; de très petites taches brunes et en très petit nombre sur les côtés de la gorge et sur la poitrine; pennes de la queue d'un brun noirâtre; les deux du milieu liserées de roussâtre, l'extérieure noire et blanche; tectrices caudales supérieures d'un brun roussâtre et descendant fort bas sur la queue. Ongle du doigt postérieur plus court que ce doigt, et très faiblement arqué; bec et pieds jaunâtres.

Elle habite en Allemagne et en France; assez abondamment répandue en Lorraine et en Alsace; fréquente le bord des eaux et la lisière des bois non loin des champs cultivés. Elle fait son nid à terre, dans les herbes ou derrière une motte de terre.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont bleuâtres avec des taches et des raies rousses et violettes.

PIPIT FARLOUSE.

Anthus pratensis. Naturg. deut. v. 5. p. 732. t. 36. f. 2.—*Alauda pratensis.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 493. sp. 5.—*Le Cujelier.* BUFF. pl. enl. 660. f. 2. —*La femelle.* NAUM. *Vog.* t. 8. f. 11. —*La femelle et supp.* t. 8. p. 16.—*Le mâle.*

Un petit trait d'un blanc jaunâtre au-dessus des yeux; dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un cendré olivâtre avec de gran-

des taches noirâtres au centre de chaque plume ; ces taches sont beaucoup plus grandes sur le dos. Ailes brunâtres ; tectrices alaires bordées de jaune olivâtre ; gorge, poitrine et ventre d'un blanc très légèrement lavé de jaunâtre avec de grandes taches d'un noir brunâtre ; celles-ci sont très longues et très larges sur les côtés du cou, sur toute la poitrine et le long des flancs. Rectrices noirâtres ; la première penne caudale externe est blanche, avec une large tache noire sur la barbe interne ; la deuxième est noire et terminée par une tache blanche. Pieds jaunâtres ; l'ongle du pouce plus long que ce doigt, faiblement arqué de manière à former l'arc de cercle.

La gorge est d'un roux rose très foncé chez le vieux mâle, à l'époque de la reproduction ; la femelle l'a au contraire d'un blanc pur.

Cette espèce dont la voix ressemble assez à celle du rossignol, s'élève très haut en chantant et se soutient en l'air. Elle se plaît dans les lieux marécageux et dans les terres incultes qui avoisinent les taillis. Elle se perche quelquefois sur les arbres. La chair de ces oiseaux est fort bonne à manger en automne, époque à laquelle on les voit voler en troupes.

Habite la Suède, la Hollande, l'Italie et probablement les climats intermédiaires.

Niche à terre et dans les petits buissons près des eaux.

Les œufs, au nombre de six, sont rougeâtres, marqués de taches pourprées.

PIPIT DES BUISSONS.

Anthus arboreus. BESCHT. *Naturg. deut.* v. 3. p. 706. t. 36. f. 1.—*Alauda trivialis.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 493. sp. 6. — *Farlouse.* BUFF. pl. enl. 660. f. 1. — NAUM. t. 8. f. 12.

Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un cendré lavé d'olivâtre avec des taches d'un brun noir sur le centre des plumes ; ailes d'un brun noirâtre ; tectrices alaires bordées de blanc jaunâtre, de manière à former sur l'aile deux bandes transversales de cette cou-

leur; devant du cou, poitrine et flancs d'un roux jaunâtre; de grandes taches noires sur la poitrine, et sur les flancs des traits longitudinaux très étroits; milieu du ventre blanchâtre; couvertures inférieures de la queue légèrement nuancées de jaunâtre et sans taches; rectrices brunes, l'externe blanche et noire; pieds jaunâtres. Cette espèce dont le plumage a une assez grande analogie avec celui de l'espèce précédente, s'en distingue par l'ongle du pouce plus court que ce doigt, et arqué de manière à former le quart de cercle, tandis que le pipit farlouse a l'ongle du pouce plus long que ce doigt et faiblement arqué.

Le pipit farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suède et en Hollande; il niche ordinairement dans les prés et se perche sur les buissons où il cache son nid sous des touffes d'herbes ou des racines de taillis.

Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanc rougeâtre couvert d'un grand nombre de taches d'un rouge foncé.

ORDRE DES GRANIVORES.

Bec fort, court, plus ou moins conique, arête plus ou moins aplatie, s'avançant sur le front; mandibules le plus souvent sans échancrures; pieds, trois doigts devant et un derrière; les doigts antérieurs divisés; ailes médiocres.

Les oiseaux de cet ordre vivent par couples; les uns sont sédentaires, les autres voyagent par troupes nombreuses; ils se nourrissent principalement de grains et de semences dont ils font un grand dégât; ils ont recours aux insectes tout le temps qu'ils soignent leurs petits. On peut facilement élever ces oiseaux en domesticité; on les nourrit alors de grains.

GENRE ALOUETTE.

ALAUDA. (LINN.)

Ce genre qui appartient à la famille des Alaudidés et à la section des Conirostres, est ainsi caractérisé:

Bec assez droit et court, longicône; mandibule supérieure voûtée, ne dépassant pas l'inférieure; narines ovoïdes, couvertes par de petites plumes dirigées en avant; il y a aux pieds trois doigts devant et un derrière, entièrement divisés; ongle postérieur beaucoup plus long que le doigt; première rémige nulle ou presque nulle; la deuxième un peu plus courte que la troisième qui est la plus longue; grandes couvertures très longues.

L'alouette semble tirer son nom du mot celtique *alaud* d'où l'on a formé *aloue*, puis *alouette*. Il paraît que les soldats de la légion nommée *alauda* portaient sur leur casque un panache qui avait quelque rapport avec celui de l'alouette huppée.

Chacun a pu remarquer dans les champs la manière de voler de ces oiseaux. Caché dans son sillon l'alouette se laisse approcher d'assez près, puis s'élevant tout à coup d'un vol perpendiculaire et pour ainsi dire cadencé, elle se soutient à une grande hauteur dans les airs d'où elle fait entendre ses joyeuses chansons, car elle ne chante que très rarement à terre. Son ramage assez mélodieux est susceptible d'être perfectionné. On a vu des jeunes mâles retenir et répéter fort agréablement des airs qu'on leur avait sifflés. La chair des alouettes n'est bonne à manger qu'en hiver, époque à laquelle elle est fort grasse et très délicate. Si l'on pense que l'été devient pour ces oiseaux un temps tout de plaisir et d'amour, qu'ils mangent fort peu et voltigent sans cesse, on s'expliquera aisément leur maigreur extrême pendant cette saison. Collet, traineaux, lacets, pantières, tels sont les différens pièges au moyen desquels on prend les alouettes. La chasse au miroir jouit surtout d'une très grande vogue. Ce n'est point comme on l'a dit pour s'y mirer qu'elles accourent de toutes parts, mais bien plutôt parce que leur curiosité est excitée par les éclats répétés de la lumière que produit le jeu du miroir, ou bien parce qu'elles croient cette lumière réfléchie par la surface argentée des fontaines et des ruisseaux limpides. Nous ne pouvons nous dispenser de citer en passant une chasse aux gluaux qui se fait en Lorraine et dans la quelle on prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus. Les alouettes se laissent facilement apprivoiser et deviennent quelquefois très familières. Il faut avoir soin de tendre une toile à la partie supérieure de leur cage si on veut éviter qu'elles ne se brisent le crâne en s'élançant trop vivement, comme elles en ont l'habitude. Ces oiseaux aimant beaucoup se rouler dans la poussière afin de se soustraire aux tourmens que leur occasione la vermine, on a la précaution de mettre un peu de sable dans un coin de la cage. La longueur et la rectitude du doigt posté-

rieur chez les alouettes ne leur permet pas de se percher sur les arbre ; un juchoir est donc inutile dans la volière où on les enferme. Les alouettes cachent leur nid avec la plus grande précaution. On trouve ces oiseaux dans presque tous les pays habités des deux continents ; ils se nourrissent principalement de graines, quelquefois aussi de vermisseaux.

ALOUETTE NÈGRE.

Alauda tatarica. PALL. v. 2. p. 707. t. c.—*Alauda mutabilis.* GMEL. *Syst.* 1. p. 796. sp. 20. — *Alouette de Tartarie.* SONN. édit. de Buff. v. 15. p. 18.—LATH. *Syn.* v. 4. p. 380 et 381. sp. 13 et 14. *Id.* supp. v. 1. p. 177.

La tête, les ailes et le dos d'un noir profond; gorge, devant du cou, poitrine et ventre de cette dernière couleur; plumes du dessus du cou, du croupion et des flancs bordées et terminées de gris blanc ; queue noire ; bec jaune et noir à sa pointe ; pieds noirs.

La femelle a du gris sur le front ; son plumage est d'un noir moins foncé. Toutes les plumes de la gorge et de la poitrine sont liserées de gris.

Cette espèce se trouve en Asie. Elle arrive en automne dans quelques provinces de la Russie européenne.

ALOUETTE CALANDRE.

Alauda calandra. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 496. sp. 17. — *Grosse alouette* ou *Calandre.* — BUFF. *Ois.* v. 5. p. 49. *Id.* pl. enl. 363. f. 2.

Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un cendré légèrement roussâtre, avec du brun au milieu des plumes, formant des taches plus grandes sur le milieu du dos ; ailes noirâtres ; rémiges primaires liserées de blanc, les secondaires terminées par une grande tache blanche ; tectrices alaires bordées et terminées de blanc et de roux ; gorge et ventre blancs ; une tache noire de chaque côté du cou; poitrine et flancs d'un gris légèrement teint de roux, avec de petites taches lancéolées brunâtres sur la poitrine ; première penne latérale

de la queue presque entièrement blanche, la suivante bordée extérieurement de blanc; toutes, hormis celles du milieu, terminées par un peu de blanc; bec gris, la pointe brune; pieds jaunâtres.

L'espace noir des côtés du cou est moins grand chez la femelle. Les taches qui sont au centre des plumes sont d'un brun moins foncé.

Cette alouette a une voix tout à la fois forte et agréable. En Italie on dit communément chanter comme une calandre, pour dire chanter bien. Elle imite parfaitement les ramages de plusieurs oiseaux. La calandre niche à terre sous une motte de gazon; elle habite le midi de l'Europe, l'Italie, la Turquie, l'Espagne et la France près des Pyrénées.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un pourpré clair avec de grandes taches grises et pointillés de brun foncé.

ALOUETTE COCHEVIS.

Alauda cristata. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 499. sp. 25. *L'Alouette cochevis.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 66. *Id.* pl. enl. 503. f. 1. — NAUM. *Vog. deut.* t. 7. f. 8.

Tête surmontée d'une huppe dont les plumes du milieu sont noires et les autres d'un gris cendré; la tête, le cou, le dos et le croupion d'un gris cendré avec des taches brunes au centre des plumes; rémiges et tectrices alaires d'un gris cendré; les unes et les autres bordées et terminées de roussâtre et de blanchâtre; gorge, poitrine et ventre d'un blanc légèrement teint de jaunâtre; des taches longitudinales brunes couvrent la poitrine. Pennes du milieu de la queue d'un brun roussâtre, les suivantes d'un brun noirâtre et terminées par un bord blanchâtre; les deux pennes latérales externes d'un roussâtre clair; pattes jaunâtres.

Le nom de cochevis, c'est-à-dire visage de coq, paraît avoir été donné à cette espèce à cause de quelque ressemblance qu'on a cru lui trouver avec le coq par sa crête. Dans le Berry, elle porte le nom de crêtée, en Sologne celui de duppée (pour huppée), en Beauce celui de cornue, etc., etc.

Le cochevis ne peut pas vivre long-temps en captivité ; toutefois il retient en très peu de temps les airs qu'il entend siffler.

Il place son nid derrière quelque motte, dans le voisinage des prairies et des gands chemins. Comme on a pu voir un crapaud auprès de ce nid et même sur les œufs, on a dit que les cochevis et plusieurs autres espèces d'alouettes laissaient aux crapauds le soin de couver leurs œufs. Une pareille fable ne pouvait être imaginée que par l'ignorance et la crédulité. Le cochevis est généralement répandu dans toutes les parties de l'Europe.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un cendré clair marqué de taches d'un brun foncé.

ALOUETTE A HAUSSE-COL NOIR.

Alauda alpestris. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 498. sp. 21. — *Le Hausse-col noir.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 55.— *La ceinture de prêtre. Id.* v. 5. p. 61. et pl. enl. 650. f. 2.

Les yeux sont ombragés par un long sourcil jaune surmonté d'un petit trait noir. Dessus de la tête et du cou lie de vin ; dos et croupion d'un gris nuancé çà et là d'une légère teinte de cette dernière couleur ; rémiges noirâtres, la première bordée de blanc ; petites et moyennes tectrices alaires d'un cendré lie de vin ; espace entre l'œil et le bec noir ; au-dessous de l'œil une large plaque noire entourée de jaune ; gorge de cette dernière couleur ; poitrine recouverte d'un large hausse-col d'un noir profond ; parties latérales de la poitrine de la même couleur que le dessus du cou ; les flancs d'un fauve blanchâtre ; ventre d'un blanc pur ; queue noire ; la penne latérale blanche sur la barbe extérieure ; pattes noires ; bec brun.

Le front de la femelle est jaunâtre ; haut de la tête marqué de brun et de noir ; le hausse-col est moins grand et les pennes noires de la queue terminées par une petite bande blanchâtre.

Cette espèce se trouve dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; elle fréquente les prairies et les lieux humides.

ALOUETTE DES CHAMPS.

Alauda arvensis. LINN.—LATH. *Ind.* v. 2. p. 491. sp. 1.—*L'Alouette ordinaire.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 1. t. 1. *Id.* pl. enl. 363. f. 1.—NAUM. t. 6. f. 6.

Dessus de la tête et du cou, scapulaires, dos et croupion d'un gris très légèrement roussâtre avec des taches d'un brun noirâtre au centre de chaque plume; ces taches sont plus grandes sur la tête et le dos. Rémiges d'un brun noirâtre, échancrées et terminées de blanc à leur extrémité; tectrices alaires brunâtres à leur centre, bordées et terminées de gris et de roux clair; joues d'un brun gris; gorge blanche; devant du cou, poitrine et flancs teints de roussâtre; sur le centre de chaque plume une tache brune lancéolée; sur les flancs des lignes brunes qui suivent la direction de la baguette; ventre d'un blanc très légèrement roussâtre; rectrices noirâtres; la première penne externe de chaque côté presque entièrement blanche; une longue tache brunâtre sur la barbe interne; la deuxième penne a la barbe interne entièrement brune, et l'externe presque entièrement blanche; pattes jaunâtres.

La femelle a un plus grand nombre de taches et celles-ci sont plus foncées sur le dos et sur la poitrine.

Cette espèce habite toutes les parties de l'Europe. On la trouve aussi dans les parties septentrionales de l'Afrique. Elle se tient dans les champs et niche à terre.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont grisâtres, marqués de taches brunes.

ALOUETTE LULU.

Alauda arborea. LINN.—*Alauda cristatella.* LATH. *Ind.* v. 2. p. 499. sp. 26.—*Le Lulu, l'Alouette des bois et Cujelier.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 74 et 25. pl. enl. 503. f. 2.—NAUM. t. 6. f. 7.

Plumes de la tête plus longues que dans les autres espèces, moins acuminées que dans le cochevis; une ligne blanchâtre passe au-dessus

des yeux et se prolonge derrière l'occiput. La tête, le dessus du cou, le dos et le croupion d'un cendré légèrement roussâtre avec des taches d'un brun noirâtre sur le milieu des plumes ; rémiges et tectrices alaires brunâtres, liserées et terminées de blanc; les grandes tectrices sont très longues et échancrées à la pointe ; gorge, poitrine et ventre d'un blanc très légèrement teint de jaunâtre avec des taches longitudinales noirâtres sur la poitrine et le devant du cou ; flancs grisâtres; couvertures supérieures de la queue roussâtres; penne extérieure de celle-ci bordée de blanc, les trois suivantes noires, terminées de blanc pur ; pattes jaunes.

Chez la femelle la gorge, la poitrine et le ventre sans nuances jaunâtres; le trait au-dessus des yeux plus marqué et les taches de la poitrine plus nombreuses.

Le nom de *Lulu* donné à cette alouette lui vient de son chant assez peu agréable. Elle va par troupe; se plaît dans les bruyères et même dans les bois où elle fait son nid, ainsi que dans les blés; se pose quelquefois sur les arbres. Elle se trouve dans une grande partie de l'Europe.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un gris taché de brun.

ALOUETTE A DOIGTS COURTS ou CALANDRELLE.

Alauda brachidactyla. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 285.

Bande au-dessus des yeux d'un blanc pur ; la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion d'un roux assez vif, avec du brun au centre des plumes ; rémiges noirâtres ; les grandes couvertures aussi grandes que les rémiges sont brunâtres ainsi que les moyennes et les petites. Les unes et les autres ont de larges bordures d'un roux plus vif que celui du dos; gorge blanche; deux ou trois petits points bruns sur les parties latérales du cou; poitrine et ventre d'un blanc très légèrement nuancé de roux clair ; le haut de la poitrine et les flancs d'un

roux également clair ; les deux pennes du milieu de la queue noires et cette couleur bordée d'un roux foncé; les trois suivantes noires, liserées et terminées de roux clair ; la quatrième d'un blanc roussâtre sur la barbe externe, et la plus extérieure presque entièrement de cette couleur, mais plus roussâtre vers la pointe ; pattes jaunâtres. La poitrine et le ventre d'un blanc pur sans aucune nuance de roussâtre.

La calandrelle se trouve dans le midi de la France, le long de la Méditerranée, mais jamais dans le nord ; très abondante en Sicile, en Espagne et en Italie.

Elle niche à terre.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'une teinte uniforme de café au lait.

GENRE MÉSANGE.

PARUS. (LINN.)

Ce genre appartient à la famille des Paridès et à la section des Conirostres. Ses caractères sont les suivans :

Bec court, cônique, épais à la base, assez robuste, droit, pointu et un peu comprimé sur les côtés; dépourvu d'échancrures; la base est garnie de poils ; narines arrondies, cachées par des plumes dirigées en avant; trois doigts devant et un derrière entièrement divisés; la première rémige de moyenne longueur ou presque nulle; la seconde beaucoup moins longue que la troisième, la quatrième et la cinquième ; ces deux dernières sont les plus longues.

Nous avons déjà eu occasion de parler du courage et de l'intrépidité des pie-grièches : quoique d'une taille généralement plus petite que ces dernières, les mésanges ne leur cèdent en rien pour la hardiesse et l'ardeur belliqueuse qui va quelquefois jusqu'à la férocité. Il y a chez ces petits oiseaux une activité des plus remarquables. Doués d'un caractère excessivement hargneux, on les voit souvent se livrer à tous les emportemens de la colère. Cette passion brutale, qui chez l'homme étouffe les facultés les plus relevées, les sentimens les plus nobles, se manifeste chez les mésanges par des symptômes qui nous rappellent beaucoup certains paroxysmes de la colère humaine. Les plumes de tout leur corps, celles de leur tête surtout, se dressent dabord, puis leurs petits yeux deviennent brillans et semblent jeter des flammes; leur cri a quelque chose de plus aigu et de plus perçant; leurs ongles se contractent avec une force extraordinaire et leur bec frappe à coups redoublés l'oiseau devenu l'objet d'une haine implacable ; il y a enfin dans tous ces mouvemens précipités auxquels elles se livrent, et les attitudes différentes qu'elles prennent à chaque instant, une énergie bien remarquable qui indique tout ce qu'a de violent la passion qui les domine. Leur colère est quelquefois portée si loin qu'elles

ne craignent pas de l'assouvir sur leurs semblables; et si plusieurs mésanges restent quelque temps renfermées dans une cage, on peut être sûr que le sang ne tardera pas à couler. Souvent aussi leur courage les pousse à attaquer des oiseaux beaucoup plus forts qu'elles. La chouette est de tous celui qui excite au plus haut degré leur fureur. Elles se lancent contre elle avec un acharnement difficile à décrire, lui crèvent les yeux et la poursuivent jusqu'à ce qu'elles l'aient tuée ou tout à fait mise hors de combat. Les amateurs de chasse à la pipée ont su profiter de cette antipathie si remarquable des mésanges contre la chouette, antipathie dont nous ne saurions du reste indiquer la véritable source. Aux premiers cris de la chouette, simulés par les pipeurs, les mésanges sentent renaître toute leur colère, se précipitent en foule du côté d'où part la voix de leur odieux ennemi, et ne tardent pas à devenir victimes de leur aveugle fureur. Elles ont aussi l'habitude d'accourir aux cris des autres mésanges, et leur peu de circonspection les fait souvent tomber dans les piéges dont sont entourées leurs congénères; elles se nourrissent de semences et de graines dont elles font des amas et des provisions; mais au lieu de broyer celles-ci, comme la plupart des granivores, en les pressant entre les rebords tranchans des deux mandibules, elles les percent à coups de bec après les avoir assujetties dans leurs pattes. C'est aussi de cette manière qu'elles parviennent à percer même des noisettes, des amandes et des noix. On prétend que ce dernier exercice finit par les rendre aveugles quand elles s'y livrent trop long-temps. Outre les semences et les graines, elles se nourrissent encore de larves et d'insectes, qu'elles poursuivent jusqu'à l'extrémité des branches les plus minces et les plus flexibles; quelquefois enfin elles vont dépecer les charognes. Elles attaquent aussi les oiseaux malades ou pris dans les piéges, ainsi que les petits qu'elles trouvent abandonnés dans les nids, et dont elles percent le crâne pour en sucer la cervelle. Les mésanges grimpent contre les troncs des arbres à la manière des pics, et prennent différentes attitudes; souvent même elles se suspendent la tête en bas. L'épaisseur des os du crâne et la puissance

des muscles du cou leur permettent de briser des fragmens d'écorce fort gros, sous lesquels elles vont chercher les insectes à l'aide des filets dont leur langue est garnie. Quelques espèces sont très friandes d'abeilles, dont elles font une grande destruction pour nourrir leur progéniture. La tendresse que les mésanges montrent pour leurs petits et le courage avec lequel elles les défendent, forment une espèce de contraste avec leur caractère hargneux et souvent cruel. Elles sont assez difficiles à élever en domesticité ; leur voix consiste en un cri rauque et désagréable.

PREMIÈRE SECTION. — SYLVAINS.

La première rémige de moyenne longueur. Ces espèces vivent dans les bois et dans les buissons, et nichent dans les trous naturels des arbres.

MÉSANGE CHARBONNIÈRE.

Parus major. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 562. sp. 1. — *La grosse Mésange* ou *Charbonnière.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 392. t. 17. *Id.* pl. enl. 3. f. 1. — FRISCH. t. 13. f. 1. — NAUM. t. 23. f. 12. *Le mâle.*

Dessus de la tête d'un noir lustré ; un large espace blanc sur ses côtés; dos et scapulaires d'un vert olivâtre; croupion d'un cendré bleuâtre ; rémiges noirâtres, les primaires liserées de cendré bleuâtre, les secondaires de verdâtre; tectrices alaires d'un cendré bleuâtre; les grandes terminées de blanc; gorge, devant du cou d'un noir lustré qui remonte sur les côtés du cou et va rejoindre la nuque ; poitrine et ventre jaunes ; une bande verticale noire sur le milieu de ce dernier. Queue d'un cendré noirâtre; la penne extérieure à moitié blanche, la deuxième terminée de blanc. Couvertures inférieures de la queue blanches ; pattes plombées ; bec noir.

Chez la femelle le noir de la tête est plus terne, et le jaune du ventre plus pâle; la raie noire du centre est aussi moins longue et ne des-

cend jamais jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue.

Cette espèce qui, dit-on, tire son nom de l'habitude qu'elle a de suivre les ouvriers qui fabriquent le charbon dans les forêts et de placer son nid sous la toiture de leurs maisons, est aussi désignée sous celui de serrurier, pour rappeler son chant qu'on a comparé au grincement d'une lime. Au printemps ce chant devient agréable et varié. Lorsqu'on introduit une baguette dans le trou où se couche tous les soirs la mésange charbonnière, celle-ci fait entendre un petit sifflement que les enfans prennent souvent pour celui d'un serpent. On la fait sortir aisément en frappant le tronc des arbres creux ; c'est un moyen de découvrir son nid. Elle est très facile à apprivoiser. Buffon parle d'une mésange charbonnière qui étant devenue malade, s'accrocha aux bâtons de sa cage, la tête en bas et garda cette position jusqu'après sa mort.

Cette mésange habite surtout les montagnes ; on la trouve dans les taillis, dans les vergers et les grands bois. Très commune en France; préfère les pays tempérés et froids aux pays chauds. Sa nourriture consiste en chenilles, mouches et larves. En automne elle se nourrit de graines et de fruits ; elle niche dans les trous profonds des arbres et des murailles.

Les œufs, au nombre de onze à quatorze, sont blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout.

MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE.

Parus ater. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 564. sp. 8. — *La petite Charbonnière.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 400. — *Mésange à tête noire.* BRISS. *Ornith.* v. 3. p. 551. sp. 5. — FRISCH. *Vog.* t. 13. f. 2. A. — NAUM. t. 24. f. 46. *Le mâle.*

Dessus de la tête et du cou d'un noir profond; une large plaque blanche sur la nuque ; une large bande de la même couleur existe sur les parties latérales du cou ; scapulaires, dos et croupion de couleur

cendrée ; ailes noirâtres ; tectrices alaires terminées de blanc ; gorge et devant du cou d'un noir profond; poitrine et ventre blancs ; flancs et bas-ventre grisâtres ; queue noirâtre ; pattes plombées.

Le blanc des parties latérales du cou, ainsi que le noir de la gorge, sont moins étendus chez la femelle.

Cette espèce, qui après la mésange à longue queue est la plus petite de toutes, habite les différentes parties de l'Europe, surtout la Hollande et la Norvège où elle est très commune. Elle se tient dans les bois, principalement ceux plantés de pins et de sapins; on la trouve aussi dans les jardins et les vergers. Il paraît qu'en Suède elle se repose de préférence sur les aunes. Sa nourriture consiste en semences et en insectes. Elle place son nid dans les arbres creux, quelquefois dans les trous de masures, ou bien encore dans les trous de petits mammifères, tels que souris, taupes, etc.

Les œufs, au nombre de huit à dix, sont blancs avec quelques taches de couleur pourpre.

MÉSANGE BLEUE.

Parus cœruleus. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 566. sp. 12. — *La Mésange bleue.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 413. *Id.* pl. enl. 3. f. 2. — FRISCH. t. 14. f. 1. A. — NAUM. *Vog.* t. 23. f. 43. *Le mâle.*

Sommet de la tête d'un bleu clair ; l'oiseau peut en relever les plumes à volonté ; parties latérales de la gorge, joues et front d'un blanc pur qui se prolonge au-dessus de l'œil jusque derrière l'occiput ; les tempes sont traversées par une raie d'un bleu foncé qui va se réunir à un large collier de la même couleur, faisant le tour du cou. Une bande verticale d'un noir bleuâtre sur le milieu de la gorge; scapulaires, dos et croupion d'un vert olivâtre ; rémiges noirâtres sur leurs barbes internes, et bleuâtres sur leurs barbes externes; quelques rémiges secondaires terminées de blanc ; tectrices alaires bleues ; les grandes terminées de blanc forment une ligne blanche transversale

sur les ailes; poitrine, flancs, ventre et bas-ventre d'un joli jaune; queue bleuâtre ; pattes noires.

Chez les femelles la raie longitudinale du ventre est très peu marquée; moins de bleu sur la tête; ce bleu et le jaune du dessous du corps moins vifs.

La pétulance qui règne dans tous ses mouvemens et la vivacité des couleurs qui parent le plumage de la mésange bleue en ferait un de nos plus jolis oiseaux de volière, s'il était permis de l'élever en captivité; mais jusqu'ici on n'a pu y parvenir, et c'est tout au plus si on peut la garder quelques mois en cage. Cette espèce est une de celles dont le caractère est très hargneux et qui chamaille souvent ses compagnes. Elle habite toute l'Europe ; on la trouve aussi en Afrique; se nourrit d'insectes et de semences, mais principalement de baies sauvages et de noix de hètre; cause de grands dommages dans les vergers en pinçant les boutons des arbres fruitiers, et attaque au besoin les petits oiseaux tombés dans les piéges; elle fait son nid dans les trous des arbres et siffle comme la charbonnière, quand on y introduit la main.

Les œufs, au nombre de huit à dix-sept, sont blancs, marqués de petits points rouges et bruns.

MÉSANGE HUPPÉE.

Parus cristatus. LINN. — LATH. *Ind*. v. 2. p. 567. sp. 14. — *La Mésange huppée*. BUFF. *Ois*. v. 5. p. 447. *Id*. pl. enl. 502. f. 2. — FRISCH. *Vog*. t. 14. f. 1. B. — NAUM. t. 24. f. 45.

Les plumes de la tête noires et bordées de blanchâtre ; l'oiseau peut les redresser à volonté en forme de huppe ; dessus du cou, dos et croupion d'un brun un peu roussâtre ; ailes brunâtres ; joues et côtés du cou blanchâtres ; raie transversale sur les tempes ; collier, gorge, haut et devant du cou d'un noir profond ; poitrine, ventre et flancs d'un blanc légèrement teint de roussâtre ; pattes d'un brun jaune.

Chez la femelle le noir de la gorge occupe un espace moins considérable ; la huppe est aussi moins longue.

Cette mésange, dont la nourriture consiste en insectes, araignées, chenilles et baies , se plaît surtout dans les forêts de genèvriers et de pins.

Elle est répandue dans toute l'Europe ; très commune en Normandie ; elle pose son nid dans les trous d'arbres et de masures.

Les œufs , quelquefois au nombre de dix , sont blancs. Il existe vers le gros bout des taches rougeâtres.

MÉSANGE NONNETTE.

Parus palustris. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 565. sp. 9. — *La Nonnette cendrée.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 403. *Id.* pl. enl. 3. f. 3. — *La Mésange à tête noire du Canada.* BRISS. *Orn.* v. 3. p. 553. sp. 6. pl. 29. f. 1. — FRISCH. t. 13. f. 2. B. — NAUM. t. 23. f. 44.

Tout le dessus de la tête et le haut du cou d'un noir profond ; dos et croupion d'un gris légèrement teinté de roux; ailes brunes ; rémiges bordées et terminées de roux clair ; gorge noire ; joues, devant du cou, poitrine, ventre et flancs d'un blanc grisâtre ; queue brunâtre terminée de roux clair ; pattes noires.

Le noir de la tête est moins foncé chez la femelle et très peu apparent sur la gorge où il est parsemé de petites taches grises.

La nonnette cendrée se tient dans les bois ; elle se plaît beaucoup sur les aunes et sur les saules plantés près des rivières; c'est ce qui lui a fait aussi donner le nom de mésange des marais ; elle vit solitaire et ne peut être élevée en cage ; habite toute l'Europe, mais particulièrement la Suède et la Norvège , la Lorraine et l'Italie.

Sa nourriture consiste en graines, guêpes , chenilles.

Les œufs, au nombre de dix à douze, sont blancs avec des taches rouges.

MÉSANGE LUGUBRE.

Parus lugubris. NATT. — TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 293. — PALL. *Panna rossica. Ouv. inéd.*

Dessus de la tête d'un noir brun ; dos et scapulaires d'un brun cendré ; rémiges et tectrices alaires brunâtres , liserées de cendré blanchâtre; gorge noire; tempes, côtés du cou, poitrine, ventre et flancs d'un blanc nuancé de gris. Queue brunâtre ; bec et pieds d'un gris foncé.

M. Temmink caractérise ainsi la mésange lugubre et la mésange nonnette. Pour la *première* : taille de la mésange charbonnière ; le noir mat et rembruni, ne s'étendant pas au-delà de l'occiput ; le noir de la gorge occupe un grand espace. Pour la *seconde* : taille de la mésange bleue ; le noir profond qui recouvre le sommet de la tête se dirige très avant sur la nuque; le noirâtre sur la gorge peu étendu.

Elle habite les parties orientales du midi de l'Europe ; l'espèce n'a pas encore été trouvée en Italie.

On ne sait rien des habitudes ni des mœurs de cette mésange.

MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.

Parus sibiricus. GMEL. *Syst.* 1. p. 1013. sp. 24. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 571. sp. 25. — *La Mésange à ceinture blanche de Sibérie.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 446. *Id.* pl. enl. 708. f. 3.

Dessus de la tête et du cou , dos et croupion d'un cendré roussâtre nuancé de brun sur la tête et sur la nuque ; ailes d'un brun cendré ; Rémiges bordées de roussâtre ; tempes et côtés du cou d'un blanc pur ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond ; partie inférieure de la poitrine traversée par un petit ceinturon blanc ; ventre d'un blanc légèrement cendré et se nuançant de roussâtre sur sa partie inférieure et sur les flancs ; queue d'un brun cendré ; pattes couleur de chair.

Cette espèce habite les régions les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie. Elle paraît en hiver dans quelques provinces de la Russie.

Sa nourriture et sa propagation sont jusqu'à présent inconnues.

MÉSANGE AZURÉE.

Parus cyanus. PALL. *Nov. acad. peterop.* v. 14. p. 588. t. 23. f. 3. — GMEL. *Syst.* 1. p. 1007. sp. 16. — *Azure timouse.* LATH. *Syn.* v. 4. p. 538. — *La grosse mésange bleue.* BRISS. *Ornith.* v. 3. p. 548. — BUFF. *Ois.* v. 5. p. 455. — NAUM. *Vog. nacht.* f. 20. p. 42. *Le mâle.*

Tête blanche nuancée sur le sommet de couleur azurée; une bande bleue très foncée s'étend de la base du bec jusque sur la nuque où elle va en s'élargissant; dos et croupion d'un bleu d'azur; rémiges d'un bleu foncé, terminées de blanc pur; tectrices alaires d'un bleu d'azur; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc de neige; pennes du milieu de la queue d'un bleu d'azur; les latérales bordées et terminées de blanc; pattes d'un brun rouge.

On ne sait rien des mœurs de cette mésange qui habite les parties les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie.

MÉSANGE A LONGUE QUEUE.

Parus caudatus. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 569. sp. 20. — *La Mésange à longue queue.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 437. f. 19. *Id.* pl. enl. 502. f. 3. *La femelle.* — FRISCH. t. 14. f. 2. *Le mâle.* — NAUM. *Vog.* t. 24. f. 47 et 48. *Mâle et femelle.*

Tête d'un blanc pur ; dos et croupion d'un noir profond; scapulaires d'un rouge lie de vin; rémiges noires; grandes tectrices alaires cendrées et bordées de blanc pur; gorge et poitrine blanches; ventre, flancs et tectrices subcaudales de la même couleur que les scapulaires; queue noire ; pennes latérales blanches sur les barbes extérieures et à leur bout; pieds bruns.

Chez la femelle les yeux sont surmontés d'un large sourcil noir qui se prolonge sur la nuque et va se réunir au noir du haut du dos.

La facilité avec laquelle les pennes de la queue de cette mésange se détachent avait engagé Belon à lui donner le nom de *perd-sa-queue*. Cet oiseau se trouve répandu dans toute l'Europe pendant l'hiver; à cette époque il quitte les bois, les buissons et les taillis.

Son nid, assez artistement construit, est placé sur l'enfourchement des branches d'arbrisseaux; il est d'une forme ovale, et fermé à sa partie supérieure. Une ou deux et quelquefois plusieurs ouvertures, destinées à livrer passage à la queue trop longue de l'oiseau, sont pratiquées sur les parties latérales.

Les œufs, au nombre de huit à dix et même quinze, sont blanchâtres, environnés d'une zône de très petits points rougeâtres.

DEUXIÈME SECTION. — RIVERAINS.

Les mésanges comprises dans cette section ont la première rémige nulle ou presque nulle. Elles construisent leur nid avec beaucoup d'art et le placent dans les roseaux et dans les buissons qui bordent les rivières.

MÉSANGE MOUSTACHE.

Parus biarmicus. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 570. sp. 23.— *La Mésange barbue* ou *Moustache*. BUFF. *Ois.* v. 5. p. 518. t. 18. *Id.* pl. enl. 618. f. 1 et 2. — FRISCH. t. 8. f. 2. *Le mâle.* — NAUM. *Vog. nacht.* t. 2. f. 1 et 2. *Mâle et femelle.*

Deux grandes moustaches noires descendent jusque sur les parties latérales du cou; tête d'un gris cendré; dessus du cou, dos et croupion d'un joli roux; rémiges primaires noirâtres, liserées de blanc; rémiges secondaires noirâtres liserées de roux extérieurement et bordées de blanc intérieurement; tectrices alaires d'un noir profond, liserées de roux; gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pur,

légèrement nuancé de rose sur les côtés de la poitrine et le bas du ventre; flancs roux; queue rousse; tectrices subcaudales d'un noir profond; pattes noires.

Les deux moustaches noires manquent chez la femelle; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale; tête brune; quelques taches longitudinales noires sur le dos; tectrices subcaudales d'un roux clair.

La mésange moustache habite le nord de l'Europe, l'Angleterre, la Suède et l'Asie; très abondante en Hollande; seulement de passage dans quelques provinces de France.

Elle se nourrit d'insectes aquatiques et de semences de joncs; suspend son nid entre trois tiges de roseaux; celui-ci, composé du duvet des sommités d'herbes aquatiques desséchées, contient six à huit œufs rougeâtres, avec des taches brunes très nombreuses sur le gros bout.

MÉSANGE RÉMIZ.

Parus pendulinus. LINN. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 568. sp. 18. — *Le Rémiz* ou *Mésange de Pologne.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 423. *Id.* pl. enl. 618. f. 3. — NAUM. *Vog. deut. nacht.* t. 3. f. 5 et 6.

Espace entre l'œil et le bec, front et joues d'un noir profond; dessus de la tête et du cou d'un cendré pur; dos et scapulaires d'un gris roussâtre; croupion cendré; rémiges noirâtres, liserées de blanc roussâtre; tectrices alaires marron, bordées et terminées de roux jaunâtre et de blanc; gorge blanche; poitrine et ventre blanchâtres, avec des teintes roses; queue noirâtre, bordée de blanc roussâtre; pattes jaunâtres.

Le bandeau du front chez la femelle n'est ni aussi large ni aussi noir que chez le mâle; la tête est plus grise; les parties supérieures ont plus de roux; les inférieures sont d'un blanc roussâtre, avec du jaunâtre sur le milieu du ventre.

Cet oiseau se trouve dans la Bohême, la Silésie , la Russie, la Hongrie, la Sibérie, dans quelques parties de l'Allemagne, dans l'Italie et dans tout le midi de la France. Sa nourriture consiste en insectes aquatiques, chenilles et semences d'herbes aquatiques.

Le nid de la mésange rémiz est construit avec un art vraiment bien merveilleux. Sa forme est celle d'un petit sac n'ayant qu'une ouverture latérale. Il est composé avec le duvet fourni par les aigrettes des différentes plantes de la famille des amantacés, que l'oiseau sait admirablement entrelacer avec son bec, de manière à en composer un tissu presque aussi épais et aussi serré que celui du drap. Ce nid, dont l'ouverture regarde le côté des eaux, est suspendu à l'extrémité d'une des branches les plus minces des arbres qui bordent le rivage. De cette manière la couvée se trouve désormais protégée contre les attaques des oiseaux rapaces et de petits mammifères, tels que rats, lésards, couleuvres, etc., dont le rameau trop flexible ne saurait supporter le poids. Le voisinage des eaux fournit en même temps à la mère couveuse une provision d'insectes qu'elle peut à chaque instant distribuer à ses enfants chéris.

Dans certaines contrées, les habitans poussent la superstition j'usqu'à suspendre un nid de mésange rémiz à la porte de leur cabane pour la préserver de la foudre, et la rémiz passe à leurs yeux pour un oiseau sacré.

Les œufs de cette espèce, au nombre de six, sont d'un blanc pur marqué de quelques taches rousses.

GENRE BRUANT.

EMBERIZA. (LINN.)

Ce genre appartient à la famille des Fringillidés et à la section des Conirostres. Ses caractères sont les suivans : Bec court, de grosseur médiocre, fort, cônique et pointu, comprimé sur les côtés ; bords des mandibules rentrant en dedans, celles-ci distantes l'une de l'autre à leur base ; la supérieure moins large que l'inférieure. Le palais garni d'un petit tubercule osseux.

Lorsque le froid devient trop vif, les bruants quittent le nord et se réfugient dans les pays tempérés dont ils s'éloignent à l'approche des beaux jours. Quelques espèces ne s'écartent jamais des lieux où elles sont nées. Ils se nourrissent de graines et quelquefois d'insectes. Leur voix est en général peu agréable.

Les bruants sont divisés en deux sections d'après la conformation de l'ongle postérieur.

PREMIÈRE SECTION. — BRUANTS PROPREMENT DITS.

Les espèces qui composent cette section, ont l'ongle postérieur court et courbé. Elles vivent dans les bois et dans les jardins.

BRUANT CROCOTE.

Emberiza melanocephala. SCOPOLI. *Ann.* 1. p. 142. n° 208.—LATH. *Ind.* v. 2. p. 412. sp. 46. — *Fringille crocote.* VIEILL. *Ois. chant.* p. 51. pl. 27. *Le mâle.*

Tête noire ; dessus du cou, dos, scapulaires et croupion d'un roux clair ; ailes et queue d'un brun roussâtre clair, liserées de blanchâtre ;

gorge, poitrine et ventre d'un jaune citron; première penne externe de la queue liserée de blanc.

Chez la femelle toutes les parties supérieures sont d'un gris roussâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le ventre sont d'un roux blanchâtre, avec quelques légères teintes de jaunâtre.

Ce bruant dont la voix est très agréable, habite les contrées orientales de l'Europe; sa nourriture principale consiste en semences fournies par les plantes potagères et sauvages; se nourrit aussi d'insectes. Il niche très près de terre, dans les haies et dans les buissons.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont blancs, avec de très petits points d'un cendré clair.

BRUANT JAUNE.

Emberiza citrinella. LINN —LATH. *Ind.* v. 1. p. 400. sp. 7. — *Le Bruant.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 342. t. 8. *Id.* pl. enl. 30. f. 1. — NAUM. *Vog.* t. 11. f. 26 et 27. — FRISCH. t. 5. f. A. et B.

Tête jaune, marquée de petites taches brunâtres; derrière et au-dessous de l'œil une bande d'un noir brunâtre; derrière du cou olivâtre; plumes du dos et scapulaires noires, entourées de brun roux; croupion et tectrices caudales supérieures, d'un marron clair; ailes noirâtres; rémiges liserées de verdâtre; tectrices alaires bordées de roux; gorge, poitrine et ventre, d'un beau jaune; les côtés de la gorge, la poitrine et les flancs sont marqués de quelques taches roussâtres; queue noire; les deux premières pennes latérales marquées de deux taches blanches.

Chez la femelle, les plumes de la poitrine et des flancs ont à leur centre une tache longitudinale brune. Le ventre est d'un jaune pâle.

Les oiseaux de cette espèce sont répandus dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement. Ils se tiennent l'été près des haies et des buissons qui bordent les bois, quelquefois aussi dans les vignes. Le millet et le chenevis sont leur nourriture favo-

rite. L'hiver, plusieurs se réunissent par bandes et s'approchent des fermes et des grandes villes; ils se nourrissent alors de petites graines éparses sur la terre ou restées sur les buissons, ou bien encore des grains qui se trouvent dans la fiente des animaux.

Le bruant niche à terre, sous une motte, dans un buisson, ou sous une touffe d'herbe, et quelquefois sur des arbrisseaux.

La femelle à une tendresse si grande pour ses petits, que souvent elle se laisse prendre à la main dans son nid plutôt que de les abandonner.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont blancs, avec des taches et des raies brunes.

BRUANT PROYER.

Emberiza miliaria. LINN. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 402. sp. 12.—*Le Proyer.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 355. t. 16. *Id.* pl. enl. 233. — NAUM. *Vog.* t. 10. f. 25. — FRISCH. *Vog.* t. 6. f 2. B.

Les plumes du dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion et des scapulaires d'un brun cendré, marquées d'une tache longitudinale noire le long des baguettes; rémiges et tectrices alaires d'un noirâtre cendré, liserées de brun blanchâtre; devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc sale ou blanc jaunâtre; de petites taches noires triangulaires sur la gorge, et longitudinales sur les côtés de la poitrine et les flancs; bec d'un cendré bleuâtre; iris brun; pieds d'un brun clair.

Le bruant proyer est un oiseau de passage. Il reste toute la belle saison avec nous, et disparaît en automne pour retourner dans des climats plus chauds. Il est répandu dans presque toute l'Europe; se tient dans les prairies, les avoines, les orges et les luzernes, au milieu desquelles il établit son nid à quelques pouces au-dessus du sol, dans l'herbe la plus serrée; on le voit quelquefois se poser sur

la branche la plus haute et la plus isolée d'un arbre ou d'un buisson, d'où il fait entendre , pendant des heures entières, un ramage désagréable , assez semblable à celui de la sauterelle.

La femelle pond quatre à six œufs d'un gris cendré, pointillés et rayés de rouge blanc.

BRUANT DE ROSEAU.

Emberiza schœniculus. LINN. — *Emberiza arundinacea.* — LATH. *Ind.* v. 1. p. 403. *Var.* — *Ortolan des roseaux.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 315. *Id.* pl. enl. 247. f. 2. *le mâle*, et pl. 477. f. 2, *la femelle.* — FRISCH. t. 7. f. 1. A et B. — NAUM, t. 2. f. 28 et 29. — *Coqueluche.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 320. *Le mâle.*

Tête noire ; un collier blanc ; plumes du dos bordées de roux et une large tache noire à leur centre ; croupion gris ; rémiges et tectrices alaires noirâtres, bordées de roux ; gorge et devant du cou noirs ; une bande blanche partant de la base de la mandibule inférieure s'étend sur les côtés du cou ; poitrine et ventre blancs ; des taches lancéolées roussâtres sur les flancs ; queue noirâtre ; la première penne externe blanche dans presque toute son étendue avec une tache noire à son origine ; la deuxième penne noirâtre avec une tache blanche à son extrémité. Bec noir ; pieds bruns.

La femelle n'a point de collier; la tête est de couleur rousse avec des taches noires. Les yeux sont surmontés d'une espèce de sourcil d'un roux clair; un trait de la même couleur s'étend depuis l'angle des deux mandibules jusque sur les côtés du cou ; gorge blanchâtre avec une bande noire de chaque côté ; poitrine et flancs roussâtres, marqués de taches blanchâtres. Le reste des parties inférieures est blanc.

Ce bruant , très commun en Hollande , se trouve aussi en Suède en Allemagne, en Angleterre, en France et quelquefois en Italie.

Ces oiseaux arrivent chez nous au mois d'avril et s'en retournent au mois d'octobre; ils ne vont jamais guère que trois ou quatre à la

fois. Quelques uns passent l'hiver dans nos contrées ; ils se plaisent le long des rivières et des marais et se jettent dans les blés, sur la fin d'août.

Leur nid, artistement tissu et composé de joncs secs et de mousse, est suspendu aux roseaux. Ils le placent encore entre les racines des arbustes qui croissent près des eaux. Leur nourriture consiste en semences de plantes aquatiques, et pendant l'automne en toutes sortes de graines. Ils ajoutent des insectes à la nourriture de leurs petits.

Les œufs, au nombre de quatre, sont d'un gris foncé avec des taches et des raies brunâtres.

BRUANT A COURONNE LACTÉE.

Emberiza pithyornus. PALL. *It.* 2 p. 710. n° 22. —LATH. *Ind.* v. 2. p. 413 sp. 50. — *Emberiza leucocephala*. S.-G. GMEL. *nov. comm. petr.* 15. p. 480. t. 23. f. 3.

Sur le sommet de la tête, une large plaque blanche; front et circonférence de cette plaque d'un noir profond qui passe au brun roux dans la région des yeux, sur la nuque et les côtés du cou; un large espace blanc sur les parties latérales de la tête, au-dessous des yeux et dans la région des oreilles; dos et croupion d'un roux vif avec des taches longitudinales noires sur le haut du dos; ailes noires, bordées de roux vif; gorge de cette dernière couleur; devant du cou, collier et milieu du ventre d'un blanc pur; flancs et poitrine marqués de taches rousses; pennes de la queue d'un brun noirâtre, bordées de roux; une large tache blanche sur les deux pennes latérales; bec et pieds jaunâtres.

Chez la femelle la couronne blanche est à peine indiquée. La gorge n'est point rousse; les parties supérieures d'un brun roussâtre et les inférieures blanchâtres.

Cette espèce habite la Sibérie; très commune dans le midi de la

France. Elle paraît souvent l'hiver en Hongrie et en Bohême, quelquefois en Autriche et dans les provinces de l'Illyrie. Se nourrit de toutes sortes de graines.

BRUANT ORTOLAN.

Emberiza hortulana. LINN.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 399. sp. 5. *L'ortolan.* — BUFF. *Ois.* v. 4. p. 305. t. 14. *Id.* pl. enl. 247. f. 1. — *(Le mâle.)* — FRISCH. — NAUM.

Un cercle jaune autour des yeux ; tête et dessus du cou d'un gris olivâtre ; plumes du dos d'un gris roussâtre avec une tache noire à leur centre. Croupion d'un gris roussâtre ; ailes noirâtres ; tectrices alaires bordées de roussâtre ; gorge, devant du cou d'un jaune clair ; sur les côtés de ce dernier, deux bandes dont l'une d'un gris olivâtre, et l'autre d'un jaune clair ; haut de la poitrine d'un cendré olivâtre; le reste des parties inférieures d'un roux clair; queue noire; les deux pennes externes marquées d'une large tache blanche à leur extrémité; bec et pieds couleur de chair.

Chez la femelle toutes les parties supérieures sont moins foncées. Il existe un grand nombre de taches brunes sur la tête, le cou et la poitrine. Le reste des parties inférieures est d'un roux blanchâtre.

L'ortolan ! à ce nom savoureux le gastronome sent palpiter son cœur ; son visage se colore, ses yeux paraissent brillans, tous ses traits s'épanouissent : des flots de salive viennent comme une douce et humide rosée rafraîchir les parois de son gosier brûlant. L'exaltation est bientôt à son comble, et dans son délire gastronomique, nouveau Lucullus, il rêve les délices d'une table somptueusement servie. Déjà il se sent enveloppé des vapeurs d'une osmazôme odoriférante qu'exhalent les viandes les plus exquises et les plus recherchées ; il les aspire avec volupté, se sature de cette ambroisie délicieuse, et le champagne qui pétille dans les brillans cristaux lui rappelle un

instant le nectar des dieux. Tel est pourtant l'effet magique d'un seul mot, qu'il peut, rapide comme l'étincelle électrique, sillonner tout le système nerveux, retentir jusque dans les profondeurs de notre organisme et développer en nous mille sympathies diverses, dont la physiologie et l'anatomie humaines peuvent seules nous donner la clef. Du reste, l'ortolan n'a point usurpé la brillante réputation dont il jouit. Sa chair est en effet des plus délicates, et la graisse qui l'enveloppe des plus succulentes (1). Aussi les oiseleurs de Paris en font-ils une très grande spéculation ; mais aux riches seuls le privilége d'en connaître la saveur, et jamais on ne le verra figurer sur la table du laborieux prolétaire.

Les ortolans sont très communs en Italie ; ils habitent principalement le midi de l'Europe : toutefois on en trouve dans les provinces du centre. Ou en a vu en Hollande et en Suède ; ils arrivent chez nous au mois de mai et s'en retournent au mois de septembre dans les contrées méridionales. Les fatigues du voyage et le temps des amours sont les principales causes de leur maigreur à leur arrivée. Ils sont au contraire fort gras au moment de leur départ. La Provence, la Bourgogne, la Lorraine sont les provinces

(1) Le gobe-mouche bec-figue, auquel nous consacrons cette note qui doit compléter son histoire, a souvent été pris pour l'ortolan avec lequel il peut rivaliser par la délicatesse de sa chair. Tout son corps n'est réellement qu'une petite pelotte de graisse très fine et très estimée des gourmets. Les Italiens savent très bien distinguer cet oiseau de toutes les espèces de fauvettes, auxquelles ils donnent indifféremment le nom de bec-figue.

Ainsi que les ortolans, les bec-figues sont des oiseaux de passage ; ils arrivent au printemps parmi nous et disparaissent avant les premiers froids d'automne. Outre les insectes qu'ils aiment de préférence, ils se nourrissent encore de différentes baies. En Provence, on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs, d'où leur est venu le nom de bec-figue.

Le vieux mâle et l'adulte du gobe-mouche bec-figue, au printemps, représentent le muscicapa atricapilla de Gmel, syst. 1. p. 935. sp. 9. — Id. de Lath. Ind. v. 1. p. 467. sp. 2. — Le traquet d'Angleterre, de Buffon. Ois. v. 5. p. 222. — Le vieux mâle, la femelle et les jeunes, en hiver, représentent le sylvia ficedula de Lath. Ind. v. 2. p. 5. 7. sp. 28. — Le bec-figue de Buff. ois. v. 5. p. 187. id pl. enl. 668. f. 1.

de la France où ils sont en plus grand nombre. Ils chantent le jour et la nuit ; leur chant a, dit-on, quelque ressemblance avec celui du bruant.

Les oiseleurs de Paris parviennent à rendre ces oiseaux extrêmement gras en les laissant dans une chambre obscure, éclairée seulement par une lanterne autour de laquelle on a répandu beaucoup d'avoine et de millet, ou bien encore en les enfermant dans une cage entièrement enveloppée d'une serge verte, à l'exception de l'auge à graines qui reste éclairée. Les ortolans se nourrissent de graines farineuses, principalement de millet ; les insectes font aussi partie de leur nourriture. Dans les pays vignobles ils placent leur nid sur les ceps de vignes ; dans d'autres ils nichent dans les blés ou dans les buissons.

La femelle pond quatre à cinq œufs d'un gris rougeâtre avec des raies brunes.

BRUANT ZIZI ou DE HAIE.

Emberiza Cirlus — LINN. — LATH. *Ind.* v. 1 p. 401. sp. 10. — *Le bruant de haie ou zizi.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 347. pl. enl. 653 f. 1.

Les yeux sont traversés par une bande noire qui s'étend depuis l'angle des deux mandibules jusqu'à la nuque ; deux larges sourcils jaunes et une bande de la même couleur au-dessous des yeux; dessus de la tête et du cou d'un vert olivâtre avec des petites taches noires sur la tête ; plumes du dos et scapulaires d'un roux marron à leur centre, cendrées à leur circonférence et noires à l'extrémité de la baguette ; ailes noirâtres ; rémiges liserées de verdâtre ; grandes tectrices alaires bordées de roux ; gorge noire ; sur le bas du cou une large plaque jaune ; poitrine olivâtre ; parties latérales de celle-ci et flancs d'un roux marron ; bec cendré ; pieds couleur de chair.

Le mâle en hiver a les plumes de la gorge noirâtres, toutes bordées et terminées de jaune clair ; chez la femelle le manteau est d'un roux clair avec des taches noires plus grandes que chez le mâle ;

toutes les parties inférieures d'un jaunâtre terne ; poitrine tachetée de roussâtre, une fine tache lancéolée sur chaque plume.

Le zizi est un oiseau peu défiant qui tombe facilement dans tous les piéges; son chant est monotone; il habite les pays méridionaux. Abondant en Suisse et en Italie, particulièrement sur les bords de la Méditerranée. Il est rare dans plusieurs de nos provinces de France où on le voit quelquefois se mêler à de nombreuses volées de pinçons. Il se tient sur les arbres, mais de préférence dans les haies, et principalement dans les champs nouvellement labourés; niche dans les haies et dans les buissons, près de terre.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont grisâtres, tachetés, pointillés et rayés de cendré et de noir.

BRUANT FOU ou DE PRÉ.

Emberiza Cia. LINN.—LATH. *Ind.* v. 1 p. 402. sp. 11. *Le bruant fou ou de pré.*—BUFF. *Ois.* v. 4. p. 351. *Id.* pl. enl. 30. f. 2. *Le mâle.—Ortolan de Lorraine.* — BUFF. *Ois.* v. 4. p. 323 (Description du mâle.)

Un trait noir s'étend de la partie inférieure du front jusqu'à l'occiput, en passant par les yeux. Ce trait se réunit à un second de la même couleur qui part de la base de la mandibule inférieure; plumes du cou et du dos d'un roux cendré avec des taches longitudinales noires; rémiges brunâtres; les primaires liserées de blanc un peu roussâtre; les secondaires de roussâtre; tectrices alaires bordées de roux et terminées de gris; gorge, devant du cou, poitrine d'un cendré bleuâtre; ventre et flancs roussâtres; pieds bruns.

Chez la femelle, le cou et la poitrine sont d'un cendré plus claire avec de petites taches brunes; parties inférieures d'un roux moins vif, parsemé de quelques taches longitudinales brunes. Le dessus de la tête d'un cendré roussâtre avec de nombreuses taches noires.

Ce Bruant est très commun en Italie et en Espagne; assez rare

dans les provinces du nord de la France. On le trouve aussi assez souvent sur les bords du Rhin, en Allemagne ; mais jamais en Hollande ni dans le nord.

Il niche dans les haies et dans les buissons ; s'approche des villes et des maisons de campagne.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont blanchâtres, avec quelques raies noirâtres.

BRUANT MITILÈNE.

Emberiza lesbia. GMEL. *Syst.* 1. p. 882. — LATH. *Ind. orn.* v. 1. p. 404. sp. 16. — *Le Mitilène de Provence.* BUFF. *Ois.* v. 6. p. 322 *Id.* pl. enl. 656. f. 2.

Front, sourcil et méat auditif d'un roux clair ; trois petites lignes noirâtres sur les côtés de la tête ; dessus de celle-ci, cou, dos et scapulaires d'un cendré roussâtre avec de grandes taches noirâtres au centre des plumes; rémiges et tectrices brunes, liserées de roux ; rémiges primaires liserées de blanc ; une large bande de cette dernière couleur sur le milieu des ailes ; gorge, poitrine et ventre d'un blanc mélangé de roux sur la poitrine et les flancs ; rectrices brunes, liserées de blanc ; une bande blanche longitudinale sur la baguette des deux pennes latérales ; bec d'un brun clair ; pieds et ongles jaunâtres.

Cette espèce, connue en Provence sous le nom de *Chic de Mitilène* ou *Chic* proprement dit d'après son cri, habite le midi de la France, près des Alpes.

Propagation inconnue.

DEUXIÈME SECTION. — BRUANTS ÉPERONNIERS.

L'ongle de derrière est long et faiblement arqué.

Les espèces de cette section vivent toujours à terre et dans les lieux découverts.

BRUANT DE NEIGE.

Emberiza nivalis. LINN. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 9. *L'ortolan de neige.* — BUFF. *Ois.* v. 4. p. 329. *Id.* pl. enl. 497 f. 1. — NAUM *Vog. deut. nacht.* t. 1. f. 2.— *Ortolan de passage.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 323. (sous le nom de femelle de l'Ortolan de Lorraine.) Les jeunes de l'année.

Tête, cou, gorge, poitrine, ventre et tectrices subcaudales d'un blanc pur; dos et scapulaires noires; moitié supérieure des rémiges primaires d'un blanc pur; moitié inférieure et rémiges batardes noires; tectrices alatres blanches; bec jaune à sa base et noir vers la pointe; pieds et ongles noirs. (*Le vieux mâle en habit d'été.*)

Toutes les parties de la tête et du cou qui chez le mâle sont blanches, deviennent couleur de tuile chez la femelle; la poitrine est traversée par un hausse-col de cette dernière couleur; les plumes du dos sont terminées de blanc roussâtre; les rémiges et les pennes du milieu de la queue sont liserées et terminées de blanchâtre; le reste est blanc comme dans le mâle.

Le vieux mâle se revêt en automne de la livrée de la femelle.

Les oiseaux de cette espèce habitent les Alpes lapones, les côtes du détroit d'Hudson et probablement des régions encore plus rapprochées du pôle. Si on réfléchit aux nuances variées qu'éprouve le plumage de cet oiseau, suivant les saisons, on ne pourra s'empêcher de faire un rapprochement entre ce changement et celui que subissent les poils des quadrupèdes qui habitent ces contrées glaciales.

Les bruants de neige sont de passage en automne et en hiver dans

le nord de l'Allemagne et de la France; on les voit en Suède, en Saxe, en Pologne, en Russie et en Angleterre. Ils sont très abondants en Hollande. Quand le froid est trop rigoureux et que la neige leur dérobe toute nourriture, ils descendent des montagnes pour se rendre dans ces différens pays. Ils se nourrissent de grains, d'insectes et de toutes sortes de graines qu'ils ramassent dans la fiente des animaux.

Ils se tiennent à terre et marchent comme les alouettes. Leur chant consiste en un cri aigre assez désagréable. Ils placent leur nid sur les rochers et les montagnes.

Les œufs, au nombre de cinq, sont blanchâtres avec de nombreuses tâches brunes et cendrées; ils ont une forme obtuse.

BRUANT MONTAIN.

Emberiza calcarata. TEMM. *Man. Ornith.* v. 1. p. 322.— *Fringilla calcarata.* PALL. *It.* v. 2. p. 710. n° 20. T. E.—*Fringilla laponica.* LATH. *Ind.* v. 1. p. 440. sp. 18. — *Le grand montain.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 134. — NAUM. *Vog. nacht.* t. 20. f. 41. (Le mâle en automne).

Un trait blanc entre le bec et l'œil ; derrière celui-ci un autre trait plus large de la même couleur qui se dirige sur les côtés du cou ; dessus de la tête, d'un noir mêlé de petites taches rousses; nuque, dos et scapulaires d'un brun roux; rémiges et tectrices brunes, liserées de roux ; moyennes et grandes tectrices terminées de blanc, formant sur les ailes deux bandes transversales blanches; gorge blanchâtre, finement rayée de noir; poitrine noire, nuancée de gris blanchâtre; le reste des parties inférieures blanc, à l'exception des flancs; rectrices d'un brun foncé, liserées de roux; les deux latérales terminées par une tache blanche ; bec jaunâtre à la base, brun à la pointe; pieds bruns.

Chez la femelle, le sommet de la tête, le cou, les scapulaires et le dos sont d'un cendré roux , marqué de taches noires. Une bande d'un blanc roussâtre se réunit à un trait blanc qui part de l'angle du

bec ; gorge blanche, avec une bande brune sur les côtés; taches longitudinales sur les flancs; poitrine marquée de nombreuses taches grises et noires.

Le bruant montain habite les régions les plus septentrionales. Il les abandonne l'hiver; assez abondant dans les parties orientales de l'Europe, surtout dans les pays montueux; apparaît quelquefois en Allemagne. Les jeunes de l'année émigrent jusque dans la Suisse. Ses habitudes et ses mœurs sont à peu près les mêmes que celles du bruant de neige. Il niche dans les lieux marécageux où se trouvent quelques tertres élevés.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un jaune roussâtre ondé de brun.

GENRE BEC-CROISÉ.

LOXIA. (BRISS.)

Ce genre, de la famille des Fringillidés et de la section des Conirostres a pour caractères : un bec fort, très comprimé; deux mandibules courbées en sens opposé et se croisant l'une sur l'autre à leur extrémité, tantôt à droite, tantôt à gauche; des narines situées à la base du bec, latérales, arrondies, cachées par des poils dirigés en avant; trois doigts devant et un derrière; ailes médiocres; la première rémige la plus longue; queue fourchue.

Les oiseaux qui composent ce genre habitent les régions septentrionales de l'Europe, principalement dans les bois plantés de pins et de sapins, dont la graine fait leur principale nourriture. La conformation bizarre de leur bec, qui se termine, comme nous l'avons dit, par deux crochets, leur permet de détacher avec la plus grande facilité les écailles dont sont composées les pommes de pin, et d'en extraire l'amande qui se trouve cachée dessous. Bien différens des autres oiseaux chez lesquels les feux de l'amour renaissent avec les beaux jours du printemps, les becs croisés se livrent aux élans de cette énivrante passion pendant les rigueurs de l'hiver; c'est à cette époque qu'on les voit dans nos climats. Ils émigrent en été vers les régions du cercle arctique. Ce qu'il y a de plus extraordinaire chez ces oiseaux, ce sont les variations de couleur qui s'opèrent dans leur plumage. Leur voix est désagréable.

BEC-CROISÉ PERROQUET OU DES SAPINS.

Loxia pytiopsittacus. BESCHT.—*Loxia curvirostra major.* GMEL. *Syst.* 1. p. 843. sp. 1. *Var. Y.*— LATH. *Ind.* 1. v. p. 371. sp. 1. *Var. Y.*—FRISCH. — NAUM.

(Mâle adulte et vieux.) Le fond du plumage d'un cendré olivâtre; dessus de la tête marqué de taches brunes bordées de cendré verdâ-

tre; croupion d'un jaune verdâtre; rémiges et tectrices d'un brun noirâtre, liserées de cendré olivâtre; joues, gorge et côtés du cou cendrés; poitrine et ventre d'un jaune verdâtre avec des nuances de gris; quelques taches longitudinales d'un cendré foncé sur les flancs; tectrices subcaudales brunes avec une large bordure plus claire; bec couleur de corne noirâtre; ce bec est très recourbé; la pointe croisée de la mandibule inférieure ne dépasse point le bord supérieur du bec; pieds bruns. Chez *les jeunes de l'année*, les parties supérieures sont d'un brun cendré avec des taches d'un brun foncé sur la tête et sur le dos; croupion et tectrices caudales supérieures d'un cendré jaunâtre; gorge, poitrine et ventre d'un gris blanchâtre avec des taches longitudinales brunes.

Le mâle, depuis sa première mue jusqu'à l'âge d'un an, a toutes les parties supérieures et inférieures du corps d'un rouge ponceau.

La femelle, quelque soit son âge, diffère peu du jeune de l'année. Les parties supérieures sont d'un cendré verdâtre, marquées de grandes taches d'un brun cendré. Croupion jaunâtre; gorge et cou d'un grisâtre nuancé de brun; poitrine, ventre et flancs cendrés avec une légère teinte de jaune verdâtre; bas-ventre et tectrices subcaudales blanchâtres.

Elle ne revêt jamais la livrée rouge du mâle.

Cet oiseau, qui se trouve aussi en Amérique, habite les environs du cercle arctique. On ne le voit qu'accidentellement en France et en Hollande. Les semences du sapin et de l'aune lui servent de nourriture. Il niche dans nos climats. Son nid se trouve sur les branches du sapin.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont cendrés; sur le gros bout quelques grandes taches irrégulières d'un rouge de sang, et sur le reste quelques points épars de la même couleur.

BEC-CROISÉ COMMUN ou DES PINS.

Loxia curvirostra. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 843. sp. 1. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 370. sp. 1. — CUV. *Reg. Anim.* v. 1. p. 391. — *Le Bec-croisé.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 449. t. 27. f. 2. *Id.* pl. enl. 218. — NAUM.

Mâle adulte et vieux.

Tête, cou, dos et croupion d'un rouge brique plus ou moins nuancé de verdâtre et de jaunâtre ; ailes noires liserées de verdâtre ; gorge, devant du cou, poitrine et ventre de la même couleur que les parties supérieures ; pennes de la queue noires, liserées de verdâtre ; cette dernière est échancrée. Pieds bruns; bec d'un brun couleur de corne, faiblement courbé; la pointe croisée de la mandibule inférieure dépasse le bord supérieur du bec.

Le mâle depuis sa première mue jusqu'à l'âge d'un an.

Tête, cou, dos, scapulaires et croupion d'un rouge brique avec des teintes plus ou moins fortes de verdâtre et de jaunâtre ; rémiges et tectrices noires liserées de vert rougeâtre ; gorge, poitrine et ventre de la même couleur que les parties supérieures ; tectrices subcaudales blanches avec une grande tache brune à leur centre.

Chez *les jeunes de l'année*, les parties supérieures sont d'un gris brun nuancé de verdâtre ; les parties inférieures blanchâtres avec des taches longitudinales brunes et noires.

La femelle ressemble beaucoup au jeune. Le fond de son plumage est nuancé de teintes verdâtres et jaunâtres. Ainsi que la femelle de l'espèce précédente, celle-ci ne prend jamais la livrée rouge du mâle.

Le bec-croisé commun habite les climats les plus froids. On l'a trouvé dans le Groenland ; fixe aussi son séjour en Suède, en Pologne en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes et dans nos Pyrénées; le plus ordinairement il n'est que de passage en France et en Hollande. Il se nourrit des semences de pins, de l'aune et du corbier, de noyaux de fruits et de bourgeons des arbres.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un gris verdâtre. Des taches et des raies d'un rouge brun forment un cercle sur le gros bout. Les raies se prolongent quelquefois sur toute la surface de l'œuf.

GENRE BOUVREUIL.

PYRRHULA. (BRISS.)

Ce genre qui, dans la première édition de M. Temminck formait une division des gros-becs dont, selon nous, il n'aurait dû jamais être séparé, appartient à la famille des Fringillidés et à la section des Conirostres. Ses caractères sont les suivans : bec court, dur, conique, bombé sur les côtés et comprimé à sa pointe. Les deux mandibules plus ou moins arquées, surtout la supérieure qui forme souvent une arête assez saillante, dont la base s'avance entre les plumes du front.

Les bouvreuils habitent l'Europe et l'Amérique; on les trouve aussi dans le nord de l'Asie et en petit nombre en Afrique. Ils se nourrissent de toutes sortes de graines, surtout de celles qui sont très dures. Ils mangent aussi des baies, des bourgeons et quelquefois des insectes.

Leur ramage naturel est peu agréable ; toutefois, ils répètent avec beaucoup de facilité, et non sans quelque mélodie, les airs qu'on leur a appris.

BOUVREUIL DURBEC.

Pyrrhula enucleator. TEM. *Man. ornith.* 2e édit. v. 1. p. 333. — *Loxia enucleator.* GMEL. *Syst.* 1. p. 845. sp. 3.—*Le durbec du Canada.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 457. *Id.* pl. enl. 135. f. 1. — NAUM.

Tête, cou, dos et croupion d'un rouge cramoisi ; plumes du dos et scapulaires noires à leur centre, bordées de rouge cramoisi ; rémiges noires, les primaires liserées de rouge, les secondaires de rose ; moyennes et grandes tectrices alaires terminées de rose ; gorge, poitrine et une partie du ventre d'un rouge cramoisi ; flancs , bas-ventre et tectrices subcaudales cendrés ; rectrices liserées de rouge clair. (*Le mâle depuis sa première mue jusqu'à l'âge d'un an.*)

Mâle adulte et vieux.

Tête et dessus du cou d'un rouge orange ; les plumes du dos, des scapulaires et du croupion d'un brun noirâtre à leur centre, et largement bordées de jaune orange ; ailes noires ; rémiges primaires liserées d'orange; les secondaires de blanc ; deux bandes transversales blanches sur les ailes ; rectrices noires, liserées d'orange.

La femelle d'un an seulement. Le haut de la tête et le croupion rougeâtres ; chez la femelle adulte, ces parties sont brunes avec des teintes orangées ; des nuances de cette dernière couleur sur la nuque et les joues ; dos et scapulaires d'un cendré brun ; toutes les pennes alaires liserées d'orange verdâtre ; deux bandes d'un blanc grisâtre sur l'aile ; le changement de plumage de cet oiseau est aussi remarquable que celui des becs-croisés. Le bouvreuil durbec habite près du cercle arctique ; abondamment répandu dans le nord de l'Europe et de l'Amérique ; niche sur les arbres, assez près de terre.

Les œufs, au nombre de quatre, sont blancs.

BOUVREUIL PALLAS.

Pyrrhula rosea. TEMM. *Man. ornith.* 2e édit. v. 1. p 335. — *Fringilla rosea.* PALL. *It.* v. 3. p. 699. — GMEL. *Syst.* 1. p. 923. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 444. sp. 33.

Plumes du front argentées et lustrées ; tête, cou et croupion d'un cramoisi très vif ; plumes du dos et scapulaires noires à leur centre et bordées de cramoisi ; rémiges d'un brun cendré ; tectrices alaires bordées de blanc sale et terminées de blanc rose ; cette dernière couleur forme deux bandes transversales sur les ailes ; plumes de la gorge semblables à celles du front ; poitrine et flancs d'un rouge cramoisi ; ventre et tectrices subcaudales d'un blanc rose ; rectrices bordées de cramoisi ; bec et pieds d'un brun clair. (*Le vieux mâle.*) Ce bouvreuil se trouve principalement en Sibérie le long des fleuves ; on le voit en hiver dans les parties orientales du midi de l'Europe.

BOUVREUIL CRAMOISI.

Pyrrhula erythrina. — TEMM. *Man. ornith.* 2[e] édit. v. 1. p. 336. — *Loxia erythrina.* PALL. —*Loxia obscura.* GMEL. *Syst.* 1. p. 862. sp. 88. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 379. sp. 27. — *Petit cardinal du Volga.* SONN. nouv. édit. de BUFF. *Ois.* v. 11. p. 105. — NAUM.

Plumes des narines et tour du bec d'un rose terne; tout le dessus de la tête et le haut du dos d'un rouge cramoisi ; base des plumes de ces parties d'un brun roux, avec une petite raie longitudinale de la même couleur le long des baguettes ; le reste du dos d'un cendré brun ; croupion d'un cramoisi clair ; rémiges d'un brun noirâtre, liserées de rougeâtre ; tectrices alaires d'un cendré brun, terminées par une teinte légère de rougeâtre ; côtés de la tête, gorge, devant du cou et poitrine d'un cramoisi clair ou rose ; ventre, flancs et tectrices subcaudales d'un blanc pur ; bec et pieds bruns.

Habite près du cercle arctique et dans quelques provinces de la Russie. Niche sur les arbres des forêts.

Pond six œufs verdâtres.

BOUVREUIL COMMUN.

Pyrrhula vulgaris. BRISS. — *Loxia pyrrhula.* GMEL. *Syst.* 1. p. 846. sp. 4. — *Le Bouvreuil.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 372. t. 17. *Id.* pl. enl. 145. — *Le Bruant écarlate.* SONN. nouv. édit. de BUFF. *Ois.* v. 13. p. 114.—FRISCH. — NAUM.

Tout le dessus de la tête noir ; dessus du cou , dos et croupion cendrés ; parties inférieures de ce dernier blanches ; rémiges d'un gris cendré sur leurs barbes intérieures et d'un noir lustré de violet sur les barbes extérieures ; petites et moyennes tectrices alaires cendrées ; les grandes d'un noir lustré de violet, terminées de gris blanchâtre ; gorge et tour du bec noirs ; joues , devant du cou ,

poitrine et ventre rouges; bas-ventre et couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur, celle-ci et les couvertures supérieures d'un noir lustré de violet; pieds bruns; bec d'un brun noirâtre.

Chez la femelle, toutes les parties inférieures sont d'un brun roussâtre; il y a moins de blanc sur le croupion et le bas-ventre.

Ce bouvreuil est celui que nous élevons dans nos volières; la vivacité des couleurs répandues sur une partie de son plumage, et plus encore la flexibilité remarquable de son gosier le font surtout rechercher des amateurs d'oiseaux. Il siffle très bien les airs qu'on lui apprend, et articule des phrases entières, souvent avec tant de vérité et de précision, qu'on croirait entendre une voix humaine. La femelle apprend, dit-on, aussi bien à chanter que le mâle : ce serait la seule exception à la règle générale relative au chant des femelles.

Les oiseaux de cette espèce sont susceptibles de beaucoup d'attachement. On en a vu qui, s'étant échappés de leur volière, sont revenus, après un an d'absence et de séjour dans les bois, à la voix de la personne qui les avait élevés. Ils paraissent avoir la conscience très exacte du bien ou du mal qu'on leur fait. On cite l'histoire d'un bouvreuil qui, ayant été jeté par terre avec sa cage par un homme de la populace, était pris d'accès épileptiques toutes les fois qu'il voyait des gens couverts de haillons; il mourut au bout de huit mois, au milieu d'un de ces accès.

Le bouvreuil commun habite le nord, il est de passage jusque vers les provinces méridionales de l'Europe; vit pendant la belle saison dans les bois, sur les montagnes et s'approche pendant l'hiver des lieux habités. Ceux qui voyagent nous quittent à peu près à la Toussaint et reviennent dans le mois d'avril. Ces oiseaux vont toujours deux à deux. Ils nichent, suivant M. Temminck, dans les enfourchemens élevés et les moins accessibles des arbres; et, suivant Buffon, sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut ou quelquefois plus bas. Les œufs, au nombre de trois à six, sont d'un blanc bleuâtre, marqués à leur gros bout d'une zône formée par des taches brunes et violettes.

BOUVREUIL A LONGUE-QUEUE.

Pyrrhula longicauda. TEMM. *Man. Orn.* 2e édit. v. 1. p. 340. — *Loxia sibirica.*—PALL.—GMEL. *Syst.* 1. p. 849. sp. 57. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 378. sp. 23.—*Le Cardinal de Sibérie.* SONN. nouv. édit. de BUFF. *Ois.* v. 11. p. 99.

Tour du bec d'un rouge ponceau; plumes du haut de la tête d'un rose clair et comme lustré; plumes du dos et des scapulaires noires dans leur milieu, bordées et terminées de rouge cramoisi; rémiges noires, bordées de blanc; tectrices alaires blanches; gorge, devant du cou de la même couleur que les plumes du haut de la tête; poitrine et ventre d'un rouge cramoisi; bas-ventre d'un rouge rose; les trois pennes latérales de la queue blanches, à baguettes noires; les autres noires, bordées de rose clair; bec et pieds bruns.

Le mâle, après la mue d'automne, a toutes les plumes liserées de blanchâtre, ce qui donne à tout le plumage une teinte d'un rose léger. Le bord des plumes en s'usant fait paraître au printemps le beau rouge et le rose foncé.

Chez la femelle, la tête, le cou et tout le corps sont d'un olivâtre clair ou d'un cendré verdâtre.

Il se trouve dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe. Très abondant en Sibérie; se plaît dans le voisinage des torrens et dans les vergers les plus touffus. En hiver il passe dans le midi dela Russie.

GENRE GROS-BEC.

FRINGILLA. (ILLIG.)

Ce genre, de la famille des Fringillidés et de la section des Conirostres, offre les caractères suivans : bec court, fort, ayant la forme d'un véritable cône; mandibule supérieure renflée, un peu inclinée à la pointe, sans arête ; sa partie supérieure déprimée, souvent prolongée en angle entre les plumes du front. Narines rondes, placées à la base du bec, tout à fait près du front et en partie cachées par les plumes de ce dernier. Quatre doigts aux pieds, un en arrière, trois en avant, entièrement divisés. Ailes courtes; la troisième et la quatrième rémige les plus longues.

Les espèces qui composent ce genre sont très répandues dans tous les pays du globe et se laissent facilement apprivoiser. Ce sont elles qui peuplent habituellement nos volières. Ces oiseaux se nourrissent principalement de semences de toute espèce dont ils font une énorme consommation. Ainsi que les bouvreuils et les bruants, ils ne mangent ce que contient la graine qu'après l'avoir très bien mondée. Les différentes baies et quelquefois les insectes font aussi partie de leur nourriture. Ils s'attroupent en nombre considérable et émigrent par bandes. Le genre gros-bec a été divisé par M. Temminck en trois sections.

PREMIÈRE SECTION. — LATICONES.

Les oiseaux de cette section ont le bec gros, bombé, plus ou moins renflé sur les côtés.

LE GROS-BEC.

Fringilla coccothraustes. TEMM. *Man. orn.* 2e édit. v. 1. p. 344. — *Loxia coccothraustes.* GMEL. *syst.* 1. p. 844. sp. 2.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 371. sp. 4.—*Le gros bec.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 444. t. 27. f. 1. *Id.* pl. enl. 99 et 100.—FRISCH. t. 4. f. 2. A et B.—NAUM. t. 7. f. 17 et 18.

Tour du bec, espace entre l'œil et ce dernier, noirs ; tête et joues d'un brun roux foncé, mais plus clair sur le front ; un large collier cendré sur le haut du cou ; dos brun ; croupion d'un brun légèrement roussâtre ; rémiges noires, dont la plupart, échancrées à leur extrémité, offrent des reflets d'un bleu d'acier trempé. Une large tache blanche sur le milieu des barbes internes des rémiges primaires ; grandes tectrices alaires blanches ; quelques unes sont terminées de roussâtre ; d'autres sont entièrement de cette dernière couleur ; gorge noire ; ventre et flancs d'un roux vineux ; tectrices subcaudales blanches ; vues en dessous les pennes caudales sont noires et blanches ; en dessus elles sont d'un brun-noir sur les barbes extérieures, et blanches sur les barbes intérieures ; bec et pieds d'un brun grisâtre. Chez la femelle, toutes les couleurs sont plus claires ; la tache blanche des rémiges est d'un gris blanchâtre ; parties inférieures cendrées ; flancs teints de roux et de vineux.

Les oiseaux de cette espèce habitent depuis l'Espagne et l'Italie jusqu'en Suède ; ils sont peu nombreux, de passage périodique dans quelques-unes de nos provinces de France. Ils se tiennent l'été dans les bois de haute futaie et les vergers des pays montagneux. L'hiver ils s'approchent des villages et des fermes ; ils sont généralement silencieux ; ils brisent avec leur bec, qui est excessivement fort, des noyaux de cerises dont ils mangent l'amande. Les semences du platane, du hêtre, du pin et du sapin forment leur principale nourriture. En captivité, ils deviennent à peu près omnivores. Leur nid, artistement construit, est placé sur les plus hautes branches des arbres. Ces oiseaux défendent leurs petits avec beaucoup

de courage, frappent à coups redoublés avec leur énorme bec et pincent très fort la main du ravisseur.

Les œufs, au nombre de trois à cinq, sont d'un gris cendré nuancé de verdâtre, avec des taches brunes et des raies d'un noir bleuâtre.

GROS-BEC VERDIER.

Fringilla chloris. TEMM. *Man. Ornith.* 2e édit. v. 1. p. 346.—*Loxia chloris*. GMEL. syst. 1. p. 853. sp. 27. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 382. sp. 39.— *Le verdier*. BUFF. *Ois.* v. 4. p. 172. t. 15. *Id.* pl. enl. 267. f. 2.—FRISCH. t. 2. f. 2. A et B.—NAUM. t. 4. f. 8 et 9.

Tête, cou, scapulaires, dos et croupion d'un vert jaunâtre; rémiges noirâtres; fouet de l'aile et les cinq ou six premières rémiges primaires, bordées d'un joli jaune dans leurs deux tiers supérieurs; le reste des rémiges primaires légèrement liserées de vert jaunâtre; rémiges secondaires bordées de cendré; grandes tectrices alaires de cette dernière couleur; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un jaune verdâtre; les pennes de la queue, à l'exception des deux du milieu, sont jaunes dans les trois quarts supérieurs, et noires dans le quart inférieur; bec et pieds couleur de chair.

Chez la femelle, le vert jaunâtre des parties supérieures est d'un cendré nuancé de verdâtre; milieu du ventre et gorge légèrement nuancés de vert jaunâtre; flancs cendrés; bas-ventre et tectrices ubcaudales d'un blanc nuancé de jaunâtre; la base des pennes de la queue d'un jaunâtre clair, le reste noirâtre et bordé de cendré. Cette espèce, que l'on confond souvent avec le bruant, et dont le nom indique la couleur du plumage, est abondamment répandue dans presque toutes les contrées de l'Europe : elle se plaît sur la lisière des bois, dans les buissons, les parcs et les jardins; se nourrit de toutes sortes de graines, mais principalement de chenevis. Le verdier est un oiseau qui se laisse très bien apprivoiser; on le condamne aisément à la manœuvre de la galère; il niche sur les arbres et les buissons.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont blancs, avec des points isolés, bruns et violets.

GROS-BEC SOULCIE.

Fringilla petronia. LINN.— GMEL. *syst.* 1. p. 919. sp. 30.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 435. sp. 6.—*Le moineau des bois ou soulcie.*

Au-dessus des yeux, un sourcil d'un blanc roussâtre, surmonté d'une autre bande très large, d'un brun foncé, qui va jusqu'à l'occiput. Sur le milieu de la tête, une troisième bande fort large, d'un blanc roussâtre, mêlé de brun, s'étendant de la base du bec jusqu'à la nuque; scapulaires et plumes du dos, moitié brun foncé, moitié blanc roussâtre; rémiges brunâtres, liserées de jaune; tectrices alaires brunes, terminées de blanc roussâtre; poitrine et ventre d'un blanc sale, mêlé de brun roussâtre; une large tache d'un jaune souci sur la partie inférieure du cou; mandibule supérieure brune, l'inférieure jaunâtre; pieds d'un brun couleur de chair. Il y a très peu de différence entre la femelle et le mâle,

Le gros-bec soulcie se plaît dans les bois; il habite plus particulièrement l'Italie, la Suisse et les contrées méridionales de la France. Les oiseaux de cette espèce vivent sédentaires dans le midi; ils émigrent par bandes seulement dans les provinces du centre de l'Europe; ils ne sont que de passage en Allemagne; se nourrissent de toutes sortes de semences et nichent dans les trous naturels des arbres.

GROS-BEC MOINEAU.

Fringilla domestica. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 925. sp. 36. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 432. sp. 1.—*Le moineau.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 474. t. 29. f. 1. f. 1. —*Id.* pl. enl. 6. f. 1. — FRISCH. t. 8. f. 1. A et B. — NAUM. t. 1. f. 1. et 2.

Au-dessus des yeux, une bande de couleur marron qui devient plus large sur les côtés du cou; espace entre le bec et l'œil d'un noir profond; tempes d'un blanc cendré; dessus de la tête d'un cendré bleuâtre; plumes du dos moitié noires moitié marron; rémi-

ges et tectrices alaires noires, bordées de marron; une bande blanche sur l'aile; gorge, devant du cou d'un noir profond ; poitrine et ventre d'un blanc cendré ; bec noir.

La femelle a le dessus de la tête d'un cendré brunâtre ; une bande rousse au-dessus et derrière les yeux ; plumes du dos et scapulaires moitié rousses moitié noires; une bande d'un blanc roussâtre sur les ailes. Cette bande est formée par les tectrices moyennes dont l'extrémité est terminée de cette couleur ; la gorge est blanchâtre, ainsi que le devant du cou.

Les moineaux (1), dont l'espèce est excessivement nombreuse, se trouvent répandus depuis les provinces méridionales de France jusque dans les régions du cercle-arctique ; très rares en Italie ; ils vivent au milieu des villes et des villages ; on ne les rencontre guère dans les bois ni les campagnes désertes ; ils fréquentent de préférence les granges, les basse-cours, les colombiers, en un mot, tous les lieux où se trouvent des grains. Chacun de nous connaît l'audacieuse familiarité des moineaux : malgré le bruit des voitures et des passans, malgré le tumulte et les cris, on les voit se promener avec la plus grande tranquillité au milieu des rues de Paris. C'est dans nos jardins publics qu'ils sont le plus nombreux, et c'est là surtout qu'on peut leur donner, à juste titre, le nom de moineaux domestiques ; il s'y abattent par nuées, y poursuivent l'écolier qui vient à la promenade et ne craignent pas d'aller ramasser jusqu'à ses pieds les miettes de pain qu'il leur jette. Leur voracité est telle que plusieurs fois on a été sur le point de mettre leur tête à prix. Pleins de finesse et de ruse, leur effroi n'est pas de longue durée à l'aspect des étendards noirs ou rouges que le cultivateur fait planter au milieu de ses blés. Ils se familiarisent bientôt avec de tels épouvantails, et n'en deviennent que plus audacieux et plus voraces. C'est par troupes de cinq ou six cents qu'ils se réunissent à l'époque des moissons. Qu'on juge d'après cela du dégât qu'ils doivent occa-

(1) Suivant quelques auteurs le mot moineau viendrait de μονος seul ; parce que ces oiseaux sont assez solitaires.

sionner dans le champ qui reçoit leur visite. Voici un calcul fait à à ce sujet, qui ne laisse pas d'offrir quelque intérêt. M. Rougier de la Bergerie, en supposant qu'il y avait au moins dix millions de moineaux en France, et que chacun mangeait un boisseau de grains, a trouvé que dix millions de boisseaux étaient ainsi détournés de la consommation et du commerce des hommes, par des oiseaux qui ne nous sont d'aucune utilité; mais un calcul de compensation a aussi été établi : M. Pradley a observé que deux vieux moineaux portaient à leurs petits, aux époques des couvées, quarante chenilles par heure, et que ne résidant dans leur nid que douze heures chaque jour, il en résultait une consommation quotidienne de quatre cent quatre-vingt chenilles, et parconséquent de trois mille trois cent-soixante chenilles en une semaine par un seul couple de moineaux (1). Si ces différens calculs sont exacts, il y aurait, comme on voit, une sorte de balance entre les pertes que ces oiseaux peuvent faire éprouver aux cultivateurs et les avantages qu'ils procurent en détruisant un nombre considérable de chenilles. Les gros-becs moineaux sont très faciles à apprivoiser et deviennent très familiers. En captivité, ils sont à peu près omnivores. Leur chant consiste en un cri désagréable. Leur chair n'est pas bonne à manger. A l'époque de l'accouplement, ce sont, entre les mâles, des combats à outrance : la femelle reste en la possession du plus fort. Peu d'oiseaux se livrent avec autant d'ardeur aux luttes amoureuses : on en a vu s'unir jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec la même passion. Ils se multiplient trois fois par an et nichent sous les tuiles, dans les chéneaux, dans les trous de murailles et même dans des pots qu'on suspend contre le pignon des murs; quelquefois, cependant, on a trouvé de ces nids sur des noyers et des saules très élevés.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un vert blanchâtre, avec un grand nombre de points bruns et cendrés.

(1) Revue encyclopédique du mois de mai 1833, 3e vol. du Bulletin universel des sciences, n. 96.

GROS-BEC CISALPIN.

Fringilla cisalpina.— TEMM. *Man. ornith.* 2ᵉ édit. v. 1 p. 351

Yeux ombragés d'un petit sourcil blanc et traversés par un trait noir ; joues d'un blanc pur ; dessus de la tête et haut du dos d'un beau marron vif en été, et d'un marron roussâtre après sa mue d'automne, toutes les plumes étant alors terminées de roux ; rémiges et tectrices d'un brun noirâtre, liserées de roux ; une bande blanche transversale sur le haut de l'aile ; gorge et devant du cou noirs ; poitrine et ventre d'un blanc cendré.

Chez la femelle, le sommet de la tête et la nuque sont d'un cendré brun ; la bande au-dessus et derrière les yeux d'un blanc roussâtre ; toutes les autres couleurs sont aussi plus claires.

Cette espèce ne se voit que dans les contrées méridionales au-delà de la grande chaîne des Alpes Cottiennes et Pennines ; ses mœurs sont à peu près les mêmes que celles du moineau vulgaire, avec cette seule différence pourtant que ce dernier ne se plaît que dans les villes et les villages, tandis que le moineau cisalpin fréquente surtout les montagnes et les champs.

GROS-BEC ESPAGNOL.

Fringilla hispaniolensis.—TEMM. 2ᵉ édit. v. 2. p. 353.

Yeux surmontés d'un sourcil blanc et entourés de noir ; joues et côtés du cou d'un blanc pur ; le dessus de la tête et la nuque d'un marron très foncé ; plumes du dos et des scapulaires noires, bordées de roux jaunâtre ; rémiges et tectrices alaires d'un brun noir liserées de jaunâtre ; plumes de la gorge, du devant du cou et du haut de la poitrine largement rayées de noir ; taches lancéolées de cette dernière couleur sur les flancs et la poitrine ; milieu du ventre et bas-

ventre d'un blanc pur. On ne sait rien sur les mœurs de cet oiseau qui se trouve en Sicile, dans l'Archipel, dans le midi de l'Espagne et jusqu'en Égypte.

GROS-BEC FRIQUET.

Fringilla montana. LINN.—GMEL. *Syst.* 1. p. 925. sp. 27.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 433. sp. 2.—*Le Friquet.* BUFF. *Ois.* v. 3. p. 489. t. 29. f. 2. *Id.* pl. enl. 267. f. 1.—FRISCH. *Vog.* t. 7. f. 2.—NAUM. *Vog.* t. 1. f. 3.

Dessus de la tête d'un brun vineux; scapulaires et plumes du dos moitié noires moitié marron; rémiges primaires brunâtres, finement liserées de blanc roussâtre; rémiges secondaires d'un brun foncé, largement bordées de roux; petites tectrices alaires de couleur marron; les moyennes et les grandes brunâtres, liserées de marron et terminées de blanc; gorge et demi-collier blancs; une large bande noire sur la gorge et le devant du cou; deux grandes taches noires sur les côtés de celui-ci; poitrine d'un gris blanchâtre; ventre blanc; flancs d'un cendré un peu roussâtre; queue d'un brun foncé; bec noir.

Chez la femelle, les couleurs sont plus claires, principalement sur la tête; il y a moins de noir sur la gorge, et le collier blanc est moins apparent.

Cet oiseau paraît tirer son nom de l'habitude qu'il a de se remuer sans cesse, de frétiller, comme le dit Buffon, de hausser et de baisser sa queue. Le friquet ne s'approche jamais des villes; il se tient dans la campagne sur le bord des chemins et les lisières des bois, dans les jardins, les buissons et les champs. Son caractère est peu sauvage; il se laisse facilement priver; toutefois il est moins docile que le moineau. Son chant, très différent de celui de ce dernier, n'est pas beaucoup plus agréable. Les oiseaux de cette espèce vivent en grandes troupes et habitent dans presque tous les pays de l'Europe, depuis l'Italie et l'Espagne jusque dans les régions du cercle arctique. Bien moins gourmands que les moineaux, ils se nourrissent d'in-

sectes, de fruits et de toutes sortes de graines, mais ne dévastent jamais les blés. Ils nichent dans des crevasses, dans des trous à peu de distance de terre et quelquefois dans des trous d'arbres.

Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont d'un blanc cendré, avec de très petits points et des taches rougeâtres et cendrées.

GROS-BEC SERIN ou SINI.

Fringilla serinus. LINN.— GMEL. *Syst.* 1. p. 908. sp. 17.— LATH. *Ind.* v. 1. p. 454. sp. 69.—*Le Serin ou Cini.* BUFF. *Ois.* v. 4. pl. enl. 658. f. 1.

Front, tour des yeux et sourcils jaunes, nuancés de grisâtre; dessus de la tête et du cou, dos et scapulaires d'un cendré olivâtre, avec des taches noires au centre des plumes ; croupion d'un joli jaune clair ; rémiges noires, liserées de gris verdâtre ; petites tectrices alaires vertes; les moyennes et les grandes noires ; les premières terminées de vert jaunâtre; gorge, devant du cou et poitrine jaunes; ventre, flancs et tectrices subcaudales blancs; des taches longitudinales noires sur les flancs et la poitrine.

Chez la femelle, en automne, les teintes jaunes sont bien plus claires; les parties supérieures sont nuancées de cendré ; les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre sale, avec un grand nombre de taches longitudinales.

Le sini est assez rare dans les provinces du centre de la France. On le trouve principalement en Provence, en Dauphiné, dans le Lyonnais, en Bourgogne, à Genève, dans le midi de l'Allemagne, en Suisse en Italie et en Espagne. Il se plaît le long du bord des rivières et des ruisseaux, sur les saules, les chênes et les arbres fruitiers; il vit longtemps en cage; son chant est agréable et varié. On lui apprend à siffler et à parler. Sa nourriture consiste en très petites graines, telles que seneçon, plantin, etc. Il place son nid sur les osiers et les différens arbres dont nous venons de parler.

Les œufs, au nombre de quatre à cinq, sont blancs. Sur le gros bout existe un cercle de points et de taches brunes et rougeâtres.

DEUXIÈME SECTION. — BREVICÔNES.

Les oiseaux de cette section ont un bec en cône plus ou moins court, droit et cylindrique, souvent conique partout.

GROS-BEC PINSON.

Fringilla cœlebs. LINN.—GMEL. *Syst.* 1. p. 901. sp. 3.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 437. sp. 12.—*Le Pinçon.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 109. t. 4. *Id.* pl. enl. 54. f. 1.—FRISCH. t. 1 f. 1.—NAUM. t. 2. f. 4 et 5.

Front noir ; dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre ; haut du dos et scapulaires d'un brun clair; partie inférieure du dos et croupion verts ; rémiges noires, liserées de vert avec une grande tache blanche à leur origine ; grandes tectrices alaires noires, terminées de blanc ; petites et moyennes tectrices blanches ; côtés de la tête, gorge, poitrine et ventre d'une lie de vin roussâtre, plus claire sur le ventre ; queue noire; une grande tache blanche sur les deux pennes latérales; bec d'un bleuâtre foncé ; pieds bruns. (*Le vieux mâle au printemps.*)

La femelle est plus petite; le dessus de la tête, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un brun nuancé d'olivâtre; joues, gorge, poitrine et ventre d'un cendré blanchâtre ; les bandes transversales de l'aile moins marquées ; l'inférieure d'un blanc jaunâtre.

Chez le mâle, en automne, les couleurs du plumage sont, après la mue, plus claires qu'au printemps, parce que toutes les plumes des parties supérieures et inférieures sont alors terminées de cendré clair.

Cette espèce habite presque tous les pays de l'Europe ; elle vit dans les bois, les buissons et les jardins. Son nom de pinson vient, suivant plusieurs auteurs, de la force avec laquelle il pince la main qui le tient ou qui veut le saisir ; mais cette habitude de pincer appartient à bien d'autres espèces, et l'opinion de Frisch, qui tire ce mot pinçon de *pincio*, latinisé du mot allemand *pinck*, et indiquant le cri

de l'oiseau, paraît beaucoup plus raisonnable. C'est sans doute à sa vivacité et à la gaieté de son ramage que l'on doit cette locution proverbiale : *gai comme pinson*. Sa voix n'est pas sans un certain charme. Pris tout jeune, il imite le chant du rossignol ou celui du serin qui se trouve dans sa cage ; mais il ne peut jamais répéter les airs qu'il entend siffler. Il est très difficile de l'élever en captivité. Quelques-uns restent avec nous pendant l'hiver; d'autres vont rejoindre les contrées méridionales; ils se nourrissent de semences de chanvre, de navette, de lin, de salade et de millet; nichent sur les arbres.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un bleu verdâtre clair-semé de taches et de petites bandes d'un brun couleur de café.

GROS-BEC D'ARDENNES.

Fringilla Monti-fringilla. LINN. —GMEL. *Syst.* 1. p. 902. sp. 4. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 439. sp. 17. *Le Pinson d'Ardennes.* — BUFF. *Ois.* v. 4. p. 124. *Id.* pl. enl. 54. f. 2. — FRISCH. t. 3. f. ff. — NAUM. t. 3. f. 6 et 7.

Tête, joues, côtés du cou et haut du dos d'un noir brillant; croupion blanc ; rémiges primaires noires; les secondaires noires, bordées de roux ; scapulaires et petites tectrices alaires de cette dernière couleur ; moyennes tectrices alaires d'un blanc légèrement roussâtre, formant une bande transversale sur le haut de l'aile; une seconde bande de la même couleur, formée par l'extrémité des grandes tectrices alaires qui sont noires dans le reste de leur étendue, existe sur le milieu de l'aile; gorge, devant du cou, poitrine, d'un beau roux; ventre et bas-ventre d'un blanc pur; flancs roussâtres, avec des taches noires, de forme arrondie ; queue noire; bec d'un noir bleuâtre. Chez le mâle, après la mue d'automne, les plumes des parties supérieures sont bordées de cendré roussâtre ; le roux de la poitrine et du devant du cou est moins vif; bec jaune à la base et noir à la pointe.

Chez la femelle, le sommet de la tête est d'un roux grisâtre ; les joues et le haut du cou d'un gris cendré; yeux surmontés d'un sour-

cil noir; plumes du dos d'un brun noirâtre, bordées et terminées de roux cendré; le roux de la poitrine et du devant du cou plus terne que chez le mâle.

Les oiseaux de cette espèce sont abondamment répandus dans toutes les parties de l'Europe, où ils ne sont que de passage. Sédentaires dans quelques pays seulement; ils ne nichent pas dans nos contrées où ils passent en grandes troupes l'automne et l'hiver. D'un caractère peu sauvage, ils se laissent approcher d'assez près; leur voix est peu mélodieuse; la chair en est meilleure à manger que celle du pinson ordinaire; leur nourriture est à peu près celle de l'espèce qui précède; ils nichent sur les pins et sapins.

Les œufs, au nombre de cinq, sont tachés de jaunâtre.

GROS-BEC NIVEROLLE.

Fringilla nivalis. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 911. sp. 21. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 440. sp. 19. — *Le Pinson de neige* ou *Niverolle.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 136. — NAUM. *Vog. nachts.* t. 20. A. f. 38.

Joues, dessus de la tête et du cou d'un cendré foncé; plumes du dos et des scapulaires d'un brun foncé, bordées de brun-clair; croupion et tectrices caudales supérieures noires; les sept premières rémiges primaires noires, avec un liseré blanchâtre à leur extrémité; la huitième rémige blanche sur sa barbe intérieure et noire sur l'extérieure; le reste des rémiges primaires et les secondaires d'un blanc pur, à l'exception des deux dernières secondaires qui sont de la même couleur que le dos; gorge d'un blanc grisâtre, avec quelques taches noires; poitrine et ventre d'un blanc légèrement teinté de gris sur les flancs; à l'exception des deux pennes du milieu qui sont noires, les autres pennes caudales sont blanches et terminées de noir; bec noir et pieds bruns.

Chez la femelle, le cendré de la tête est nuancé de roussâtre. Les parties inférieures sont d'un blanc moins pur. Les rémiges et les deux pennes du milieu de la queue sont d'un noir brunâtre.

Ces oiseaux sont répandus dans toutes les parties de l'Europe dont

ils habitent les plus hautes montagnes. Ils voyagent par grandes troupes et se nourrissent de toutes sortes d'insectes et de graines. Leur voix est très désagréable, mais en revanche leur chair est fort bonne à manger. Ils nichent dans les trous des rochers ; ne font jamais de ponte dans nos pays.

Les œufs, au nombre de trois à cinq, sont d'un vert clair, parsemé de taches, dont les unes sont cendrées et les autres d'un vert foncé.

GROS-BEC LINOTTE.

Fringilla Cannabina. LINN. — *Fringilla Linota.* GMEL. *Syst.* 1. p. 916 sp. 67. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 457. sp. 81.— *La Linotte ordinaire.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 58. t. 1. *Id.* pl. enl. 151. f. 1.

Front rouge; le reste de la tête, le dessus du cou et les parties latérales de celui-ci d'un cendré roussâtre ; dos et scapulaires d'un roux brunâtre ; tectrices caudales supérieures blanches à l'extérieur, avec une tache noire au centre des plumes ; rémiges primaires noires, bordées de blanc dans leur partie supérieure ; rémiges secondaires également noires et terminées de blanc roussâtre ; tectrices alaires de la même couleur que le dos ; gorge et devant du cou blanchâtres, avec des taches longitudinales brunâtres; poitrine rouge ; flancs d'un brun roussâtre ; milieu du ventre blanc ; bec d'un bleuâtre foncé ; pieds d'un brun rouge. (*Le vieux mâle au printemps*).

Le mâle , après la mue d'automne , à l'âge d'un an accompli : de très grandes taches noires sur le sommet de la tête ; le dos roussâtre, avec des taches d'un brun chatain , bordées de brun blanchâtre ; poitrine d'un rouge cendré brun ou d'un rouge brun ; des taches brunes sur les flancs ; tectrices caudales supérieures noires, bordées intérieurement de blanc et extérieurement de gris-roussâtre.

Chez la *femelle*, qui est plus petite que le mâle , toutes les parties supérieures sont d'un cendré jaunâtre, avec des taches d'un brun noirâtre ; tectrices alaires d'un brun-roux terne ; parties inférieures d'un roussâtre clair ; poitrine et flancs parsemés de plusieurs taches d'un brun-noirâtre ; milieu du ventre blanc.

Chez les jeunes mâles, jusqu'au printemps, le dessus de la tête et le dos sont d'un brun-roussâtre et parsemés de taches lancéolées, d'un brun foncé ; joues et nuque cendrées ; toutes les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, avec les taches longitudinales brunâtres sur la gorge et la poitrine; de larges taches d'un brun roussâtre sur les flancs; pieds couleur de chair; base du bec d'un bleu livide.

Le gros-bec linotte a été ainsi nommé parce qu'il aime beaucoup la graine de lin et celle de la linaire. Il se nourrit encore de chenevis, de millet, d'alpiste, de graines de rave, de chou, de pavot, de plantin, de poirée, de mouron, de chardon, etc. L'hiver, il pique l'intérieur des boutons des chênes et des peupliers. Sa voix est des plus douces et des plus mélodieuses. On est parvenu à lui apprendre à siffler des airs, quelques mots italiens et français, et même à les articuler assez nettement; mais il faut pour cela que ce soient de jeunes mâles pris au nid. Les femelles ne chantent jamais, pas même dans les bois. Ces oiseaux se laissent facilement apprivoiser et sont très affectueux pour les personnes qui les soignent. Malheureusement la belle couleur rouge dont sont ornés leur front et leur poitrine disparaît bientôt dans les cages et les volières. Il semble que la nature a voulu par là les venger contre nous de la perte de leur liberté. Ils vont par troupe jusqu'à l'époque où commencent les couvées ; habitent une grande partie de l'Europe et se plaisent dans les haies, les buissons, les taillis, les vignobles, les pays montueux et sur la lisière des bois; ils nichent dans les vignes, les buissons, les charmilles, sur les groseillers, les noisetiers, etc.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un blanc sale, avec des points et des petites raies couleur de chair.

GROS-BEC A GORGE ROUSSE ou DE MONTAGNE.

Fringilla montium. — GMEL. *Syst.* 1. p. 907. sp. 68 — LATH. *Ind.* v. 1. p. 459. sp. 84.—*La Linotte de montagne*, VIEIL. mém. de l'acad. de Turin, année 1816. p 212.—NAUM. *Vog.* t. 20. f. 39.—FRISCH. t. 10. f. 1.

Sourcils et pourtour des yeux d'un roux clair; plumes de la tête, du dessus du cou, du dos et des scapulaires noires à leur centre et bordées de roux; croupion d'un rose foncé; rémiges noirâtres; les primaires liserées de blanc pur, à l'exception des trois premières qui le sont de blanc jaunâtre; tectrices alaires brunes; les grandes terminées de roux blanchâtre, formant une raie transversale sur le milieu de l'aile; les petites terminées de roux; gorge, devant du cou d'un roux clair; poitrine et flancs de cette dernière couleur, avec de grandes taches noires; le reste des parties inférieures blanc; bec d'un jaune de cire; pieds noirs.

Chez les femelles et les jeunes de l'année, la couleur rousse est plus claire. Les grandes taches longitudinales qui existent au centre des plumes des parties supérieures sont d'un brun très foncé; le croupion n'a aucune nuance de rose; le bec est d'un jaune plus clair, avec une tache noire à sa pointe.

Cette espèce, dont la nourriture est à peu près la même que celle de la linotte, avec laquelle elle voyage en bandes pendant l'automne, n'est que de passage dans quelques contrées d'Allemagne, de France et de Hollande. Quelques jeunes habitent accidentellement la Suisse et le midi de la France; très commune pendant l'été en Ecosse, en Norvège et en Suède, rare en Russie et dans les contrées orientales de l'Allemagne.

TROISIÈME SECTION. — LONGICÔNES.

Le bec est un cône droit, long et comprimé. La pointe des deux mandibules est aiguë.

GROS-BEC VENTURON.

Fringilla citrinella. LINN.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 454. sp. 70.—GMEL. *Syst.* 1. p. 873. sp. 41.—*Le Venturon de Provence* (serin d'Italie.) BUFF. *Ois.* pl. enl. 658. f. 2.

Front, tour des yeux, sommet de la tête d'un vert jaunâtre ; occiput, nuque, côtés et dessus du cou cendrés ; dos et scapulaires d'un cendré olivâtre ; croupion d'un vert jaunâtre ; rémiges noirâtres, liserées de blanc jaunâtre ; tectrices alaires noires, terminées de vert jaunâtre ; gorge, devant du cou, poitrine et milieu du ventre d'un vert jaunâtre ; queue noire ; flancs cendrés.

Chez la femelle, les couleurs sont plus vives : le cendré des côtés du cou descend davantage sur le devant ; le dos est plus cendré ; les plumes de cette partie ont un trait brun le long des baguettes.

Le gros bec venturon habite toute l'Italie, la Grèce, la Turquie, l'Autriche, la Suisse et les provinces du midi de la France, où il est seulement de passage. Son chant est assez agréable et assez varié. Il niche dans les taillis de pins et de sapins.

Les œufs, au nombre de trois à cinq, sont blanchâtres avec des taches d'un rouge brique.

GROS-BEC TARIN.

Fringilla spinus. LINN.—GMEL. *Syst.* 1. p. 914. sp. 25.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 452. sp. 65. — *Le Tarin.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 221. *Id.* pl. enl. 485. f. 3. — FRISCH. t. 11 f. 1. A. *et* B. — NAUM. t. 6. f. 13 *et* 14.

Une bande jaune derrière les yeux ; front et sommet de la tête noires; nuque d'un noir mêlé de verdâtre ; dessus du cou, dos et scapulaires verdâtres avec une légère nuance de cendré ; une tache longitudinale noirâtre au centre de chacune des plumes de ces parties ; rémiges noires, jaunes à leur origine et liserées de cette dernière couleur ; le jaune de l'origine des rémiges est disposé de manière à former une bande transversale sur le haut de l'aile. Tectrices alaires noires, terminées de vert ; croupion jaune ; gorge noire ; devant du cou et poitrine jaunes; ventre et flancs d'un blanc jaunâtre avec des taches longitudinales noires ; pennes caudales jaunes dans une grande partie de leur étendue et noires à leur extrémité.

Chez la femelle, toutes les parties supérieures, les joues et les côtés du cou sont cendrés avec des taches longitudinales noires ; gorge, poitrine et ventre bleuâtres avec des taches longitudinales également noires et disséminées çà et là ; bande transversale sur l'aile d'un blanc jaunâtre.

Le tarin est de passage périodique en France et en Hollande. Il habite les pays du nord jusqu'en Suède ; fréquente les forêts noires et celles d'aunes. Il vit très bien en captivité et manifeste toujours beaucoup de gaîté et de vivacité. Cet oiseau a la singulière habitude de faire choix d'un ami parmi les autres oiseaux qui vivent dans sa volière et de lui donner la becquée toutes les fois qu'il mange. Il boit aussi très souvent, ce qui fait qu'on peut en prendre un très grand nombre à l'abreuvoir. Sa voix est assez agréable. Il niche sur les rameaux les plus élevés du pin.

Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanc grisâtre, avec des points d'un brun pourpré.

GROS-BEC SIZERIN.

Fringilla Linaria. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 917. sp. 29. — LATH. V. 1. p. 458. sp. 83. — *Le Sizerin.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 216. (*Le vieux mâle.*) *Le Cabaret.* BUFF. *Ois.* 4. p. 76. *Id.* pl. enl. 485 f. 2. *Le mâle.* — *Petite Linotte des vignes.* BRISS. *Ornith.* v. 3. p. 138. (*Le vieux mâle.*) — *Petite Linotte* ou *Cabaret.* BRISS. *Ornith.* v. 3. p. 142 (*Jeune mâle, en hiver.*) FRISCH.—NAUM.

Front et sommet de la tête d'un rouge foncé; le reste de la tête, le dessus du cou, les scapulaires et le dos ont les plumes d'un brun noirâtre vers le centre et roussâtre à leur circonférence. Croupion rose; rémiges et tectrices alaires noirâtres, bordées et terminées de blanc; le blanc qui termine les tectrices alaires forme sur l'aile deux bandes transversales. Espace entre l'œil et gorgeret noirâtres ; parties latérales de la gorge, devant du cou, haut de la poitrine et parties latérales du ventre roses ; celui-ci d'un blanc rosé ; des taches longitudinales brunâtres sur les flancs et les couvertures inférieures de la queue ; couvertures supérieures de cette dernière, brunâtres, bordées de blanc.

Chez la vieille femelle, il n'y a point de rouge sur le croupion ni sur les parties inférieures. Gorge noire; parties latérales de la gorge, poitrine et milieu du ventre blanchâtres; flancs et abdomen roussâtres, marqués de grandes taches longitudinales noires. Les très vieilles femelles ont souvent un peu de couleur rose sur la poitrine.

Cette espèce se trouve dans les contrées du cercle arctique jusque vers la Sibérie et le Kamtschatka. On la rencontre aussi dans les pays tempérés de l'Europe et dans l'Amérique septentrionale; de passage périodique dans certaines provinces de France. Sa nourriture consiste en semences de l'aune, du pin, de la ronce, du lin, et en hiver en bourgeons de l'aune ; niche dans les taillis d'aunes et sur les rameaux du pin.

Les œufs, au nombre de cinq, sont d'un blanc bleuâtre avec des taches nombreuses rougeâtres sur le gros bout.

GROS-BEC CHARDONNERET.

Fringilla carduelis. LINN. — GMEL *Syst.* 1. p. 903. sp. 7. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 449. sp. 58. — *Le Chardonneret.* BUFF. *Ois.* v. 4. p. 187. t. 10. *Id.* pl. enl. 4. f. 1. — *Le mâle.* FRISCH. t. 1. f. 2. A. *et* B. — NAUM. t. 5. f. 12.

Tour du bec, espace entre l'œil et le bec, occiput, nuque et demi-collier d'un noir profond; dessus des yeux et front d'un très beau rouge cramoisi; dos et scapulaires brunâtres; rémiges noires avec une petite tache blanche à leur extrémité; la moitié de leurs barbes extérieures d'un très joli jaune; petites et moyennes tectrices alaires noires; les grandes noires et terminées de jaune; gorge d'un beau rouge cramoisi; côtés de la tête, devant du cou, milieu de la poitrine et ventre blancs; côtés de la poitrine et flancs d'un brun un peu roussâtre; couvertures supérieures de la queue noires, terminées de blanc; rectrices noires; les deux premières extérieures marquées d'une large tache blanche; les autres terminées de blanc.

Chez la femelle, le rouge du front et de la gorge est moins étendu et moins vif; joues d'un brun clair; tectrices alaires brunes; le jaune et le noir des rémiges moins vif; plus de roussâtre sur les parties inférieures.

Le plumage de cet oiseau est sujet à de grandes variations.

Le chardonneret, ainsi nommé parcequ'on le voit habituellement sur les chardons dont il mange les graines, est un de nos jolis oiseaux d'Europe qui se recommande tout à la fois par la vivacité des couleurs dont brille son plumage, la douceur de sa voix et sa docilité à toute épreuve. Non seulement il chante bien, mais il apprend encore à faire plusieurs petits tours dont s'amusent beaucoup les enfans : tels que mettre le feu à des petits canons, faire le mort et se relever aussitôt à un signal donné, tirer des petits sceaux de fer-blanc placés sur une poulie et qui contiennent son boire et son manger. Ce dernier exercice fait partie de ce qu'on appelle éducation de la galère. Pour

mettre un chardonneret à la galère, il faut lui placer autour du corps une bande de cuir très doux, de deux lignes de large, dont les deux bouts venant se joindre sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne destinée à retenir l'oiseau captif sur son juchoir. Celui-ci forme le demi-cercle et reste fixé contre le mur de l'appartement. L'oiseau vient de temps en temps oublier ses ennuis devant le miroir de sa galère ; il s'y mire en chantant, s'y regarde manger et croit avoir trouvé un compagnon d'infortune. La linotte, le cini et le tarin peuvent être également dressés à cette manœuvre.

Les chardonnerets sont très communs dans plusieurs provinces de France et d'Allemagne. Ils se trouvent depuis les îles méridionales de l'Archipel jusqu'en Sibérie. En automne et en hiver ils se réunissent par troupes fort nombreuses. Ils se nourrissent de toutes sortes de graines et de semences huileuses, telles que celles de pavot, de chardon, de chanvre, etc. Les chenilles et les insectes forment la nourriture de leurs petits. Ils ont pour ces derniers un attachement très marqué, au point de continuer à les nourrir dans la cage où l'on les tient enfermés. Les chardonnerets mâles s'apparient très bien en cage avec des femelles d'une autre espèce et en particulier avec celle du serin de Canarie. Ils nichent sur les arbres fruitiers, dans les vergers et sur les autres arbres placés sur la lisière des bois.

Pondent quatre à six œufs d'un vert clair, marqués çà et là de quelques taches rougeâtres, et vers le gros bout, de quelques traits d'un rouge noirâtre.

ORDRE DES ZYGODACTYLES.

Le caractère principal sur lequel on a fondé cet ordre consiste dans la disposition des doigts des pieds qui sont toujours au nombre de deux en avant et de deux en arrière. Dans quelques espèces, le doigt externe peut, à volonté, se diriger en arrière et en avant; dans d'autres, ce mouvement est impossible, les doigts restant réunis par paires.

GENRE COUCOU.

CUCULUS. (LINN.)

Ce genre de la famille des Cuculidés, de l'ordre des Grimpeurs de Cuvier, offre les caractères suivans : Bec médiocrement long, comprimé, légèrement arqué; mandibule supérieure arrondie, lisse ; point d'échancrure; narines ovoïdes, basales, percées dans les bords de la mandibule, entourées d'une membrane nue et proéminente; tarses courts, emplumés à leur partie supérieure ; deux doigts devant, soudés à leur base; deux doigts derrière entièrement divisés, l'extérieur pouvant à volonté se porter en avant; première rémige de moyenne longueur; la deuxième un peu plus courte que la troisième qui est la plus longue.

Le Coucou, dont le nom représente le triste et monotone ramage, est un de ces oiseaux dont l'histoire nous fournit encore une preuve de l'influence du merveilleux sur l'esprit humain. Les principaux faits relatifs aux mœurs du coucou étaient connus il y a déjà vingt siècles. Tout le monde savait alors (Pline et Aristote l'avaient écrit) que la femelle ne construit pas de nid ; mais qu'elle abandonne ses œufs

dans celui de plusieurs espèces auxquelles elle confie le soin de les couver pour elle. Il était difficile d'expliquer un fait qui semblait renverser l'admirable harmonie des lois de la nature. Aristote prétendait que la femelle du coucou n'en agissait ainsi que parce qu'ayant la conscience de sa propre lâcheté, elle se trouverait dans l'impossibilité de défendre sa progéniture si d'autres oiseaux venaient l'attaquer. On a dit ensuite, et c'est l'opinion de Mont-Beillard, que l'instinct qui porte le mâle à manger les œufs des autres oiseaux obligeait la femelle à cacher les siens. Une explication qui semblait devoir satisfaire l'esprit beaucoup plus que les deux précédentes, parce qu'elle reposait sur la physiologie et l'anatomie était celle de Hérisson. Ayant remarqué que le gésier est situé chez les coucous à la partie inférieure du ventre, sous la peau duquel il forme une saillie très dure lorsqu'il est rempli d'alimens, ce savant pensa qu'une semblable disposition devait être un obstacle à ce que l'oiseau pût couver ses œufs. Malheureusement cette particularité anatomique existe chez bien d'autres espèces que le coucou, qui cependant n'en suivent pas moins la règle ordinaire pour la ponte.

Le problème restait donc encore à résoudre, lorsque dans ces derniers temps M. Florent Prévost fit part du résultat de ses observations à cet égard. Suivant ce naturaliste, les coucous mâles, plus nombreux que les femelles, demeurent cantonnés chacun de leur côté, dans un bouquet de bois, pendant le temps des amours. Une seule femelle se trouve souvent forcée d'aller en visiter plusieurs à des distances assez considérables, de sorte qu'après une première ponte, elle oublie forcément ses œufs pour courir ailleurs remplir ses devoirs de femelle. Maintenant, comment le coucou s'y prend-il pour transporter ses œufs? C'est ce qu'on ignora fort long-temps jusqu'à ce que le hasard vint fournir à Levaillant l'explication de cette espèce de mystère ornithologique. Parmi les cinq cents coucous que tua pendant son voyage au Cap, ce studieux et infatigable naturaliste, il s'en trouvait un qui présentait dans la région du cou une tumeur assez volumineuse. Après avoir examiné attentivement le fond de la

gorge, Levaillant y découvrit un œuf de coucou. Plus de doute alors: il fut constaté que c'est avec son bec, qui est naturellement assez fendu, que l'oiseau transporte ses œufs. M. Florent Prévost a lui-même remarqué que le coucou pond d'abord son œuf à terre, qu'il le saisit ensuite avec son bec, puis part en voltigeant au milieu de la forêt, ainsi chargé de son précieux fardeau. Ce sont les nids d'oiseaux plus faibles que lui, tels que ceux de fauvette, de rouge-gorge, de pouillot, de rouge queue, de rossignol, de bruant, de troglodyte et même de roitelet, que le coucou choisit pour placer ses œufs. Souvent il les y dépose de vive force et en retire au besoin un ou deux de ceux qu'il trouve dans le nid, quand celui-ci lui paraît trop petit pour les contenir tous. Si la propriétaire s'aperçoit de la fraude, elle brise les œufs du coucou, ou finit par se décider à les couver avec les siens. Plus tard, la gloutonnerie des nouveaux nourrissons oblige les malheureux parens à leur donner une triple ration au détriment des petits légitimes. Il n'est pas vrai comme on l'a dit, que le jeune coucou dévore sa mère nourrice; seulement quand il a acquis une certaine grosseur, comme le nid n'est plus assez large pour lui, il pousse ses frères de lait à droite et à gauche et parvient à les chasser du nid, ce qui fit aussi supposer qu'il les dévorait. Si les petits n'ont pas été tués dans leur chute, ils se roulent dans la mousse, restent au pied de l'arbre et la mère partage ses soins entre les siens et le coucou. Le plus souvent la femelle du coucou ne dépose qu'un seul œuf dans chaque nid, et s'il lui arrive d'en laisser deux, c'est alors que les deux coucous devenus un peu gros, se gênent mutuellement et finissent par se livrer un combat qui a pour résultat l'expulsion de l'un des deux. L'on a dit, à tort, que la mère coucou restait pour veiller sur ses petits, aux environs des nids qui leur servent de berceau. M. le docteur Girardin, auquel il nous est enfin permis d'exprimer ici toute notre gratitude pour l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition sa brillante et riche collection d'oiseaux de France, M. Girardin, disons-nous, dont les doigts habiles savent imprimer de nouveau le sentiment de la vie à l'oiseau

qu'il vient de tuer, nous a assuré que depuis quinze ans qu'il se livre à l'étude des mœurs ornithologiques, il n'a jamais vu que le coucou mâle témoigner de la sollicitude pour ses petits. On l'aperçoit, dit ce naturaliste ami de la vérité, s'approcher en roucoulant du nid étranger, et voltiger alentour de manière à faire comprendre à son enfant qu'il est là sans cesse pour veiller sur lui. On ne saurait réellement méconnaître au frémissement dont ses ailes sont agitées dans un pareil moment, à l'expression sentimentale qu'il donne à son refrain *coucou*, un langage tout paternel qui sans doute ne peut être bien compris que de celui auquel il s'adresse. Les femelles du coucou sont excessivement rares et n'ont jamais été vues remplissant le rôle que M. Girardin vient d'assigner au mâle.

L'instinct de migration est très développé chez les coucous. Le docteur Gaspard a observé, à l'époque du départ de ces oiseaux, une agitation très remarquable chez de jeunes coucous qu'il tenait captifs ; aussi est-il impossible d'élever ces derniers en cage. Leur nourriture consiste en insectes et en fruits; mais on doit les regarder comme des oiseaux insectivores.

COUCOU GRIS.

Cuculus canorus. LINN.—GMEL. *Syst.* 1. p. 409. sp. 1.—LATH. *Ind.* v. 1 p. 207. sp. 1.—*Le Coucou gris*. BUFF. *Ois.* v. 6. p. 305. *Id* pl. enl. 811. —LEVAILL. *Ois d'Afr.* v. 5. pl. 202.—FRISCH. t. 40.—NAUM. 809. t. 45. f. 102.

Tête, cou, dos, scapulaires, ailes et croupion d'un cendré bleuâtre devenant plus foncé sur les ailes; plusieurs grandes taches blanches transversales sur les barbes intérieures des rémiges; gorge, devant du cou et poitrine d'un cendré clair; ventre, flancs, cuisses et tectrices subcaudales blanchâtres avec des raies transversales d'un brun noirâtre ; queue noire; toutes les pennes terminées de blanc avec de petites taches de la même couleur le long des baguettes.

Chez les jeunes qui émigrent en automne, toutes les parties supérieures sont d'un cendré olivâtre très foncé. Des bandes roussâtres peu distinctes sur la nuque, mais plus larges sur les ailes ; des raies transversales de cendré roussâtre et de noir sur la gorge et la poitrine.

Suivant Buffon et M. Temminck, la femelle du coucou ressemble beaucoup au mâle, sa taille est seulemement un peu plus petite. Quelques naturalistes disent au contraire, que la femelle se distingue du mâle par la couleur rousse qui domine sur une partie de son corps.

La ressemblance qui parut exister entre le plumage du coucou et celui de l'épervier donna sans doute lieu à cette fable bien digne des temps où elle fut imaginée. On prétendait que le coucou était un petit épervier métamorphosé, que cette métamorphose s'opérait tous les ans, et qu'il revenait chaque année, porté sur les ailes du milan. Nous ne chercherons point à répondre à de pareilles absurdités. Les coucous sont généralement répandus dans tout l'ancien continent. Le gris ne vit l'été que dans les pays froids ou tempérés, tels que l'Europe, et passe l'hiver dans des climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale. Les températures excessives ne paraîssent pas lui convenir. Il quitte nos contrées vers le mois de septembre, lorsque les insectes commencent à lui manquer, époque à laquelle les adultes, surtout les femelles, sont fort gras et bons à manger, tandis qu'ils étaient au mois de mai d'une maigreur extrême. C'est donc au printemps seulement que cet oiseau peut donner lieu de faire une juste application du proverbe si connu : *maigre comme un coucou.* A son arrivée dans notre pays, le coucou s'éloigne peu des lieux habités et se tient dans le voisinage des prairies. Plus tard il ne quitte pas les bois où son chant prolongé décèle toujours la présence d'un mâle. La femelle ne chante pas. Quoique d'un caractère triste et sauvage, quelques coucous se sont, dit-on, pourtant laissé apprivoiser. On a souvent trouvé, l'hiver, dans des creux d'arbres un ou deux coucous, entièrement dépouillés de plumes, et l'on en a conclu qu'ils restaient engourdis pendant cette sai-

son. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. La femelle du coucou n'ayant pas de nids à sa disposition, où elle puisse déposer ses œufs, les abandonne quelquefois dans des trous d'arbres où d'autres oiseaux font le leur, et l'on comprend alors que les petits puissent mourir dans le lieu de leur naissance ou y demeurer chétifs et sans force. Le coucou gris se laisse difficilement approcher du chasseur ; mais si ce dernier reste bien caché ou qu'il réponde au coucou en imitant son ramage avec un appeau, l'oiseau ne tarde pas à venir se placer sur l'arbre le plus voisin. En général il se perche de préférence sur les branches desséchées. La nourriture principale des coucous consiste en chenilles, sauterelles, limaçons, phalènes, hannetons et autres insectes qu'il va chercher dans le bas des buissons.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont très petits, d'un blanc verdâtre ou bleuâtre, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, avec des taches olivâtres ou bien avec des taches cendrées. Ces couleurs varient chaque année et suivant la localité. Un tel changement dans la couleur des œufs, fit long-temps croire que la femelle du coucou, a soin pour mieux tromper la mère, de pondre dans chaque nid un œuf de la couleur des œufs de ce nid.

GENRE PIC.

PICUS. (LINN.)

Ce genre, de la famille des Picidés, de l'ordre des Grimpeurs (Cuvier), a pour caractères distinctifs : un bec long et droit, d'une substance forte et dure, de forme pyramidale, cannelé et présentant une arête longitudinale sur sa mandibule supérieure ; des narines ovales, ouvertes, cachées par des poils dirigés en avant ; des pieds forts, armés de cinq doigts ; toujours deux devant soudés à leur base, et deux derrière entièrement divisés, avec des ongles recourbés en demi-cercle, très robustes et très acérés ; la première rémige est très courte, la deuxième de moyenne longueur, la troisième ou la quatrième la plus longue. Les ailes étant obtuses , deviennent d'une utilité tout-à-fait accessoire. La langue du pic est éminemment contractile , éffilée et semblable à un ver de terre ; de plus , elle est visqueuse et armée, à son extrémité, de petites épines dirigées en arrière, à l'aide desquelles l'oiseau peut piquer les insectes si l'espèce de glu dont elle est enduite ne suffit pas pour les retenir. On a cru pendant long-temps que cette langue devait être très longue. Cette erreur prenait sa source dans la grande facilité qu'à l'oiseau , en raison d'une disposition toute particulière de l'appareil hyoïdien, de la projeter très loin. La langue des pics est au contraire excessivement courte, et se trouve renfermée dans une espèce de fourreau. La queue présente une organisation toute particulière. Les tiges des plumes qui la composent sont très fermes , résistantes et élastiques ; aussi s'en servent-ils souvent pour s'appuyer lorsqu'ils grimpent le long des arbres. La queue fait ici office d'une troisième jambe, ce qui explique l'usure des barbes à l'extrémité des tiges de chaque penne caudale. Ils s'accrochent à l'écorce, et se dirigent perpendiculairement ou bien en décrivant une spirale le long des troncs et des grosses branches. Les pics se nourrissent prin-

cipalement d'insectes. Ils ne se contentent pas d'aller les chercher dans les trous qui existent tout faits sur les arbres; mais on les voit plus souvent encore, à la faveur de l'épaisseur de leur crâne et des muscles puissans de leur cou, frapper à coups redoublés sur l'écorce, avec leur bec vigoureux et dur, entamer la substance du bois, la réduire en fragmens et arriver enfin jusqu'à l'insecte contre lequel ils dardent leur langue visqueuse, et qu'ils retirent par ce moyen du fond de sa retraite, pour l'avaler ensuite. Cette manière de chasser est surtout mise en usage par les pics dont le bec est le plus robuste, et qui vont à la découverte des grosses larves retirées plus profondément dans l'épaisseur des couches ligneuses. Il arrive aussi quelquefois que lorsqu'ils ont donné plusieurs coups de bec sur un côté de l'arbre, ils se portent précipitamment sur le point diamétralement opposé, afin de guetter l'animal qui, réveillé et mis en mouvement par l'ébranlement communiqué au tronc, cherche quelquefois à s'échapper de ce côté. C'est principalement sur les arbres vermoulus que les pics vont chercher leur nourriture, sans doute parce qu'ils reconnaissent au son que donnent ces arbres que ce sont eux qui fournissent le plus d'insectes. Quand il y a disette d'insectes sur les arbres, ils font la guerre aux fourmis, dont ils dépeuplent souvent des républiques entières en plongeant, à plusieurs reprises, leur langue glutineuse au sein des fourmilières. Si d'une part on considère que ces oiseaux ne s'adressent le plus souvent qu'à des troncs à moitié morts, et que de l'autre ils tuent une grande quantité d'insectes, ils devront être considérés comme des êtres plutôt utiles que nuisibles, et dès lors, on concevra difficilement pourquoi les paysans de certaines contrées les poursuivent avec autant d'acharnement. La manière de vivre des pics, exige de leur part une grande activité et des travaux bien rudes et bien pénibles : c'est une vie toute de tristesse et de labeur. Ces oiseaux vivent solitaires et nichent dans des trous d'arbres où ils passent habituellement la nuit; ils ne se donnent pas la peine de faire de nid. Leur voix consiste en un cri rauque; ils ne peuvent être élevés en domesticité.

PIC NOIR.

Picus martius. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 424. sp. 1. — LATH. *Ind.* v. 1 p. 224. sp. 1.—*Le Pic noir.* BUFF. *Ois.* v. 71. p. 41. f. 2. *Id.* pl. enl. 596. — FRISCH. t. 34. — NAUM. t. 25. f. 49.

Dessus de la tête d'un très beau rouge; tout le reste du plumage d'un noir profond.

Chez la femelle, il n'y a qu'un très petit espace de rouge sur l'occiput. Chez les très vieux mâles, le ventre et le bas ventre sont teints de roussâtre. Chez les jeunes mâles, les parties supérieures de la tête sont marquées de taches rouges et noirâtres.

Cet oiseau tout-à-fait inconnu dans la plupart de nos provinces, se trouve dans les grandes forêts en montagnes de l'Allemagne, de la France et de la Suisse; habite le nord de l'Europe jusqu'en Sibérie; ne se rencontre jamais dans les pays de plaine. Le Pic noir se nourrit de larves, d'abeilles, de guêpes, de fourmis, de chenilles et, dans les temps de disette, de semences et de baies. Les coups qu'il donne avec son bec sur les arbres, afin de se loger au centre, sont si violents, qu'on croirait entendre le bruit de la hache du bucheron. Il dépose son nid dans les trous naturels des arbres ou dans ceux qu'il creuse lui-même.

Les œufs, au nombre de trois, sont blancs.

PIC VERT.

Picus viridis. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 433. sp. 12. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 234. sp. 27.—*Le Pic vert.* BUFF. *Ois.* v. 7. p. 23. t. 1. *Id.* pl. enl. 371. — FISCH. t. 35. — NAUM. t. 26. f. 50.

Sur les parties latérales de la tête, une espèce de triangle noir, au centre duquel est placé l'œil, et dont le sommet repose sur la base de la mandibule supérieure; dessus de la tête et deux grandes moustaches d'un beau rouge qui se prolonge jusque sur le cou; dos, sca-

pulaires et tectrices alaires d'un beau vert; croupion jaune; rémiges primaires noires; des taches régulières noires et blanches, ressemblant à des espèces de petits parallélogrames existent sur les barbes extérieures; rémiges secondaires noires sur leurs barbes intérieures et vertes sur leurs barbes extérieures; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un cendré verdâtre; queue noire, nuancée de brun verdâtre et rayée transversalement; bec noirâtre; base de la mandibule inférieure jaunâtre; pieds d'un brun verdâtre.

Chez la femelle, les moustaches sont noires.

Le pic vert est répandu sur toute la surface de l'Europe. Il habite les bois, les forêts, les parcs et les vergers. Sa nourriture est la même que celle de l'espèce précédente. Cet oiseau jouait autrefois, chez les romains, un très grand rôle dans les auspices. Il niche dans les trous d'arbres et pond huit œufs blancs.

PIC CENDRÉ.

Picus canus. GMEL. *Syst.* 1. p. 434. sp. 45. — *Picus viridis norvegicus.* — BRISS. *Orn.* v. 4. p. 18. sp. 4. — NAUM. *Vog.* t. 26. f. 1. *La Femelle.*

Un trait noir entre l'œil et le bec; front rouge; deux bandes noires sur les côtés du cou; quelques taches noires sur le sommet de la tête; celui-ci, la nuque, le dessus du cou et les joues d'un cendré clair; dos et scapulaires d'un vert clair; croupion jaunâtre; rémiges primaires noires, avec des taches blanches sur les barbes extérieures; barbes intérieures des rémiges secondaires noires, avec des taches blanches, barbes extérieures d'un vert olivâtre; tectrices alaires de cette dernière couleur; gorge, devant du cou, poitrine et ventre cendrés, avec des nuances légères d'olivâtre; pennes de la queue d'un brun uniforme, à l'exception des deux du milieu qui sont rayées transversalement; bec couleur de corne. Chez la femelle il n'y a pas de rouge au front; il est remplacé par quelques petites taches noires.

Cette espèce se trouve principalement dans le Nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; très abondamment répandue en Russie et en Allemagne; assez rare en France et en Suisse. Même nourriture que le précédent; niche dans les trous d'arbres et pond quatre ou six œufs blancs.

PIC ÉPEICHE.

Picus major. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 436. sp. 17. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 228. sp. 13.—*Le Pic varié* ou *Épeiche.* BUFF. *Ois.* v. 7. p. 57. *Id.* pl. enl. 196 et 595.—FRISCH. t. 36.—NAUM. *Vog.* t. 27. f. 52 et 53.

Front blanchâtre; dessus de la tête d'un beau noir; une bande transversale rouge sur l'occiput; un large espace blanc sur les parties latérales de la tête; un trait noir s'étendant depuis la base de la mandibule inférieure jusqu'à la partie inférieure du cou et sur les parties supérieures et latérales de la poitrine où il va en s'élargissant; deux larges taches blanches sur le dessus du cou qui est noir ainsi que le dos et le croupion; scapulaires blanches; rémiges noires avec des taches irrégulières blanches sur leurs barbes extérieures; tectrices alaires entièrement noires; gorge, poitrine et ventre d'un blanc pur; bas-ventre et tectrices subcaudales d'un beau rouge; les trois pennes externes de la queue, noires, avec des raies transversales noires et blanches à leur extrémité, les quatre intermédiaires entièrement noires.

La femelle n'a point de rouge cramoisi sur l'occiput.

Le pic épeiche, dont le nom tiré de l'allemand, paraît répondre à celui de pic varié, dans notre langue, habite les différentes parties de l'Europe; fréquente les bois, les parcs et les vergers. Même nourriture que les précédens; d'un caractère excessivement inquiet et défiant; niche dans les trous naturels des arbres.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont blancs.

PIC LEUCONOTE.

Picus leuconotus. BESCHT. *naturg. deut. Voy.* 2. p. 1034. t. 25. f. 1 et 2. —NAUM. *Vog. nacht.* t. 35. f. 69.

Front d'un blanc jaunâtre; dessus de la tête d'un rouge vif; parties supérieures variées de blanc et de noir; dos et croupion blancs; rémiges largement tachetées de noire et de blanc; tectrices alaires également coupées par de larges bandes noires et blanches; une bande déliée noire, partant de l'angle du bec, ceint la nuque et descend, en s'élargissant, sur les côtés de la poitrine; joues, côtés et devant du cou, poitrine et milieu du ventre blancs; flancs roses, avec des taches longitudinales noires; bas-ventre et tectrices subcaudales d'un rouge cramoisi.

Chez la femelle, le dessus de la tête est tout noir.

Le pic leuconote habite dans le nord; il ne se montre qu'en hiver dans les provinces septentrionales de l'Allemagne; on le trouve dans les bois de hautes-futaies.

Même nourriture et même propagation que les précédents.

PIC MAR.

Picus médius. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 436. sp. 18. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 229. sp. 14. *Le Pic varié à tête rouge.* BUFF. pl. enl. 611. — NAUM. *Vog. nacht.* t. 4. f. 7.

Front cendré; tout le dessus de la tête d'un beau rouge; sur ses parties latérales, un large espace blanc qui se prolonge jusqu'à la partie inférieure du cou; une bande d'un brun grisâtre part de l'angle des mandibules et descend sur les parties latérales de la poitrine, après être passée au noir profond; dessus du cou, dos et croupion noirs; scapulaires blanches; rémiges, grandes et moyennes tectrices alai-

res noires, avec des taches blanches régulières sur leurs barbes extérieures; petites tectrices alaires entièrement noires; gorge, devant du cou et poitrine blanc grisâtre; flancs rosés avec des taches longitudinales noires; bas-ventre et tectrices subcaudales roses; les trois pennes extérieures de la queue noires, avec des raies transversales blanches et noires à leur extrémité; les quatre du milieu entièrement noires.

La femelle est un peu plus petite, et le rouge du dessus de sa tête moins vif; les plumes de cette partie sont moins allongées.

Le pic-mar est beaucoup plus répandu dans le midi que dans le nord; fréquente la lisière des bois, les parcs et les jardins. Nourriture et propagation comme chez les précédentes espèces.

PIC ÉPEICHETTE.

Picus minor. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 437. sp. 19. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 229. sp. 15. — *Le petit épeiche*. BUFF. *Ois.* v. 7. p 62. et *id.* pl. enl. 598. f. 1 et 2. — FRISCH. *Vog.* t. 37. — NAUM. t. 27. f. 54 et 55.

Front d'un blanc terne; dessus de la tête rouge; sur ses parties latérales, un large espace blanchâtre qui descend jusque sur le cou; une bande noire va de l'angle du bec sur les parties latérales du cou; occiput, nuque, haut du dos, petites tectrices alaires et croupion d'un noir profond; des bandes blanches et noires sur le reste du dos, sur les rémiges, les moyennes et grandes tectrices alaires; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc sale; taches longitudinales noires sur les flancs; pennes latérales de la queue terminées de blanc et rayées de noir; celles du milieu entièrement noires.

Le rouge de la tête n'existe pas chez la femelle; le blanc du plumage est nuancé de brun et les raies noires sont plus nombreuses.

Cette petite espèce de pic, qui n'est guère plus grosse qu'un moineau, se trouve en France, en Angleterre, en Suède, en Allemagne et en Suisse; plus nombreuse dans le nord que dans le midi; elle fré-

quente les bois en montagnes et les grandes forêts de sapins et de pins ; s'approche pendant l'hiver des habitations.

Nourriture et propagation comme les précédents.

PIC TRIDACTYLE ou PICOÏDE.

Picus tridactylus. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 439. sp. 21. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 243. sp. 56. — NAUM. *Vog. nacht.* t. 41. f. 81. — *Picus hirsutus.* VIEILL. *Ois. d'Am. sept.* v. 2. p. 68. pl. 124.

Front blanc mélangé de noir ; sommet de la tête d'un jaune clair ; nuque et joues d'un noir lustré ; une moustache de la même couleur se prolonge sur les côtés du cou ; dos largement rayé de blanc et de noir ; rémiges d'un brun noirâtre, toutes terminées de blanc avec plusieurs petites taches transversales et régulières de cette dernière couleur ; tectrices alaires d'un brun foncé ; gorge, devant du cou, poitrine et ventre blancs ; côtés de la poitrine, flancs et bas-ventre rayés de noir et de blanc ; mandibule supérieure brune, l'inférieure blanchâtre jusqu'à la pointe.

Chez la femelle, le sommet de la tête d'un blanc lustré, finement rayé de noir.

Le pic tridactyle n'est que de passage accidentel en France et en Allemagne ; il habite les forêts en montagnes du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique.

Nourriture et propagation, comme les précédents.

GENRE TORCOL.

YUNX. (LINN.)

Ce genre, de la famille des Picidés, de l'ordre des grimpeurs de Cuvier, présente les caractères suivans : bec rectiligne, moins long que la tête, effilé vers la pointe ; pas d'échancrures aux mandibules ; la langue qui est très longue est lancée au loin par le même mécanisme que celle des pics. Narines basales nues, en partie fermées par une membrane ; deux doigts devant soudés à leur origine, deux derrière divisés ; des ongles très recourbés ; première rémige un peu moins longue que la deuxième qui est la plus longue. La queue n'a rien de la conformation de celle des pics, elle est ordinaire.

Les torcols ne grimpent pas comme les pics le long des arbres; les pennes de leur queue n'ont pas assez de fermeté pour les y soutenir. Ils se contentent de se cramponner à l'écorce entre les fentes de laquelle ils cherchent leur nourriture. Ils vont très souvent à terre faire la chasse aux fourmis et aux autres insectes. Ces oiseaux ont l'habitude de tordre le cou et souvent à un tel degré qu'ils font décrire à la tête un demi-cercle complet, de manière que le bec vient se placer sur le dos tandis que l'occiput regarde en avant. Ce mouvement s'exécute avec beaucoup de lenteur et paraît être le résultat de la surprise ou de l'effroi.

TORCOL ORDINAIRE.

Yunx torquilla LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 423. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 223. *Le Torcol.* BUFF. *Ois.* v. 7. p. 84. t. 3. *id.* pl. enl. 698. — FRISCH. t. 38. — NAUM. t. 28. f. 56.

Dessus de la tête et du cou, dos et croupion d'un gris cendré mélangé de roux ; plumes du dessus de la tête terminées de blanc et

rayées de brun et de roux ; depuis l'occiput jusqu'à la partie inférieure du dos, une large bande formée par des plumes noires à leur centre et bordées de roux ; deux autres bandes longitudinales sur les côtés du dos, formées par les plumes scapulaires qui sont noires à leur centre, bordées de roux et terminées par des yeux de cette dernière couleur ; rémiges brunes ; sur leurs barbes extérieures des petits carrés roussâtres disposés comme les cases d'un damier ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un jaune roussâtre avec des petites raies transversales brunâtres ; le reste des parties inférieures blanchâtres avec des petites taches triangulaires ; queue brunâtre, pointillée de noir et de gris et rayée de zig-zags noirs.

La femelle a les teintes moins foncées que le mâle ; la bande du milieu de la nuque et celle du dos sont moins longues.

Le torcol, dont le nom vient de l'habitude qu'a cet oiseau de tourner la tête de côté et en arrière, passait chez les Grecs comme un des phyltres puissans propres à inspirer les passions amoureuses. Il est répandu dans toute l'Europe, depuis les provinces méridionales jusqu'en Suède et même en Laponie ; commun en Grèce et en Italie ; habite aussi l'Asie et l'Amérique. Cette espèce est peu nombreuse ; elle vit et voyage solitairement ; arrive chez nous au mois de mai et s'en retourne en septembre ; se perche sur les arbres isolés ; vit dans les bois et dans les plaines. On la trouve aussi dans les blés et surtout dans les avoines. Elle compose sa nourriture de fourmis et d'autres insectes qu'elle poursuit presque toujours à terre. Le cri du torcol est une espèce de sifflement. Il est presque impossible d'élever cet oiseau en cage. Vers la fin de l'été sa chair est fort grasse et bonne à manger. Il niche dans les trous naturels des arbres. Les œufs sont d'un blanc lustré.

ORDRE DES ANISODACTYLES.

Les oiseaux de cet ordre ont un bec plus ou moins arqué, souvent droit, toujours en alène, effilé et grêle ; trois doigts devant et un derrière, l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu, le postérieur le plus souvent long, tous pourvus d'ongles assez longs et courbés. Il y a une grande analogie d'habitudes et de mœurs entre les oiseaux de cet ordre et les zygodactyles. C'est ce dont nous pourrons nous convaincre dans l'étude des genres qui vont suivre.

GENRE SITELLE.

SITTA. (LINN.)

Ce genre, de la famille des Sittidés et de la section des Tenuirostres, a pour caractères : un bec droit, déprimé, terminé par une pointe très fine ; arête de la mandibule supérieure droite ; la mandibule inférieure convexe ; des narines basales arrondies, recouvertes par des poils dirigés en avant ; trois doigts devant et un derrière très longs, avec un ongle long et courbé, l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu ; première rémige très courte, la seconde moins longue que la troisième et la quatrième qui sont les plus longues.

Ces oiseaux marchent avec une facilité extraordinaire et dans tous les sens sur le tronc et les grosses branches des arbres. Ils se nourrissent d'insectes et de leurs larves ; à défaut d'insectes ils se rejettent sur les noix et les noisettes qu'ils ouvrent à coups de bec après les avoir fixées dans un sillon. Il y a dans leur manière de vivre quelques rapports avec celle des mésanges.

SITELLE TORCHE-POT.

Sitta Europea. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 440. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 26. sp. 1. — *La Sitelle* ou *Torche-pot.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 460. t. 20. *id.* pl. enl. 623. f. 1. — FRISCH. *Vog.* t. 39. — NAUM. t. 28. f. 57.

Une bande noire partant de la base de la mandibule supérieure se prolonge très loin derrière l'œil ; dessus de la tête et du cou, scapulaires, dos et croupion d'un cendré bleuâtre; rémiges primaires brunâtres; rémiges secondaires et tectrices alaires cendrées ; gorge, devant du cou, poitrine et ventre roussâtres ; flancs et cuisses d'un roux marron ; les deux pennes du milieu de la queue cendrées ; les quatre extérieures sont noires avec une tache blanche vers le bout et terminées de cendré ; pieds gris ; bec d'un cendré bleuâtre.

La femelle est d'une taille plus petite et ses couleurs sont généralement moins pures.

La sitelle (1) habite très avant dans le nord et dans le midi ; commune au centre de l'Europe ; elle ne quitte jamais le lieu qui l'a vue naître. Se tient dans les bois en futaies, dans les buissons, et s'approche l'hiver des lieux habités, jusque dans les vergers et les jardins. Elle fait son nid dans les trous d'arbres ou de rocher. Quand l'ouverture en est trop large, elle la rétrécit avec de la terre grasse, et quelquefois avec des excrémens qu'elle gâche et façonne avec beaucoup de soin. Ce nid est difficile à découvrir ; et, quand on vient a y faire pénétrer la main, on ne rencontre point les petits qui sont placés beaucoup plus profondément; si on y enfonce un bâ-

(1) Le nom de Torche-pot donné à cet oiseau, vient du nom Bourguignon Torche-poteux, qui signifie, à la lettre, Torche-pertuis et convient assez bien à notre oiseau, à cause de l'art avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connaissaient pas le patois bourguignon auront fait de ce nom celui de Torche-pot, qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la Sitelle à celui d'un potier de terre. (Buffon).

ton, alors la mère s'agite, et défend les siens avec courage et non sans quelque danger pour l'agresseur, car son bec extrêmement aigu, peut faire des blessures assez profondes.

La sitelle peut vivre en état de captivité.

Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont grisâtres, avec des petites taches rouges.

GENRE GRIMPÉREAU.

CERTHIA. (ILLIG).

Ce genre, de la famille des Certidés, de la section des Tenuirostres, a pour caractères : un bec long ou de moyenne longueur, très fin, plus ou moins arqué, triangulaire et comprimé ; des narines basales, nues, percées horizontalement, à moitié fermées par une membrane voutée ; une langue non extensible ; trois doigts devant, l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu ; un doigt derrière ; des ongles très courbés, celui de derrière le plus long ; pennes de la queue à baguettes raides et piquantes ; première rémige courte, les deuxième et troisième étagées, moins longues que la quatrième qui est la plus longue.

Ces oiseaux peuvent, en raison de la structure des pennes de la queue, grimper contre les arbres à la manière des pics. Leur nourriture consiste en petits insectes et en semences. Ils nichent dans les trous naturels des arbres.

LE GRIMPEREAU.

Certhia familiaris. LINN.—GMEL. *Syst.*1. p. 469. sp. 1.—LATH. *Ind.* v. 1. 280.—*Le Grimpereau.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 581. t. 21. f. 1. *Id.* pl. enl. 681.—FRISCH. *Vog.* t. 39. f. 1 et 2.—NAUM. t. 28. f. 58.

Une bande blanchâtre derrière les yeux; plumes de la tête, du dessus du cou, du dos et des scapulaires bordées de roux et de noir, blanchâtres à leur centre et à la pointe; ces couleurs sont disposées par traits longitudinaux; croupion roux; rémiges d'un brun foncé, terminées sur leurs barbes extérieures par une tache d'un blanc jaunâtre; elles sont toutes traversées dans leur milieu et sur les deux barbes par une tache roussâtre; gorge et poitrine d'un blanc pur; flancs et bas-ventre d'un blanc roussâtre; pennes de la queue d'un cendré roussâtre; mandibule supérieure brune, l'inférieure jaunâtre; pieds gris.

La femelle est moins grande. Les taches jaunes roussâtres des rémiges sont ici blanches; le blanc des parties inférieures est moins pur.

Ce petit oiseau, d'une vivacité extraordinaire, habite les différentes parties de l'Europe. Il est ordinairement sédentaire; vit dans les bois, les parcs et les jardins; se nourrit d'insectes; grimpe sur les arbres et niche dans leurs trous.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un blanc pur, parsemé de taches d'un brun roussâtre.

GENRE TICHODROME.

TICHODROMA. (ILLIG.)

Ce genre, de la famille des Certidés, de la section des Tenuirostres, a pour caractères : un bec très long, grêle, cylindrique, un peu infléchi à sa pointe; des narines basales nues, percées horizontalement, à moitié fermées par une membrane voûtée; trois doigts devant, l'extérieur soudé à sa base au doigt du milieu; un doigt derrière, armé d'un ongle très long; baguettes caudales faibles; première rémige courte; les deuxième et troisième étagées; les quatrième, cinquième et sixième les plus longues.

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce; c'est le tichodrôme échelette, dont nous allons donner la description.

TICHODROME ÉCHELETTE.

Tichodroma phœnicoptera. TEMM. *Man. Orn.* 2e édit. v. 2. p. 412. — *Certia muraria.* GMEL. *Syst.* 1. p. 473. sp. 2. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 294. sp. 40. — *Le Grimpereau de muraille.* BUFF. *Ois.* v. 5. p. 487. t. 22. *id.* pl. enl. 372. f. 1. et 2. — LEVAILL. *Ois. de parad.* v. 3. pl. 20. — NAUM. *Vog. Nachtr.* t. 41. f. 32

Tout le dessus de la tête d'un cendré foncé; dessus du cou, dos et scapulaires d'un cendré clair; croupion d'un cendré foncé; rémiges noires sur leurs barbes intérieures; moitié supérieure de leurs barbes extérieures d'un beau rouge, moitié inférieure noire; deux taches blanches arrondies sur les premières rémiges; petites et moyennes tectrices alaires rouges; les grandes noires sur leurs barbes intérieures et rouges sur leurs barbes extérieures; gorge et devant du cou noirs; poitrine, ventre et flancs d'un cendré foncé; pennes de la queue noires, terminées de blanc; bec et pieds noirs.

Chez la femelle, le cendré de la tête est de la même teinte que ce-

lui du dos ; gorge et devant du cou d'un blanc très légèrement teint de cendré ; le reste est semblable au mâle.

Le tichodrôme échelette, connu aussi sous le nom de grimpereau de muraille, ne paraît que très rarement sur le tronc des arbres ; c'est contre les grands rochers coupés à pics qu'il s'accroche de préférence. Il ne grimpe pas précisément comme le font les pics sur les arbres, mais s'assujétit seulement entre les fentes et les crevasses des murailles et des vieilles tours. On a dit que cet oiseau se plaisait dans les cimetières et qu'il pondait ses œufs dans des crânes humains. Le tichodrôme habite les contrées méridionales ; assez commun en Suisse, en Espagne et en Italie ; il vit solitaire et s'approche seulement des habitations pendant l'hiver ; se nourrit d'insectes, d'araignées et de leurs œufs ; niche dans les fentes des rochers et des masures.

GENRE HUPPE.

HUPPA. (LINN.)

Ce genre, de la famille des Hupupidés et de la section des Tenuirostres, offre les caractères suivans : un bec très long, grêle, comprimé, triangulaire et faiblement arqué ; narines basales ovoïdes, ouvertes, surmontées par les plumes du front ; trois doigts devant, l'extérieur soudé à celui du milieu jusqu'à la première articulation ; ongles courts et peu courbés, celui de derrière presque droit ; première rémige de moyenne longueur, les deuxième et troisième moins longues que la quatrième et la cinquième qui sont les plus longues.

Ces oiseaux se tiennent rarement perchés sur les arbres ; ils courent avec facilité à la surface des terrains ; se nourrissent d'insectes

terrestres qu'ils vont le plus souvent déterrer dans les prairies et autres lieux humides et boueux ; leur long bec devient dans cette circonstance un instrument très commode. On le voit aussi se suspendre quelquefois aux branches d'arbres pour saisir les petits insectes qui s'attachent au-dessous des feuilles. Ils nichent dans les fentes des rochers, des masures, et dans les trous naturels des arbres.

LA HUPPE.

Upupa epops. LINN — GMEL. *Syst.* 1. p. 466. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 227. *La Huppe*. BUFF. *Ois*. v. 6. p. 439. t. 21. *id.* pl. enl. 52. — LEVAILL. *Ois. de parad. et promer.* v. 3 pl. 22. — FRISCH. *Vog.* t. 43. — NAUM. t. 38. f. 85.

Tête surmontée de deux rangées de longues plumes droites représentant une huppe; (*) ces plumes sont rousses, terminées de noir et de blanc; tête et cou d'un roussâtre clair, tirant sur le café au lait; haut du dos d'un gris roussâtre; le reste des plumes du dos et les scapulaires, noires, terminées par une large bande d'un blanc roussâtre; rémiges primaires noires, avec une large tache blanche ; les secondaires également noires, traversées par trois bandes blanches ; les deux dernières rémiges secondaires noires, avec de larges bordures rousses et une bande longitudinale de cette dernière couleur à leur centre ; gorge blanchâtre ; devant du cou , poitrine et ventre café au lait; le reste des parties inférieures d'un blanc pur, avec de longues taches noires ; queue noire , traversée par une bande blanche ; bec couleur de chair à sa base et noir vers la pointe ; pieds bruns.

La femelle est d'une taille moins grande ; sa huppe est moins longue et la teinte du plumage moins pure.

Cet oiseau est répandu dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède et même depuis la Laponie jusqu'au cap de Bonne-Espérance et aux îles de Ceylan et de Java ; il est de passage dans toute Europe et quitte nos contrées de France pendant l'hiver. En Egypte, on voit arriver les huppes par troupes nombreuses, à l'époque où les eaux

(*) D'où lui est venu son nom.

du Nil commencent à se retirer. Elles savent très bien que ces terres limoneuses, abandonnées par le fleuve puis réchauffées par les rayons d'un soleil brûlant, vont leur fournir une riche moisson d'insectes de toute espèce. Ces oiseaux sont, on peut le dire, essentiellement insectivores. Ceux qui vivent dans les environs des grandes villes se trouvent souvent forcés d'aller chercher leur nourriture dans les immondices de tout genre et jusque dans les excrémens des hommes et des animaux : d'un autre côté, comme il est impossible de toucher aux petits d'une huppe sans se salir les doigts, attendu la profondeur de leur nid (*) qui les empêche de jeter leur fiente en dehors ; c'est sans doute le concours de ces deux circonstances qui a donné lieu au proverbe, *sale comme une huppe*, proverbe qui pourrait tout au plus s'appliquer aux huppes de cité, car le plumage de ces oiseaux, et surtout la manière de vivre de celles qui habitent loin des hommes, n'indiquent pas qu'elles se plaisent dans la malpropreté. Leur chair, du reste, sent très fort le musc. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, qu'elles crépissent leur nid avec de la fiente de loup, de renard, de cheval, en un mot, de toutes sortes d'animaux, sans même excepter l'homme. La sitelle seule mérite ce reproche. La huppe jouissait autrefois d'une très grande réputation ; on lui reconnaissait le pouvoir de rompre tous les charmes ; elle indiquait les herbes qui rendent la vue aux aveugles, celles qui ouvrent les portes les mieux barricadées. Son cœur, son foie ou sa cervelle appliqués sur différentes parties du corps, enrichissaient du don de prophétie, guérissaient la migraine, ramenaient la mémoire, procuraient le sommeil et vous envoyaient des songes pleins de bonheur ou d'effroi. Dans un temps, elle passait en Angleterre pour un oiseau de mauvais augure ; et, de nos jours encore, son apparition parmi les Suédois, fait craindre une guerre prochaine. La huppe ne fait point, a proprement parler, de véritable nid ; elle dépose sans aucune préparation, dans les trous d'arbes et de rochers, quatre ou cinq œufs d'un gris blanchâtre, nuancés de gris foncé. Elle est assez facile à apprivoiser.

(*) Celui-ci a quelquefois seize à dix-huit pouces de profondeur.

ORDRE DES ALCIONS.

Bec médiocre ou long, pointu, presque quadrangulaire, faiblement arqué ou droit; tarses très courts; trois doigts devant réunis; un seul doigt derrière.

Les oiseaux de cet ordre sont doués d'un vol très puissant. La conformation des doigts ne leur permet ni de marcher ni de grimper. Ils placent leur nid dans des trous pratiqués en terre sur le bord des rivières.

GENRE GUÉPIER.

MEROPS. (LINN.)

Ce genre, de la famille des Méropidés et de la section des Syndactyles de Cuvier offre les caractères suivans : Bec grêle, allongé, triangulaire à sa base, un peu arqué et terminé en pointe ; point d'échancrure; narines basales ovoïdes, ouvertes, cachées par des poils dirigés en avant; tarses courts; trois, doigts devant; l'extérieur soudé jusqu'à la seconde articulation ; un seul doigt derrière, large à sa base ; première rémige presque nulle, la seconde la plus longue.

Les guépiers ont un vol extrêmement rapide. On les voit en troupes, voguant sans cesse au milieu des plaines de l'air et recherchant par-dessus tout certains insectes que les autres oiseaux savent éviter avec le plus grand soin, tels que les frelons, les abeilles et les guêpes. Leur peau, dont le tissu est très ferme, les préserve naturellement de la piqûre de ces petits animaux. Souvent aussi ils rasent la surface des eaux pour y faire la guerre aux insectes de tout genre. Leur peau répand, dit-on, une odeur fort agréable. Les services que rendent ces oiseaux, en détruisant une grande quantité d'insectes, les ont fait révérer dans certains pays.

GUÉPIER VULGAIRE.

Merops apiaster. LINN.—GMEL. *Syst.* 1. p. 460.—LATH. *Ind.* v. 1. p. 269. — *Le Guépier.* BUFF. *Ois.* 6. v. 6. p. 480. t. 23. *id.* pl. enl. 938. —LE-VAILL. *Ois. de parad. et promer.* v. 3. pl. 1 et 2.—FRISCH. *Vog.* t. 221. — NAUM. *Vog. nachtr.* t. 27. f. 56.

Front d'un blanc nuancé de verdâtre; yeux surmontés d'un sourcil verdâtre; une bande noire s'étend depuis la base du bec jusqu'au conduit auditif, en passant par les yeux; dessus de la tête, du cou et haut du dos d'un beau brun-marron; le reste du dos, scapulaires et croupion d'un roux jaunâtre; rémiges d'un vert foncé sur leurs barbes extérieures, avec des reflets bleuâtres, toutes terminées de noir; grandes tectrices alaires et plusieurs des rémiges secondaires d'un roux foncé; petites tectrices vertes; gorge d'un joli jaune; un demi-collier noir; poitrine et ventre d'un vert bleuâtre; queue d'un vert olivâtre; les deux pennes du milieu excèdent les deux autres d'un pouce.

Chez la femelle, les couleurs sont généralement plus ternes; les yeux sont surmontés d'une bande rousse; point de demi-collier noir; toutes les pennes de la queue d'égale longueur.

Le nom de guépier, d'apiaster (du latin *apis, abeille*) a été donné à l'oiseau qui nous occupe, pour désigner sa nourriture favorite. Le guépier vulgaire est commun en Italie, en Espagne, en Sicile, dans l'Archipel et en Turquie; assez rare en Suisse et en France, et beaucoup plus encore dans les parties méridionales de l'Allemagne; il est très répandu dans l'île de Candie, où les enfans le prennent à la ligne, en se servant d'une cigale vivante comme d'appât. A peine l'insecte a-t-il développé ses ailes, que l'oiseau fond dessus et l'avale avec l'hameçon. Le guépier se sert de son bec et de ses pieds, très robustes, pour creuser le long des rivages des trous de cinq à six pieds de profondeur, dans lesquels il dépose sept œufs d'un blanc pur. Ces oiseaux sont défians et se laissent difficilement approcher.

GENRE MARTIN-PÊCHEUR.

ALCEDO. (LINN).

Ce genre, de la famille des Alcédidés et de la section des Syndactyles de Cuvier, offre les caractères suivans :

Bec long, droit, quadrangulaire, solide, gros à sa base, comprimé et terminé en pointe; narines placées de chaque côté du bec et près de sa base, percées obliquement et presque entièrement fermées par une membrane nue; pieds fort courts et placés très en arrière du corps; trois doigts devant et un derrière, l'externe soudé au doigt du milieu jusqu'à la seconde articulation, et celui-ci avec l'interne jusqu'à la première articulation; première et deuxième rémiges moins longues que la troisième qui est la plus longue.

Ces oiseaux, d'un caractère défiant et farouche, font leur nid sur le bord de eaux et se nourrissent de petits poissons et de plusieurs insectes aquatiques, de vers et de limaçons; leur vol est très prompt, mais ils ne peuvent ni marcher ni grimper.

MARTIN-PÊCHEUR ALCYON.

Alcedo ispida. LINN. — GMEL. *Syst.* p. 488. sp. 3. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 252. sp. 20. — *Le Martin-Pêcheur.* BUFF. *Ois.* v. 7. p. 164. t. 9. — FRISCH. t. 223. — NAUM. t. 72. f. 113.

Dessus de la tête et du cou, dos, petites et moyennes tectrices alaires d'un vert bleuâtre, avec de petites taches d'un bleu d'azur sur sa tête, le cou, les petites et moyennes couvertures des ailes; rémiges noirâtres sur leurs barbes intérieures et bleues sur les extérieures; une bande verticale d'un bleu d'azur sur le milieu du dos; au-dessous des yeux, une bande horizontale d'un roux foncé, suivie

d'un espace blanc ; au-dessus de cette même bande horizontale, à partir de la base de la mandibule inférieure et sur les parties latérales du cou, existe une longue et large moustache d'un bleu verdâtre ; gorge et devant du cou blancs ; poitrine, flancs, ventre et tectrices subcaudales couleur rouille ; rectrices d'un bleu foncé ; couvertures supérieures de la queue d'un bleu d'azur magnifique ; bec rouge à sa base et brun dans le reste de son étendue ; pieds rouges.

Chez la femelle, les teintes sont plus foncées et la couleur azurée se nuance en vert.

Les mœurs des martins-pêcheurs sont assez remarquables : doués d'une patience infatigable, ces oiseaux restent perchés sur une des branches flexibles qui bordent le rivage, et là, l'œil fixe et le corps immobile, attendent souvent des heures entières, jusqu'à ce qu'ils aient aperçu un petit poisson nageant près de la surface de l'onde. A peine s'est-il montré, qu'ils se laissent tomber d'aplomb et arrivent avec la rapidité d'une flèche sur le pauvre poisson que rien ne peut avertir, dans cette circonstance, du danger qui le menace. L'oiseau ressort de l'eau quelques instans après et avale aussitôt la proie qu'il tient à son bec. Si celle-ci est trop grosse pour être engloutie d'un seul coup, il la dépose sur une pierre et, au moyen de son bec vigoureux, la réduit en fragmens d'une plus facile digestion. Quand les martins-pêcheurs ne trouvent pas de petites branches suspendues au-dessus de l'eau pour se mettre en embuscade, ils choisissent la pointe d'un rocher, une pierre ou bien une motte de terre placée près du rivage. Souvent aussi on les voit plonger, tout en explorant, dans leur vol rapide, la surface des rivières. Ils nichent au bord de celles-ci dans des trous creusés par les rats et les écrevisses. Les anciens, qui n'avaient pu parvenir à découvrir ces nids, prétendaient qu'ils étaient flottans sur la mer. Aldrovande dit que ces oiseaux font sécher les branches sur lesquelles ils se perchent. Cette opinion vient sans doute de ce qu'ils se posent de préférence sur des branches desséchées.

L'alcyon est le plus bel oiseau que nous possédions en Europe. il n'en est aucun dont le plumage offre des reflets aussi éclatans. Cette espèce, peu nombreuse, habite une grande partie de l'Europe; plus abondant dans le midi que dans le nord; assez rare en France, où il est très difficile à approcher. Il ne peut être élevé en cage; son caractère est trop inquiet et trop sauvage.

Les œufs, au nombre de six à huit, sont d'un blanc lustré.

ORDRE DES CHÉLIDONS.

Bec très court, très déprimé, très large à sa base; mandibule supérieure courbée à sa pointe; pieds courts, trois doigts devant, entièrement divisés ou unis à la base par une courte membrane; doigt de derrière souvent reversible; ongles très crochus; ailes longues.

Le vol de ces oiseaux est excessivement rapide. Ils jouissent d'une vue très perçante; quelques-uns ont sans cesse leur large bec entr'ouvert afin d'engloutir les insectes qui voltigent autour d'eux; ils sont exclusivement insectivores, et c'est toujours en volant qu'ils font la chasse aux insectes.

GENRE HIRONDELLE.

HIRUNDO. (LINN.)

Ce genre, de la famille des Hirundidés et de la section des Fissirostres, offre les caractères suivans :

Bec court, triangulaire, large à sa base, déprimé, fendu jusque

près des yeux; mandibule supérieure un peu crochue à sa pointe; narines basales, oblongues, en partie fermées par une membrane surmontée par les plumes du front; tarses courts, à doigts et ongles faibles; trois doigts devant, l'extérieur uni jusqu'à la première articulation au doigt du milieu; un doigt derrière; ailes longues; la première rémige la plus longue.

Les mœurs des hirondelles ont toujours excité au plus haut degré l'intérêt et la curiosité de celui qui se livre à l'étude de la nature. Ces oiseaux, sont, on peut le dire, de véritables habitans des airs; c'est dans l'air qu'ils prennent leur nourriture; c'est dans l'air qu'ils boivent en rasant la surface des eaux, et le plus souvent c'est encore en volant qu'ils donnent à manger à leurs petits. Leur vie est toute de mouvement et d'agilité. Suivez de l'œil un instant l'hirondelle à travers son domaine aérien, vous la verrez d'un vol puissant et hardi le parcourir dans tous les sens, y décrire mille sinuosités diverses : les ailes entièrement développées et en apparence immobiles, elle glisse d'abord dans l'espace, rapide comme la pyrogue qui fend les vagues, puis tout-à-coup c'est le vaisseau battu par la tempête; les coups d'ailes deviennent brusques et nombreux; vingt fois en une seconde, elle dévie de la ligne qu'elle semblait vouloir parcourir; se porte subitement à droite et à gauche, tombe perpendiculairement, puis se relève de même; son vol enfin n'est plus qu'un dédale de crochets et de courbes géométriques, que l'œil peut à peine saisir et dont la plume ne saura jamais tracer le trop mobile tableau. Les hirondelles fréquentent de préférence les lieux humides où les insectes prennent naissance. Nous les voyons chaque jour au sein de Paris, explorer par troupes nombreuses la surface de la Seine. Le besoin de voler est chez elles si impérieux, qu'elles préfèrent souvent détacher d'abord l'insecte qu'elles aperçoivent accroché contre la muraille, pour pouvoir ensuite le poursuivre au milieu des airs; leur dextérité à le saisir volant est en effet des plus merveilleuses. Elles ne chassent point, comme nous le verrons chez l'engoulevent, le bec tout grand ouvert; seulement quand elles sont sur le point de saisir

leur proie, les deux mandibules s'écartent avec beaucoup de rapidité et se referment aussitôt en produisant une sorte de claquement; on pourrait dire, sans trop forcer la comparaison, qu'elles happent à la manière du chien. Elles ne se posent presque jamais à terre d'où elles ne peuvent s'élever que très difficilement, tant elles sont gênées par la longueur de leurs ailes et la brièveté de leurs tarses.

Le nid des hirondelles est bâti avec tout l'art du maçon. La femelle remplit ordinairement le rôle d'architecte constructeur, tandis que le mâle se charge d'apporter des matériaux. Les fondemens de ce nid se composent de boue délayée dans de l'eau. On trouve dans l'intérieur de ces masses de boue, différentes matières destinées à solidifier le nid et à empêcher la formation de crevasses dans ses parois. Les hirondelles pétrissent donc avec la terre, des plumes ou des brins de paille, mais principalement des plumes, comme étant plus propres à opérer une liaison entre les différentes parties constituantes du nid; aussi remarque-t-on qu'à l'époque de leur ponte, elles s'emparent avec beaucoup d'empressement des petites plumes qui voltigent dans l'air. On a même profité de cette circonstance pour les prendre à la ligne, en faisant flotter des plumes attachées à l'extrémité d'un fil qui forme le nœud coulant. Ces oiseaux ont la plus grande tendresse pour leur progéniture. Dans les premiers temps, l'hirondelle donne la becquée à ses petits; elle leur compose une sorte de pâtée avec des insectes bien pétris. Plus tard, quand ils commencent à voler, on les voit s'élancer hors du nid, à un petit cri que pousse leur mère; et, pendant qu'ils décrivent un cercle, celle-ci leur décharge la nourriture dans le bec. On a compté dans une journée, jusqu'à deux cents voyages d'une hirondelle à son nid, et l'on a observé qu'à chaque voyage elle était porteuse de six insectes.

L'instinct des hirondelles est très développé et tout-à-fait digne de remarque. Elles vivent, comme l'on sait, par troupes nombreuses; quand une d'elles a besoin de secours, non seulement celles de sa bande, mais encore les bandes voisines s'empressent d'accourir. Voici un fait très authentique dont MM. Geoffroy-St-Hilaire et Dupont de

Nemours ont été les témoins oculaires : une hirondelle se trouvait prise par la patte, sur une des cheminées de l'Institut, près du pont des Arts, où ces oiseaux sont fort nombreux; aux premiers cris d'alarme poussés par notre prisonnière, toutes ses amies du voisinage ne tardèrent pas à paraître; puis à leur tour celles-ci se mettant à demander du secours par leurs cris répétés, l'on vit bientôt arriver de toute part des troupes innombrables d'hirondelles, dont plusieurs sortaient du jardin des Tuileries. Toutes se mirent aussitôt à l'œuvre, et à force de coups de bec, parvinrent à couper le fil qui retenait leur compagne captive.

Il arrive souvent que des moineaux, paresseux de leur naturel, trouvent tout simple de déposer leurs œufs dans les nids de ces laborieuses habitantes des airs. On remarque alors que les propriétaires du nid et plusieurs de leurs bandes se réunissent pour livrer un assaut à l'usurpateur. Quelquefois, celui-ci soutient un siége de plusieurs heures et souvent aussi reste maître de la forteresse; car il lui suffit de mettre la tête dehors pour repousser avec son bec vigoureux, les efforts de ses nombreux ennemis. On raconte à ce sujet, qu'une hirondelle n'ayant pu parvenir à débusquer un moineau qui occupait son nid, alla chercher de la terre délayée, et lui jeta sur la tête; plusieurs des siennes imitèrent bientôt son exemple et firent si bien, qu'elles claquemurèrent le pauvre oiseau, qui mourut asphyxié. Je donne ce fait pour ce qu'il vaut, sans chercher à le discuter.

Il y a tant de prestesse dans les mouvemens de l'hirondelle, qu'elle n'a guère à redouter les serres de l'oiseau de proie. Elle frappe sur celui-ci avec son tout petit bec, tant de coups répétés, lui arrache tant de plumes et avec tant d'agilité, que l'oiseau est bientôt obligé de s'éloigner. Les hirondelles ne passent pas l'année entière dans la même contrée. On les voit à l'approche des froids, se rassembler en troupes nombreuses, (sans doute au moyen d'un signal de convention qu'il ne nous est pas permis de connaître) puis prendre tout-à-coup leur vol pour des contrées situées au-delà des mers. L'année suivante, et quelquefois au bout de plusieurs années, elles reviennent encore

à leur premier gite. Ce fait a été constaté par une expérience facile à répéter ; il suffit d'attacher un ruban à la patte de l'oiseau , qui le rapporte au printemps suivant. On a remarqué qu'elles n'y revenaient plus après cinq ou six ans d'absence , parce qu'à cette époque les nids sont remplis de punaises et autres insectes. Dans quelques pays, on a la plus grande vénération pour les hirondelles ; à Thèbes, on célébrait leur arrivée et l'on quittait les habits d'hiver pour les remplacer par ceux d'été.

Il ne nous est pas permis de passer sous silence le phénomène de l'hibernation que quelques auteurs pensent exister chez les hirondelles. Olaus Magnus, évêque d'Upsal, a dit que dans les pays septentrionaux, les pêcheurs amenaient souvent dans leurs filets des hirondelles accrochées les unes aux autres et pelotonnées entre elles ; qu'elles semblaient engourdies et qu'il suffisait de les réchauffer pour les voir sortir de leur état de torpeur. Aujourd'hui, il faut ajouter que, si dans le mois de décembre ou de janvier, quelques rayons de soleil viennent à darder par hasard sur la terre, on voit tout-à-coup plusieurs hirondelles voltiger çà et là. Or, il n'est pas probable que ces oiseaux aient mis si peu de temps à revenir du Sénégal. Il y aurait donc une espèce d'hirondelle qui resterait l'hiver parmi nous, et se trouverait dans le même cas que la marmotte ; c'est-à-dire dans une sorte d'engourdissement et de sommeil hibernal, phénomène bien difficile à comprendre, il faut en convenir, quand on réfléchit à l'activité prodigieuse que nous avons remarquée chez ces oiseaux. Les expériences de Spalanzani tendraient pourtant à établir ce fait, et Cuvier lui-même n'hésitait pas à partager cette manière de voir. Quant à nous, s'il nous est permis, après une autorité aussi imposante que celle du savant que nous venons de nommer, d'émettre timidement notre opinion, nous dirons que les faits apportés à l'appui de l'hibernation des hirondelles ne nous paraissent ni assez nombreux ni assez bien observés, et que de plus, ils sont trop en opposition avec les lois de la physiologie, pour que nous n'élevions pas au moins un doute immense sur leur authenticité.

HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

Hirundo rustica. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 1015. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 572. — *Hirondelle de cheminée* ou *domestique*. BUFF. *Ois.* v. 6. p. 519. t. 25. f. 1. — NAUM. t. 42. f. 96 et 97.

Front d'un brun marron; le dessus de la tête et du cou, scapulaires, tectrices alaires, dos et croupion noirs, avec des reflets violets; ailes d'un noir mat; gorge d'un brun marron; côtés du cou et poitrine noirs, avec des reflets violets; ventre, flancs et bas-ventre d'un blanc légèrement roussâtre; queue noire; toutes les pennes, à l'exception des deux du milieu, sont marquées d'une tache blanche sur leurs barbes intérieures; la première penne extérieure de chaque côté dépasse de beaucoup les autres.

Chez la femelle, le roux du front est moins étendu; la bande noire de la poitrine est moins large; les parties inférieures plus blanches, et les pennes extérieures de la queue plus courtes.

L'hirondelle de cheminée est répandue dans toute l'Europe. Elle recherche surtout la société de l'homme; c'est la première qui paraisse dans nos climats; elle arrive vers le mois d'avril, et nous quitte dans le mois d'octobre; émigre régulièrement, mais ne va pas au-delà du Tropique; se pose sur les toits, les barres de fer, mais rarement à terre. Cette espèce place son nid dans les tuyaux de cheminée, jusque dans les granges et les chambres. Elle en reconstruit tous les ans un nouveau au-dessus de l'ancien. A Nantes, en 1830, une hirondelle avait fait son nid dans un tuyau de poêle qui servait de girouette, et qui, par conséquent, tournait à tous les vents. L'oiseau ne s'en trouva pas plus mal, puisqu'il revint en 1831. On a prétendu que lorsque les petits de l'hirondelle de cheminée ont les yeux crevés, la mère les guérit et même leur rend la vue avec une herbe qu'on a appelée pour cela chélidoine, dont l'éthymologie signifie herbe aux hirondelles. Le chant de cette espèce consiste en un gazouillement qui n'a rien de désagréable et qui, dans certaines cir-

constances, prend des inflexions qui annoncent chez l'oiseau les sentimens dont il est agité.

La femelle fait deux pontes.

Les œufs, au nombre de quatre à six, sont blancs, marqués de petites taches brunes et violettes.

HIRONDELLE DE FENÊTRE.

Hirundo urbica. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 1017. sp. 3. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 573. sp. 3. — *Hirondelle à cul-blanc* ou *de fenêtre.* BUFF. *Ois.* v. 6. p. 614. t. 25. f. 2. *id.* pl. enl. 542. f. 2. — FRISCH. t. 17. f. 2. — NAUM. t. 43. f. 98.

Dessus de la tête et du cou, dos et scapulaires d'un noir à reflets violets; ailes d'un noir mat; croupion blanc; gorge, poitrine, ventre et tectrices subcaudales d'un blanc pur; queue et tectrices caudales supérieures de la même couleur que les ailes; pattes et doigts couverts de plumes blanches; bec noir.

La femelle a pour toute différence, le blanc de la gorge un peu sale.

Cette espèce, d'un caractère un peu plus sauvage que l'hirondelle de cheminée, habite les mêmes pays qu'elle, et comme elle aussi n'émigre point au-delà du Tropique. Elle place son nid à l'extérieur des maisons, dans l'encognure des fenêtres, sur les corniches et, quand elle le peut, au haut des rocs escarpés. Elle se sert plusieurs années de suite du même nid. On dit qu'un cordonnier de Bale, ayant mis à une hirondelle de fenêtre un collier sur lequel était écrit :

Hirondelle
qui est si belle,
dis-moi, l'hiver où vas-tu?

reçut, le printemps suivant et par le même courrier, cette réponse à sa demande :

A Athènes,
chez Antoine,
pourquoi t'en informes-tu?

L'hirondelle de fenêtre arrive chez nous à peu près à la même époque que l'espèce précédente. L'une et l'autre se laissent assez facilement apprivoiser.

Les œufs, au nombre de six, sont d'un blanc pur.

HIRONDELLE DE RIVAGE.

Hirundo riparia. LINN.—GMEL. *Syst.* 1. p. 1019. sp. 4.—LATH. *Ind.* v. 2. p. 575. sp. 10.—*L'Hirondelle de rivage.* BUFF. *Ois.* v. 6. p. 632. *Id.* pl. enl. 543. f. 2.—FRISCH. t. 18. f. 2.—NAUM. t. 42. f. 100.

Dessus de la tête, joues, dos, scapulaires et croupion d'un cendré brun; ailes d'un brun noirâtre; un plastron de cette dernière couleur traverse la poitrine; gorge, poitrine, ventre et tectrices subcaudales d'un blanc pur; queue fourchue; tarses et doigts nus, garnis seulement de quatre ou six petites plumes à l'insertion du doigt postérieur.

La femelle ressemble en tout au mâle, seulement les couleurs de son plumage sont plus ternes.

L'hirondelle de rivage, la plus petite de nos hirondelles d'Europe, a des mœurs un peu différentes de celles des deux espèces précédentes. Tandis que celles-ci construisent leur nid avec beaucoup d'art, l'hirondelle de rivage se contente de placer ses œufs dans les trous pratiqués sur le bord des eaux, et de préférence, dans les falaises escarpées; elle les creuse tantôt elle-même, ou bien profite de ceux tout faits des guêpiers et des martins-pêcheurs. Quelquefois aussi elle niche dans des trous d'arbres ou de rochers.

Cette espèce, d'un caractère assez sauvage, se nourrit d'insectes qui voltigent au-dessus des eaux, et ne se perche jamais. On la rencontre dans toute l'Europe; assez commune en France, en Espagne et en Italie. Elle va souvent de compagnie avec l'hirondelle de fenêtre.

La femelle ne fait qu'une seule ponte.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc pur.

HIRONDELLE DE ROCHER.

Hirundo rupestris. LINN.— GMEL. *Syst.* 1. p. 1019. sp. 20. — LATH. *Ind.* v. 2 p. 576. sp. 11. — *L'Hirondelle grise des rochers.* BUFF. *Ois.* v. 6. p. 641.

Dessus de la tête et du cou, ailes, dos et croupion d'un brun clair; les rémiges d'un brun un peu plus foncé; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc sale, avec une légère teinte roussâtre sur les flancs et le bas-ventre; pennes de la queue presque égales; à l'exception des deux du milieu, toutes les autres ont à leur extrémité une grande tache ovale d'un blanc pur; tarses garnis d'un duvet grisâtre.

La femelle ressemble au mâle.

Cette espèce, également répandue dans toute l'Europe, se mêle souvent aux hirondelles de fenêtre. Elle ne niche jamais ailleurs que dans les rochers. Quand elle descend dans la plaine, c'est pour y suivre les insectes que les variations de l'atmosphère forcent à abandonner la montagne; aussi son apparition annonce-t-elle la pluie un jour ou deux d'avance. L'hirondelle de rocher se trouve sur les rochers escarpés des contrées méridionales de l'Europe; très commune le long des bords de la Méditerranée, en Savoie et dans le Piémont; de passage dans quelques départemens méridionaux de la France.

Pond dix œufs blancs, tachetés.

GENRE MARTINET.

CYPSELUS.

Ce genre, de la famille des Hirundidés et de la section des Fissirostres, offre les caractères suivans :

Bec très petit, triangulaire, large à sa base, se contournant supérieurement, très fendu ; mandibule supérieure crochue à la pointe ; narines percées dans de petites fossettes à la base du bec, allongées plus ou moins, semblables à une fente ; les trois doigts de devant d'égale grandeur ; le pouce dirigé en dehors et latéralement, et plutôt en avant qu'en arrière ; tarses excessivement courts et recouverts de quelques plumes à la partie antérieure ; ailes extraordinairement développées, dépassant la queue qui elle-même est très longue.

Toutes les conditions d'un vol plein de vigueur et de rapidité se trouvent réunies pour faire de ces oiseaux d'excellents voiliers. Ce sont bien toujours les mêmes conditions, mais plus exagérées que celles que nous avons analysées dans le genre précédent. Les martinets, dont les mœurs sont un peu différentes de celles de leurs sœurs les hirondelles, ont en effet la plus grande ressemblance avec ces dernières, sous le rapport de l'organisation physique ; mais ils volent peut-être encore mieux qu'elles, plus haut et plus long-temps. Jamais on ne les voit se poser à terre, par les mêmes raisons que l'hirondelle ; ils ont besoin, pour prendre leur vol, de s'exhausser en grimpant sur une pierre ou sur une motte de terre. Ces oiseaux sont d'un caractère sauvage et craintif ; ils vivent en bonne intelligence avec ceux de leur espèce, mais ne se mêlent jamais aux compagnies d'hirondelles. Leur ramage consiste en une espèce de sifflement aigu. Comme ils supportent difficilement la chaleur, ils restent une partie du jour dans leur nid et sous les tuiles d'un toit. Les martinets de nos pays sont de tous les oiseaux de passage, ceux qui arrivent les derniers et partent les premiers. Leur nourriture consiste en insectes ailés qui habitent les régions élevées de l'air.

MARTINET A VENTRE BLANC.

Cypselus alpinus. TEMM. — *Man. orn.* 2e édit. v. 1 p. 433. — *Hirundo melpa.* — GMEL. *Syst.* 1. p. 1013. sp. 11. — LATH. *Ind.* v. 2. p. 582. sp. 11. — *Grand Martinet à ventre blanc.* BUFF. *Ois.* v. 6. p. 660.

Tête, scapulaires, ailes, croupion et queue d'un gris brun ; une large bande de cette couleur sur la poitrine; gorge, devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc pur; flancs et tectrices subcaudales de la même couleur que les parties supérieures; quelques bordures blanches sur les flancs, suivant l'âge; pieds couverts de plumes brunes; queue échancrée.

Chez la femelle, la bande de la poitrine est moins large; les couleurs du plumage sont moins foncées.

Ces oiseaux habitent principalement les pays couverts de montagnes et de rochers. On les trouve abondamment sur les rochers de Gibraltar, de la Sardaigne, de Malte et de tout l'Archipel; se voient aussi dans les Alpes suisses. Leur vol est plus élevé que celui du martinet noir. Ils nichent dans les fentes des rochers qui bordent la mer.

Les œufs, au nombre de trois à quatre, sont d'un blanc d'ivoire.

MARTINET DE MURAILLE.

Cypselus murarius. TEMM. *man. ornith.* 2e édit. v. 2. p. 434.—*Hirundo apus.* GMEL. *Syst.* 1. p. 1020. sp. 6. — LATH. *Ind.* v. 1. p. 582. sp. 32. —*Le Martinet noir* ou *Grand Martinet.* BUFF. *Ois.* v. 6. p. 643. *Id.* pl. enl. 542 f. 2.—FRISCH. *Vog.* t. 17. f 1.—NAUM. *Vog.* t. 42. f. 95.

A l'exception de la gorge qui est d'un gris cendré tout le reste du plumage est d'un brun noirâtre; bec noir, tarses garnis de petites plumes.

La femelle ressemble entièrement au mâle.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe et même dans l'Afrique; elle est très nombreuse sur les ports de mer; fait son nid dans les trous de muraille, au sein même des villes, dans les clochers

et les tours les plus élevées , quelquefois sous les arches des ponts, enfin dans les arbres creux ou bien encore sur les rivages escarpés. ce nid ressemble assez à celui des moineaux, par l'entrelacement des substances qui servent à sa construction ; il se compose de paille, d'herbe sèche, de mousse, de bouts de ficelle, de charbon,etc. On pense que ces oiseaux ramassent ces objets dans les rues tout en rasant la terre ; d'autres les accusent d'aller prendre une partie de leurs matériaux dans les nids des moineaux. Ils ne portent à manger à leurs petits que trois fois par jour ; mais ils ont soin de bien les gorger à chaque fois. Les martinets de muraille vont par troupes nombreuses et ne se posent jamais sur les arbres, et encore moins à terre; ils sont très difficiles à tuer. On les prend à la ligne comme les hirondelles ; il suffit de se placer aux crénaux d'une tour et de faire voltiger la plume dans l'air.

Ils sont très défiants ; c'est à l'improviste et en volant qu'ils plongent dans leur nid, où règne le plus profond silence.

Les œufs, au nombre de trois à quatre, sont d'un blanc pur.

GENRE ENGOULEVENT.

CAPRIMULGUS (LINN).

Ce genre de la famille des Caprimulgidés et de la section (*) des Fissirostres, offre les caractères suivans.

(*) Cette famille et cette section, ainsi que celles dont-il a été question au commencement de la description des caractères distinctifs de chacun de nos genres, ne doivent point être considérées comme faisant partie de la classification de M. Temminck. La première (la famille) répond à l'ancienne classification de Linnée et à celle de quelques autres auteurs. La seconde (la section) à la première grande division des passereaux de Cuvier, en quatre familles. Nous avons pensé que toutes les méthodes étaient bonnes à connaître, et c'est pour cela que nous avons voulu, en passant, en rappeler quelques unes, différentes de celle que nous avons adoptée. Du reste, nous nous proposons d'ajouter à la fin

Le bec à peu près semblable à celui des hirondelles ; fendu jusqu'au-delà des yeux ; mandibule supérieure très petite et très peu recourbée, garnie de poils raides, dirigés en avant ; narines basales, larges, fermées par une membrane surmontée par les plumes du front; trois doigts devant et un derrière, le doigt de derrière reversible ; l'ongle du doigt médian présente à son bord interne des petites dentelures semblables à celles d'un peigne, (ongle pectiné.) Les ailes longues, mais établies sur un type moins parfait que celui des hirondelles ; première rémige plus courte que la deuxième qui est la plus longue.

Ces oiseaux restent cachés le jour et la nuit ; ils ne sortent que pendant deux ou trois heures le matin et le soir pour chercher leur nourriture, qui consiste en phalènes et autres insectes de nuit. La conformation de leurs yeux ne leur permet pas de supporter l'éclat du jour ; c'est seulement au crépuscule qu'on les voit s'élancer dans l'espace, le bec toujours largement ouvert, engloutissant ainsi toutes les petites proies ailées qui se trouvent sur leur passage ; celles-ci y sont retenues par une espèce de matière visqueuse qui paraît couler de la partie supérieure du bec. L'air venant à s'engouffrer dans l'espèce d'entonnoir formé par l'écartement des deux mandibules, on conçoit qu'il doit en résulter un bourdonnement plus ou moins fort, suivant la vitesse du vol de l'oiseau ; et c'est de là qu'est venu le nom *d'Engoulevent* ; on lui a encore donné ceux de *crapaud volant,* de *tette chèvre*, etc. Le premier à cause de sa figure hideuse et le second parce qu'on prétend qu'il suce le lait des chèvres. Le bruit singulier que produisent en volant ces oiseaux et leur physionomie repoussante les ont souvent fait prendre dans nos campagnes pour des revenants ou des monstres vomis par l'enfer. Une fois en repos les engoulevents font entendre un cri plaintif. Ils vivent ordinairement seuls ; leur affection pour leurs petits est très grande, et quand ils craignent quelques dangers pour leurs œufs, ils les transportent ailleurs.

de cet ouvrage, des tableaux synoptiques représentant la classification de Cuvier, celle de M. Temminck et une troisième adoptée par M. Isidore Saint-Hilaire, au Cours d'ornithologie qu'il professe au Jardin des Plantes.

ENGOULEVENT ORDINAIRE.

Caprimulgus europeus. LINN. — GMEL. *Syst.* 1. p. 1027. sp. 1. — LATH. *Ind.* v. 2. pl. 584.—*L'Engoulevent*. BUFF. *Ois.* v. 6. p. 502. *Id.* pl. enl. 193. — *(Crapaud volant.)* FRISCH. t. 100.—NAUM. t. 44. f. 101.

Les plumes du dessus de la tête, du cou et du dos sont cendrées, très finement rayées de noir et de roussâtre ; de grandes taches longitudinales noires existent sur ces différentes parties ; les plumes du haut du dos ont une teinte cendrée un peu plus foncée que celles du dessus de la tête ; les scapulaires très finement rayées de brun et de cendré sont terminées par de larges zigzags noirs et roux , disposés sous forme de deux bandes longitudinales de chaque côté du dos. Petites tectrices alaires noires finement pointillées de roux et formant une bande noire transversale sur le haut de l'aile. Au-dessous de celle-ci une rangée de plumes d'un jaune roussâtre ; moyennes et grandes tectrices alaires traversées par deux autres rangées de plumes de la même couleur ; rémiges noires, avec de petites taches rousses éparses çà et là sur les barbes extérieures ; une large tache blanche sur les barbes intérieures des trois premières rémiges; les plumes de la région des yeux sont à barbes décomposées et traversées par de petites raies noires et d'un roux assez vif; un trait blanc part de l'angle des mandibules et se prolonge jusque près de la nuque en passant au-dessous des yeux; gorge rayée de noir et de jaune roussâtre ; deux larges taches blanches à sa partie inférieure. Plumes du tour du cou plus largement rayées de noir et de roux que celles de la gorge; poitrine rayée de cendré, de noir et de roussâtre, avec une zône de taches d'un blanc roussâtre sur le milieu ; ventre, flancs et tectrices subcaudales un peu roussâtres, régulièrement rayés de noir ; des zigzags noirs, roux et cendrés sur la queue ; les deux pennes extérieures terminées de blanc.

La femelle a les couleurs d'une nuance moins foncée. Les taches noires du dos et du sommet de la tête sont moins marquées. Il n'y a

point de grandes taches blanches sur la barbe intérieure des rémiges ni sur les deux pennes latérales de la queue.

L'engoulevent, à peu près répandu dans toutes les contrées de l'Europe n'est cependant commun nulle part; il quitte les pays froids pendant l'hiver; habite plutôt le midi que le nord; il est très rare en France et en Allemagne. Cet oiseau que l'on voit surtout voler en automne ne se perche que très rarement. On prétend qu'il ne se pose pas en travers comme les autres oiseaux mais longitudinalement; c'est-à-dire la branche entre leurs deux pattes, dans l'attitude du coq qui coche sa poule; circonstance qui lui a aussi valu le nom *de coche branche*. Les guêpes, les hannetons, les bourdons, les cantharides et les papillons de nuit composent sa nourriture; il place ses œufs sans aucune espèce de préparatif, dans un trou qu'il trouve tout fait dans la terre, dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou bien encore dans les trous des arbres et des rochers.

On le rencontre dans les pays de montagnes et dans les plaines, sous un buisson, dans les taillis ou bien autour des vignes; il choisit de préférence les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc.

Les œufs, au nombre de deux, sont blancs avec des taches brunes et cendrées.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 6. Au lieu de *une espèce de trituration*, lisez *une espèce de trituration des alimens.*

Page 43. Au lieu de *le plumage du merle mauvis*, lisez *le plumage du merle à plastron.*

Page 145. Au lieu de *ne s'approche jamais* , lisez *ne s'approche presque jamais.*

Page 147. Au lieu *d'une lie de vin,* lisez *de couleur lie de vin.*

IMPRIMERIE DE MOESSARD, RUE FURSTEMBERG, 8.



par

PAUQUET.



9e | Corbeau. | Corbeau noir
Corneille noire



9e | Corbeau. | Corneille mantelée
Freux



[illegible]

9e. | Corbeau | Choucas. 13 1/2 p.^ces
Pie. 1 1/2 p.^d



Pauquet pinx. et sculp.

9.e | Corbeau | Geai, 13 p.
| | Geai imitateur, 11



Pauquet pinx. et sculp.

9re | Casse-noix. | Le Casse-noix 11 1/2 p^ces
| Pyrrhocorax. | P. Choquard. 14 1/2 p^ces



Pauquet, pinx. et sculp.

9.re { Pyrrhocorax { P. Coracias. [illegible]
{ Jaseur. { Grand Jaseur, [illegible]



Vauquet pinx et sculp.

3re { Rollier. { Rollier vulgaire. 11 p^ces^
{ Loriot. { Loriot. 10 p^ces^



Tauquet pinx. et sculp.

3^e | Étourneau. | Étourneau vulgaire. 8 p.
| | Étourneau unicolore. 8 p.



Pauquet pinx. et sculp. 3.e Liv.

8.e { Martin. { Martin Roselin. 8 p.ces
{ Pie-Grièche. { Pie-grièche grise. 9 p.ces



Pauquet pinx. et sculp

9.^e | Pie-Grièche { P.g. Méridionale. 9 p.^ces
P.g. à poitrine rose 8 p.^ces



Pauquet pinx et sculp

9.re | Pie-Grièche { P. g. rousse. 7 p.ces / P. g. écorcheur



Pauquet pinx. et sculp.

9e | Gobe-Mouche { G. M. gris. à 1/2 p.ces
G. M. à collier à p.ces



Pauquet Pinx. et Sculp.t 4e. Livr.

g.re Gobe-Mouche { g. M. Bec figue. 5 Pouces.
g. M. Rougeatre. 4 Pouces 5 lignes. }



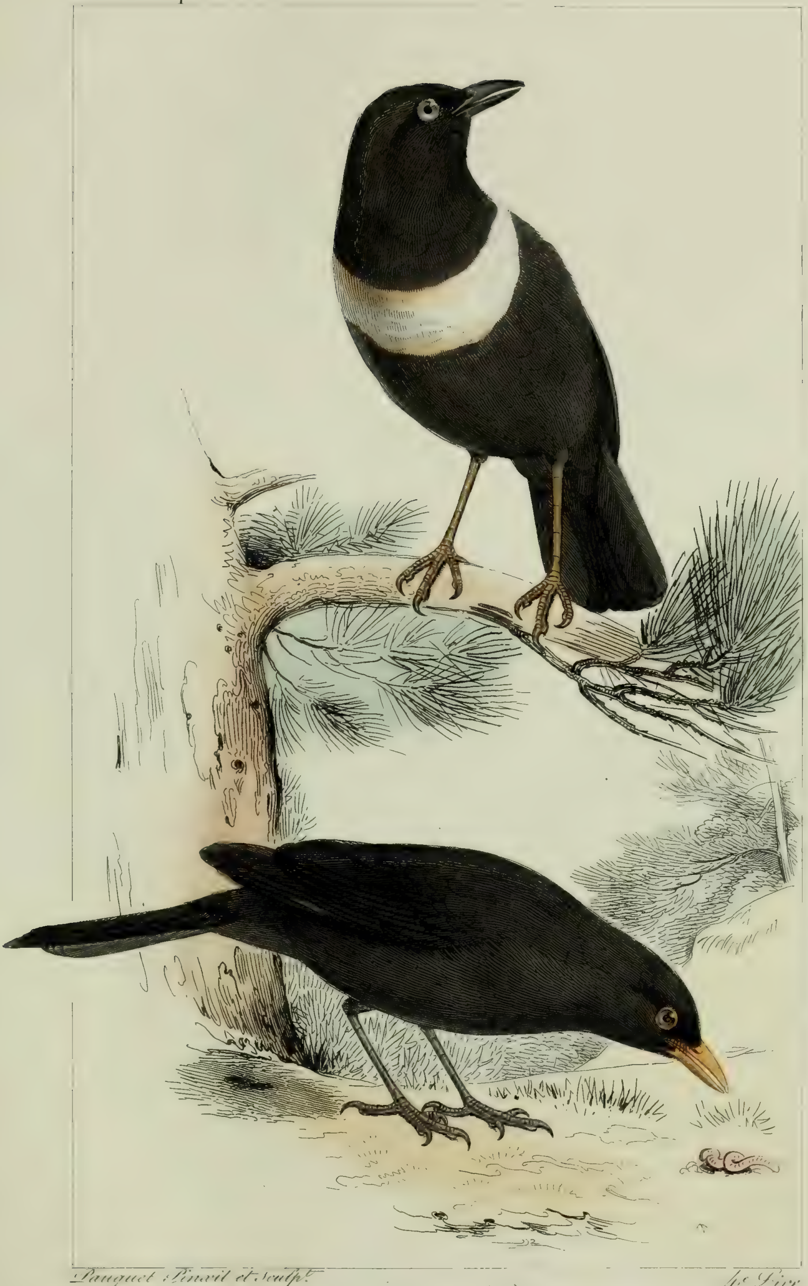
Pauquet Pinxit et Sculp.t 4.e Livr.

9.e | Merle { M. Draine. 11 Pouces.
M. Litorne. 10 Pouces.



Pauquet Pinx.t et Sculp.t 4.e Livr.

9.e | Merle { M. Grive 8 Pouces
M. Mauvis 8 Pouces.



Pauquet Pinxit et Sculpt. 4e Livr.

9re | Merle | M. à Plastron. 10 ½ Pouces.
M. Noir. 9 ½ Pouces.



Pauquet Pinx et Sculp. 5e Livr.

9re | Merle | M. à gorge noire ..10 1/2 Pouces.
M. Naumann .... 9 Pouces.



Pauquet Pinx.t et Sculp. 5.me Livr.on

9.re Merle { M. de Roche. 7 ½ Pouces
M. Bleu. 8 ½ Pouces



Pauquet Pinx et Sculp. 5e Livr.

3e { Cincle. { C. Plongeur. 7 Pouces.
  { Bec-fin. { B. f. Rousserolle. 8 Pouces.



Pauquet Pinx et Sc. 5e Livr.

9re | Bec-fin. { B. f. Rubigineux. 6½ Pouces
B. f. Riverain. 5 Pouces 4 lignes



Pauquet Pinx. et Sculp.t 6.e Livraison.

9.re | Bec-fin. { B. f. Locustelle. B. f. Trapu. } 5 Pouces.



Pauquet Pinx.t et Sculp.t

9.re | Bec-fin. { B. f. Aquatique. / B. f. Phragmite. } 4 Pouces, 6 lig.



Pauquet Pinx.t et Sculp.t

9.e | Bec-fin. { B. f. des Roseaux. / B. f. Verdrolle. } 5 Pouces 1 L.



Pauquet Pinx. et Sculp.t

9.e | Bec-fin. { B. f. Bouscarle ....5 Pouces.
B. f. Rossignol... 6 Pouces 2 Lignes.



Pauquet pinx & sculp. 7.me Liv.

9.e | Bec-fin. | B.f. Philomèle. 6 1/2 p.ces
B.f. Soyeux . . . 5 p.ces 3 l.



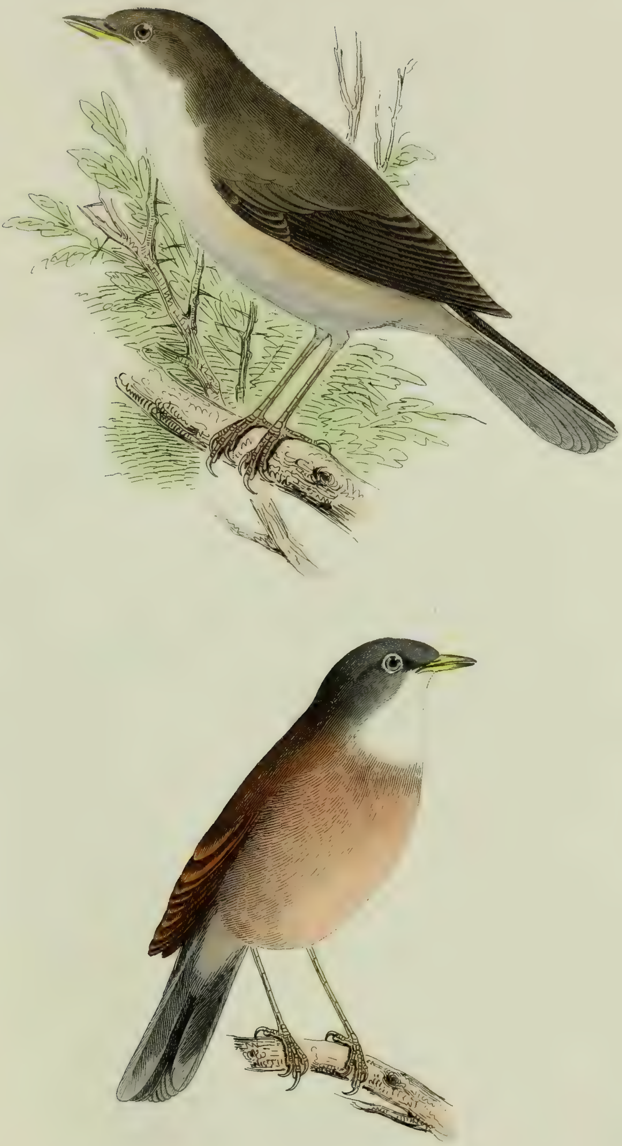
9.e | Bec-fin. | B. f. Orphée . 6. p.es 3.l
B. f. Rayé . . 6. p.es 5.l



9.e | Bec-fin. { B.f. à tête noire. 5 p.° 5.l
B.f. Mélanocéphale. 5. p.°
B.f. Sarde. 5. p.° }



g.re | Bec-fin. { *B.f. Fauvette.* / *B.f. Grisette.* } 5 p.ce 5 l.



Pauquet Del. et Sculp.t 8ème Livr.

9re | Bec-fin. { B. f. Babillard.... 5 Pouces.
B. f. à Lunettes...... 4 Pouces. 4 lig.



Pauquet Del.t et Sculp.t

9.e | Bec-fin | B. f. Pitte-Chou... 5 Pouces.
B. f. Passerinette... 4 1/2 Pouces.
B. f. Subalpin 4 1/2 Pouces.



Pauquet Pinx et Delt.

9.e | Bec-fin | B. f. Rouge-Gorge... 5 Pouces, 9 Lig.
B. f. Gorge-Bleue...... 5 1/2 Pouces.



Pauquet Del.t et Sculp.t

g.re | Bec-fin | B. f. Rouge-queue ..... 5 Pouces, 3 Lig.
B. f. des Murailles .... 5 Pouces, 3 Lig.



Pauquet pinx et sc. 9e Liv.

9e | Bec-fin. { B. f. à poitrine jaune. 5 po. 4. l
B. f. siffleur. 4. ½ po.
B. f. Pouillot. 4. ½ po.



Pauquet pinx et sc.

9.e | Bec-fin. { B. f. Véloce. 4 po. 4 l.
B. f. Natterer. 4 po. 2 l.
B. f. Cisticole. 4 po.



Pauquet pinx. et sc.

9.e | Roitelet. { R. ordinaire. 3 ½ po.
R. triple bandeau. 3 po. 4 l.

Troglodyte ordinaire. 3 ½ po.



Pauquet pinx et sc.

9e | Traquet. { T. rieur. 7 po.
T. moteux. 5 po



Lauquet pinx et sculp 10e Liv

9.re | Traquet. { T. Stapazin. / T. Oreillard. } 5 1/2 po



Pauquet pinx et sc

9.re | Traquet { T. Leucomele. 5 po. 3 li. / T. Tarier. 4 po. 3 li.



Pauquet pinx et sculp.

9.re { Traquet. | T. Pâtre. 4 po. 8 l.
{ Accenteur. | A. Pegot. 6 po. 5 l.



Pauquet pinx. et sc.

9re | Accenteur { A. Mouchet. / A. Montagnard. } 5 po. 3 l



Pauquet P.xit et Sc. 11me Livr

9.re | Bergeronnette { B. Lugubre ... B. Grise .... } 7.e P.o



Pauquet P.xit et Sc.

9.re Bergeronnette { B. Jaune..... / B. Citrine..... }



Pauquet P.xit et Sc.

g.re Bergeronnette { B. Printaniere.... | 6 P.o

g.re Pipit { P. Richard.......... | 6 P.o 7 L.



Pauquet P.xit et Sc.

9re | Pipit { P. Spioncelle ... / P. Rousseline ... } 6 ½ P.ce



Pauquet P.xit et Sc. 12.me Livr.

g.re | Pipet | P. Farlouse......5 P.o 4 L.
P. des buissons...5 P.o 5 L.



Pauquet P.xit et Sc.

G.re Alouette | A. Nègre ... ½ N.re
A. Calandre ... N.e



Pauquet P.xit et Sc.

gre. Alouette { A. Cochevis .... 6½ P.o
A. à hausse-col noir 6 P.o 10 L.



Pauquet P.xit et Sc

9.re | Alouette | A. des Champs ...... 6 P.o 10 L.
A. Lulu .... 6 P.o
A. à doigts courts 5½ P.o



Pauquet, P. xit et Sc. Livr. 13e.

9re. Mésange. { M. Charbonnière .... 5 P.o 7 l.
M. Petite Charbonnière. 4 P.o



Pauquet, P.xit et Sc.

9.e Mésange { Bleue .... 4 P.o 5 Lig.
Huppée .... 4 P.o 3 Lig.
Nonnette .... 4 P.o 3 Lig. }



Pauquet, P.xit et Sc.

9.e | Mésange { M. Lugubre .... 6 P.°
M. à Ceinture blanche ..... 5 P.°
M. Azurée .... 5 ½ P.°



Pauquet, P.xit et Sc.

9.re | Mésange { M. à longue queue ... 5 P.o 8 Lig.
M. Moustache ... 6 P.o 2 Lig.
M. Remiz ... 4 P.o 3 Lig.



Pauquet, del.t et Sculp.t

9.e Bruant | *B. Crocote..... 6.p 1/2 Po.*
| *B. Jaune.... 6 Po. 7 Lig.*



Pauquet, del et Sculpt. 14ème Liv.

G.re Bruant | B. Proyer............ 7 Po. 4 Lig.
B. de Roseau..... 5 Po. 9 Lig.



Pauquet, del et Sculp.

9.e | Bruant | B. à Couronne lactée. 6 ½ P.o
B. Ortolan .... 6. Po. 3 Lig.



Pauquet, del. et Sculp.t

9.re | Bruant | B. Zizi ... 5 Po. 2 Lig.
B. Fou ... 6 Po.



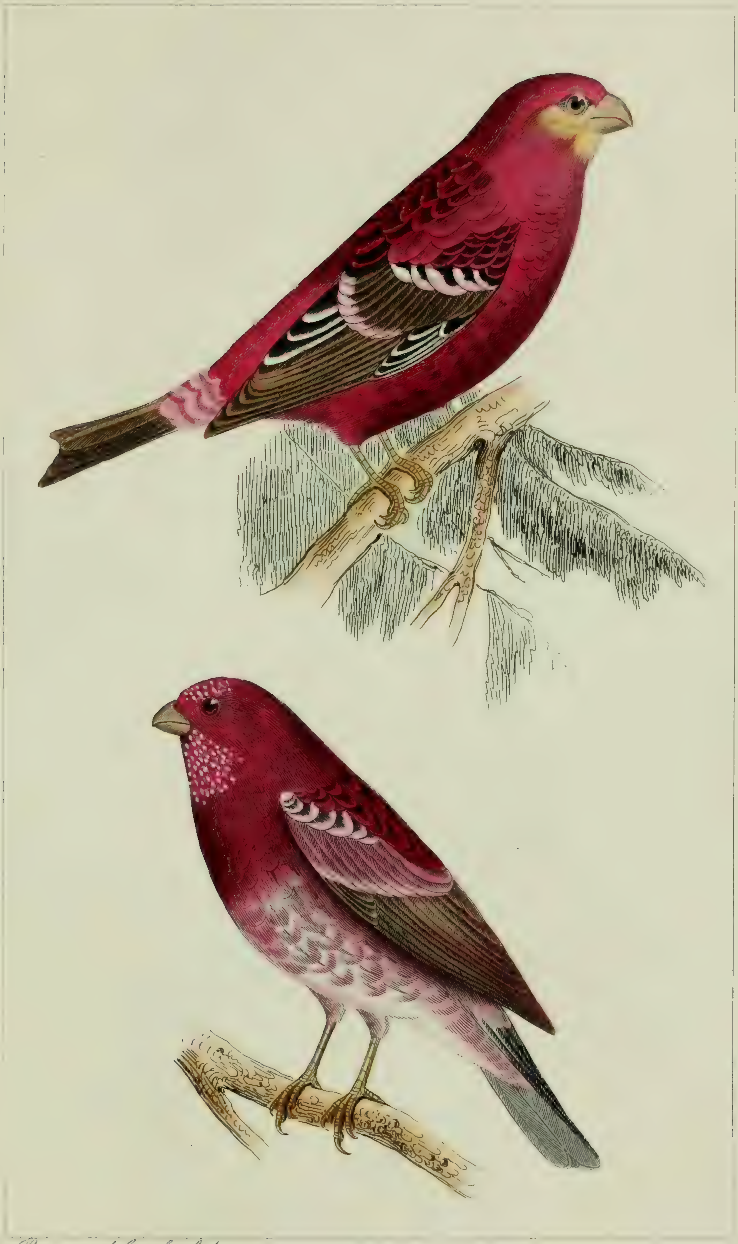
Pauquet, del. et Sculp.t 15.ème Livr.

9.e | Bruant | B. Militène ..... 4 Po. 9 Lig.
B. de Neige ...... 6 ½ Po.
B. Montain 6 ½ Po.



Pauquet. del.t et Sculp.t

9.e | Bec-Croise | B.C. Perroquet. 7. L.
B.C. Commun. 6. L.



Pauquet, del et Sculp.t

9.e Bouvreuil { B. Dur-bec.....7 Po. 4 Lig.
B. Pallas.....5 Po. 5 Lig.



Pauquet, del. et Sculpt.

9.e | Bouvreuil. { B. Cramoisi ..... 5 ½ Po.
B. Commun ..... 6 Po. 3 Lig.



Pauquet, del et sculp.

16.ème Livr.

9.e | Bouvreuil | B. à longue queue ...... 6 Po. 3 Lig.
9.e | Gros-bec | G.B. Le Gros-Bec.



Pauquet, del et Sculp!

9re | Gros-bec | G.-B. Verdier .... 6 Po.
G.-B. Soulcie ..... 5 Po. 2 Lig.



Pauquet, del et Sculp^t.

g^re | Gros-bec | Moineau ..... Cisalpin .... | 5 ½ Po.



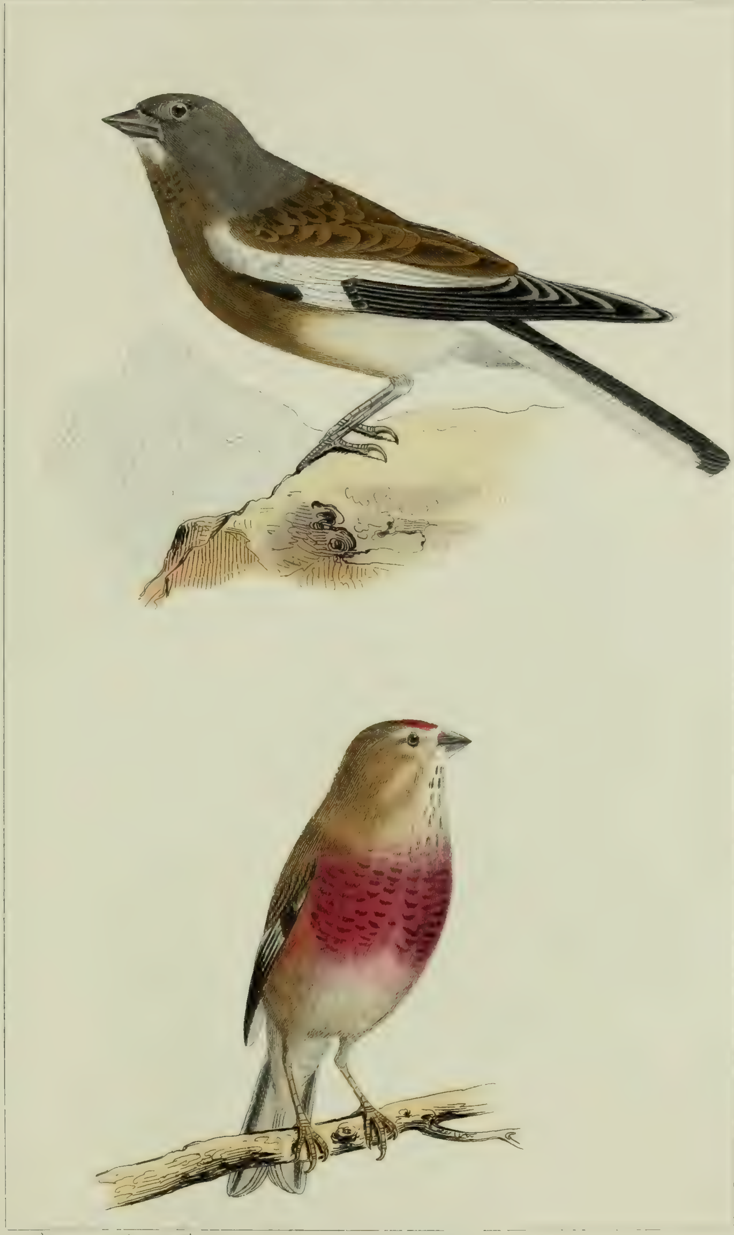
Pauquet, del. et Sculp.t

9.re | Gros-bec | G.-B. Espagnol.
G.-B. Friquet..... 5 Po.
G.-B. Serin .... 4 Po. 5 Lig.



Pauquet del et sculp.t *17.ème Livr.*

9.re | Gros-bec | G. B. Pinson ... ... 6 Po. 2 lig.
G. B. D'ardennes 5 1/2 Po.



Pauquet, del. et Sculp.

9.re | Gros-bec... { G. B. Niverolle.....7 Po.
G. B. Linotte.......5 Po.



Pauquet, del. et Sculp.

9.re | Gros-bec { G. B. à Gorge rousse ... 4 ½ Po.
G. B. Venturon .... 4 ½. Po.



Pauquet, del et Sculp!

9.e | Gros-bec | G. B. Tarin .... 4 Po. 5. Lig.
G. B. Sizerin ... 5 Po.



Pauquet, del et Sculp.t 18 Livr.

9.re	Gros-Bec.	G. B. Chardonneret.... 5 Po 4 Lig.
9.re	Coucou........	Coucou gris.................. 10 Po 6 Lig.



Pauquet, del et Sculp.

9.re | Pic | Pic noir .... 16 Pouces.
Pic vert .... 12 ½ Po.



Pauquet, del. et Sculp.

9.re | Pic { Pic cendré 10 Po. 8 Lig.
Pic Epeiche .. 9 Po.



Pauquet, del. et Sculp.t

9.e | Pic { P. Leuconote. 10 Po 8 Lig.
P. Mar. 8 Po 2 Lig.



Pauquet, del et Sculpt 19ème Liv.

9.re | Pic. { P. Epeichette .... 5½ Po.
P. Tridactyle .... 9 Po.



Pauquet, del. et Sculp.t 19ème Liv.

9.re | Torcol | Torcol Ordinaire .... 6 ½ Po

9.re | Sitelle | Sitelle Torche-Pot ...... 5 ½ Po



Pauquet, del. et Sculpt.

g.re Grimpereau. | Le Grimpereau ....5 Po. 4 Lig.
g.re Tichodrome. | Tichodrome Echelette. 6½ Po.



Pauquet, del. et Sculp.

9.re	Huppe.	La Huppe .... 11 Po.
9.re	Guêpier.	Guêpier Vulgaire ... 11 Po.



Pauquet, del' et sculp! 20ème Liv.

9.e	Hirondelle...........	H. de Cheminée...6½.Po.
9.e	Martin Pêcheur	M. P. Alcyon...7 Po.



Pauquet, del. et Sculp.

9.e Hirondelle { H. de Fenêtre. / H. de Rivage. } 5. Po.



Pauquet, del. et Sculpt.

9.re	Hirondelle.	H. de Rocher	5 Po. 2 Lig.
9.re	Martinet	Martinet à Ventre blanc.	9 Po.



Pauquet. del. et Sculpt.

9.re	Martinet.	M. de Muraille.	7 Po. 10 Lig.
9.re	Engoulevent.	L'Engoulevent ordinaire.	10 Po. 6 Lig.

DE LA CHASSE

ET DE LA

PRÉPARATION DES OISEAUX

Il y a plusieurs manières de faire la chasse aux oiseaux, qui toutes ont les mêmes résultats; mais la plus sûre et la moins embarrassante est, sans contredit, celle au fusil. On doit, avant de partir pour la chasse, se munir des objets suivants, qu'il faut mettre dans sa carnassière :

1° Des moyennes brucelles; 2° des feuilles de papier de diverses grandeurs; 3° du coton haché; 4° du fil; 5° des aiguilles; 6° du plâtre fin.

Lorsqu'on a tué un oiseau, il faut se hâter de le ramasser et chercher la blessure, soulever avec les brucelles les plumes qui la couvrent, jeter dessus une pincée de plâtre, et mettre dans le trou que le plomb a fait un petit tampon de coton; saupoudrer de nouveau jusqu'à ce que le sang soit étanché; laisser la dernière couche de plâtre pour que le sang ne s'épanche pas sur d'autres parties du corps, et rabattre les plumes que l'on avait soulevées. On passe ensuite un fil dans les narines, puis on met dans le bec un peu de plâtre et par-dessus une petite bourre de coton que l'on enfonce avec les brucelles le plus avant possible dans le gosier, afin d'absorber tout ce que l'oiseau pourrait dégorger pendant le dépouillage, ce qui tacherait son plumage et mettrait dans la nécessité de le laver de nouveau, comme nous l'indiquerons plus tard. Il faut aussi, pour les gros oiseaux, introduire du coton haché dans les narines et dans l'anus.

Un amateur qui veut avoir une collection où la nature soit rendue avec vérité doit, avant de mettre son oiseau dans sa carnassière, en ouvrir les paupières et mettre en écrit la couleur des yeux, sa longueur depuis le bec jusqu'au bout de la queue, et sa grosseur prise sur l'estomac.

Lorsqu'on se dispose à tuer un oiseau, il est bon d'observer son attitude, afin de la lui rendre lorsqu'il sera monté.

Quand tout ce que nous venons d'indiquer sera terminé, on prendra son oiseau par le fil que l'on aura eu soin de passer dans le bec, on soufflera dessus dans le sens des plumes afin de les bien lisser et de leur faire reprendre leur position naturelle.

On prendra alors un carré de papier proportionné à la grosseur de l'oiseau que l'on vient de tuer, on en formera un cornet et on l'y fera descendre la tête la première, en le tenant par le bout des ailes, les pattes et la queue, avec l'attention de ne pas la plier ou casser lorsqu'on fermera le haut du cornet. On le placera ensuite dans la carnassière, en mettant les plus gros au fond et les petits par-dessus.

Au retour de la chasse, si, malgré les précautions que nous venons de prescrire, les plumes de quelques oiseaux se trouvaient tachées, nous allons indiquer le moyen de leur rendre leur premier éclat :

On prend de l'eau pure dans une soucoupe, et avec une éponge on lave la place jusqu'à ce que le sang soit entièrement disparu ; ensuite, on la saupoudre avec du plâtre bien tamisé ; on soulève les plumes pour que le plâtre pénètre jusqu'à leur racine et les sépare ; on les agite un peu afin de les aider à reprendre leur fraîcheur naturelle ; lorsqu'elles sont bien sèches, on les époussette avec un petit plumeau d'appartement jusqu'à ce qu'il ne reste plus de plâtre. On passe ensuite dessus une petite éponge imbibée d'esprit-de-vin pour leur rendre tout le brillant qu'elles avaient avant de subir aucune préparation.

Lorsqu'un oiseau a été pris au filet, il faut agir avec beaucoup de précautions, afin qu'il ne se déplume pas pendant qu'on l'étouffe, ce qui ne doit se faire qu'en le prenant par-dessous les ailes et en lui serrant fortement les flancs avec le pouce et l'index, jusqu'à ce qu'il soit entièrement mort ; et si l'oiseau est d'une grosseur telle que cette opération ne puisse se faire ainsi, il faut l'étouffer en appuyant d'une main sur l'estomac et en lui serrant le cou avec l'autre.

Si c'est un oiseau pris à la glu, voici les moyens qu'il faut employer pour l'enlever. On frotte fortement la place engluée avec un tampon d'étoupe ou de coton trempé dans l'essence de térébenthine pure, jusqu'à ce que la glu soit entièrement disparue : ensuite on sèche avec le plâtre de la même manière qu'il a été dit plus haut, pour faire disparaître le sang qui aurait pu sortir de la plaie faite par le coup de fusil.

On opère de même pour les oiseaux mis en peau depuis longtemps et dont les plumes auraient été gâtées par la graisse, lors du dépouillage.

DÉPOUILLAGE ET MISE EN PEAU

On place son oiseau sur le dos, la tête tournée vers la main gauche ; on écarte avec les doigts les plumes du ventre à partir de la moitié du sternum jusqu'à l'anus, on arrache le duvet sur toute cette ligne ; alors, avec la pointe du scalpel, on fait une incision dans toute la

longueur : on prend un des bords de la peau avec des pinces à disséquer, et avec le pouce et l'index de la main droite, lorsque les oiseaux ne sont pas trop petits, on la détache et on la soulève le plus loin que l'on peut, toujours en allant vers le croupion. On jette de temps en temps du plâtre pour empêcher que les chairs, le sang et les excréments ne viennent à tacher les plumes. On retourne son oiseau, la tête à droite, et on agit de la même manière que pour le côté que l'on vient d'opérer. Lorsqu'on aperçoit le croupion, on renverse son oiseau, la poitrine sur la table, le croupion en l'air, le dos tourné vers l'estomac de la personne qui travaille, on le dégage le plus avant possible, on passe dessous une des pointes des ciseaux courbes, et on le coupe en ayant soin de laisser la dernière vertèbre de la colonne dorsale. On fait ensuite descendre la peau jusqu'aux genoux, qui se présentent tout naturellement, on les coupe et l'on continue l'opération jusqu'aux ailes, qu'on désarticule afin de les avoir tout entières, on détache ensuite la peau autour de la base du cou et on le coupe par la moitié.

Si l'on dépouillait un canard ou un autre oiseau d'eau dont la graisse fût trop huileuse et dont les plumes pourraient se tacher facilement, on doit, dès que les bords de la peau sont dégagés et séparés du corps, mettre à cheval sur ces mêmes bords une bande de calicot fin, que l'on faufile après, de manière à préserver de la graisse et du sang les plumes qui ont une tendance naturelle à rentrer en dedans. On laisse cette même bande jusqu'à ce que l'oiseau soit prêt à coudre.

Il faut alors dépouiller la tête : de la main gauche on saisit le cou, et avec l'ongle de la main droite on fait glisser la peau jusqu'au crâne, que l'on découvre avec beaucoup de précaution par le même moyen. Lorsqu'on est arrivé à l'oreille, on la détache en la soulevant pardessous avec la pointe d'un petit ébauchoir, d'un scalpel ou des brucelles, afin de ne pas couper l'espèce de petit sac formé par la membrane. Pour que le préservatif, dont on enduit la peau de la tête avant de la retourner, ne pénètre pas par le trou de l'oreille et ne vienne pas en tacher les plumes, arrivé aux yeux, toujours avec l'ongle, et quelquefois aidé du scalpel, on coupe la membrane qui unit la partie clignotante aux bords des os formant les orbites. Lorsque l'on a renversé la peau, s'il est possible jusqu'à la naissance du bec, on retire les yeux de leur orbite, on ôte soigneusement les chairs qui sont sur le crâne et autour des mandibules, on coupe avec le scalpel la partie de ce même crâne formant le trou occipital jusqu'aux fosses nasales, afin d'avoir plus facilement la cervelle. Si l'oiseau est gros et que le crâne offre de la résistance, on se servira d'une petite scie à main ; on enduira fortement de préservatif l'intérieur de la tête, les mandibules et la cavité des yeux : on en fait autant sur la peau de la tête et du cou. Il faut avoir la précaution de n'en point mettre sur le bord des paupières, parce qu'il passerait par l'ouverture des yeux et salirait les plumes de la tête. On remplit l'intérieur du crâne avec de l'étoupe

hachée, et celle des yeux avec du coton aussi haché; il faut ensuite faire ressortir la tête : à cet effet, on retourne la peau jusqu'à ce qu'on ait découvert le bout du bec, on saisit le fil passé dans les narines, on tire légèrement la peau en sens opposé, et lorsque la tête est tout à fait dehors, avec la pointe d'une grosse aiguille on remet la peau en place, ainsi que les paupières, que l'on a soin de bien arrondir vis-à-vis la cavité qui renfermait l'œil.

Maintenant, il faut s'occuper de dépouiller les ailes. On commence par ôter entièrement tous les muscles et les tendons de l'humérus; si l'oiseau est d'une petite espèce, on découvre seulement une partie du cubitus et du radius, on enlève les muscles, on fait entrer à leur place, c'est-à-dire sous la peau, une bonne quantité de préservatif, et en tirant l'aile en dehors, on la rentre dans sa position nouvelle; on entoure ensuite l'humérus en forme de fuseau avec du coton ou de l'étoupe, selon la grosseur de l'oiseau, pour remplacer les chairs que l'on vient d'enlever, afin que les ailes se placent plus facilement sur le dos et lui rendent toute sa rondeur. On en fait autant à l'autre aile.

Cette opération terminée, on arrive à la patte, on la refoule en dedans jusqu'au talon en faisant descendre la peau avec l'ongle du pouce de la main droite : on coupe avec la pointe du scalpel les muscles et les tendons, on les enlève de dessus la cuisse, que l'on garnit en forme de fuseau avec de l'étoupe si l'oiseau est gros, et du coton s'il est petit; on passe sur la peau une forte couche de préservatif, on retire la patte en dehors, et l'on fait rentrer l'os dans son fourreau. On agit de même sur la seconde patte.

Si l'oiseau était de la grosseur du merle, on doit détacher les grandes pennes qui sont adhérentes au cubitus et mettre ce même os ainsi que le radius entièrement à découvert jusqu'au métacarpe. Si l'oiseau est au-dessus du geai, d'une pie, etc., on doit opérer par-dessous l'aile; on soulève les plumes qui cachent l'entre-deux du cubitus et du radius, on fait à la peau une incision longitudinale entre ces deux os. On extrait toutes les chairs, on introduit à leur place du préservatif, et on recoud la peau. On ne peut se dispenser de dépouiller ainsi les ailes des oiseaux qui doivent les avoir étendues, parce qu'il ne faut pas que les pennes qui sont implantées à l'un des os du bras soient détachées.

Tout ceci terminé, on prend l'oiseau par le bout du fil passé dans le bec, on le secoue doucement, on souffle légèrement dessus du haut en bas, on le pose sur la table, on arrange toutes les plumes avec les brucelles, on arrondit de nouveau les paupières, on y introduit un peu de coton haché, et on en passe légèrement derrière les joues, afin qu'elles restent pleines après la dissection, sans cependant paraître trop gonflées.

Aussitôt que tous les membres sont rentrés à leur place, que la peau a repris, pour ainsi dire, sa première forme, on s'occupe du montage,

c'est-à-dire de bourrer. On commence cette opération par placer son oiseau sur le dos, la tête tournée vers la main gauche ; on pose sur les ailes, les pattes et la queue une plaque carrée de plomb, on écarte les plumes de l'ouverture, on étend avec un pinceau, proportionné à la grosseur de l'oiseau, du préservatif dans toute la longueur du col, et avec des brucelles à longues branches on y introduit jusque près du crâne de la filasse bien hachée ; on ferme alors ces mêmes brucelles, on les replace au milieu de l'étoupe, que l'on écarte de côté et d'autre. On introduit une seconde fois de l'étoupe que l'on étend et écarte de même, puis une troisième et quatrième fois, jusqu'à ce que le cou soit bourré uniformément et bien légèrement, en observant de ne pas l'allonger ; pour cette opération, on ne se servira jamais de coton, parce qu'il est trop compacte, qu'il serait un obstacle pour passer le fil de fer, et qu'étant monté, on lui donnerait difficilement une forme gracieuse.

On saisit ensuite les deux humérus, on attache à la patte de chacun d'eux un bout de fil ou de ficelle ; selon la grosseur de l'oiseau, on les lie ensemble, en ne laissant entre eux que l'intervalle qui existait sur l'oiseau vivant, et que l'on a pris avant de jeter le corps. On retire les ailes le plus en dehors possible, on place entre les humérus une petite bourre de coton ou d'étoupe pour les empêcher de se rapprocher (on aura soin de mettre sur toutes ces parties une couche de préservatif), puis on tourne son oiseau la tête en avant, on replie sur l'ouverture par laquelle on avait fait sortir le corps de ce dernier les pattes et la queue, de manière à laisser à découvert les deux coudes qui réunissent les humérus aux cubitus et radius. Ensuite, on passe une aiguillée de fil dans la filasse tournée au bas de l'humérus, et on laisse le même espace que celui donné à la tête de ces mêmes os en dedans du corps, on fait un nœud, on coupe le fil et l'on rabat la queue et les pattes comme elles étaient auparavant. En opérant ainsi, les ailes se trouvent en dedans et en dehors attachées comme dans la nature, ce qui donne à l'oiseau toute la grâce de la vie.

On enduit ensuite tout l'intérieur d'une bonne couche de préservatif, sans oublier le croupion, auquel on a eu soin d'ôter, lors du dépouillage, toute la graisse et les chairs qui entouraient les deux dernières vertèbres qu'on y a laissées. On remplit tout le corps d'étoupe sans trop gonfler la peau, on en rapproche les bords en faisant un point de suture, on lisse les plumes qui pourraient être dérangées, on saisit les jambes proche du talon, on les repousse vers la poitrine, afin de bien mettre les cuisses dans leur position naturelle, c'est-à-dire de les reposer à la hauteur de la pointe du sternum ; ensuite, pour empêcher les pattes de s'écarter de droite à gauche et de déchirer la peau des cuisses, on les rapproche par les talons, que l'on unit par un fil passé dans les jointures des tarses.

Pour empêcher que le cou des oiseaux en peau ne se casse dans un

voyage en les emballant ou en les déballant, il faut nécessairement passer par l'anus, le long du corps, du col et du crâne, un fil de fer bien pointu proportionné à la grosseur de l'oiseau. On lisse de nouveau les plumes, on fait un rouleau de papier comme un rond de serviette, dans lequel l'oiseau ne soit ni trop serré ni trop à l'aise, on le passe dedans, et toujours en ayant soin de ne rien changer à l'arrangement des plumes, on le laisse sécher dans cet état un temps illimité, jusqu'à ce qu'on veuille le monter. Dans cet état, l'oiseau est en peau.

DU MONTAGE

La méthode que nous allons donner ici est la plus ancienne, elle est généralement employée dans tous les musées, et nous la regardons en outre comme la plus facile.

On appelle monter un oiseau lui rendre l'attitude, l'air et la grâce qu'il avait avant sa mort. On monte un oiseau en chair ou en peau.

Lorsqu'un oiseau est bien préparé, comme nous venons de le dire, et qu'on veut le monter en chair, il n'a besoin que d'être rempli à peu près à moitié d'une couche d'étoupe. Alors on prépare les fils de fer qui doivent lui servir de charpente ; on les choisit, quant à la grosseur, selon celle de l'oiseau ; on en coupe un d'une longueur convenable pour faire la traverse, c'est-à-dire un quart plus long que l'oiseau, en le mesurant depuis le bout du bec jusqu'à l'anus ; on le redresse parfaitement bien, on fait une pointe aux deux extrémités. On prend deux autres fils de fer de la même grosseur que celui de la traverse, mais pas aussi longs ; ils doivent dépasser les jambes, afin que d'un côté du corps on puisse trouver suffisamment de longueur pour tordre et représenter le fémur, et que, sous le talon, il en sorte assez pour fixer l'animal sur son perchoir. On plie le fil de fer qui doit traverser le corps vers les deux tiers de sa longueur pour en former un anneau ; on le tient par le bout le plus court avec le pouce, l'index et le médium, et, en le faisant tourner toujours en sens inverse, on l'enfonce dans toute la longueur du cou, en ayant soin de le diriger bien au milieu de la filasse qui garnit ce dernier. Lorsque la pointe est parvenue dans le crâne en appuyant la tête dans la main gauche, en la tenant par le bec avec le pouce et l'index, on continue de tourner le fil de fer jusqu'à ce que sa pointe soit sortie en dehors juste au milieu du crâne : cette traverse devra dépasser la tête de trois à quatre pouces. L'anneau sera placé au bas du sternum, et le bout inférieur de cette même traverse sortira par le croupion tout à fait au milieu des plumes de la queue qu'il doit égaler en longueur. Si l'oiseau a le cou long et grêle comme les hérons, les butors, etc., on opère différemment pour les bourrer. On prend un fil de fer aussi long que le cou de l'oiseau et d'une grosseur proportionnée ; on tourne autour de

la filasse longue que l'on assujettit avec soin en donnant à cette espèce de mannequin la grosseur et la longueur exactes du cou ; on passe dessus une bonne couche de préservatif, on en fait autant à la peau et on l'introduit dans le cou, qui se trouve par ce moyen bourré d'un seul coup. Cela fait, on saisit une des pattes de l'oiseau, on introduit derrière le tarse un des fils de fer préparés pour les jambes, on le fait glisser jusqu'au talon ; parvenu là, on redresse l'articulation, et on continue à enfoncer le même fil de fer en lui faisant longer le tibia, que l'on garnit de filasse pour rendre à la jambe sa longueur naturelle ; on passe dessus une couche de préservatif, on la rentre à sa place, et l'on en fait autant à l'autre patte.

Avant de passer dans le croupion le bout inférieur du fil de fer qui est déjà dans le cou, on prend les extrémités libres des fils de fer des jambes, on les passe dans la boucle de la traverse, et avec des pinces plates on saisit les deux bouts et l'anneau, on les tord ensemble en spirale serrée de manière à les fixer solidement : on prend alors l'extrémité inférieure de cette même traverse que l'on recourbe plus ou moins pour ramener la pointe dans le croupion, la lui faire traverser, l'en faire sortir, et la redresser ensuite.

Pour donner à la traverse la position qu'elle doit conserver, on appuie fortement dessous, et, relevant au contraire le fil de fer des jambes, afin de les détacher du corps, on les écarte du milieu de ce dernier en les renvoyant tant soit peu sur les côtés ; on continue à bourrer le bas-ventre, et à donner à l'extrémité postérieure de l'oiseau cette forme ovale d'œuf qui permet de placer le bout des ailes, et principalement la queue, dans l'attitude qu'elles ont pendant la vie. Lorsque la peau est entièrement bourrée, on commence la couture par en bas en remontant le long du ventre : pour cela on aura une aiguille enfilée avec du fil proportionné à la grosseur de l'oiseau ; on implantera l'aiguille en dessous de la peau près du croupion pour la faire sortir en dessus ; on reviendra au premier bord, puis à l'autre, et ainsi de suite, toujours en piquant de dessous en dessus ; on réunira par ce moyen, le mieux possible, les deux bords de la peau sans rien déchirer. On retirera les plumes qui pourraient se prendre sous le fil avec l'aiguille même, on les redressera et on les mettra au fur et à mesure en place. Arrivé à l'autre bord de l'incision, on fera un nœud au fil et on le coupera au-dessus avec des ciseaux.

Si pendant cette opération l'oiseau se déformait un peu, on remédie à cet inconvénient en enfonçant dans la peau à différentes places un carrelet fin, ou une grosse aiguille dont on se sert pour remuer et relever les parties affaissées. Cela fait, on s'occupe des jambes. Pour leur donner la longueur naturelle on les tire ou on les pousse sur le fil de fer selon qu'elles sont trop courtes ou trop longues ; on les rapproche l'une de l'autre pour voir si elles sont de la même longueur, ce qui se reconnaît lorsque les talons sont en face de l'anus ; on donne ensuite la

courbure à ces derniers en observant que leur saillie regarde le dessous de la queue; ils doivent toujours être plus rapprochés l'un de l'autre que l'extrémité inférieure des tarses.

C'est alors qu'il faut donner à l'oiseau l'attitude convenable. L'étude de l'histoire naturelle peut seule faire acquérir des connaissances précises sur cet objet important. Cependant nous allons donner à messieurs les amateurs quelques notions générales pour leur éviter des erreurs trop grossières. Soit que l'oiseau que l'on veut mettre sur pied perche ou non, il faudra lui choisir un support proportionné à sa taille. Ce support sera un petit cylindre posé en travers ou une planchette servant de socle (nous donnerons à la table de cet ouvrage une planche représentant un oiseau perchant et un marchant pour servir de modèle). Avec une vrille on fait deux trous aux places déterminées, on y introduit les fils de fer qui dépassent sous les tarses de l'oiseau, on en tire les extrémités par-dessous jusqu'à ce que les pattes posent naturellement sur le support et que les doigts saisissent bien le cylindre; puis pour fixer l'oiseau on roule le fil de fer autour et on l'arrête par derrière. Si c'est un oiseau qui marche, on perce les trous des pattes à la distance voulue, on y introduit les fils de fer, on les tire par-dessous comme nous l'avons dit; on couche dans les rainures faites à la planchette leurs extrémités excédantes, puis au moyen d'un crochet que l'on fait sur les bouts et que l'on implante dans les mêmes rainures de la planche qui doivent être faites dessous, on les fixe solidement avec le marteau.

On place son oiseau debout dans l'attitude du repos: on s'en assure en supposant une ligne verticale qui, tombant du front de l'oiseau, coupe sa tête, son cou et sa poitrine en deux portions parfaitement égales, et va passer juste entre ses deux pattes et à une distance pareille de l'une à l'autre; il est entendu que pour cela l'oiseau doit avoir le bec dirigé en avant. Cela fait, on donne l'attitude à la tête, on saisit le bout du fil de fer qui dépasse le front ainsi que le bec, et on tourne la tête soit à gauche, soit à droite, en ayant soin de lever légèrement le bec, qui généralement doit être horizontal. Si l'on veut que l'oiseau ait de la grâce et un air animé, il ne faut jamais qu'il regarde en avant. On recourbe ensuite le fil de fer qui dépasse le front, on l'appuie contre le bec du côté opposé où il a été tourné : par ce moyen la tête ne perdra son attitude ni pendant que l'oiseau séchera ni lorsqu'on posera les yeux.

Si l'oiseau est gros, pour soutenir les ailes on prend un morceau de fil de fer bien appointé par un bout, avec lequel on les traverse, ainsi que le corps; on les laisse dépasser de chaque côté environ d'un demi-pouce que l'on courbe et cache dans les plumes de chaque aile; si l'oiseau est plus petit, on se sert d'épingles longues que l'on enfonce dans les ailes, de manière à en laisser voir la tête, et l'on coupe la pointe qui dépasse.

La queue est soutenue par le support fourni par l'extrémité inférieure de la traverse du corps ; pour l'écarter on la serre entre les deux branches d'un fil de fer plié en deux et tordu en spirale; on voûte un peu la queue en arrondissant cette branche. On laisse ainsi sécher l'individu plus ou moins longtemps selon sa grosseur.

On linge ensuite l'oiseau, c'est-à-dire qu'on l'enveloppe de bandelettes de mousseline. Ces bandelettes sont au nombre de trois, d'une largeur calculée d'après la grosseur de l'oiseau : avec la première on enveloppe la partie inférieure du cou, on en croise les deux extrémités sur le dos où on les maintient avec une ou plusieurs épingles, selon leur largeur. La seconde enveloppe le milieu du corps et une bonne partie des ailes. La troisième se passe sous l'abdomen et vient se fixer au-dessus du croupion sur les ailes mêmes, en montant vers le haut du dos. Ces bandes doivent être suffisamment serrées pour maintenir le plumage, sans cependant l'affaisser. Nous avons donné, planche Ire, à la fin de l'ouvrage, deux modèles ainsi lingés.

Le lendemain on enlève les bandelettes, on lisse et retouche le plumage s'il en est besoin; et si on le juge nécessaire, on replace de nouveau les bandelettes: ordinairement vingt-quatre heures suffisent.

Lorsque l'oiseau est entièrement sec, on place les yeux artificiels; ils doivent être d'émail et de la même couleur qu'étaient ceux de l'animal lorsqu'il vivait. Pour cela, après avoir enlevé avec des brucelles une partie du coton que l'on avait mis dans les orbites en dépouillant l'oiseau, on ramollit les paupières en le remplaçant par un morceau d'éponge humide. Au bout d'une heure ou à peu près, selon la grosseur de l'oiseau, on enlève cette éponge et avec les brucelles on arrondit l'ouverture des paupières. Avec un pinceau on introduit un peu d'une dissolution de gomme arabique et de sucre candi fondus ensemble dans une quantité suffisante d'eau: on place l'œil et l'on relève les paupières avec la pointe d'une aiguille. Pour faire plus facilement ce travail, il est indispensable de se servir d'un instrument que nous appellerons télégraphe et dont nous donnerons le modèle, planche Ire: on s'en sert aussi pour dépouiller les oiseaux et les remplumer. Ensuite on enlève le fil de fer qui servait à écarter les plumes de la queue et on coupe celui qui passe dessous.

Avant de couper l'extrémité de la traverse qui passe sur la tête, on la courbe à angle aigu, au niveau du crâne, en la couchant dessus; alors on la coupe en biseau de manière qu'il reste un petit crochet pointu qui se trouve retenu en dehors du crâne. On peut encore augmenter la solidité de la tête en enfonçant dans le crâne un fil de fer pour les grandes espèces et une longue épingle pour les petites, en leur faisant parcourir le milieu du cou pour aller s'implanter dans le corps. Dans les oiseaux nageurs on passe une couche de préservatif sous les membranes formant la palmure des doigts. On se sert en outre d'un mélange d'essence de térébenthine et de vernis à l'esprit de vin qu'on

applique sur les pattes et autour du bec, pour les préserver des dermestes. Ainsi préparé, l'oiseau peut être mis dans la collection.

Voilà pour un oiseau au repos : si l'on désire en monter un les ailes étendues, il faut procéder comme nous l'avons fait pour les pattes.

Pour un oiseau en peau, on agira absolument de la même manière que pour celui en chair, après l'avoir toutefois fait ramollir.

Voici comment ce travail se fait : on commence par débourrer entièrement l'oiseau et l'on introduit à la place de la filasse des éponges mouillées : lorsque toute la peau en est bien garnie, on enveloppe les pattes de plusieurs tours de chiffons humides. Il est à remarquer que dans les grands individus il faut plusieurs jours pour ramollir les pattes, et que par conséquent on doit les garnir de chiffons humides quelques jours avant la peau. On a une terrine, au fond de laquelle est du sable mouillé, et dessus ce sable une planche en zinc, percée de beaucoup de trous : on y place l'oiseau, on le couvre soigneusement, et vingt-quatre heures suffisent pour mettre les petites espèces en état d'être montées, et trois ou quatre jours au plus pour les grosses.

Comme nous avons parlé dans le cours de cette méthode du préservatif et que beaucoup d'amateurs n'en connaissent pas la recette ou seraient embarrassés de s'en procurer s'ils étaient éloignés des grandes villes, nous allons la leur donner ici.

RECETTE DU PRÉSERVATIF

	kil.	gr.
Savon blanc parfumé au suif	1	250
Sel de tartre	»	375
Chaux en poudre	»	375
Arsenic pulvérisé	1	»
Camphre	»	125
Eau commune	1	»

On coupe le savon en petits morceaux, on le met dans une terrine de grès sur un feu assez doux, on y mêle une quantité d'eau suffisante pour le faire fondre ; on remue à mesure avec une spatule de bois. Lorsqu'il est bien fondu, on le retire du feu, on ajoute le sel de tartre que l'on mélange bien, et successivement la chaux et l'arsenic ; ce mélange prend de la consistance, et on le triture jusqu'à ce qu'il soit parfait. Lorsque le tout est bien refroidi, on y ajoute le camphre, mais pas avant, car si la composition avait la moindre chaleur, il s'évaporerait en tout ou en partie.

Pour l'acquisition des nécessaires d'empaillage et des télégraphes, on les trouvera chez M. Lefèvre, naturaliste, 19, quai Malaquais ; on pourra aussi se procurer à son magasin des instruments partiels, des yeux d'émail, le savon arsenical tout préparé, et enfin tout ce qui peut servir au montage des oiseaux.

EXPLICATION DES PLANCHES

Figure 1. Boîte en zinc servant à mettre le préservatif.

Fig. 2, 3, 4 et 5. Quatre vrilles de diverses grosseurs servant à percer les traverses des juchoirs et les socles plats sur lesquels on place les oiseaux.

Fig. 6. Étui en bois des îles, dans lequel il y a un petit cure-crâne, des aiguilles longues à coudre et d'autres à têtes d'émail, servant à mettre les yeux artificiels, à relever ou enfoncer l'étoupe dans le corps des petits oiseaux lorsqu'elle a été dérangée pendant le montage, ou à la fouler dans les endroits affaissés.

Fig. 7. Une petite case pour mettre du coton, du fil, de la cire jaune, et quelques paires d'yeux d'émail.

Fig. 8 et 9. Deux scalpels pour dépouiller.

Fig. 10 et 11. Petites et moyennes brucelles pour bourrer et débourrer les petits et moyens oiseaux ; on en trouve chez M. Lefèvre, à partir de ces deux numéros, d'excessivement longues pour débourrer les grandes espèces.

Fig. 12. Une lime.

Fig. 13. Un marteau.

Fig. 14. Un cure-crâne pour enlever la cervelle des grands et moyens oiseaux.

Fig. 15. Une pince coupante sur le bout pour couper les fils de fer servant à faire la charpente interne des oiseaux.

Fig. 16. Une pince coupante sur le côté pour couper sous les plumes les épingles que l'on est quelquefois obligé d'enfoncer dans les ailes, la tête, ou toute autre partie du corps.

Fig. 17. Une pince à bec de corbin, qui se trouve sous la pince que nous venons de décrire, pour faire un anneau à la traverse de la charpente interne de l'oiseau.

Fig. 18 et 19. Deux pinces plates l'une sur l'autre, pour tordre les fils de fer de la charpente, ou pour tout autre usage.

Fig. 20. Une petite case longue pour mettre les fils de fer pour monter les petits oiseaux.

Fig. 21 et 22. Deux brosses de crin pour étendre le préservatif dans les petits et grands oiseaux.

Fig. 23 et 24. Deux pinceaux en poil de blaireau : l'un mou, pour lisser les oiseaux lorsqu'on ôte les bandes de mousseline et qu'on les finit avant de les mettre dans la collection, ou lorsqu'ils ont de la poussière ; l'autre dur, pour ôter le plâtre lorsqu'on les a lavés et séchés.

Fig. 25. Ciseaux courbes pour dépouiller.

Fig. 26. Pince à pansement pour débourrer les oiseaux étrangers et ôter les éponges de ceux qu'on a fait ramollir.

Fig. 27. Ciseaux pointus pour couper l'intérieur du crâne, faire l'ouverture des oiseaux, ôter la membrane autour des yeux lorsqu'on dépouille, etc., etc.

Fig. 28. Une filière pour avoir chez le quincaillier la grosseur juste des fils de fer servant à monter les oiseaux.

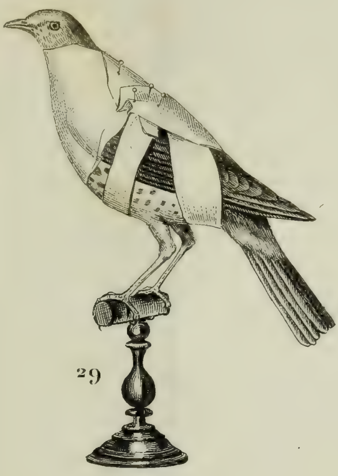
Fig. 29. Oiseau perchant monté sur son juchoir et entouré de ses trois bandelettes ; la traverse du juchoir doit être en bois blanc pour que l'on puisse la percer plus facilement avec les vrilles qui sont dans le nécessaire d'empaillage.

Fig. 30. Oiseau marchant, enveloppé de même de ses trois bandelettes, mis sur sa planchette, qui doit être aussi de bois bien tendre. Ces deux oiseaux doivent servir de modèles tant pour la pose que pour leurs juchoirs.

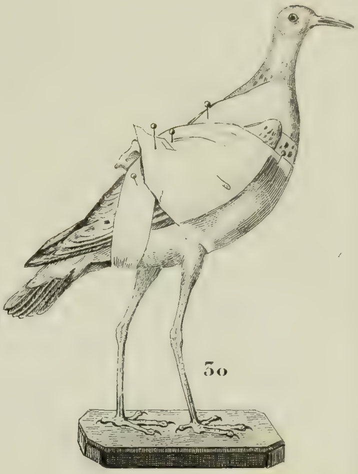
Fig. 31. Télégraphe servant à placer les oiseaux (toujours sur leurs juchoirs) pour achever de les monter, leur donner l'attitude, pour poser les yeux et les réparer lorsqu'ils ont été endommagés pendant l'opération de l'empaillage.

Fig. 32. Télégraphe augmenté de sa potence pour dépouiller les petits oiseaux, en lui faisant subir les changements suivants :

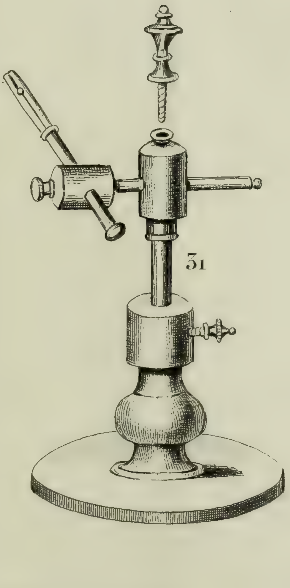
On ne conserve du télégraphe que nous venons de décrire, Fig. 31, que le pied avec sa vis ; on enlève tout ce qui servait à percher l'oiseau, on le remplace par un appareil que nous avons fait représenter Fig. 32. La tige destinée à être enfoncée dans le pied peut se hausser et se baisser à volonté au moyen de la vis de pression que nous avons recommandé de laisser au pied : on accroche l'oiseau à un crochet qui pend à une ficelle, par l'extrémité du sacrum, aussitôt qu'il est mis à découvert : par ce moyen, on a les deux mains libres et beaucoup plus de facilité pour dépouiller.



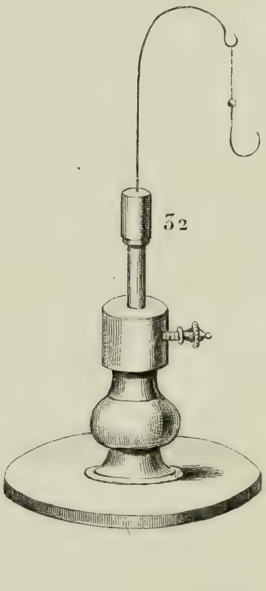
29



30



31



32

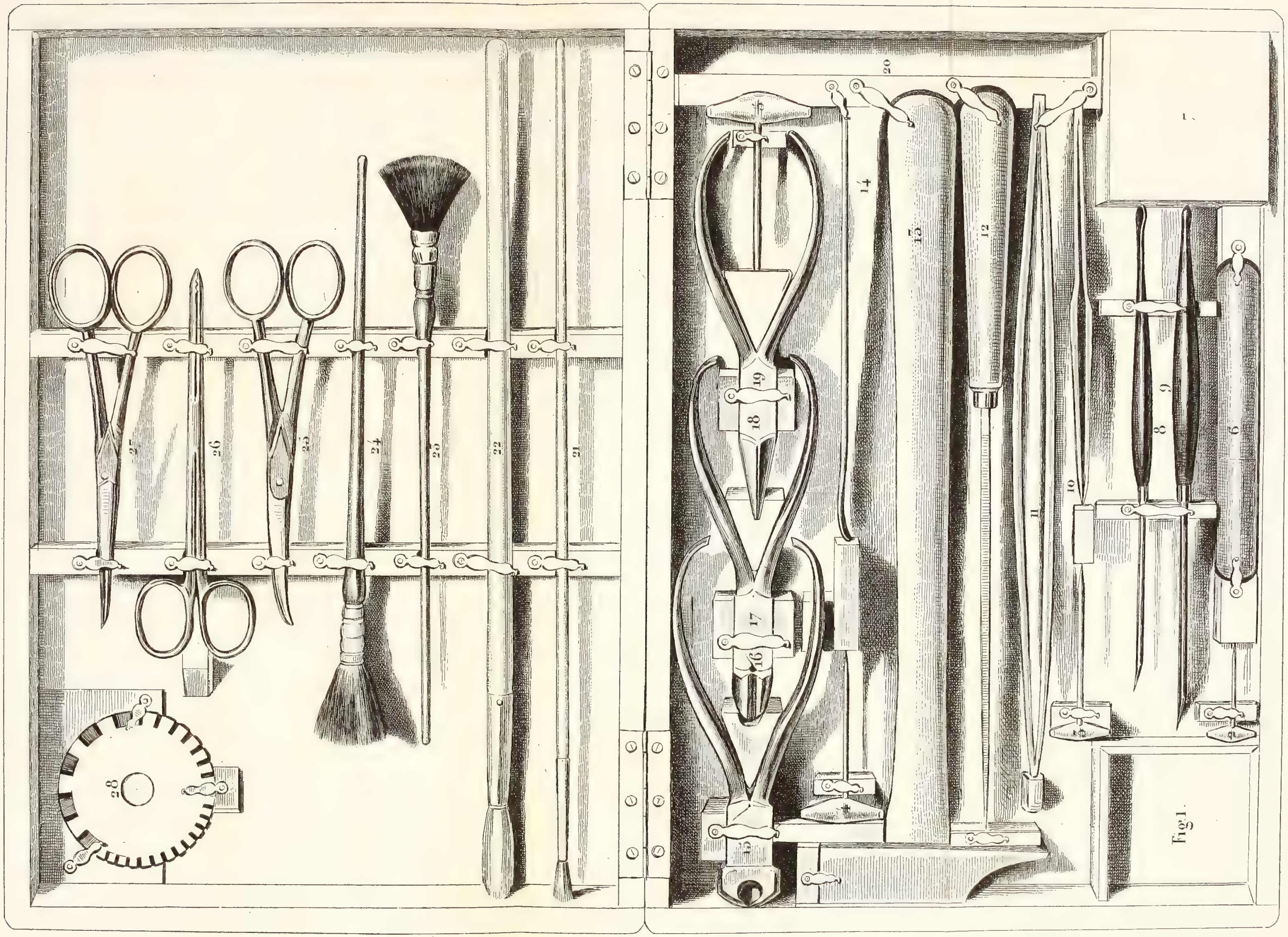


Fig.1.

MACQUART. — HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES DIPTÈRES (Mouches. Cousins, etc.). Paris, 1834. 2 vol. avec 24 pl. col. . . . . 25 fr.

MARSEUL (DE). — ESSAI MONOGRAPHIQUE SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES. Paris, 1853. 1 très-fort vol. in-8 avec 25 pl. . . . . 60 fr.

—— **SUPPLÉMENT A LA MONOGRAPHIE DES HISTÉRIDES.** Paris, 1863. In-8 de 350 pages et 13 planches. . . . . 32 fr. 50

—— **CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE.** Paris, 1858. In-18. . . . . 3 fr. 50

MÉMOIRE INSTRUCTIF sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle, de transporter par mer les arbres, les plantes vivaces, les semences et autres curiosités d'histoire naturelle. Lyon, 1758. In-8 de 254 pages et 25 pl. . . 4 fr.

MEIGEN (J. W.). — SYSTEMATISCHE BESCHREIBUNG DER BEKANNTEN EUROPAISCHEN ZWEIFLUGELIGEN INSECTEN. Aachen, 1818-1833. 7 vol. in-8, fig. col.. . . . . 90 fr.

MULSANT. — HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES DE FRANCE. Paris, 1840-1865.

Lamellicornes. 1 vol. in-8.. . . . . 17 fr. »
Palpicornes. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »
Sulcicolles et Sécuripalpes. 1 vol. in-8.. . . . . 10 fr. »
Hétéromères (*Latigènes*). 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »
— (*Pectinipèdes*). 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. »
— (*Vésicants*). 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr. »
— (*Barbipalpes-longipèdes-latipennes*). 1 vol. in-8.. . . . . 10 fr. »
— (*Angustipennes*). 1 vol. in-8. . . . . 4 fr. 50
— (*Rostrifères*). 1 vol. in-8. . . . . 1 fr. 75
— (*Altisides*, par Foudras). 1 vol. in-8.. . . . . 10 fr. »

—— **OPUSCULES ENTOMOLOGIQUES.** Coléoptères, Hémiptères, Diptères, Coccinellides, Pédinites, Pandarites, Larves, Cantharidiens, Curculionites, Blapstinites, Opatrites. Paris, 1852-1860. 12 cahiers grand in-8, avec planches. . . . . 75 fr.

OLLIVIER. — ENTOMOLOGIE, ou Histoire naturelle des insectes coléoptères, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie et leur figure enluminée. Paris, 1789-1808. 8 vol. in-4 avec 363 planches col. . . . . 250 fr.

PANZER. — FAUNÆ INSECTORUM GERMANICÆ INITIÆ ODER DEUTSCHLANDS INSECKTEN. Nurnberg und Regensburg, 1793-1844. 190 parties avec 4,572 pl. col. (650 fr.). . . . . 500 fr.

PERCHERON (A.). — BIBLIOGRAPHIE ENTOMOLOGIQUE, comprenant l'indication par ordre alphabétique des noms d'auteur : 1° des ouvrages entomologiques publiés en France et à l'étranger, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; 2° des monographies et mémoires contenus dans les recueils, journaux et collections académiques françaises et étrangères; accompagnée de notices sur les ouvrages périodiques, les dictionnaires et les mémoires des sociétés savantes; suivie d'une table méthodique et chronologique des matières. Paris, 1837. 2 vol. in-8. (14 fr.).. . . . . 5 fr.

PERROUD. — MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES. Lyon, 1846-1855. 3 vol. grand in-8. . . . . . 8 fr.

PICTET (F. J.). — HISTOIRE NATURELLE, GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DES INSECTES NÉVROPTÈRES, famille des Perlides. Genève, 1841. 1 vol. in-8 avec 53 planches col. . . . . . 66 fr.

—— **FAMILLE DES ÉPHÉMÉRIDES.** Genève, 1843. In-8 avec 47 pl. gravées et coloriées. . . . 60 fr.

—— **DESCRIPTIONS DE QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES DE NÉVROPTÈRES.** Genève, 1836. In-4, fig. 2 fr.

—— **NOTE SUR LES ORGANES RESPIRATOIRES DES CAPRICORNES.** Genève, 1836. In-4, fig. 1 fr. 50

—— **RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ET A L'ANATOMIE DES PHRYGANIDES.** Genève, 1834. In-4 avec 20 pl. col. . . . . 40 fr.

PINART. — LES PAPILLONS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE, ou Catalogue méthodique des Lépidoptères qu'on trouve dans ce département, avec des indications propres à en faciliter la recherche et l'étude. Beauvais, 1847. In-4. (5 fr.).. . . . . 1 fr. 50

PRÉVOST (F.). — DES ANIMAUX D'APPARTEMENTS ET DE JARDINS. — Oiseaux. — Poissons. — Chiens. — Chats. — Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages, avec 46 gravures dans le texte. . 1 fr.
Le même ouvrage, figures coloriées. . . . . 2 fr. 50
La Société protectrice des animaux a décerné à ce volume une mention honorable.

RAMBUR. — HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES NÉVROPTÈRES (Demoiselles, Éphémères, etc.). Paris, 1842. 1 vol. in-8 avec 12 pl. col.. . . . . 12 fr. 50

RÉAUMUR. — MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES. Paris, 1734. 6 vol. in-4 avec nombreuses planches gravées. . . . . 40 fr.

REICHE (L.) ET DE SAULCY (F.). — COLÉOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS, recueillis par M. de Saulcy, en Grèce, en Palestine et autour de la mer Morte. Paris, 1855-1858. 1 volume in-8, avec 5 pl. col. . . . . 13 fr.

ROBINEAU DESVOIDY. — HISTOIRE NATURELLE DE LA FAMILLE DES DIPTÈRES. (Œuvre posthume publiée par sa famille sous la direction de H. Monceaux.) Paris, 1863. 2 vol. in-8. . 30 fr.

SCHAUM (H.). — CATALOGUS COLEOPTERORUM EUROPÆ. Editio secunda. Berolini, 1862. 1 volume in-8. . . . . 2 fr. 50

SCHLEGEL (H.). — REVUE CRITIQUE DES OISEAUX D'EUROPE. Leyde, 1844. 1 v. in-8. (10 fr.) 6 fr.

— **ET VERSTER VON WULVERHORST. — TRAITÉ DE FAUCONNERIE.** Leyde, 1844-1853. 1 vol. grand in-folio avec 17 superbes planches coloriées (200 fr.). . . . . 140 fr.

SELBY. — ILLUSTRATIONS OF BRITISH ORNITHOLOGY. Edinburgh, 1834. 2 vol. grand in-folio avec 225 pl. (2,500 fr.). . . . . 1,000 fr.

— **ILLUSTRATIONS OF BRITISH ORNITHOLOGY.** Edinburgh, 1833. 2 v. in-8. (26 fr. 25). 16 fr.

SERVILLE. — HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES ORTHOPTÈRES (Grillons, Criquets, Sauterelles). Paris, 1839. 1 vol. in-8 avec 14 planches col. . . . . 12 fr. 50

SPEYER (AD. ET AUG.). — DIE GEOGRAPHISCHE VERBREITUNG DER SCHEMETTERLINGE DEUTSCHLANDS UND DER SCHWEIZ. Leipzig, 1858. 2 vol. in-8. . . . . 22 fr.

SPINOLA (MAXIMILIEN). — ESSAI SUR LES INSECTES HÉMIPTÈRES RHYNGOTES OU HÉTÉROPTÈRES. Paris, 1840. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

— **ESSAI MONOGRAPHIQUE SUR LES CLÉRITES.** Paris, 1844. 2 vol. in-8 avec 47 pl. col. 60 fr.

— **HYMÉNOPTÈRES RECUEILLIS A CAYENNE EN 1839.** Paris, 1840. 1 vol. in-8 avec pl. col. 7 fr.

SPRY (W.) AND SHUCKARD (W. E.). — THE BRITISH COLEOPTERA DELINEATED. London, 1861. 1 vol. in-8 avec 94 pl. col. . . . . 65 fr.

STAUDINGER ET WOCKE. — CATALOGUE DES LÉPIDOPTÈRES D'EUROPE ET DES PAYS LIMITROPHES. Dresden, 1861. In-8. . . . . 5 fr.

STEPHENS. — ILLUSTRATIONS OF BRITISH ENTOMOLOGY, or a Synopsis of British insects; containing their generic and specific distinctions or a complet description of all the known British species. London, 1846. 12 vol. in-8 demi-rel. contenant plus de 600 figures col. (525 fr.) Bel exemplaire. . . . . 250 fr.

STRAUCH (A.). — CATALOGUE SYSTÉMATIQUE DE TOUS LES COLÉOPTÈRES DÉCRITS DANS LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE DEPUIS 1832 JUSQU'A 1859. Halle, 1861. In-8 de 159 p. . . . . 6 fr.

— **ZOOLOGICAL ILLUSTRATIONS** or original figures and descriptions of new rare or interesting animals selected chiefly from the class of ornithology, entomology and conchology. London, 1833. 1 vol. grand in-8, demi-reliure maroquin avec 310 planches col. (420 fr.). . . . . 250 fr.

SWAMMERDAM (J.). — BIBLIA NATURÆ, historia insectorum in classes certas redacta, necnon exemplis et anatomico variorum animalculorum examine illustrata, etc. Leyde, 1738. 2 vol. in-folio avec 53 planches grav. représentant plus de 500 figures. . . . . 40 fr.

TEMMINCK (J. C.). — MANUEL D'ORNITHOLOGIE, ou Tableau systématique des oiseaux qui se trouvent en Europe, précédé d'une analyse du système général d'ornithologie, d'une table alphabétique des espèces, etc. Paris, 1840. 4 vol. in-8. . . . . 30 fr.

Cet ouvrage peut servir de texte complémentaire aux ouvrages de Lemaire : Oiseaux d'Europe et Oiseaux exotiques.

— **ET LAUGIER. — NOUVEAU RECUEIL DE PLANCHES COLORIÉES D'OISEAUX,** pour servir de suite et de continuation aux planches enluminées de Buffon. Paris, 1822-1838. 5 v. in-folio avec 600 planches grav. et col., dessinées d'après nature par Huet et Prêtre. . . . . 1,000 fr.

Le même ouvrage. In-4. . . . . 750 fr.

THOMSON (J.). — MONOGRAPHIE DE LA FAMILLE DES CICINDÉLIDES. Paris, 1859. 3 liv. in-4 de 66 pages avec 11 planches. . . . . 24 fr.

Le même ouvrage, avec pl. col. . . . . 30 fr.

— **ARCHIVES ENTOMOLOGIQUES,** ou Recueil contenant des indications d'insectes nouveaux et rares. Paris, 1857. 2 vol. in-8 avec 35 planches. . . . . 60 fr.

Le même ouvrage, avec pl. col. . . . . 75 fr.

— **ARCANA NATURÆ.** Paris, 1859. 1 vol. grand in-folio avec 13 pl. . . . . 60 fr.

Le même ouvrage, avec pl. col. . . . . 75 fr.

THOMSON. — MUSÉE SCIENTIFIQUE, ou Recueil d'histoire naturelle. Paris, 3 liv. avec pl. . 11 fr.
Avec pl. col. . . . . 12 fr. 25

—— **ESSAI D'UNE CLASSIFICATION DE LA FAMILLE DES CÉRAMBYCIDES.** Paris, 1861. 1 vol. gr. in-8 avec pl. . . . . 30 fr.

—— **MONOGRAPHIE DE LA FAMILLE DES MONOMMIDES** de l'ordre des Coléoptères. Paris, 1860. Grand in-8 de 38 pl. avec 2 pl. col. 15 fr.

—— **VOYAGE DANS L'ASIE ORIENTALE.** Description d'insectes nouveaux et rares. Paris, 1857. In-8 avec 5 pl. . . . . 8 fr.
Le même. In-folio avec 5 pl. col. de 40 pages. . . . . 15 fr.

—— **MONOGRAPHIE DE LA FAMILLE DES NILIONIDES.** Paris, 1860. In-8 de 14 p. avec 4 pl. 10 fr.

—— **MONOGRAPHIE DU GENRE BATOCERA** de la famille des Cérambycides. Paris, 1859. In-folio de 20 pages avec 3 pl. . . . . 15 fr.

—— **MONOGRAPHIE DU GENRE SPHENISCUS** de la famille des Tenebriobidæ. Paris, 1859. In-folio de 14 pages avec 2 pl. . . . . 12 fr.

VIEILLOT (L. P.) ET OUDART (P.). — GALERIE DES OISEAUX. Paris, 1834. 2 vol. in-4 avec 330 pl. (410 fr.). . . . . 40 fr.

WALCKENAER. — TABLEAU DES ARANÉIDES, ou Caractères essentiels des tribus, genres et familles que renferme le genre Aranea. Paris, 1805. 1 vol. in-8, avec 9 pl. . . . . 7 fr.

—— **FAUNE PARISIENNE,** ou Histoire abrégée des insectes des environs de Paris. Paris, 1802. 2 vol. in-8. (14 fr.). . . . . 10 fr.

—— **ET P. GERVAIS. — HISTOIRE NATURELLE DES APTÈRES** (Araignées, Scorpions, etc.). Paris, 1837-1847. 4 vol. in-8 avec 52 planches col. . . . . 56 fr.

WOOD (W.). — INDEX ENTOMOLOGICUS OR A COMPLETE ILLUSTRATED CATALOGUE consisting of 1,944 figures of the Lepidopterous insects of Great Britain. London, 1859. 1 vol. in-8 avec 53 pl. gravées et coloriées représentant 1,944 sujets. (204 fr.). . . . . 125 fr.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION DES CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES INÉDITS

Par **P. MILLIÈRE.** Paris, 1859-1864. — Cet ouvrage se publie par livraisons grand in-8 de texte et de planches, gravées et coloriées avec une perfection extrême.
Chaque planche avec le texte correspondant est de. . . . . 1 fr. 25

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Contenant l'organographie, l'anatomie et la physiologie végétales, les caractères de toutes les familles du règne végétal, par **ACHILLE RICHARD.** Neuvième édition, revue et augmentée et mise au courant de la science par le professeur **CHARLES MARTINS.** Paris, 1864. 1 vol. in-18 avec 500 fig. dans le texte. . . . . 6 fr.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'HISTOIRE NATURELLE

A l'usage des candidats au baccalauréat ès sciences et aux écoles du gouvernement; par le professeur **E. LAMBERT.** Paris, 1862-1865. 3 vol. in-18 avec gravures dans le texte. . . . 7 fr. 50
Le même, cartonné en toile anglaise, non rogné. . . . . 9 fr.

GÉOLOGIE. Paris, 1862. 1 vol. in-18 de 240 pages, avec 138 gravures.

BOTANIQUE. Paris, 1864. 1 vol. in-18 avec 200 gravures dans le texte.

ZOOLOGIE. Paris, 1864. 1 vol. in-18 avec grav. dans le texte.

Chaque volume se vend séparément, broché. . . . . 2 fr. 50
— — cartonné. . . . . 3 fr.

DE LA CULTURE DES FLEURS

Dans les petits jardins, sur les fenêtres et dans les appartements, par **COURTOIS GÉRARD,** Membre de la Société impériale et centrale d'Horticulture. 4e édition. Paris, 1864. 1 vol. in-32 de 192 pages, avec 15 gravures. . . . . 1 fr.

La Société impériale et centrale d'Horticulture a décerné une médaille de vermeil à cet ouvrage.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.